

## **INFORMATION TO USERS**

**This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.**

**The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.**

**In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.**

**Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.**

**ProQuest Information and Learning  
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA  
800-521-0600**

**UMI<sup>®</sup>**





# Université d'Ottawa • University of Ottawa

**PERMISSION DE REPRODUIRE  
ET DE DISTRIBUER LA THÈSE**

**PERMISSION TO REPRODUCE AND  
DISTRIBUTE THE THESIS**

<b>NOM DE L'AUTEUR / NAME OF AUTHOR</b>	G. Aileen CLARK
<b>ADRESSE POSTALE / MAILING ADDRESS:</b>	494, avenue Beresford Winnipeg (Manitoba) R3L 1J5
<b>GRADE / DEGREE:</b> Ph.D. (Lettres françaises)	<b>ANNÉE D'OBTENTION / YEAR GRANTED</b> 2002
<b>TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS:</b> « Ce Lexique Sied-il À Dieu? » Analyse Diachronique Des Usages du Verbe Seoir	

L'auteur permet, par la présente, la consultation et le prêt de cette thèse en conformité avec les règlements établis par le bibliothécaire en chef de l'Université d'Ottawa. L'auteur autorise aussi l'Université d'Ottawa, ses successeurs et cessionnaires, à reproduire cet exemplaire par photographie ou photocopie pour fins de prêt ou de vente au prix coûtant aux bibliothèques ou aux chercheurs qui en feront la demande.

The author hereby permits the consultation and the lending of this thesis pursuant to the regulations established by the Chief Librarian of the University of Ottawa. The author also authorizes the University of Ottawa, its successors and assignees, to make reproductions of this copy by photographic means or by photocopying and to lend or sell such reproductions at cost to libraries and to scholars requesting them.

Les droits de publication par tout autre moyen et pour vente au public demeureront la propriété de l'auteur de la thèse sous réserve des règlements de l'Université d'Ottawa en matière de publication de thèses.

The right to publish the thesis by other means and to sell it to the public is reserved to the author, subject to the regulations of the University of Ottawa governing the publication of theses.

N.B. LE MASCULIN COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ

*le 22 novembre 2002*

DATE

  
\_\_\_\_\_  
(AUTEUR) SIGNATURE (AUTHOR)



**Université d'Ottawa · University of Ottawa**



# Université d'Ottawa · University of Ottawa

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
ET POSTDOCTORALES

FACULTY OF GRADUATE AND  
POSTDOCTORAL STUDIES

**CLARK, G. Aileen**

AUTEUR DE LA THÈSE - AUTHOR OF THESIS

**Ph.D. (Lettres françaises)**

GRADE - DEGREE

**Lettres françaises**

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT - FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

TITRE DE LA THÈSE - TITLE OF THE THESIS

**“Ce lexique *sied-il* à Dieu?”  
Analyse diachronique des usages du verbe *seoir***

**France Martineau**

DIRECTEUR DE LA THÈSE - THESIS SUPERVISOR

EXAMINATEURS DE LA THÈSE - THESIS EXAMINERS

**D. Forget**

**P. Kunstmann**

**Y. Lepage**

**D. Vincent**

**J.-M. De Koninck, Ph.D.**

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES  
SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

SIGNATURE

DEAN OF THE FACULTY OF GRADUATE  
AND POSTDOCTORAL STUDIES



**«CE LEXIQUE *SIED-IL* À DIEU?»  
ANALYSE DIACHRONIQUE DES USAGES DU VERBE *SEOIR***

par

**G. AILEEN CLARK**

**Département des lettres françaises**

**Faculté des arts**

**Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales**

**de l'Université d'Ottawa**

**en vue de l'obtention du Doctorat (Lettres françaises) : Ph.D.**

**© Ottawa - 2003**



**National Library  
of Canada**

**Acquisitions and  
Bibliographic Services**

**385 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada**

**Bibliothèque nationale  
du Canada**

**Acquisitions et  
services bibliographiques**

**385, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada**

*Your file Votre référence*

*Our file Notre référence*

**The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.**

**The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.**

**L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.**

**L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.**

0-612-76480-X

**Canada**

## **REMERCIEMENTS**

**Je remercie tout d'abord ma directrice de thèse, Mme France Martineau, pour son amitié et pour ses conseils judicieux. Ses nombreuses lectures attentives, sa correction méticuleuse et sa patience infinie m'ont permis de ne pas dévier de mes objectifs de recherches. Aussi, je veux remercier mon comité de thèse (M. Pierre Kuntsmann, M. Yvan Lepage, Mme Danielle Forget et Mme Diane Vincent) pour ses suggestions et commentaires pertinents.**

**Je suis très obligée envers le département de Lettres Françaises et la Faculté des Études Supérieures de l'Université d'Ottawa pour leur appui financier au cours des quatre dernières années. Merci aussi au Fonds de Développement Académique de l'Université d'Ottawa pour ses subventions de voyage qui m'ont permis de présenter mes recherches à des colloques internationaux. Ma gratitude va également au Bureau de l'Éducation Française du Manitoba pour la Bourse d'Études Hors Province que je détiens depuis 1997.**

**J'adresse mes remerciements aux lecteurs qui ont assuré la saisie et la révision de mon manuscrit: Mme Lucille Saint-Pierre, pour son souci du détail et pour son travail consciencieux ainsi que M. Philip Clark, pour sa lecture attentive et ses commentaires avisés. J'aimerais également remercier Mme Jocelyne Gaumont de son aide.**

**Un remerciement très spécial à Paul Fortier, professeur à l'Université du Manitoba qui m'a invitée à faire partie de son équipe de recherche pour que je présente mon modèle d'analyse à Debrecen (Hongrie) en 1998.**

**De mon entourage, j'aimerais remercier mon mari, Stéphane Dorge, pour son amitié, sa compréhension et son soutien dans les bons temps, comme dans les mauvais temps, ma famille, Philip, Louise et Peter pour leur amour. Enfin, je tiens à souligner ma gratitude envers ma très chère amie, Raymonde, pour ses conseils avisés et sa compassion.**

G. Aileen Clark - Ph.D. Lettres françaises  
 «CE LEXIQUE *SIED-IL À DIEU?*»  
 ANALYSE DIACHRONIQUE DES USAGES DU VERBE *SEOIR*

**RÉSUMÉ**

En France, lorsqu'on parle d'un comportement qui *sied*, on sous-entend un comportement social qui se définit en fonction de l'idéologie qui gouverne la société. Le verbe *seoir* constitue alors le noeud sémantique du champ lexical de la conduite sociale en France. Le but de cette thèse est d'étudier l'évolution des usages du verbe *seoir*, du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, la principale hypothèse étant que l'usage du verbe dans les textes littéraires reflète les différents comportements valorisés par la société. La méthode d'analyse consiste à relever les éléments syntaxiques et sémantiques qui paraissent avec *seoir* pour ensuite étudier comment ces éléments changent au cours des siècles.

Cette étude est composée de deux parties, d'une bibliographie limitée aux ouvrages et articles cités dans la recherche. Les occurrences supplémentaires qui suivent le même modèle que celles qui sont traitées dans l'analyse se trouvent en annexe.

La première partie, intitulée "Critique et Méthodologie," comprend six chapitres. Après une introduction à la thèse, le chapitre un délimite le champ lexical et les concepts théoriques qui s'y rapportent. Le deuxième chapitre offre un aperçu lexicologique sur *seoir*. Dans le chapitre trois, nous discutons du rapport intime entre la langue, la littérature et la société. Le quatrième chapitre traite de la méthode linguistique utilisée pour faire l'analyse de *seoir*. Le chapitre cinq présente les différentes bases de données informatisées (ARTFL et TFA) qui constituent le corpus d'étude ainsi que les outils informatisés qui facilitent le travail de recherche (TACT et FileMaker).

La deuxième partie constitue l'analyse des usages du verbe *seoir*. Après une introduction à l'analyse (chapitre 6), les chapitres traitent de l'analyse de *seoir* par période de temps: Moyen Âge (chapitre 7), XVI<sup>e</sup> siècle (chapitre 8), XVII<sup>e</sup> siècle (chapitre 9), XVIII<sup>e</sup> siècle (chapitre 10), XIX<sup>e</sup> siècle (chapitre 11), XX<sup>e</sup> siècle (chapitre 12). La conclusion propose un résumé de l'analyse.

Cette étude montre que l'usage de *seoir* reflète effectivement différentes tendances sociales au cours des siècles : la désacralisation de la société française, l'élargissement de l'élite sociale, l'ascension de la bourgeoisie, le phénomène de l'âgisme et la théâtralité de l'individu. Ce travail montre également que le verbe *seoir* est de moins en moins employé au XX<sup>e</sup> siècle parce qu'il reflète la tendance vers la démocratisation sociale en France.

**Mots clés**

*Seoir*. Conduite Sociale. Littérature. Sémantique. Sociologie. Épistémologie.

G. Aileen Clark - Ph.D. Lettres françaises  
 «CE LEXIQUE *SIED-IL À DIEU?*»  
 ANALYSE DIACHRONIQUE DES USAGES DU VERBE *SEOIR*

**SUMMARY**

In France, when one speaks of something which *sits* well (qui *sied* bien), one is referring to a form of conduct which a society's ideology defines. The semantic core of the lexical field of social conduct in France is the verb *seoir*. The object of this thesis is to study the evolution of *seoir*'s usages, from the 12<sup>th</sup> century to the 20<sup>th</sup> century. Governing this thesis is the hypothesis that the use of *seoir* in literary texts reflects social conduct as valued by French society. The method of analysis consists in identifying and gathering the syntactic and semantic elements in collocation with *seoir* to study how these elements change throughout the centuries, thus reflecting French ideology.

This study includes two main divisions, a bibliography of works cited and, annexed, the supplementary examples which follow the same pattern as those analysed in the text.

An introduction and five chapters make up the first part of the thesis, entitled "Critique et Méthodologie." Chapter one discusses the theoretical idea of "lexical field," applying the methodology to the field of social conduct vocabulary. Chapter two offers an lexicological overview of *seoir* while chapter three looks at the intimate relationship between language, literature and society. In chapter four, the author explains the method of analysis used in the study of *seoir*. Chapter five presents different computerized databases (ARTFL and TFA), which make up the corpus for this study, and the computer tools used in the analysis (TACT and FileMaker).

The second part of this thesis is dedicated to the analysis of *seoir*. After an introduction to the analysis (chapter 6), *seoir* is studied by time period : Middle Ages (chapter 7), 16<sup>th</sup> century (chapter 8), 17<sup>th</sup> siècle (chapter 9), 18<sup>th</sup> century (chapter 10), 19<sup>th</sup> century (chapter 11), 20<sup>th</sup> siècle (chapter 12). The conclusion offers a summary of the analysis.

This study shows how the usages of *seoir* do in fact reflect social tendencies throughout the centuries: the removal of the sacred aura which surrounded French society, the progressive disappearance of the French elite, the rise of the *bourgeoisie*, the tendency toward agism that begins in the 19th century and the theatrical self in French society. This project also shows how the usages of *seoir* decrease in the 20th century because of French society's tendency toward social democracy.

Key words

*Seoir*. Social Conduct. Literature. Semantics. Sociology. Epistemology.

## **Introduction: «Ce lexique sied-il à Dieu?»**

### **L'INDIVIDU ET LA SOCIÉTÉ**

Dans son acception la plus simple, le concept de conduite sociale existe depuis qu'il existe une "société", car depuis toujours les individus interagissent les uns avec les autres. Aristote résume bien cette relation dialectique entre l'homme et la société: *«Celui qui est incapable de vivre en société, ou qui, parce qu'il est autosuffisant, n'en a point besoin, doit être une bête ou un dieu! .»*

Prenons notre société à titre d'exemple. Lors d'une soirée officielle, au moment où arrive un dignitaire, soit le Premier Ministre, le Lieutenant-Gouverneur ou le recteur d'une université, le public présent se lève pour reconnaître cette entrée. Grâce à la coutume, on sait intuitivement comment se comporter lorsqu'on participe à une telle cérémonie. Ainsi, le fait de se lever pour l'arrivée d'un dignitaire fait partie du comportement social qui *sied*, car notre société détermine les lois qui gouvernent cette pratique.

Cette convention est de mise pour ceux qui assistent à la soirée en question, mais elle n'est pas nécessairement connue de tous les individus dans le monde. Malgré tout, si l'on disait à un novice qu'il *sied* de se lever lorsque le Premier Ministre arrive, celui-ci saurait exécuter le comportement qui convient. La formulation, c'est-à-dire l'ajout d'un complément infinitif et d'un complément circonstanciel à l'usage de *soir*, explicite le

comportement attendu. De même, un citoyen du XX<sup>e</sup> siècle parviendrait à identifier le comportement qu'il aurait eu à pratiquer dans une société antérieure en analysant les informations extraites d'un texte écrit.

## **LE VOCABULAIRE DE LA CONDUITE SOCIALE**

L'usage des éléments syntaxiques et sémantiques en relation avec le vocabulaire de la conduite sociale offre un commentaire sur la façon de se comporter en public. Dans cette thèse, il s'agit de faire l'analyse diachronique du verbe *seoir*, qui est le noeud sémantique du vocabulaire de la conduite sociale. Nous étudierons par ce biais les idéologies qui influencent cette conduite au cours des siècles. En même temps, nous montrerons que l'on peut retracer "ce qui *sied*" selon la période historique par l'analyse des mots environnants qui marquent différentes façons de concevoir le monde.

### **La notion de bienséance**

Le verbe *seoir* est intimement lié à la *bienséance sociale*. Revenons donc sur le concept de *bienséance* afin de bien situer cette thèse de doctorat dans le contexte des recherches sur la conduite sociale en France. Il est vrai que ce terme est souvent associé au théâtre classique<sup>2</sup>. Selon cette association, les règles de bienséance demandent « que la pièce de théâtre ne choque pas les goûts, les idées morales, ou, si l'on veut, les préjugés du public<sup>3</sup> ». Mais cette vision de la bienséance ne touche qu'un aspect d'un phénomène

qui évoque plutôt l'image d'une pieuvre: ses tentacules rejoignent non seulement le concept de "plaire" à un public théâtral, mais aussi tous les domaines de la société classique. C'est pourquoi on dit que

la bienséance est une chose complexe: elle anime la théorie des moeurs, elle englobe la règle de la vraisemblance dans son application aux caractères, elle traduit dans la poétique les exclusions morales prononcées par l'honnêteté contre certaines situations, certains sentiments, certains spectacles<sup>4</sup>.

Il s'agit donc d'un ensemble de règles omniprésentes qui gouvernent la conduite sociale en France. Ce phénomène prend de l'ampleur durant la période classique, car on développe à cette époque une tendance pour les règles:

Tout le classicisme, en effet, repose sur cette idée qu'il existe une vérité, une perfection absolue, que cette vérité ou cette perfection est valable pour tous les hommes dans tous les temps, qu'elle se définit même par le fait qu'elle ne peut manquer d'être reconnue par tous les hommes, et que tous les hommes peuvent l'atteindre pourvu qu'ils se plient à la stricte discipline de la raison<sup>5</sup>.

À cette époque, l'Homme comprend qu'il n'est pas limité, dans sa capacité d'agir et de penser, par sa condition de naissance ou par son rang. Il peut alors se comporter selon un idéal social.

Au coeur de la notion de bienséance demeure le concept de comportement social, un phénomène qui devance et dépasse la période classique. Par conséquent, je propose une approche diachronique de l'étude du vocabulaire de la conduite sociale, du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Cette approche me permettra de mesurer les changements dans la façon de se comporter en société au cours des siècles.

Ma thèse de maîtrise, intitulée «Essai de désambiguïsation: Le terme *bienséance* au XVII<sup>e</sup> siècle - Mise en pratique de la méthode collocative», a pris pour objet le terme *bienséance*, car il faisait partie du vocabulaire de la conduite sociale au XVII<sup>e</sup> siècle. Le but de cette thèse est de faire une étude diachronique de la conduite sociale en analysant les usages d'un mot dans les textes littéraires. Puisque *bienséance* ne paraît qu'en 1534<sup>6</sup> dans la langue française, le choix du verbe *seoir* s'impose comme noyau du champ sémantique.

### Seoir : Usages multiples

Il est important de définir dans un premier temps la différence entre "usage" et "sens". Une différence de "sens" sous-entend une différence sémantique:

1. Sens concret - Le brave mont où je me siés  
Toute aultre montagne surmonte.  
On l'adore, je n'en tiens conte  
Depuis que je le foule aux piedz.»  
(Aubigné Th. A. d'. (1630), *Printemps, Hecatombe Stances*, Paris, P.U.F, 1960, p. 288.)
2. Sens figuré «Vraiment il me sied bien de souffrir que mes desirs m'élevent si haut, pour me faire tomber plus lourdement dans le precipice.» (Boisrobert F. de. (1629). *Histoire Indienne*. Paris, F. Pomeray, 1629, p. 558.)

Bien que le terme *seoir* ait deux sens qui ont évolué en parallèle, un sens concret (1), lié au verbe moderne "asseoir", et un sens figuré (2), lié à ce qui "convient" à un individu ou à un groupe d'individus, ce projet ne s'intéresse qu'au sens figuré, plus particulièrement aux usages du sens figuré.

Le débat autour des termes “usage” et “norme” a fait couler beaucoup d’encre. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l’écrivain Vaugelas distingue deux sortes d’usage : «un bon et un mauvais». <sup>7</sup> Cette définition de “l’usage” de la langue correspond à une “norme prescriptive” qui “repose aujourd’hui sur la conception d’un code uniforme, intrinsèquement supérieur, dont les qualités immanentes sont la pureté, la logique ou cohérence interne, la clarté, l’esthétique et l’efficacité.” <sup>8</sup> Les textes littéraires, s’inscrivent dans cette tradition, “une norme sélective essentiellement sociale, selon laquelle, à l’instar de Vaugelas, on affirme que le peuple n’est le maître que du mauvais usage.” <sup>9</sup> Les normes “descriptive” et “fonctionnelle” sont beaucoup plus inclusives que la norme “prescriptive” du fait qu’elles traitent du bon et du mauvais usage et tiennent compte des variétés et des usages de la langue parlée. Mais puisque nous traitons dans cette thèse d’occurrences écrites, l’usage de la langue, soit le “bon usage”, s’inscrit dans la norme “prescriptive”.

La tendance actuelle en linguistique est de rejeter la norme prescriptive du fait qu’elle condamne les mauvais usages “sous prétexte qu’ils sont différents du «bon usage». <sup>10</sup> Toutefois, le texte écrit souscrit une tradition esthétique élitiste. Jacques Leclerc explique que la qualité littéraire c’est “la notoriété des écrivains, associée à la diffusion de leurs oeuvres. Pour éviter les pièges des gloires éphémères, on a tendance à s’en remettre aux valeurs sûres, particulièrement aux générations antérieures d’écrivains, dont les mérites son mieux établis. D’où le prestige accordé à la langue

**littéraire, symbole de la qualité de la langue à l'état pur<sup>11</sup>."**

Même si le texte écrit se veut le reflet de cette norme prescriptive, il y a différentes manières d'employer un mot qui respecte le "bon usage". C'est pourquoi dans ce travail, nous faisons souvent allusion aux "usages" de *seoir* qui correspondent à l'ajout ou au retrait de différents éléments environnants autour du verbe. Ces différents "usages" de *seoir* dans les textes écrits respectent le bon usage de la langue.

Ma thèse de maîtrise a déjà montré que différents usages de *seoir* (sens figuré) au XVII<sup>e</sup> siècle reflètent différentes tendances idéologiques. À cette époque, *seoir* avait deux acceptions figurées qui correspondaient à deux idéologies concurrentes: l'une où le rang établi selon une hiérarchie divine détermine le rôle des individus dès leur naissance, l'autre où Dieu opère comme un parent en retrait, n'exerçant aucune influence sur ses sujets et, par ce fait, obligeant l'Homme<sup>12</sup> lui-même à déterminer son rôle social.

### ***Dieu et la hiérarchie divine***

*«[I]l n'y a pour nous qu'un seul Dieu le Père, de qui tout vient et vers qui nous allons, et un seul Seigneur, Jésus Christ, par qui tout existe et par qui nous sommes.» (1 Corinthiens, 8:6)*

Selon cette idéologie, Dieu s'occupe de gérer le monde. Il Lui revient donc de déterminer la nature propre de l'individu, une nature qui conditionne son comportement. Dieu aurait créé un monde parfait. Lorsque l'individu naît dans une condition donnée,

c'est que Dieu le veut ainsi. Le fait de naître "chevalier", par exemple, est dû à une détermination divine qui gouverne la nature des hommes dès leur naissance:

Tu [Homme] n'es méchant car tu n'oses, et crains d'être battu: je veux que tu oses mais que tu ne veuilles... tu fais l'homme de bien afin que l'on te paye et l'on t'en dise grand merci; je veux que tu le sois, quand l'on n'en devrait jamais rien savoir; je veux que tu sois homme de bien, parce que nature et raison (c'est Dieu) le veut: l'ordre et la police générale du monde, dont tu es une pièce, le requièrent ainsi, parce que tu ne peux consentir d'être autre que tu n'ailles contre toi-même, ton être, ton bien, ta fin<sup>13</sup> [...]

Dieu, et non la société, détermine la nature des individus. Il s'ensuit que cette détermination "naturelle" gouverne la façon dont s'organise une société si bien que celui qui naît dans une certaine condition se comporte conformément à son rôle "naturel" pour satisfaire à l'ordre "naturel" de Dieu. Il ne peut se comporter autrement sans aller contre sa nature et les lois saintes qui la gouvernent. Le projet d'analyse déterminera quels usages de *seoir* reflètent une adhésion à cette idéologie. Prenons à titre d'exemple cette occurrence du *Chevalier au Lion* :

Chertes, dame, che m'est mout grief  
Que vous me quemandés a faire;  
Ains me laissezse.i. des iex traire  
Que hui mais nule riens contaisse,  
Se courouchier ne vous doutaisse;  
Mais je ferai che qui vous siet,  
Comment que la chose me griet<sup>14</sup>.  
(C. de Troyes (1177-1180), *Le Chevalier au  
Lion (Yvain)*, transcription du manuscrit Paris,  
BN, fr. 1433 (ms. P), effectuée par Pierre  
Kunstmann, p. 118, v.142-148.)

Assurément, ma dame, il me pèse d'obéir à vos ordres! Si je ne redoutais pas de vous mécontenter, je me laisserais arracher une dent plutôt que de leur raconter encore quelque chose aujourd'hui. Mais je ferai ce qui vous convient, quoi qu'il doive m'en coûter<sup>15</sup> [...]

Cette occurrence met en lumière le rapport entre ce qui *déplaît* et ce qui *sied* grâce à l'opposition entre ce que Calogrenant ne veut pas faire et ce qu'il doit faire pour obéir

à la reine Guenièvre. Parce que la reine est d'un rang plus élevé que Calogrenant, il doit raconter l'histoire, faisant ainsi ce qui lui *déplaît* parce que cela *sied* selon un ordre prédéterminé.

### ***Dieu : un parent en retrait***

«Le secret douloureux des Dieux et des rois: c'est que les hommes sont libres.» (Sartre, *Les Mouches*, II, 5, 84)

Il y a dans la littérature de la société de l'époque classique une remise en question explicite de ce qui auparavant était accepté comme certitude, en partie à cause de philosophes tel Descartes<sup>16</sup>. L'Homme se voit forcé de remettre en cause son rôle et sa conduite en société. Du fait qu'il commence à envisager la possibilité de *mobilité sociale*, l'individu remet nécessairement en question sa nature immuable.

Dans une société officiellement fermée comme celle de l'Ancien régime, la mobilité sociale était sans doute de première importance pour ceux qui cherchaient à transcender - ou transgresser selon la réaction qu'a provoquée le phénomène - les barrières érigées par la société. La mobilité était évidemment cruciale pour la bourgeoisie dont les ambitions sont devenues de plus en plus évidentes et exigeantes avec le temps. Puisque cela remettait en question l'immuabilité de la société et la nécessité d'une société hiérarchisée basée sur la naissance au lieu du mérite, la notion même de mobilité sociale contestait le statut inférieur de la bourgeoisie et remettait en cause l'arbitraire du système social<sup>17</sup>.

Désormais, la société (et non Dieu) s'occupe du comportement de l'individu sur terre et il revient à l'Homme de déterminer les règles de bonne conduite. Dieu devient ainsi comme un parent en retrait car il ne contrôle plus sa progéniture. C'est ce qui fait qu'à

partir de l'époque classique, on commence à remettre en cause la question d'une nature prédéterminée; les hommes des couches sociales inférieures, au contraire, envisagent la possibilité de se comporter selon un idéal humain plutôt que divin. Le besoin de coder et de prescrire un comportement "idéal" de la conduite sociale auquel TOUS peuvent accéder résulte de cette remise en question:

Tout le classicisme, en effet, repose sur cette idée qu'il existe une vérité, une perfection absolue, que cette vérité ou cette perfection est valable pour tous les hommes dans tous les temps, qu'elle se définit même par le fait qu'elle ne peut manquer d'être reconnue par tous les hommes, et que tous les hommes peuvent l'atteindre pourvu qu'ils se plient à la stricte discipline de la raison. Rien n'est plus universel dans son ambition que le classicisme, rien n'est plus individuel dans ses moyens [...]<sup>18</sup>

Voici un exemple d'occurrence où l'auteur souscrit à cette vision du monde:

Je m'imagine que pour écrire une lettre ou quelque autre chose qui plaise, il faut bien, si l'on peut, que tout en soit agréable, mais qu'il faut ménager les agréments, et qu'à l'abord la simplicité sied toujours bien. (Mère, Chevalier de (1671), *Les Discours de la justesse*. éd. Ch. H. Boudhours, F. Roches, 1930. p. 102.)

Selon ce mode de pensée, il n'y a pas de conduite prédéterminée ou propre à un individu. On affirme plutôt que la simplicité convient à tous les individus. Le verbe *sied* figure sans complément d'objet indirect, soulignant ainsi comment cette loi du comportement s'applique également à tous. Que l'on soit dame, bourgeois ou paysan, la simplicité *sied* car ce comportement reflète l'idéal de l'Homme.

Déjà à l'époque classique, l'Homme adopte un nouveau mode de penser le monde. Dieu, le parent absent, cesse d'être le déterminant suprême du comportement

des hommes. Pour cette raison, l'Homme se défait de son comportement inhérent et se donne pour but de respecter les règles du "bon" comportement. Dans ce monde, l'usage du vocabulaire de la conduite sociale cesse de refléter l'idéologie où la conduite sociale est de provenance divine. Elle s'assujettit plutôt aux lois de la société.

### **Objectif du doctorat**

Cette thèse de doctorat portera sur l'analyse diachronique de *seoir*, une analyse qui dépasse la période classique et qui étudie les usages du verbe du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. L'analyse du contexte syntaxique et sémantique de *seoir* permettra d'établir un rapport entre l'usage du verbe et les tendances idéologiques dans la société française.

Un travail comme celui-ci repose donc sur l'usage des mots en contexte, tenant pour acquis que ceux-ci offrent un commentaire sur la façon d'envisager le monde:

Plus important pour notre argument est le fait qu'à l'intérieur d'une période relativement courte, la société «médiévale», un monde fascinant, quoique étrange, qui a été construit à partir des sensations primaires de l'homme, a fondamentalement changé [...]. Tout ce dont nous pouvons être certains est que ces changements se sont produits et que certains de ces changements ont dû être suffisamment importants pour avoir des conséquences, dont l'étendue est difficile à mesurer, sur la façon de transformer le mode de vie antérieur à celui que nous connaissons<sup>19</sup>.

L'examen de ces changements se fera à partir de l'expression écrite qui, léguée par les auteurs de différentes époques de l'histoire littéraire du français, souligne le rapport intime entre les usages de *seoir* et les idéologies concurrentes.

## **ORGANISATION DE LA THÈSE**

Cette thèse comprend cette introduction, deux parties et une conclusion. La première partie, intitulée “Critique et Méthodologie,” compte cinq chapitres. Le chapitre 1 délimite le champ lexical et les concepts théoriques qui s’y rapportent. Le chapitre 2 offre un bref aperçu lexicologique de *seoir*. Le chapitre 3 présente le fond théorique qui gouverne ce projet et discute le rapport intime entre la langue, la littérature et la société. Les théories de linguistes comme Wierzbicka, Labov et Lord y sont présentées.

La méthode linguistique utilisée pour faire l’analyse de *seoir* est présentée dans le chapitre 4. Il s’agit d’une méthode d’analyse fondée sur la méthode collocative de J.R. Firth. Les outils informatisés qui servent à mettre en pratique cette méthode d’analyse sont présentés au chapitre 5, où je discute des différentes bases de données informatisées (ARTFL et TFA) qui constituent le corpus d’étude. Les théories de Lord, Firth, Ide et Véronis y sont intégrées. Dans ce même chapitre, une attention particulière sera accordée aux outils informatisés qui facilitent le travail de recherche (TACT et FileMaker).

La deuxième partie constitue l’analyse des usages du verbe *seoir* en parallèle avec les changements idéologiques. Après une introduction à l’analyse (chapitre 6), les chapitres traitent de l’analyse de *seoir* par période de temps : Moyen Âge (chapitre 7), XVI<sup>e</sup> siècle (chapitre 8), XVII<sup>e</sup> siècle (chapitre 9), XVIII<sup>e</sup> siècle (chapitre 10), XIX<sup>e</sup> siècle (chapitre 11), XX<sup>e</sup> siècle (chapitre 12). La conclusion propose un résumé de l’analyse

**et offre aussi quelques hypothèses sur les usages contemporains de *soir*.**

### **Notes : Introduction**

1. «*He who is unable to live in society, or who has no need because he is sufficient for himself, must be either beast or god.*» - *Politics, Livre I, 1253a 27-29*, cité dans *The Oxford Dictionary of Quotations*, quatrième édition, Angela Partington (édit.), Oxford, Oxford University Press, 1992, p. 25, n°16.

2. Voir en particulier l'analyse de Jacques Scherer dans le Chapitre 2, «Les bienséances», de *La dramaturgie classique en France*, Paris, Nizet, 1968 [1950], p.383-421.

3. *Ibid.*, p. 383.

4. R. Bray, *La formation de la doctrine classique en France*, Paris, Nizet, 1957 [1931], p. 16.

5. J.-C. Tourmand, *Introduction à la vie littéraire du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bordas, 1984 [1970], p. 26.

6. Selon le *Dictionnaire historique de la langue française* de A. Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992.

7. Vaugelas cité dans J. Leclerc, *Langue et société*, Laval, Mondia Éditeurs, 1986, p.362.

8. J. Leclerc, *op. cit.*, p. 363.

9. *Ibid.*, p.364.

10. *Ibid.*, p. 364.

11. *Ibid.*, p. 355.

12. Lorsque j'écris "Homme" avec une lettre majuscule je renvoie aux hommes et aux femmes.

13. Charron, *De la sagesse* (1601), p. 5 cité dans J.-C. Tourmand, *op. cit.*, p. 14.

14. "Dame, ce que vous me commandez de faire m'est très pénible, certes. Je m'eusse arracher un oeil si je ne craignais de vous mécontenter, plutôt que de raconter quoi que ce fût aujourd'hui. Mais je ferai ce qui vous convient, bien qu'il m'en coûte un peu. (Traduction d'André Mary, *op. cit.*, p.129).

15. Extrait tiré du *Chevalier au Lion (Yvain)* - Bibliothèque Nationale de France, v. 142-148. Traduction en prose moderne tirée des *Oeuvres complètes de Chrétien de Troyes*, publiée sous la direction de Daniel Poirion avec la collaboration d'Anne Berthelot, Peter F. Dembowski ...[et al]., Paris, Gallimard, 1994, p. 342.

16. J.-C. Tournand, *op. cit.*, p. 19.

17. "In an officially closed society like that of the Ancien régime social mobility was bound to be of signal importance to those who sought to transcend - or transgress, depending on the reaction provoked by the phenomenon - the barriers erected by society. Mobility was obviously crucial to the bourgeoisie whose ambitions became more conspicuous and more pressing as time went by. Because it denied the immutability of society and the necessity of a status hierarchy based on birth as opposed to merit, the very fact of social mobility questioned the inferior status of the bourgeoisie and challenged the arbitrariness of the social system." - P.P. Clark, *The Battle of the Bourgeois - The Novel in France : 1789-1848*, Paris, Didier, 1973, p. 50. Traduction G. A. Clark.

18. J.-C. Tournand, *op. cit.*, p.26. J'ai mis les mots en caractères gras pour mettre en évidence l'idée d'universalité au cours du XVII<sup>e</sup> siècle en France.

19. "More essential to our argument is the fact that within a relatively brief span of time the medieval "world", a fascinating if somewhat alien world that human beings made out of their raw sensations, has changed fundamentally [...] All we can be sure of is that changes must have taken place and that some of these changes may have been major enough to have had far-reaching consequences in the shaping of earlier version of the life-world we know." - R. Lord, *Words : a hermeneutical approach to the study of language*, Lanham (Md), University Press of America, 1996, p. 80. Traduction G.A. Clark.

## **Première partie**

### ***Critique et méthodologie***

## **Chapitre 1**

### **Le champ lexical de la conduite sociale**

Ce chapitre présente une méthodologie de délimitation du champ lexical de la conduite sociale, de façon à circonscrire, dans la mesure du possible, la part de subjectivité inhérente à la constitution d'un champ lexical. Ce travail sert à alimenter l'analyse du verbe *seoir*; les éléments appartenant au champ lexical de *seoir* étant mieux définis, il devient plus aisé de les identifier dans l'analyse collocative. On peut s'imaginer, par exemple, qu'un élément comme *plaire*, que l'on associe intuitivement au concept de la conduite sociale, paraîtra dans le champ lexical que nous délimiterons. Cet élément serait alors de première importance au moment où l'on analyse les occurrences de *seoir*.

Avant de passer à la délimitation du champ, il convient de préciser ce qui est entendu par "champ sémantique" et "champ lexical". Selon Trier, «Le champ sémantique authentique doit rassembler des unités linguistiques - des significations, et non des unités logiques - des concepts»<sup>1</sup>. Le chercheur doit ensuite déterminer si ces mêmes unités seront ajoutées ou non au champ sémantique. On veut donc créer des «systèmes sémantiques fermés dont les termes sont des unités de communication, chaque terme possédant au moins un trait définitoire en commun avec tous les autres du système, et au moins un trait définitoire distinctif l'opposant à tous les autres<sup>2</sup>.» Selon cette acception de "champ", chaque lexème appartenant au groupe de mots est composé

d'unités minimales de sens.

Jean Dubois élabore le champ autrement car il vise à créer un réseau de termes qui est à la fois sémantique et morphologique. C'est pourquoi il préfère employer le terme "champ lexical<sup>3</sup>." Dans son ouvrage *Le vocabulaire politique et social en France*, l'auteur reconnaît que toute délimitation conserve un caractère arbitraire, mais qu'une «étude lexicologique n'est plus celle de mots choisis au hasard ou arbitrairement, sans distinction de synchronies ni de niveau de langue<sup>4</sup>.» Dubois insiste sur le fait que la délimitation du champ naît du réseau de rapports entre les différents éléments de la langue, plus particulièrement les lexèmes. «Étudier le vocabulaire politique et social de 1869 à 1872, c'est en présenter l'état exact, le réseau dense des oppositions, des identités, des associations et des syntagmes les plus fréquents<sup>5</sup>». Charles Brucker applique également le terme champ lexical à son analyse du terme *sage*<sup>6</sup>. Selon lui, le champ lexical

est déterminé grâce à des critères catégoriels (adjectif-substantif), sémantiques ("intellectuel" et "moral"), étymologiques (fol-folie), synonymiques (sage-séné), antonymique (sage-fol) [...]<sup>7</sup>

Les deux critiques insistent donc sur l'importance du réseau de rapports ainsi que sur les unités de sens pour créer un champ.

## 1.1 L'ÉLABORATION DU CHAMP LEXICAL DE LA CONDUITE SOCIALE: THÉORIE

### 1.1.1 Délimitation temporelle: synchronie & diachronie

Il est difficile de créer un champ lexical diachronique car le réseau de lexèmes ne demeure pas nécessairement fixe pendant plusieurs siècles. On doit donc délimiter le champ lexical dans une synchronie bien précise. Dans le *Vocabulaire politique et social*, Dubois soutient qu'il faut tenir compte de l'importance du temps limité pour faire une étude à partir d'un champ sémantique car «les associations et les oppositions qui réunissent les différents éléments se modifient constamment» et la «compréhension du champ se fera d'abord dans une perspective synchronique<sup>8</sup>.» Se limitant à une période très restreinte (1869-1872) pendant laquelle certains bouleversement idéologiques sont survenus en France<sup>9</sup>, Dubois veut avant tout examiner «comment l'état d'un lexique, à un moment donné, dans une société donnée, est l'image de la structure économique et sociale<sup>10</sup>.»

Enfin, l'histoire sociale nous permet de fixer le moment où des influences doctrinales décisives s'exercent sur une partie importante de la population. Ce sont là les critères extra-linguistiques qui ont guidé le choix que nous avons fait de la période historique; et nous avons voulu celle-ci relativement brève pour limiter les interférences entre synchronie et diachronie<sup>11</sup>.

Gougenheim impose également des limites synchroniques dans son étude *Les Mots français*, même si elles ne sont pas explicites comme celles de Dubois. Au départ, Gougenheim insiste sur l'importance de l'étude diachronique de termes au sein de divers champs lexicaux. Mais à bien considérer les choses, les champs lexicaux de

Gougenheim sont déterminés dans une synchronie moderne, car les termes s'insèrent dans un champ sémantique du XX<sup>e</sup> siècle. Le fait d'établir ce champ au sein d'une synchronie moderne montre (de façon implicite) combien il est important de choisir une période de temps limitée pour construire un champ sémantique.

De ces considérations, il apparaît nécessaire d'établir un champ lexical dans une synchronie bien fixe à l'intérieur de laquelle la société vit un bouleversement idéologique important en ce qui a trait à la conduite sociale. Reconnaissons que la France a connu plusieurs périodes de transformation qui ont eu des conséquences importantes sur la langue française, tels le Haut moyen âge et l'époque classique<sup>12</sup>. Nous avons choisi d'établir le champ lexical de la conduite sociale sur une tranche de cent ans (1599-1699) à l'intérieur de la période classique. Durant cette période, la société vit un bouleversement idéologique important en ce qui a trait à la conduite sociale. On y élabore les règles de bienséances sociales dont les nombreux traités sur la conduite de l'homme témoignent<sup>13</sup>. Par ailleurs, l'évolution des mœurs au cours du siècle classique engendre également, selon Gougenheim, un bouleversement linguistique dans la langue française:

On est frappé de voir la place qui revient à l'époque classique dans l'élaboration de ces notions morales. La psychologie des premiers temps du Moyen Age sépare malaisément les traits abstraits des caractères physiques. La morale est jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle sous la dépendance des idées religieuses. Le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> ont mis en oeuvre une psychologie plus nuancée et une morale plus mondaine<sup>14</sup>.

En insistant sur l'importance de l'époque classique comme époque charnière, Gougenheim justifie le choix synchronique de mon champ lexical. Le choix de cette

période synchronique favorise la délimitation d'un champ lexical représentatif de l'ensemble du vocabulaire de la conduite sociale.

### **1.1.2 Détermination lexicologique: Le choix des termes.**

La sélection des termes du champ s'impose après avoir effectué le choix de la période synchronique du champ lexical. Cette tâche doit d'abord limiter le champ à une partie restreinte du vocabulaire<sup>15</sup>, soit le vocabulaire de la conduite sociale avec *seoir* comme point d'ancrage. Signalons qu'en sélectionnant *seoir* plutôt que *bienséance* nous avons voulu partir de l'étymon plutôt que du dérivé pour établir le champ lexical de la conduite sociale. Le micro-système du champ sera ensuite construit à partir d'une relation double entre les unités: conjonctive et disjonctive (ressemblances vs. dissemblances)<sup>16</sup>. Le choix de ces unités peut s'effectuer selon plusieurs méthodes: conceptuelle, logique, distributionnelle et paradigmatique.

#### ***1.1.2.1 Méthode de choix conceptuelle***

La méthode de délimitation du "champ conceptuel", dont J. Trier est un des principaux tenants, demande que l'on choisisse les unités constitutives pour un champ sémantique en fonction des concepts évoqués par le noyau<sup>17</sup>. Cette méthode de sélection présente un grand inconvénient en ce qui a trait à la part de subjectivité, car derrière la

notion de “concept” il y a une grande marge d’interprétation. Le désir de contourner la subjectivité du concept a donné naissance à trois différents modèles de sélection: le modèle “logique” ou noématique, l’analyse distributionnelle et les modèles de E. Coseriu et de J. Lyons, qui ont en commun la volonté de «constituer les champs selon des relations proprement linguistiques, mais essentiellement paradigmatiques<sup>18</sup>.»

#### ***1.1.2.2 Méthode de choix logique ou “noématique”***

Le modèle “logique” se base sur la relation entre les sèmes et les “noèmes<sup>19</sup>” de chaque unité constitutive. Dans ce modèle, un concept doit être à la fois «univoque et indépendant de la structure d’une langue donnée<sup>20</sup>.» Une place est assignée à chaque concept dans la structure cohérente du langage. Or, pour assigner cette place au noème, il faut fixer le concept «par quelque chose qui ne dépend pas des données de la langue dont les signifiants servent à la saisir<sup>21</sup>.» Le chercheur doit alors se construire

un système cohérent qui lui servira d’instrument d’étude pour la découverte des structures de signifiés d’une langue donnée. L’analyse n’est pas unilingue, c’est une comparaison de la structure immanente de la langue étudiée avec le système noématique. La question de savoir comment et où le chercheur trouve ses noèmes n’est pas pertinente[...]»<sup>22</sup>

L’inconvénient de cette méthode est qu’elle repose sur des concepts qui ne sont pas liés à la structure interne de la langue<sup>23</sup> (les mots et leur agencement) mais plutôt à une idée, soit le signifié d’un mot. De plus, cette méthode demande que le chercheur fasse l’évaluation de tous les noèmes liés à *soir*, ce qui ne serait finalement pas plus objectif

que la méthode conceptuelle. De fait, il est peu probable que tous les chercheurs conçoivent un système noématique identique. Ainsi, l'aspect "déductif"<sup>24</sup> de cette méthode pose autant de problèmes que la méthode conceptuelle.

### ***1.1.2.3 Méthode de choix paradigmatic***

Les principaux tenants de la méthode de sélection paradigmatic sont E. Coseriu et J. Lyons. Cette méthode vise à combiner la théorie de champs conceptuels à une "doctrine fonctionnelle" des oppositions linguistiques<sup>25</sup>. Tout champ a donc une valeur unitaire et le contenu est classé selon des oppositions entre les termes<sup>26</sup>. Rejetant la notion de conceptualisme, J. Lyons estime que «la signification d'un mot est la résultante (et non l'inverse) des rapports sémantiques qui unissent ce lexème à d'autres lexèmes de vocabulaire<sup>27</sup>.» Ainsi, le champ sémantique se constitue à partir de la reconnaissance de ces relations sémantiques intra-linguistiques (i.e. principes d'antonymie, synonymie, relation inverse, etc.<sup>28</sup>).

Kleiber expose bien les difficultés de cette méthode<sup>29</sup>, qui fonde des champs sur des critères purement négatifs. De plus, ces critères sont déterminés de manière intuitive, ce qui ne réduit guère la part de subjectivité qui intervient en ce qui concerne la détermination d'un champ. Enfin, cette méthode risque de devenir une "taxonomie paradigmatic", du fait que seulement des synonymes et des antonymes seront intégrés au champ. On n'inclurait alors que des termes qui appartiennent à une même classe

grammaticale<sup>30</sup>. En ce qui concerne le champ lexical de la conduite sociale avec *seoir* pour noyau, seuls des verbes pourraient être synonymes ou antonymes de *seoir*. Cela fonctionne très bien si l'on estime qu'un champ lexical est inextricablement lié à une classe grammaticale. Mais, selon cette logique, les substantifs comme *bienséance* seraient exclus du champ, tandis qu'il est clair que *bienséance* fait partie du champ lexical de la conduite sociale. Pour cette raison, il serait dangereux d'adopter dans son ensemble une méthode qui exclut les substantifs du champ lexical de la conduite sociale.

Mis à part ces réserves, le dépouillement des unités à l'aide de la méthode paradigmatique (réseau de conjonctions, d'oppositions et de juxtaposition) permet d'atteindre un certain degré d'objectivité. Il reste à expliquer la méthode distributionnelle, qui parvient aussi à réduire le plus possible la part de subjectivité qui intervient au moment de dépouiller les éléments du champ.

#### ***1.1.2.4 Méthode de choix distributionnelle***

Une certaine intervention du chercheur est nécessaire car il n'existe aucune méthode de délimitation qui soit purement objective:

Aucune étude sémantique, même si elle se veut totalement distributionnelle, ne peut se passer - et il est facile de le prouver - du recours au sentiment linguistique du chercheur; or, c'est dans l'intuition du sujet parlant que ces relations, même si elles sont fondées sur des productions antérieures syntagmatiques ont une force, une présence bien particulière qui détermine les nouveaux emplois syntagmatiques<sup>31</sup>.

Le choix des unités qui forment les champs distributionnels se fait selon des

critères formels dits “objectifs<sup>32</sup>”. Z. Harris, considéré comme le père de l’analyse distributionnelle, maintient qu’**on peut structurer la langue en fonction de ses différentes parties, qui fonctionnent en relation les unes avec les autres. On évite ainsi d’introduire des facteurs comme le sens et l’histoire dans cette structure<sup>33</sup>. Le fait d’éviter le recours aux définitions des mots présente un certain avantage, car on peut étudier les mots qui paraissent dans un contexte déjà utilisé de manière authentique par un locuteur.**

**Mais, pour adopter cette méthode, il faut faire l’inventaire des distributions possibles autour d’un terme. Cela pourrait présenter un grand inconvénient en termes d’économie de temps, car**

**[s]i la distribution d’un élément linguistique est la somme de tous les environnements dans lesquels il se rencontre, c’est-à-dire la somme de toutes les positions différentes d’un élément par rapport aux autres éléments, elle est pratiquement illimitée pour la plupart des unités lexicales<sup>34</sup>.**

**Pour suivre cette méthode à la lettre, il faut retenir toutes les distributions possibles autour d’un noyau. Comme l’explique Kleiber, «feront partie du champ toutes les unités pouvant figurer à cet endroit-là : la base conjonctive étant le trait sémantico-syntactique que possède cette position dans la formule distributionnelle<sup>35</sup>.»**

## **1.2 UN CHAMP LEXICAL DE LA CONDUITE SOCIALE: ESQUISSE D’UN MODÈLE PRATIQUE**

**La méthode de détermination du champ lexical de la conduite sociale doit donc effectuer le choix des unités constitutives du champ en combinant les méthodes de**

délimitation paradigmatique et distributionnelle. Il s'agit d'un processus à trois étapes: le dépouillement de distributions *probables* (c'est-à-dire les distributions qui reviennent plus d'une fois), le classement des distributions, le dépouillement des substituts paradigmatiques.

### **1.2.1 Détermination des distributions probables**

À l'aide du protocole de recherche de la ARTFL<sup>36</sup>, j'ai dépouillé 184 occurrences<sup>37</sup> du verbe *seoir* entre 1599 et 1699. Il a fallu ensuite classer ces occurrences dans le but de relever les éléments qui serviraient à constituer les unités du champ lexical de la conduite sociale.

### **1.2.2 Classement des distributions**

La première constatation est que *seoir* paraît dans les structures de phrase personnelles et impersonnelles. À l'intérieur de ces différentes structures, on retrouve différents paramètres autour de *seoir*. Pour cette raison, il a fallu faire le tri pour isoler ces deux types de phrases.

L'utilisation du protocole de recherche "TROUVER", qui se trouve dans WordPerfect, dans le but de trouver toutes les occurrences de "Il", a accéléré ce processus. Dans la plupart des cas, lorsque le protocole s'arrête sur "Il", le pronom est le sujet d'une phrase impersonnelle avec *seoir*. Résultat de ce travail: j'ai dépouillé 138

phrases personnelles et 46 phrases impersonnelles.

Voyons maintenant l'efficacité de cette méthode de délimitation du champ lexical de *seoir* à partir de 40 distributions de phrases impersonnelles.

### **1.2.3 Dépouillement des substituts paradigmatiques de *seoir* dans une phrase impersonnelle**

Il a fallu d'abord relever tous les compléments verbaux à la forme infinitive qui paraissent avec le "verbe régent" *seoir*. Voici un échantillon de 40 compléments infinitifs qui apparaissent avec le verbe régent *seoir*:

de se faire craindre	à conter des frivoles	de porter	d'avoir
de montrer	de rire	de faire la	de tenir
d'estre scavants	de ranger des esprits	de dire	de veiller
de faire le fou	de commander	d'etre amoureux	de paroistre
d'avoir moins de courage	de profaner	de tenir	de rougir
de prendre la forme	d'imputer	d'etre curieux	d'etre
de parler	d'attendre	de pardonner	de dire
de paroistre	d'aimer	de craindre	de traiter
de souffrir que	demandeur grace	de pardonner	de s'occuper
de verser des	de vouloir etre	de railler	de veiller

Après avoir relevé les compléments infinitifs, il a fallu ensuite isoler chacun d'eux et trouver toutes les occurrences de ceux-ci dans une phrase impersonnelle. C'est ce qui m'a permis de constituer une liste de verbes régents qui pourraient remplacer *seoir*. Prenons, à titre d'exemple, l'occurrence<sup>38</sup> de *seoir* où le verbe complément est "de montrer":

6. Fauchet Cl. (1601). *Fleur Maison de Charlemagne*. p.237)... car il sied bien à un roy de **montrer** au peuple

Le protocole de recherche de la ARTFL a de nouveau été emprunté pour trouver les occurrences où "de montrer" paraît comme un complément à l'infinitif dans une phrase

impersonnelle, entre 1599-1699. Voici quelques occurrences:

21. (Aubigné Th. A. d'. (1630), *Confession Cath. Sieur Sancy*, p.242)... **il en faut tirer ce profit de montrer la grande et absoluë puissance du pape**
47. (Arnauld A., Nicole P. (1662). *La Logique ou L'Art de Penser*, p.272)... **il n'est pas difficile de montrer, que toutes les règles que nous avons donnés, ne servent qu' à faire voir que la conclusion est contenuë dans l'une des premieres propositions, et que l'autre le fait voir;**
57. (Corneille Pierre. (1663). *Sophonisbe*, p.540), [...] **et quand il me plaira de sortir de la vie, de montrer qu'une femme a plus de coeur que lui, on ne me verra point emprunter rien d'autrui**
71. (Sévigné Mme de. (1675). *Correspondance T. 1 1646-1675.*, p.181) **il est chose plaisante, madame la comtesse, de montrer mes lettres.**
74. (Esprit J. (1678). *Fausseté des Vertus Humaines.*, p.68) **qu'il n'est pas nécessaire de montrer que ce n'est pas une vertu véritable.**
95. (Bayle P. (1686). *Comment. Philos. Paroles J-C.*, p.419) **qu'il n'est pas nécessaire de montrer à des sectaires qu'ils ont tort, pour avoir droit de les punir[...]**
96. (Bayle P. (1686). *Comment. Philos. Paroles J-C.*, p.423) **il suffit de montrer deux choses; la première, qu' il y a quelque bonté morale dans l' action du second, et qu' il n' y en a pas un seul brin dans l' action du premier.**
99. (Bayle P. (1686). *Comment. Philos. Paroles J-C.*, p.465) **il ne sera pas inutile de montrer ici que ce n'est pas un modèle à suivre**
120. (Boisguilbert P. de. (1695). *Detail France Sous Regne Pres.*, p.84) **il a été a propos d'en faire un craion, et de montrer en même temps qu'il s'en faloit beaucoup que les fondateurs et protecteurs de l' ordre fussent gens à canoniser [...]**

La seule fonction de cette délimitation est de découvrir des substituts possibles à *seoir*,

car tous ces verbes ont le même comportement syntaxique que *seoir*. Ainsi, on devrait

pouvoir remplacer *seoir* par les verbes qui apparaissent avec “de montrer” comme suit:

21. **il sied de montrer la grande et absoluë puissance du pape**
47. **il sied de montrer, que toutes les regles que que nous avons donnés, ne servent qu' à faire voir que la conclusion est contenuë dans l' une des premieres propositions, et que l' autre le fait voir;**
57. **et quand il me siéra de sortir de la vie, de montrer qu'une femme a plus de coeur que lui, on ne me verra point emprunter rien d'autrui.**
71. **il sied, madame la comtesse, de montrer mes lettres.**
74. **qu'il ne sied pas de montrer que ce n'est pas une vertu veritable.**
95. **qu'il ne sied pas de montrer à des sectaires qu'ils ont qu' ils ont tort, pour avoir droit de les punir[...]**
96. **il sied de montrer deux choses; la premiere, qu' il y a quelque bonté morale dans l' action du second, et qu' il n' y en a pas un seul brin dans l' action du premier.**
99. **il sied de montrer ici que ce n'est pas un modèle à suivre**
120. **il a été séant d'en faire un craion, et de montrer en même temps qu'il s'en faloit beaucoup que les fondateurs et protecteurs de l' ordre fussent gens à canoniser [...]**

Dans tous ces exemples, les substitutions produisent une occurrence logique.

Mais il serait dangereux de dire que tous ces verbes régents font nécessairement partie

du champ sémantique parce qu'ils ont la même syntaxe que le verbe régent *seoir*.

Néanmoins, cette méthode présente un cadre à l'intérieur duquel l'intuition du chercheur

moderne peut opérer.

L'organisation des données s'est faite en classant tous les verbes régents du verbe complément "de montrer" à l'aide du logiciel FileMaker Pro, un outil qui permet au chercheur de manipuler les données plus facilement. Voici un exemple d'une fiche que j'ai créée dans FileMaker Pro:

☛ Verbe complément de "SEOIR"	de montrer
☛ Occurrence avec référence	57. (Corneille Pierre. (1663). <i>Sophonisbe</i> , p.540) Et quand il me <b>plaira</b> de sortir de la vie De montrer qu'une femme a plus de coeur que lui, On ne me verra point emprunter rien d'autrui.
☛ Verbe régent	<b>plaire</b>

Parmi les verbes régents qui paraissent dans une structure impersonnelle, on trouve *être à propos*, *être honteux* et *être conforme à la raison*, pour n'en nommer que quelques-uns.

Ces verbes n'auraient peut-être pas figuré dans le champ lexical si l'on s'était fié aux dictionnaires de l'époque ou à son intuition tout simplement. Ainsi, ce travail de dépouillement a constitué une étape importante pour ce projet de doctorat qui vise à étudier les éléments qui paraissent en relation syntaxique et sémantique avec *seoir*. Mais il demeure que l'intuition du chercheur doit intervenir à ce stade. Pourquoi, par exemple, est-ce que *convenir* ne figure pas dans cette liste, tandis qu'il fait nécessairement partie du champ lexical? Après tout, le dictionnaire de l'Académie française (1694) offre *convenir* comme substitut à *seoir*:

***seoir* :** Il signifie aussi, Estre convenable, soit à la personne, soit à la condition, au lieu, au temps &c. Il ne s'emploie que dans certains temps du verbe.

***convenir* :** v.n. 1. Demeurer d'accord. 2. Estre conforme. 3. Estre propre & sortable. 4. Estre expedient, estre à propos.

Si l'on se fiait uniquement à la méthode de délimitation syntaxique proposée, le champ lexical ferait abstraction de *convenir* et, par conséquent, de tous les dérivés, tels *convenable*.

Étant donné le rapprochement évident avec *convenir*, on pourrait se demander pourquoi j'ai choisi *seoir* et non *convenir* pour le noyau du champ lexical. Le choix du verbe *seoir* est motivé par deux facteurs. D'abord, *seoir* est un verbe spécialisé, intimement lié à la notion de *bienséance* sociale (il s'agit de l'étymon). De cette façon, le nombre d'occurrences du verbe est inférieur à celui de *convenir*, permettant ainsi une analyse plus pointue au niveau de l'exhaustivité du champ lexical de la conduite sociale. Ensuite, le choix du verbe *seoir* s'impose parce que ce verbe est en tout temps lié à la conduite sociale et, plus encore, s'associe exclusivement à la conduite sociale avec le temps.

Dans ce chapitre, nous avons vu que le modèle de constitution du champ lexical de la conduite sociale permet de relever les éléments du champ qui paraîtront en relation syntaxique ou sémantique avec *seoir* au cours des siècles. L'esquisse du champ lexical a relevé le verbe *plaire*, par exemple, qui reviendra à maintes reprises au cours de l'analyse diachronique de *seoir*. Ce travail a donc enrichi l'analyse par une

**sensibilisation aux éléments en relation avec *seoir*. Toutefois, si l'on se fiait uniquement à la méthode de délimitation syntaxique proposée, le champ lexical ferait abstraction de verbes tels *convenir*, et, par conséquent, de tous les dérivés tel *convenable*. C'est pourquoi il est également nécessaire de recourir aux dictionnaires pour constituer le champ lexical de la conduite sociale.**

## **Notes : Chapitre 1**

1. J. Trier (1966) cité dans Ch. Brucker, «*Sage*» et son réseau lexical en ancien français - des origines au XIII<sup>e</sup> siècle (*Étude historique, sémantique, stylistique et comparative du vocabulaire intellectuel et moral*, Lille, atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III, thèse soutenue en 1976, Paris, Honoré Champion, 1979, p. 26.

2. G. Mounin, *Clefs pour la sémantique*, collection "Clefs" n° 16, Paris, Seghers, 1972, p. 60.

3. J. Dubois, *Le vocabulaire politique et social en France de 1868 à 1872 à travers les oeuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Paris, Larousse, 1963, p. 1.

4. *Loc. cit.*

5. *Ibid.*, p. 9.

6. C. Brucker, *op. cit.*, p. 26.

7. *Ibid.*, p. 27.

8. J. Dubois, *op. cit.*, p. 1.

9. *Ibid.*, p. 3.

10. *Ibid.*, p. 2.

11. *Ibid.*, p. 3.

12. G. Gougenheim, *Les Mots français dans l'histoire et dans la vie* (2 vol.), Paris, A. et J. Picard et Cie, [1966] 1968, volume I, p. 20.

13. J.C. Tournand illustre bien comment l'élaboration des règles de conduite sociale s'effectue sur plusieurs siècles qui couvrent l'ensemble de la période classique. "Le petit livre de Nicolas Faret, *L'honnête homme ou l'art de plaire à la Cour*, qui parut en 1630, s'inspire sans doute d'une certaine tradition française issue de Montaigne et rappelée en 1616 par le *Traité de la Cour* de Refuge, mais il doit beaucoup plus au *Cortegiano* de Balthasar Castiglione.", *op. cit.*, p. 137.

14. G. Gougenheim, *op. cit.*, volume II, p. 36.

15. G. Kleiber, *Le mot "ire" en ancien Français (XI-XIII siècles): essai d'analyse sémantique*, "Bibliothèque française et romane", série A, Manuels et études linguistiques n°41, Paris, Klincksieck, 1978, p. 19.

16. *Loc. cit.*

17. *Loc. cit.*

18. *Ibid.*, p. 20.

19. G. Kleiber explique que K. Heger (*La Sémantique et la dichotomie de la langue et parole*) préférerait le terme "noème" à celui de "concept". Selon lui, le noème est une «unité indépendante d'une langue donnée» *Ibid.*, p. 21.

20. *Ibid.*, p. 20.

21. K. Heger, 1969, 1 cité dans G. Kleiber, *Ibid.*, p. 21.

22. *Loc. cit.*

23. *Loc. cit.*

24. *Ibid.*, p. 20.

25. *Ibid.*, p. 27.

26. *Loc. cit.*

27. *Ibid.*, p. 28.

28. Cité : *loc. cit.*

29. *Ibid.*, p. 29.

30. *Ibid.*, p. 24.

31. *Ibid.*, p. 26.

32. *Ibid.*, p. 23.

**33.**«Language can be structured by its distribution, i.e. how parts relate to one another. This is enough and is complete while at the same time avoiding the intrusion of other factors like history or meaning.» (Harris, «Distributional Structure» dans *The Philosophy of Linguistics*, Jerrold J. Katz (édit.), New York, Oxford University Press, 1985, p. 26). Traduction G. A. Clark..

**34.**G. Kleiber, *op. cit.*, p. 24.

**35.** *Loc. cit.*

**36.**Je traiterai de la base de données de la ARTFL dans le chapitre 6.

**37.**J'ai trouvé ces occurrences avec l'enquête : sied|siet|seye.\*|seoir|seya.

**38.**Les chiffres qui précèdent les occurrences servent à repérer les occurrences dans la ARTFL. Pour cette raison, ils ne correspondent pas à un ordre logique.

## Chapitre 2 Les dictionnaires

### 2.1 EXAMEN DES DICTIONNAIRES COMME OUTILS DE DÉLIMITATION

Ce chapitre a pour fonction de faire l'inventaire des dictionnaires pour tracer l'évolution du verbe noyau "seoir". C'est pourquoi nous proposons un retour sur les dictionnaires étymologiques ainsi que sur les dictionnaires spécialisés.

### 2.2 LES DICTIONNAIRES ÉTYMOLOGIQUES

#### Étymologie latine

- J.-F. Niermeyer, *Mediae Latinitatis Lexicon minus - Lexique latin médiéval Français / Anglais - A Medieval latin French / English Dictionary*, Leiden : E. J. Brill, 1976.
- A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine - histoire des mots*, Paris, C. Klincksieck, 1967 (4e édition).
- Richard Prior, E. Prior et Joseph Wohlberg, *501 Latin Verbs fully conjugated in all the tenses in a new easy-to-learn format*, Hauppauge, NY : Barron's Educational Series, 1995.

#### Étymologie française

- Kurt Baldinger, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974--
- Emmanuèle Baumgartner et Philippe Ménard, *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*, Paris : Le Livre de poche : Librairie générale française, c1996.
- Oscar Bloch et W. von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960 (3<sup>e</sup> édition).
- Albert Dauzat, Jean Dubois et Henri Mitterand, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris : Larousse, 1976, 1971 (3<sup>e</sup> édition).
- Jacqueline Picoche, *Dictionnaire étymologique du français*, Paris : Robert, 1983.
- Walther von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch eine Darstellung des galloromanischen sprachschatzes von Walter v. Wartburg*, Basel : R.G. Zbinden, 1928--
- Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert, 1992.
- *Le Trésor de la langue française informatisée*. Conception et réalisation informatiques : Jacques Dendien. - <http://zeus.inalf.fr/tlf.htm>

### **2.2.1 La souche latine de *seoir***

Avant de s'attacher au sens de *seoir* en ancien et en moyen français, il n'est pas sans utilité de relever le sens du verbe en latin. Tous les dictionnaires étymologiques que nous avons consultés sont d'accord pour dire que le verbe *seoir* vient du latin *sedēre* (forme de l'infinitif présent du verbe selon le dictionnaire *501 Latin Verbs*). Le sens du verbe était à l'origine "être assis, siéger"<sup>1</sup>.

Mais déjà en latin médiéval, *sedēre* est un verbe à acceptions multiples<sup>2</sup>:

1. les sens concrets "demeurer" et "être établi" (ex.: *cum muliere et filiis suis sit liber, et sedeat in casa in C. et vinea et terra.* - Giorgi-Balzani, *Reg. di Farfa*, II doc. 152, p. 128).
2. le sens "être sis" - *to be situated* (ex.: *Pratum unum qui sedet in ipsa villa.* Bernard-Bruel, *Ch. de Cluny*, II no. 1506 p.557).
3. (impers.) le sens figuré de "plaire, convenir" (ex.: *Nemini jam fratrum animo sedit illum jure jurando reatum ipsum a cervice suo excutere posse.* Ekkehard, *Casus. s. Galli*, c. 9, *S.S.*, II p. 117 l. 19.)
4. (impers.) le sens figuré de "il est convenu" (ex.: *Id inter eos...sedit, placuit, atque convenit*, *Pact. Andel.* a. 587, *Capit.*, I p. 12)
5. (trans.) le sens figuré de "occuper une chair magistrale ou un siège épiscopal"

Signalons qu'en latin médiéval, *sedēre* au sens figuré ne s'emploie que dans la structure impersonnelle (selon le dictionnaire de Niermeyer).

### **2.2.2 La famille étymologique française de *seoir***

Même s'ils ne traitent pas d'un siècle en particulier, les dictionnaires étymologiques ont l'avantage d'être établis à partir de techniques de recherche modernes qui assurent une plus grande précision de leurs informations. L'utilité de ces outils vient surtout de l'inventaire proposé des dérivés de *seoir*. De plus, on nous présente les

différentes formes de *seoir*, ce qui oriente la recherche au moment de dépouiller les occurrences du verbe, en particulier pour la période de l'ancien et du moyen français.

Commençons par le *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* de Kurt Baldinger. La richesse des définitions et la qualité des exemples dépassent les autres grands dictionnaires sur l'ancien français. Celui-ci aurait été très utile s'il ne se limitait pas à quelques lettres ("G" (1974-1997) et "H" (1997-2000) sont déjà parues et la lettre "I" est en cours). On peut espérer que le fascicule "S" paraîtra un jour.

Le FEW et le BW<sup>3</sup> se distinguent comme deux ouvrages importants quant à l'étymologie des mots. Par ailleurs, c'est grâce aux recherches de von Wartburg que l'étymologie est devenue une science aussi importante de nos jours. Von Wartburg concevait l'étymologie comme une analyse des mots au sein d'une société qui évolue. Cette vision l'a amené à redéfinir l'étymologie:

L'étymologie au sens moderne suit les mots et les groupes de mots dans leur ramification multiple, avec toutes leurs relations avec d'autres mots, pendant toute la période qu'ils vivent, dans l'ensemble, dans la langue. Elle découvre à travers le mot les traces millénaires de l'évolution de l'humanité, et elle en dégage l'histoire des tentatives inlassables de l'esprit humain qui organise sans cesse, à l'aide de la langue, le chaos qui l'entoure d'une manière conforme à celle-ci et qui transmet ce monde linguistique organisé à la génération suivante afin que celle-ci le garde et le transforme à son tour d'une manière adéquate. Reconnaître le patrimoine lexical dans ses relations avec tout ce qui constitue l'évolution de l'humanité, le saisir en tant que l'expression la plus immédiate et la plus générale de l'essence humaine à la fois la plus noble et la plus modeste, c'est là de nos jours, le sens de la recherche étymologique<sup>4</sup>.

Le FEW est organisé afin «de donner une vue d'ensemble de tout le patrimoine lexical qui a survécu sur le sol de la France et des régions avoisinantes de langue française ou

provençale depuis la décadence de l'empire romain<sup>5</sup>.» Dans chaque article, on trouve d'abord l'étymon, suivies des formes empruntées et des notes sur l'évolution.

Malheureusement, le FEW part de l'étymon, ce qui peut poser problème si le chercheur ne connaît pas l'étymologie du mot qu'il cherche. De plus, même si von Wartburg reconnaissait l'importance de la diachronie, dans les premiers volumes, «l'évolution du français, langue littéraire, restait en arrière plan<sup>6</sup>», on lui a reproché d'avoir puisé dans toutes les sources (dictionnaires bilingues, textes et manuscrits, ainsi que dictionnaires spécialisés), et d'avoir ainsi préféré les dialectes aux textes écrits, «même si ce choix fut inconscient<sup>7</sup>.» Néanmoins, du FEW nous pouvons tirer des informations pertinentes sur *seoir* :

- a. Fr. *seder*, v.n. - être assis.
- b. Mfr. nfr. *seoir*, v.n. - être assemblés pour délibérer, juger (d'une confrérie, d'un tribunal)
- c. Fr. *seoir* v.n. - se trouver quelque part, séjourner.
- d. Afr. *seoir devant* - faire le siège de
- e. Fr. *seeir* v.n. ♦être réglé, convenir Wace, *seoir* ♦plaire, faire plaisir, convenir à (Chrestien-16. jh., Gdf; StudW; NphM 46, 50; Chastell), ♦être convenable, bien aller (seit Chrestien), *sir* CourRen; *il vous siet*, il vous est agréable Bedel, *il sied à quelqu'un à faire qch*, il convient (Oresme; Est 1549-LaRoch), *il sied à qn de faire qch* (seit Mon 1636), Giv. *sir*, ♦aller bien à qn (p. ex. d'un habit), St-Pol *sir*, ♦poser convenablement, bien d'aplomb, être ferme, stable, centr. *seoir*, ♦être convenable à la personne, à la condition, au lieu, Florent *ça li sie bii*, ça lui convient, Châten. *coulai te chie*, cela te sied; nfr. *seoir avec qch*, concorder avec (Régner; 1669, Molière). Afr. *soier*, ♦convenir, plaire TChartr. Mfr. *sieser*, être juste, *seoir* (Montaigne; Cotgr 1611), St.-Seurin *siéser*, convenir<sup>8</sup>.

La définition “e” nous intéresse pour ce projet, soit le sens figuré. On constate que les quasi-synonymes de *seoir* comprennent “plaire”, “convenir” et “aller”. Certains de ces lexèmes auraient figuré dans le champ lexical de la conduite sociale selon la

méthode de délimitation proposée dans le chapitre précédent. D'autres, comme "convenir", n'auraient pas figuré dans le même champ si nous n'avions pas effectué ce travail lexicologique. Par ailleurs, en analysant les informations tirées du FEW, on constate que *seoir* s'emploie à la fois dans une structure personnelle et dans une structure impersonnelle. Autrement dit, ce verbe n'est pas figé dans une structure de phrase en particulier.

Le BW confirme cette conclusion. Rédigé à partir du FEW<sup>9</sup>, le Bloch-Wartburg cherche à «représenter un vocabulaire bien actuel et contemporain<sup>10</sup>.» Par conséquent, on définit les termes au cours de leur évolution, mais on les écarte une fois sortis de l'usage, ce qui est particulièrement utile pour un verbe à acceptions multiples comme *seoir* car on indique quand le sens concret de "être assis" sort de l'usage. De plus, dit-on dans le BW,

le sens de 'siéger' au part. *séant* et 'd'être situé' au part. *sis* sont des survivances de la langue du palais. S'emploie aussi dans quelques formes au sens 'd'être convenable'. Lat. *sedēre*.

C'est également ce qu'indiquent le *Dictionnaire étymologique et historique du français*<sup>11</sup>

ainsi que le *Dictionnaire étymologique du français* (1983) de Jacqueline Picoche.

Bloch et Wartburg poursuivent en citant les dérivés de *seoir*:

**séance** (1594), **préséance** (1580 - Montaigne), **séant**, adj., XII<sup>e</sup> (écrit *saanz*, plur.), d'où **bienséant**, XIII<sup>e</sup>, **bienséance** 1539, **malséant**, XII; on a créé récemment la variante *seyant* (relevé depuis 1872), au sens de "qui va bien à l'extérieur, à la figure de quelqu'un", **séant**, *subst*, dans la locution *sur son séant*, qui remonte au XII<sup>e</sup> s. ; **messeoir**, vers 1200; encore usité aujourd'hui à la forme *messied*, de là l'adj. participial **messéant**, XII<sup>e</sup>; **surseoir**, XII<sup>e</sup>, seulement terme jurid., à l'imitation du lat. *supersedere*, de même sens d'où **surséance**, XV<sup>e</sup>, **sursis** 1335, **sursitaire**, récent; on trouve antér. *sursise*, XII<sup>e</sup>, et *sursoy*, début du XVII<sup>e</sup> s., ce qui explique le barbarisme *sursoyer* au XVI<sup>e</sup> s. (relevé, par hasard, plus tôt que *sursoy*).

Le Bloch-Wartburg indique aussi que *seoir* a le sens d' "être convenable" dans quelques structures<sup>12</sup>. C'est d'ailleurs de ce sens du verbe que dérivent les termes : **séance** (1594), **préséance** (1580), **séant** (adj. XII<sup>e</sup> siècle - *saanz*, plur.); d'où **bienséant** (XIII<sup>e</sup>), **bienséance** (1539), **malséant** (XII<sup>e</sup>); **messeoir** (vers 1200), encore usité à la forme *messied*, de là l'adjectif participial **messéant** (XII<sup>e</sup>). Il ajoute aussi qu'on "a créé récemment la variante *seyant* (relevé depuis 1872), au sens de 'qui va bien à l'extérieur, à la figure de quelqu'un'." Ce dernier usage souligne qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, *seoir* est étroitement lié à la parure extérieure.

Le *Dictionnaire historique de la langue française* (sous la direction de A. Rey), quant à lui, indique aussi que *seoir* avait à l'origine le sens de "être assis" (v. 980) ajoutant également que ce sens est considéré comme vieux à l'époque classique<sup>13</sup>. Le sens figuré, explique-t-on, existait déjà en latin "être convenable / bien aller" (v. 1175). On dit aussi que l'adjectif "séant" qui vient de *seoir* a signifié en ancien et en moyen français "avenant" (XIII<sup>e</sup> siècle), "bien placé" (1220), "situé" (1278). Mais ce sens a

disparu. Au cours des années, *seoir* est employé de moins en moins selon le *Dictionnaire historique de la langue française*. “Si le verbe n’a plus beaucoup d’usages, certains de ses dérivés et composés sont restés usuels”:

SEANT(e) “L’adjectif s’est employé pour “décent, convenable” (v. 1180), sens aujourd’hui littéraire, de même que l’acception “qui convient à quelque chose, à quelqu’un.” Au sens de “qui va bien”, séant a été remplacé par SEYANT (ANTE) (1871).

On indique qu’en français moderne, le dérivé est l’emploi le plus fréquent, c’est-à-dire le sens de convenir à quelqu’un ou à quelque chose. Notons aussi que l’association entre *seoir* et *plaire* semble avoir disparu.

Le dictionnaire de E. Baumgartner et de P. Ménard fait le bilan des mêmes informations quant à l’évolution du verbe *seoir*. Il ajoute de nouveau que le sens de ‘décent, convenable’, a été remplacé en français moderne au sens de ‘qui va bien’ par la variante *seyant* (XIX<sup>e</sup> s.), à partir de l’imparfait *seyait*.

Une incohérence apparaît dans le dictionnaire de Picoche qui dit que *seoir* a été conservé sous la forme *il sied* et les participes *sis*, *sise* au sens de “convenir”. Mais l’auteur n’offre aucun exemple en contexte pour appuyer cette affirmation. Elle nie la possibilité d’un usage “figuré” dans une phrase personnelle en français moderne tandis que l’occurrence suivante l’illustre de manière évidente:

Jupiter:	Ah! Présomptueuse et folle jeunesse, que de mal vous vous êtes fait!
Oreste :	Quitte ce <u>ton</u> bonhomme: il <u>sied</u> mal au roi des dieux.
Jupiter.	Et toi, quitte ce ton fier: il ne <u>convient</u> guère à un coupable en train d’expier son crime. (Sartre (1943), <i>Les Mouches</i> , <i>Théâtre</i> , T.1, Paris, Gallimard, 1947, p. 94.)

Hormis le fait que les dictionnaires étymologiques manquent parfois de précision

quant à l'usage de *seoir* en contexte, ils nous révèlent que l'usage de *seoir* ne se limite pas à la phrase personnelle. De plus, depuis l'ancien français, le sens de *seoir* se rattache à celui de *plaire* ou de *convenir*, mais à l'époque moderne *plaire* et *seoir* ne sont plus quasi-synonymes. Par ailleurs, les dictionnaires indiquent que la forme *seyant* de "seoir" connote le sens de "aller bien avec". Ainsi, ce travail d'introduction aux dictionnaires souligne le besoin d'effectuer un nouveau travail d'analyse sur ce verbe: l'analyse lexicologique de *seoir* par siècle.

Enfin, *Le Trésor de la langue française informatisée* définit et offre un aperçu étymologique de la langue française à l'internet. On y distingue deux structures dans lesquelles figure *seoir* :

- A. Qqc sied (à qqun / à qqc). Etre convenable, correct, normal. Syn. *aller, convenir*.  
 B. *Empl. impers.* Il sied de + inf., que + subj.

Ce dictionnaire explique dans un premier temps que *seoir* est fortement associé aux synonymes *convenir* et *aller*. Par ailleurs, dans la seconde partie de l'entrée, on retrace l'étymologie du mot :

**Étymol. et Hist.** 1. Fin X<sup>e</sup> s. *seoder* « s'asseoir, être assis » (*Passion*, éd. D'Arco Silvio Avalle, 401), répertorié par la lexicogr., mais qualifié de vieilli dès le XVII<sup>e</sup> s., cf. RICH. 1680: „Se Seoir, v. r. Ce verbe usité à l'infinitif et à quelque autre tems seulement, et on se sert d'ordinaire en sa place du verbe *s'asseoir*`, v. aussi *séant*<sup>1 a 2</sup>; 2. ca 1150 *seoir* « convenir » (*Charroi de Nîmes*, éd. D. Mac Millan, 381); 1176-81 *s'il vos siet* « s'il vous plaît » (CHRÉTIEN DE TROYES, *Chevalier Lyon*, éd. M. Roques, 1617). Du lat. *sedere* « être assis », « siéger », « séjourner, se tenir » et « être arrêté, demeuré fixé (dans l'esprit) » d'où le b. lat. « plaire, convenir » 1<sup>er</sup> moit. V<sup>e</sup> s. ds BLAISE *Lat. chrét.* Fréq. abs. littér.: 451. Fréq. rel. littér.: XIX<sup>e</sup> s.: a) 657, b) 833; XX<sup>e</sup> s.: a) 657, b) 514.

Dans cette description de l'évolution du deuxième sens de *seoir*, nous constatons que *seoir* et *plaire* existent aussi en relation depuis l'ancien français. Ainsi, comme les dictionnaires étymologiques ont tous souligné le rapport indéniable entre *seoir*, *aller*, *convenir* et *plaire*, nous porterons une attention particulière à cette relation dans notre analyse.

## 2.3 LES DICTIONNAIRES SPÉCIALISÉS

### 2.3.1 Les dictionnaires spécialisés : l'ancien français

- F. Godefroy *Le Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, et tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Vaduz, Scientific Periodicals Establishment; New York, Kraus Reprint Corp., 1961 (1880-1902).
- A. Tobler et E. Lommatzsch, *Alfranzösisches Wörterbuch*, Stuttgart : F. Steiner Verlag Wiesbaden, 1925 [i.e. 1915]-<1989 >.
- A. J. Greimas, *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle : le Moyen Âge*, Paris : Larousse, 1992 (1969).
- H. van Daele, *Petit dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Garnier frères (1940).

Les dictionnaires d'ancien français indiquent bien que le sens de *seoir* s'emploie, et dans la structure personnelle, et dans la structure impersonnelle. Dans le *Petit dictionnaire de l'ancien français* de Hilaire Van Daele, on dit que *seoir* a déjà le sens de "aller / convenir" sans préciser l'usage du verbe, car, après avoir présenté une courte définition du verbe, on n'offre aucun exemple en contexte. Voici les formes du verbe que l'on présente:

- SEDEIR (SEDÈRE) > SEOIR, dial. SEDER, vn et réfl. ; s'asseoir - être assis - être situé - aller, convenir - sm. : siège - Loc. : en seant = sur son seant.
- Conj.: Ind. pr. S.1 SIET, SIÉ; 2. SIEZ; 3. SIET; PI 1 SEDEONS > SÉONS; SEDEZ > SÈEZ; SIEDENT > SIÉENT. /IMPARFAIT : S1 SEDEIE > SEEIE > SEOIE
- Parf. : S1 SIS; 2 SÈIS; 3. SIST; P.1 (SEDIMES); 2 (SEDISTES); 3. SISDRENT, postérieurement sirent.
- Futur. : s1 sedrai > serrai, et ainsi de suite.
- Impér. : S2 siet, sié; P.I. sedons <séons; 2 sedez > SÈez
- Subj pré. : S1 siée, etc
- P.p.r. : sedant > sèant
- P.P. SIS

Ce dictionnaire est particulièrement utile pour dépouiller les occurrences du verbe en ancien français car on donne toutes les orthographes possibles de *seoir*.

Algirdas Julien Greimas, quant à lui, indique dans son *Dictionnaire de l'ancien français - jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*, que *seoir* présente plusieurs sens :

1. Être assis, s'asseoir
2. Être situé, être dans une position : *Car il siet le plus droit del mont* (J. Bod.)
3. Reposer. *Seoir coi*, rester tranquille.
4. Séjourner : *Environ la cisté sistrent moult longement* (Chans. d'Ant.)
5. Siéger
6. Avoir lieu
7. V. impers. Convenir, plaire: *Et moult li plot et moult li sist* (Dolop.)
8. Convenir, bien aller.
9. n.m. Siège.

Greimas montre que le sens figuré *seoir* s'emploie certainement dans la structure impersonnelle, mais il sous-entend que ce verbe a également le sens figuré dans la phrase personnelle par la huitième définition où il n'offre pas de précision quant à l'usage du verbe et où il ne fait pas mention du fait qu'il s'agit d'une acception qui est impersonnelle. Il indique toutefois que *seoir* est étroitement lié à la notion de *plaire*, *convenir* et *aller bien*.



et Lommatzsch:

*anstehen, ziemen*<sup>14</sup> : Et ses armes bien li sēoient, Qui totes vermoilles estoient, *Perc. H* 871. Haut ot le nés e par mesure; Bien sist as armes sa faiture. *Troie* 5408.

(bien, mal) sēant pc. prs. adj. *gefallend, gefällig* : *von Personen*: Mainte parole mal sēant l avra dit, vous touz oiant, *Eracl* 2168.

Ce dictionnaire offre non seulement des exemples en contexte de *seoir* mais souligne aussi l'importance d'inclure toutes les formes du verbe dans une analyse. Signalons entre autres la forme adjectivée *sēant* que nous avons incluse dans notre analyse de *seoir*.

### **2.3.2 Les dictionnaires spécialisés : la Renaissance et le XVI<sup>e</sup> siècle.**

Commençons d'abord par l'examen des dictionnaires d'époque. Le dictionnaire de Robert Estienne, *Dictionnaire françois-latin*<sup>15</sup> donne des informations sur le français du seizième siècle à l'aide de traductions en latin. Il sert à attester les sens, concrets et figurés, de *sedēre*. Chaque exemple de *sedeo* (de *sedēre*) est traduit:

Vestis sedere dicitur. Quintil. *Quand quelque habit sied bien.*  
Si sedet hoc animo. Virg. *S'il te plaist ainsi.*

Ce dictionnaire est utile en ce qu'il montre en quoi les sens latins et français se ressemblent toujours à cette époque. Par ailleurs, il indique que *seoir* est toujours lié à cette époque à la notion de *plaire*.

Le *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* (republié en 1925) de E. Huguet cite de nombreux exemples en contexte de *seoir*. Toutefois, son «dictionnaire ne permet pas de se faire une idée exacte du vocabulaire du XVI<sup>e</sup> puisqu'il n'explique pas

la place qu'occupaient ces mots différents des nôtres dans la langue de la Renaissance<sup>16</sup>.»

Précisons d'abord que le dictionnaire de Huguet donne plusieurs définitions de *seoir*, certaines liées au sens de s'asseoir ("être assis", "siéger", "s'asseoir", "être situé"), d'autres liées au vocabulaire de la conduite sociale:

Etre seyant, aller bien, convenir. Ce sens est toujours usité, mais plusieurs des formes employées au XVI<sup>e</sup> siècle ont disparu.

Huguet ne précise pas toutefois lesquelles n'existent plus. C'est pourquoi nous n'avons écarté aucune forme dans l'analyse de *seoir*. Voici deux occurrences qui illustrent encore une fois que *seoir* s'emploie au sens figuré dans les structures personnelles et impersonnelles, au XVI<sup>e</sup> siècle :

1. Lesquelz plaisans motz et gracieuses rencontres, pource qu'ilz se disent en peu de parolles, seent d'autant mieux aux femmes qu'aux hommes. (Le Maçon, tr. *Decameron*, VI, 1)

2. Pensés vous qu'il vous siese bien d'user de ces froideurs? 16 janvier 1590 (Henri IV, *Lett. miss.*, t. III, p. 122)

Un deuxième dictionnaire moderne portant partiellement sur le français du XVI<sup>e</sup> siècle est celui de A. Greimas et de T.M. Keane (*Dictionnaire du moyen français - la Renaissance* (1992)). On dit également que "seoir" a le sens de "convenir", soit le sens figuré lié à la conduite sociale (*la mort la plus muette me semble la mieux seante* (Montaigne)). Greimas et Keane soulignent le sens que cet adjectif prend au XVI<sup>e</sup> même si le Tobler-Lommatzsch indique que "séant" existait déjà à l'époque de l'ancien français.

### **2.3.3 Les dictionnaires spécialisés: le XVII<sup>e</sup> siècle**

Les dictionnaires modernes portant sur le XVII<sup>e</sup> siècle, à l'encontre des dictionnaires publiés à cette époque, ne sont pas influencés par une visée normative. Les informations présentées devraient ainsi être plus complètes. Cependant, conformément à ce que Jean Dubois, René Lagane et Alain Lerond annoncent dans "L'Avant-propos" du *Dictionnaire du français classique*, le propos de leur dictionnaire n'est pas l'analyse de la langue du XVII<sup>e</sup> siècle tout entière, "mais celle des grandes oeuvres littéraires, cet ensemble achevé et clos<sup>17</sup>." Ainsi, ce dictionnaire n'offre que le sens concret du verbe *seoir* sans aucune mention du sens figuré. Seul le mot "bienseance", défini comme une "commodité, convenance" ou encore "une disposition" s'associe à *seoir* à cette époque. Quoique fort utile à plusieurs égards pour celui qui s'intéresse à la langue du XVII<sup>e</sup> siècle, ce dictionnaire n'offre pas de renseignements supplémentaires qui pourraient alimenter une analyse du verbe *seoir*. Les sources les plus fiables pour une analyse des sens du verbe sont donc les dictionnaires élaborés à l'époque du XVII<sup>e</sup> siècle (malgré la visée normative).

Ce que nous avons dit à propos du dictionnaire d'Estienne est également vrai pour celui de H. Randle Cotgrave (*A Dictionarie of the French and English Tongues* ([1611] 1950)). Le dictionnaire de Cotgrave n'offre pas de familles de mots et il ne fournit pas l'étymologie de *seoir*. Par conséquent, on ne sait ni d'où vient le terme cherché ni de quelle façon il a évolué. Par ailleurs, le format du dictionnaire de Cotgrave

ressemble à celui d'Estienne où les entrées sont en français avec la traduction en anglais à côté. Il est difficile de savoir si l'ambiguïté qui existe en français est résolue en anglais. Toutefois, à l'encontre du dictionnaire d'Estienne, les traductions fournies par Cotgrave contiennent une multitude de synonymes qui éclairent le sens du terme traduit et qui font partie d'un champ lexical. Signalons que, selon Cotgrave, *seoir* ne présente que le sens concret de "asseoir". Il offre comme traduction *to sit* avec l'exemple qui suit:

- *Il se peut seoir sans contredit qui se met là ou son hoste luy dit* (Proverbe). He needs not feare to be chidden that sits where he is bidden (The like is).

- *Il se peut bien seoir à table quand le maistre luy commande* (Proverbe). Well may be sit him downe whom he that my sets downe.

Le dictionnaire de Jean Nicot, *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne* (Paris, David Douceur, 1606) donne les verbes "*sedere, assidere*" comme traductions de *seoir*, mais n'enregistre pas le sens figuré de ce verbe. Cependant, lorsqu'on cherche le verbe conjugué *sied* (on renvoie aussi à *séant*), on trouve des traductions latines du sens figuré :

**sied** (595)

Sied, voyez Seant.

*Il luy sied bien à parler, Loquitur laute, Scite dicit, Eleganter loquitur. Voyez si cet accoustrement me sied bien, Vide an ornatus hic me condecet.*

*Cest habit te sied bien, Sedet tibi haec vestis.*

**seant** (585)

Seant, voyez Sied.

*Seant, Habilis, Decens, Decorus.*

*Il est bien seant, Decet.*

*Cet habit t'est bien seant, Sedet tibi haec vestis. Quintilianus.*

Bien que le dictionnaire de Nicot n'offre que peu d'exemples de *seoir* en contexte, il souligne toutefois que *seoir* s'emploie dans les constructions personnelles et impersonnelles, ce qui justifie l'étude des usages figurés du verbe dans les deux

structures.

Quant au *Dictionnaire de l'Académie française* (1694), il présente les entrées en fonction de leur racine étymologique.

En effet, en groupant les mots de cette manière, la 1ère édition met en lumière d'intéressantes affiliations entre les mots et révèle de nombreux liens historiques entre mots apparentés, qui seront perdus dans les éditions ultérieures du Dictionnaire de l'Académie<sup>18</sup>.

Pour ce qui est de *seoir*, le dictionnaire de l'Académie souligne les sens différents du verbe, y compris le sens figuré, tout en montrant que *seoir* s'emploie dans les deux structures syntaxiques:

Il signifie aussi, Estre convenable, soit à la personne, soit à la condition, au lieu, au temps, &c. Il ne s'employe que dans certains temps du verbe. *Il faut voir si cela vous sied ou ne vous sied pas. cela vous sied à merveilles. les couleurs trop voyantes ne vous sieront pas. cet habit vous sied bien, vous sied mal. la coiffure que cette Dame portoit luy sieoit mal. la fierté sied bien aux belles personnes.*

Il est quelquefois impersonnel. *Il vous sied bien de reformer les autres. il sied mal à un homme de qualité de se familiariser avec des valets.* (SEOIR - 2:463)

Ces exemples montrent que l'emploi "personnel" de *seoir* est relativement restreint car il ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier, indicatif présent. Par ailleurs, notons que *seoir* pour la première fois se définit comme ce qui est convenable selon les circonstances (au lieu, au temps, etc.). Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, *seoir* s'associe ainsi à ce qui va selon les circonstances plutôt que seulement à ce qui convient ou va à la personne. Par ailleurs, on constate aussi que le sens de *plaire* semble avoir disparu des définitions

de ce dictionnaire.

Selon le dictionnaire de Furetière, *seoir*

se dit aussi à l'impersonnel, & signifie, Avoir bonne grace, convenir  
& s'accorder avec les circonstances & conjonctures presentes.

Nous serions portés à croire que *seoir* au sens figuré ne s'emploie que dans la construction impersonnelle. Cependant, l'occurrence qui suit indique que le verbe au sens figuré se trouve dans les deux structures:

La gravité *sied* bien à un Magistrat, à un vieillard.  
Il *sied* bien à la jeunesse d'estre gaye<sup>19</sup>.

Ainsi, le dictionnaire Furetière, comme le dictionnaire de l'Académie laisse sous-entendre que l'usage de *seoir* commence à se figer dès le XVII<sup>e</sup> siècle à la troisième personne du singulier, que ce soit dans une phrase avec un sujet impersonnel "il" ou un sujet personnel comme "la gravité".

Le dictionnaire de Richelet<sup>20</sup> signale aussi que le verbe tend à se figer à la troisième personne du singulier, présent de l'indicatif :

sorte de verbe impersonnel qui veut dire *convenir*, être propre. [Cet habit lui *sied* mal, ou lui *sied* bien. On dit aussi cela lui *séioit* bien, ou lui *seïoit* mal. On dit encore cela lui *siera* bien, cela lui *sieroit* mal. *Voiture, lettre trente-deuxième.*]

Les trois dictionnaires portant sur le XVII<sup>e</sup> siècle montrent que déjà à cette époque la

relation entre *seoir* et *plaire* semble avoir disparu. Cela correspond à ce que nous avons trouvé dans les dictionnaires étymologiques. Ainsi, nous devons donc porter attention aux usages de *seoir* à cette période pour déterminer si effectivement le sens de *plaire* cesse de s'associer au verbe *seoir*.

#### **2.3.4 Les dictionnaires modernes**

*Le Dictionnaire de la langue française* (Paris, Hachette, 1863-1872, supplément 1877) d'Émile Littré comprend 5 volumes et "embrasse et combine l'usage présent de la langue et son usage passé<sup>21</sup>." Comme le Tobler-Lommatzsch et le Godefroy, le Littré fournit des occurrences en contexte. Le Littré donne les définitions (1. Etre convenable, bien aller; 2. Concorder, aller ensemble) ainsi que plusieurs occurrences. Malheureusement, la plupart des occurrences sont tirées de textes du XVII<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons relevé qu'une seule occurrence du XIX<sup>e</sup> siècle:

[...] *Il vous sied, mon amie,  
d'être dans mon malheur toujours plus raffermie.*  
(Hugo, *Hernani*, II, 14)

Par ailleurs, le Littré indique que le verbe *seoir* est défectif et ne s'emploie

*plus guère qu'aux troisièmes personnes il sied, ils sièent; il seyait, ils seyaient, il siéra, ils sièront; il sièrait, ils sièraient; qu'il siée, qu'ils sièent; au part. seyant ou séant; il ne forme aucun temps composé, le part. passé sis n'étant pas usité en ce sens.*

*Le Trésor de la langue française*, dictionnaire de la langue des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles de

Paul Imbs (1971), couvre la période moderne du français et compte 16 volumes. Il offre, au contraire du Littré, plusieurs exemples et occurrences littéraires bien documentés du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle. Au sens figuré, *seoir* se présente sous la forme personnelle et impersonnelle<sup>22</sup>:

Quelque chose *sied* à quelqu'un / quelque chose. *Être convenable, correct, normal.* - Synonyme : aller, convenir. (ex.: *Nous avons essayé les nouveaux «madras» que m'a envoyés Versepuy. Cette coiffure me sied à ravir* (Jouy, *Hermite*, t.2, 1812, p.33); *Vos habits de paysanne qui, par leur simplicité rustique, vous seyaient si bien* (Sue, *Myst. Paris*, t. 6, 1843)).

*Empl. impers.* Il *sied* de + infinitif., que + subjonctif. *Il convient de, que. Il sied mal de, que. Il ne convient pas de, que.* (ex.: *J'ai été un peu comme cela dans mon temps, moi, et j'ai cru aussi qu'il séyait d'être grave, morose, dogmatique, etc.* (Léautaud, *Journal littér.*, I., 1905, p.222))

Ce dictionnaire, à la manière du Littré, souligne l'importance des termes "aller" et "convenir". Puisque nous effectuons un travail d'analyse collocatif, il faut s'attendre à retrouver ces éléments à proximité de *seoir* dans les occurrences que nous étudierons. De plus, le verbe *plaire* ne figure plus lorsqu'on traite des quasi-synonymes de *seoir*. Par ailleurs, ce dictionnaire illustre en quoi *seoir* s'emploie à d'autres temps (*seoir* à l'imparfait dans l'exemple tiré de Léautaud).

## 2.4 RÉSUMÉ : L'UTILITÉ DES DICTIONNAIRES

Dans ce tour d'horizon, nous avons montré que les dictionnaires sont utiles à plusieurs fins pour une thèse comme celle-ci. D'abord, ils offrent des occurrences en contexte, ce qui sera particulièrement utile pour les périodes de l'ancien et du moyen

français où le nombre d'occurrences est réduit à cause d'un plus petit nombre de textes informatisés disponibles. De plus, les dictionnaires offrent des définitions qui associent le verbe *seoir* à *convenir* et *aller* en ancien français. Par ailleurs, l'association de *seoir* et *plaire* disparaît au cours des siècles, si bien que le TLF n'en fait aucune mention. On peut supposer qu'il s'est donc effectué un changement quant à l'usage d'un de ces deux verbes. Au cours de notre analyse, nous reviendrons sur cette relation. Les dictionnaires serviront de nouveau à alimenter cet aspect de la thèse.

## **Notes : Chapitre 2**

1. Selon A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine - histoire des mots*. Quatrième édition. Deuxième tirage augmenté de corrections nouvelles, Paris, Klincksieck, 1967.

2. J. F. Niermeyer. *Mediae Latinitatis Lexicon Minus - Lexique latin médiéval Français / Anglais - A Medieval Latin - French / English Dictionary*. Prefeciendum curavit C. Vandekeift. Leiden (Netherlands), E.J. Brill, 1976.

3. FEW = *Le Französisches etymologisches Wörterbuch* (en cours depuis 1928) de Walther von Wartburg et BW = *le Dictionnaire étymologique de la langue française* (1960) d'Oscar Bloch et W. von Wartburg. Acronymes empruntés à K. Baldinger, *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, sous la direction de Kurt Baldinger, Strasbourg, Librairie C. Klincksieck, 1974.

4. W. Von Wartburg cité dans K. Baldinger, *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, sous la direction de Kurt Baldinger, Strasbourg, Librairie C. Klincksieck, p. 24.

5. *Ibid.*, p. 17.

6. *Ibid.*, p. 19.

7. *Ibid.*, p. 60.

8. *Französisches etymologisches Wörterbuch*, t. 11 (S-Si), 1964, p.392.

9. La publication du FEW n'est pas terminée. Elle se poursuit grâce aux travaux de Jean-Pierre Chauveau et de son équipe, qui se consacrent actuellement (t. XXV) à une refonte complète du tome premier.

10. P. Auger «Le Bloch-Wartburg» dans K. Baldinger, *op. cit.*, p. 100.

11. J. Dubois, A. Dauzat et H. Mitterand, *Dictionnaire étymologique et historique du français (DDM)* (1964).

12. *Le Nouveau dictionnaire étymologique et historique* (Albert Dauzat, Jean Dubois et Henri Mitterand) souligne que le sens figuré "convenir" est le seul emploi conservé, "mais peu usité, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle".

13. Sauf à l'infinitif, à l'indicatif et à l'impératif présent, mais en général est remplacé par *asseoir*

14. Ma traduction.

15. Nous nous sommes servi de la version électronique du dictionnaire d'Estienne (1552), disponible sur le site -<http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/dicos/ESTIENNE/>.
16. H. Naïs, «Le Huguet», dans K. Baldinger, *op. cit.*, p.147.
17. “Avant-propos”, *Le Dictionnaire du français classique* de Jean Dubois, René Lagane et Alain Lerond, p.VI.
18. <http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/dicos/ACADEMIE/PREMIERE/premiere.fr.html>
19. On ne donne pas les références aux textes dans le dictionnaire d'Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 [1688], 3 volumes, «réimpression de l'édition de La Haye et Rotterdam 1690.
20. P. Richelet, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 [1694], 2 volumes.
21. E. Littré “Introduction de la Préface”, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863, p. i.
22. Les mots en caractères gras distinguent ma présentation de celle du *Trésor de la langue française*.

## **Chapitre 3**

### **Langue et société**

#### **3.1 L'ANALYSE DES USAGES DE *SEOIR* DANS LE COURANT ACTUEL DES RECHERCHES**

Puisque cette thèse envisage le réseau de rapports entre *seoir* et les mots environnants comme un reflet de la société qui produit ces mêmes occurrences, il nous faut revenir sur la relation entre la langue et la société. Nous tenons pour acquis que les auteurs eux-mêmes reconnaissaient comment employer *seoir* pour connoter le sens voulu.

En employant un mot, on n'est généralement pas conscient de ses sous-divisions polysémiques, en particulier dans le discours parlé: la polysémie d'un mot est holistique, dans la mesure où, en consultant un dictionnaire, on trouve que dans son propre discours différents sens ont été assemblés; néanmoins, en général, l'interlocuteur parvient à «sélectionner» le sens (i.e. la sous-division polysémantique) qui lui semble approprié<sup>1</sup>.

Un locuteur se fait comprendre du fait qu'il sait *comment* se faire comprendre par ses pairs. Ainsi, le mot ou l'expression qui se forme dans son inconscient dépend de son but, de son intention ou de sa motivation<sup>2</sup>. Parce que le locuteur d'une période donnée parvient à sélectionner l'usage qu'il désire employer dans un discours, ce même locuteur emploie un contexte qui, en général, sera compris du récepteur:

L'homme joue plusieurs rôles, incarne plusieurs personnages, et, à moins de connaître ses répliques ainsi que son rôle, il est sans utilité pour la pièce. Si l'on ne connaît pas son rôle et ses répliques, il n'y a pas de signaux pour l'autre, et par conséquent, il n'y pas de place ni de justification pour ses répliques non plus<sup>3</sup>.

En résumé, le locuteur d'une synchronie donnée connaît sa langue ainsi que les signaux qu'il faut envoyer pour éviter qu'il y ait ambiguïté. Il existe donc une relation fondamentale entre la langue et le locuteur d'une société.

L'épistémologie et la linguistique (sociolinguistique et sémantique lexicale) ont développé des théories d'analyse qui constituent les bases méthodologiques de cette étude des usages de *seoir* du XII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle. Puisque cette thèse vise à dresser un parallèle entre les usages du verbe *seoir*, qui constitue le noeud du vocabulaire de la conduite sociale, et les transformations idéologiques en France, il convient de discuter d'abord du rapport entre la langue et la société. Ensuite, puisque notre corpus se fonde sur des occurrences littéraires, nous expliquerons comment les textes littéraires reflètent ce rapport entre la langue et la société.

L'idéologie et l'usage d'une langue sont intimement liés. Il s'ensuit que la littérature, qui puise dans l'idéologie et la langue de son époque pour créer des textes littéraires, laisse dans le texte des traces de cette société. C'est en illustrant le rapport entre la langue, la littérature et l'idéologie que l'on verra comment l'usage de *seoir* dans un contexte littéraire offrira une nouvelle perspective sur ce qui se passe dans la société française au cours des siècles.

## 3.2 INFLUENCES SOCIOLINGUISTIQUES

### 3.2.1 Saussure, Meillet et Labov

La sociolinguistique a évolué suite aux grands débats initiés par Saussure, Meillet et Labov. Dans son *Cours de linguistique générale*, Saussure effleure la question de passerelles entre langue et société. Il hésite à dire que l'étude de la langue doit avoir pour objet autre chose qu'elle-même<sup>4</sup>, bien qu'il n'arrive pas tout à fait à écarter l'importance des rapports sociaux dans la construction du réseau langagier:

[L]a langue n'est pas libre, parce que le temps permettra aux forces sociales s'exerçant sur elle de développer leurs effets, et on arrive au principe de continuité, qui annule la liberté. Mais la continuité implique nécessairement l'altération, le déplacement plus ou moins considérable des rapports<sup>5</sup>.

Antoine Meillet, contemporain de Saussure, pousse cette relation entre la langue et la société en intégrant les facteurs extérieurs dans l'étude de la langue. Lorsque Saussure sépare le langage des facteurs extérieurs, explique Calvet, il «le prive de la réalité, il le réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable<sup>6</sup>.» Selon Meillet, la langue ne découle pas de la relation qu'entretient l'individu avec l'institution de la langue, mais plutôt de la relation qui existe entre l'institution et la société.

Une langue est un système rigoureusement lié de moyens d'expressions communs à un ensemble de sujets parlants: il n'a pas d'existence hors des individus qui parlent (ou qui écrivent) la langue; néanmoins, il a une existence indépendante de chacun d'eux; car il s'impose à eux; sa réalité est celle d'une institution sociale, immanente aux individus, mais, en même temps, indépendante de chacun d'eux, ce qui répond exactement à la définition donnée par Durkheim, du fait social<sup>7</sup>.

Il va sans dire que la langue est intimement liée à la société et qu'il existe une relation

inextricable entre l'idéologie et l'expression orale et écrite des membres de cette même société. Cependant, on pourrait contester le pouvoir déterminant qu'accorde Meillet à l'institution langagière. Bien qu'il reconnaisse le rapport entre le système de langue et les individus qui l'utilisent, il insiste sur le fait que ce système opère indépendamment d'eux et finit par imposer son pouvoir à ces mêmes individus par voie d'une «institution» sociale. Le terme "institution" est ambigu dans cette citation<sup>8</sup> et laisse entendre que l'institution sociale se transforme et impose son pouvoir aux individus. Mais c'est un phénomène bien étrange qu'une institution sociale qui opère sur les individus, car ce sont les individus eux-mêmes qui la créent. Étant donné que la langue est en relation d'égal à égal avec l'institution sociale, l'une ne prime pas sur l'autre.

Pour William Labov, la langue est en relation d'égalité avec l'institution sociale. Même si ce linguiste s'attache principalement à l'analyse du discours oral dans la langue, il explique tout de même de quelle façon la langue et la société existent dans une sorte de partenariat où l'une dépend de l'autre:

On ne peut comprendre le développement de changements dans la langue sans porter attention à la vie sociale de la communauté dans laquelle ce développement a lieu. Ou, pour le dire autrement, les pressions sociales opèrent continuellement sur la langue, non pas d'un point de vue du passé, mais comme une force sociale immanente qui s'exerce sur le présent vivant<sup>9</sup>.

Cette affirmation revient sur un autre principe fondamental de Labov qui veut que toute approche de la langue rende compte de sa structure dynamique et sociale qui est continuellement en mouvement<sup>10</sup>. Comme le remarquent les chercheurs dans un ouvrage

**en hommage aux travaux de Labov,**

**nous cherchons à faire un travail empirique et qui suit le principe labovien de “responsabilité”; c’est une “science sociale”, parce que nous voulons rendre compte de la langue en usage, et parce que la langue elle-même est quintessentiellement sociale, le milieu fondamental pour la création et la perpétuation d’une société humaine distincte<sup>11</sup>.**

**Pour résumer, les individus sont en partenariat avec l’institution sociale. Cela revient à dire que les individus participent à la détermination du système de langue dynamique, un système où l’on envisage le plus clairement la structuration de l’idéologie. Cette interdépendance des facteurs “individu” et “société” explique pourquoi l’expression orale et écrite d’un individu reflète l’idéologie ainsi que les pratiques sociales de différentes époques:**

**Le langage crée bien une image de la réalité, mais d’une façon non arbitraire dans les rapports qu’il entretient avec l’ensemble de la pratique sociale. Ce que le langage impose à l’individu qui apprend à parler - et par là même à connaître et à juger - ce sont les modèles et les stéréotypes formés à l’issue de l’évolution sociale, historique de la communauté dans laquelle il vit<sup>12</sup>.**

**Ainsi, la langue est entrelacée dans la pensée et les valeurs d’une société. On ne saurait distinguer un fil de l’étoffe de même que l’on ne saurait distinguer les mots employés pour écrire à une certaine époque de l’idéologie de cette même époque.**

**Legrand-Gelber résume bien cette relation dialectique lorsqu’elle dit, à propos du langage, qu’on**

**ne peut ignorer son rôle en tant qu’institution, on ne peut non plus ignorer son rôle dans la structuration de l’idéologie. En effet, c’est dans le langage que se saisit le plus clairement la réalité idéologique, que se concrétise toute création idéologique<sup>13</sup>.**

Dans son ouvrage *Le Vocabulaire politique et social*, Jean Dubois soutient également que le *milieu* dans lequel vivent les individus oblige les gens à créer une langue qui reflète ce même milieu<sup>14</sup>. C'est pourquoi son travail se propose d'étudier «comment l'état d'un lexique, à un moment donné, dans une société donnée, est l'image de la structure économique et sociale<sup>15</sup>.» Adam Schaff insiste aussi sur la langue comme reflet social. Il dit qu'on étudie la langue à travers les lunettes sociales, parce que l'individu qui exploite la langue pour s'exprimer adopte l'organisation de la société dans laquelle il vit<sup>16</sup>.

### **3.2.2 Wierzbicka et les différences culturelles**

La sociolinguiste Wierzbicka voit également un rapport indéniable entre la culture d'une société et ses moyens d'expression. La façon de s'exprimer reflète, selon elle, les différentes idéologies d'une société donnée:

À l'intérieur des sociétés et des communautés différentes, les personnes s'expriment différemment. Ces différentes façons de parler sont marquées et systématiques. Ces différences reflètent des valeurs culturelles différentes ou du moins différentes hiérarchies de valeurs. Différentes manières de parler, différents styles de communication peuvent être expliqués et compris en termes de différentes valeurs et priorités culturelles indépendamment établies<sup>17</sup>.

Ce que dit Wierzbicka sur la langue orale s'applique à la langue écrite. On pourrait aussi y ajouter une dimension temporelle, du fait que différentes sociétés s'expriment différemment à différentes époques. Ainsi, un Français du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a survécu à

la Révolution, ne jugera pas la monarchie de la même façon qu'un Français du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces transformations ne s'effectuent pas du jour au lendemain mais les différentes manières de s'exprimer correspondent aussi à différentes périodes de temps et celles-ci reflètent la pensée idéologique sous-jacente à une société donnée.

### **3.3 LA LANGUE: PALIMPSESTE D'UNE SOCIÉTÉ**

La langue d'un texte littéraire, plus précisément les mots d'une langue, constituent une sorte de palimpseste qui offre un témoignage sur l'évolution de la conduite sociale. C'est de cette façon que Volochinov-Bakhtine résumant le témoignage rendu par les mots:

Les mots sont tissés d'une multitude de fils idéologiques et servent de trame à toutes les relations sociales dans tous les domaines. Il est donc clair que le mot sera toujours l'indicateur le plus sensible de toutes les transformations sociales, même là où elles ne font encore que poindre, où elles n'ont pas encore pris forme, là où elles n'ont pas encore ouvert la voie à des systèmes idéologiques structurés et bien formés. Le mot constitue le milieu dans lequel se produisent de lentes accumulations quantitatives de changements qui n'ont pas encore eu le temps d'acquiescer une nouvelle qualité idéologique, qui n'ont pas encore eu le temps d'engendrer une forme idéologique nouvelle et achevée. Le mot est capable d'enregistrer les phases transitoires les plus infimes, les plus éphémères, des changements sociaux<sup>18</sup>.

Le choix de mettre en vedette le vocabulaire vient donc du fait qu'il constitue le témoin le plus fidèle d'une société qui évolue. Mais dans cette citation fait abstraction du discours dominant qui influence nécessairement la société d'une époque donnée. La langue qui témoigne d'une idéologie est celle qui témoigne de manière sous-jacente du

discours idéologique dominant.

Selon Jean Dubois, au point de départ «les phénomènes lexicaux sont liés aux facteurs historiques selon le principe d'une correspondance générale<sup>19</sup>.» L'analyse des occurrences d'un mot en contexte permet au chercheur d'étudier comment ce mot témoigne de l'idéologie du *milieu*. Les mots constituent donc le moyen privilégié d'accéder à un système de pensée qui nous précède:

Les mots sont aussi des témoignages - quoique nous devrions nous rappeler que la notion même de témoignage est relativement récente - de versions antérieures de la vie dans le monde; à un tel point que, sur une période courte de quelque cent ans et à l'occasion, même en moins de temps, les témoignages verbaux (lorsqu'ils sont disponibles) peuvent révéler des changements de perspective étonnants et fondamentaux<sup>20</sup>.

Compte tenu de l'étendue historique de cette analyse de *seoir*, il est difficile de relever des témoignages verbaux uniformes pour la période s'étendant du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Mais les usages de *seoir* couchés sur papier représentent tout aussi bien les actes d'une société ou d'un *milieu* qui nous précède, et, grâce à ces documents historiques, il est possible d'accéder à la pensée d'une époque antérieure.

Dans son texte *Words*, le critique Robert Lord reprend les bases de la sociolinguistique et accorde une place privilégiée à la relation qu'entretiennent les mots et la société. Selon ce critique, les influences que subissent les mots viennent de la convergence de deux modes à la fois distincts et interdépendants: le *logos* et la *poesis*. Le *logos* est le lieu d'intersubjectivité, celui de la logique et de la raison d'une communauté. Ce premier mode coïncide avec nos expériences quotidiennes, avec le

monde concret<sup>21</sup>. La *poesis*, poursuit Lord, est le lieu cognitif de l'individu, celui de la création. C'est un mode qui, non seulement favorise la différenciation, mais l'exige<sup>22</sup>. On peut conclure à partir des idées de Lord que l'usage des mots dans la langue vient à la fois de la société et de l'individu.

Il est important de reconnaître que Lord n'écarte pas les différents styles qu'empruntent les auteurs à différentes époques. Selon lui, l'auteur d'une époque peut très bien faire preuve d'un style original, mais il doit, en tout temps, répondre aux besoins de sa collectivité pour être lu. Cela revient à dire que

[s]i les auteurs parviennent à satisfaire leurs lecteurs, c'est qu'ils sont pleinement conscients, que ce soit de manière plus ou moins intuitive, du mode partagé de la langue: ses traditions, ses possibilités rhétoriques, ses prouesses. Mais ces auteurs doivent aussi être intuitivement conscients des potentialités manipulatrices du mode organique. On compte parmi celles-ci la capacité d'apaiser, d'amuser, de titiller, de charmer, de mystifier, de provoquer ou d'éblouir leurs lecteurs [...]<sup>23</sup>

Si l'auteur dans sa différenciation interpelle son lecteur par le moyen du "mode organique", c'est-à-dire son style particulier, c'est qu'il s'aventure dans quelque région du monde partagé où la potentialité de "plaire" existe à un certain niveau commun. Pour cette raison, les particularités dans le style d'un auteur n'enlèvent rien à son style "social", un usage qui fait de lui un représentant de sa collectivité et de l'idéologie de son époque. Il est vrai que l'on distingue mal ce qui fait partie du monde "organique" et ce qui fait partie du mode "partagé". Mais cela n'enlève rien à l'analyse de *soir*, qui se fonde sur l'idée que tout auteur participe d'une manière ou d'une autre à la pensée

sociale de son époque. Alors, même si l'ensemble des données présente certaines variations propres à l'écrivain, tous ces auteurs font partie d'une collectivité sociale et cette participation les oblige à souscrire au monde partagé. Comme Merleau-Ponty le soutient<sup>24</sup>, l'énonciateur ou l'auteur prend position dans un monde de sens existants.

Mais puisqu'il s'agit principalement de textes littéraires, une mise en garde s'impose de nouveau. Nous avons déjà souligné l'importance de reconnaître que l'usage du verbe *seoir* reflétera d'une manière ou d'une autre l'idéologie façonnée par la classe dominante. Celle-ci s'infiltré à tous les niveaux de la société du fait que l'auteur du texte appartient à la fois au monde organique (ou de création individuelle) et partagé pour se faire comprendre :

On retiendra donc que la littérature joue un rôle nécessaire à un endroit spécifié de la chaîne qui constitue le processus idéologique général. Ce rôle commence avec les fictions qu'elle élabore comme avec les structures signifiantes qu'elle met en place, non avec les attitudes ou les intentions conscientes d'ordre moral ou politique qu'elle exprime éventuellement. L'idéologie dans le texte a donc un statut comparable à celui d'un inconscient et est l'objet d'une transposition dans des formes fictionnelles et dans une rhétorique. Ainsi se définit son efficacité particulière<sup>25</sup>.

Différents textes manifestent une adhésion ou une non-adhésion à cette idéologie du fait que l'auteur choisit un style et / ou le genre du texte pour marquer sa place dans l'institution littéraire :

[N]ous avons vu aussi qu'en fonction de sa position dans le champ littéraire, position qui exprimait son statut socio-culturel d'origine, l'écrivain faisait choix d'un genre plutôt que d'un autre et en exploitait les ressources en vue d'assurer son émergence dans l'institution et d'obtenir, conformément à la loi de distinction, la reconnaissance<sup>26</sup>.

C'est pourquoi il est nécessaire de porter attention au texte étudié et à l'auteur même lorsque nous ferons l'analyse de *seoir* dans les occurrences littéraires.

### 3.4 LES MÉCANISMES DU CHANGEMENT LINGUISTIQUE

Les changements idéologiques sont souvent associés aux changements linguistiques. Mais ce serait simplifier que de dire qu'une société emprunte une seule idéologie, façonnée également par tous les membres de cette même société. Différents groupes et sous-groupes sociaux entrent dans la dynamique du changement. On sait, par exemple, que la société de l'ancien régime était constituée de trois ordres ou états : le clergé, la noblesse et le tiers état<sup>27</sup>. De plus, comme l'explique Gossman dans son analyse *French Society and Culture* (1972), ces catégories, qui datent du Moyen Âge, ne reflètent pas adéquatement la réalité sociale des derniers siècles de l'ancien régime<sup>28</sup>. On ne saurait donc parler d'une seule idéologie qui gouverne une société à une époque donnée, mais de plusieurs.

Si plusieurs idéologies opèrent en même temps sur une société, on se demande alors laquelle est responsable du changement linguistique. L'intérêt que nous portons aux travaux de Labov et de R. Posner vient du fait que les deux linguistes s'intéressent aux mécanismes de changement. Si la société existe d'égal à égal avec la langue ce n'est pourtant pas *toute* la société qui façonne un changement linguistique. Ainsi, si l'usage de *seoir* change au cours des siècles en France, on est en droit de supposer que ce n'est

**pas la totalité de la société française (de l'élite aux paysans) qui est responsable de ce changement.**

**Dans un article intitulé "The Study of Language in its Social Context"<sup>29</sup>, Labov explique que les règles du changement varient et que cette variation traverse le système dans un mouvement qui ressemble à une vague. Un seul groupe mène normalement le changement. Avec chaque nouvelle génération, les nouvelles formes s'étendent sur des groupes plus larges<sup>30</sup>. Mais la question de variation linguistique est "floue", car il n'est pas toujours facile de déterminer qui est responsable du changement dans une société<sup>31</sup>. Cela dit, la transformation de l'ancien français au français moderne est associé à des changements sociaux : la Renaissance, la Réforme, l'invention de la poudre à feu, l'émergence du capitalisme et la croissance du pouvoir de l'état<sup>32</sup>.**

**Dans une société hiérarchisée comme celle de la France au Moyen Âge, l'élite était instigatrice du changement. Nous savons qu'à cette époque la division culturelle et linguistique s'effectuait selon les lignes de classes sociales<sup>33</sup> et que la noblesse détenait le pouvoir social selon ce modèle. Il est vrai que l'élite participait aux activités des classes inférieures (carnavals, danses, etc.), mais elle jouissait également d'une culture qui lui était propre et qui visait à écarter les couches sociales inférieures<sup>34</sup>. Puisque la littérature du Moyen Âge faisait surtout partie de cette culture de l'élite, le changement linguistique s'effectuait dans un cercle restreint et fermé aux couches sociales inférieures. Par conséquent, les variations linguistiques dans la littérature du**

Moyen Âge étaient façonnés par l'élite et n'affectaient que l'élite. Avec la disparition du système féodal et du système des trois états, l'élite tâche de maintenir cette distinction en écartant tout ce qui relève des couches sociales inférieures<sup>35</sup>. Cela se poursuit au XVII<sup>e</sup> siècle lorsque le français de la cour est prescrit comme la norme linguistique<sup>36</sup>. Malgré ce mécanisme d'auto-protection, l'élite ne peut écarter l'influence qu'exercent les couches sociales inférieures sur le changement social et, par ce fait, celles-ci influencent également le changement linguistique. Lorsqu'il y a un transfert de pouvoir, d'un groupe à un autre, il est normalement accompagné d'un changement dans le dialecte privilégié<sup>37</sup>. De fait, le changement linguistique s'effectue normalement à l'extérieur de la langue prestigieuse et celle-ci l'adopte à contrecœur<sup>38</sup>. Selon cette hypothèse, la langue de prestige, soit la langue de l'élite, aurait eu la plus grande influence sur l'usage de *seoir*. Or, au fur et à mesure que la société française se démocratise et que les couches sociales inférieures influencent le changement linguistique, l'usage du verbe sera modifié pour refléter différentes réalités sociales.

### 3.5 LANGUE, LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ

Nous reconnaissons que même si la littérature fait partie de la vie sociale, il est tout de même possible de comprendre le fonctionnement d'une société sans nécessairement devoir approfondir ses connaissances sur la littérature<sup>39</sup>. Toutefois, la relation entre la littérature et la société est telle qu'une bonne compréhension de la

**littérature ajoute aux connaissances de celui qui s'intéresse à l'idéologie de cette même société. Pour ce projet, la littérature, plus particulièrement l'usage de *seoir* dans les textes littéraires, a pour fonction d'ajouter à notre compréhension de la société française à différentes époques.**

**Une oeuvre littéraire est parfois un reflet superficiel de ce qui se passe réellement dans une société. C'est pourquoi l'historien qui cherche à déterminer l'importance sociale d'une oeuvre doit évaluer l'histoire sur de grandes périodes de temps plutôt que sur des décennies, ou parfois même des siècles<sup>40</sup>. Il importe donc pour un travail comme celui-ci de voir l'oeuvre comme un reflet de certaines tendances sociales plutôt qu'un miroir des événements historiques qui se déroulent au moment de la publication :**

**Si les formalistes ont nié la possibilité d'une approche sociologique de la littérature, les critiques structuralistes qui ont pris la relève ont rouvert la possibilité à un autre niveau. Le travail de Mukařovsky, Barthes ou Lothman suggère que l'importance sociale d'une oeuvre littéraire repose non pas dans le sens particulier (étant donné que le lecteur apporte le sens en grande partie) mais dans le sens esthétique qu'elle reflète la relation de conformité ou d'opposition au système<sup>41</sup>.**

**Ainsi, l'usage de la langue dans les textes littéraires reflète certaines tendances d'adhésion ou d'opposition à un système social. Autrement dit, la façon d'employer un mot reflète la capacité chez les auteurs à rejoindre le mode partagé afin que les membres de cette même société puissent se faire comprendre de leur public.**

**Mais que révèle au juste la littérature au sujet du discours social? Dans son article "Que peut la littérature? - Sociocritique littéraire et critique du discours social<sup>42</sup>", Marc Angenot explique que le texte, produit selon des «codes» sociaux, "peut certes**

reconduire du doxique, de l'acceptable, des préconstruits, mais il peut aussi transgresser, déplacer, confronter ironiquement, excéder l'acceptabilité établie<sup>43</sup>." Il peut donc servir à montrer l'adhésion au discours social ou la critique de celui-ci. Au vingtième siècle, les variations littéraires témoignent d'une réaction contre l'établissement<sup>44</sup>.

La possibilité existe que les textes reflètent une variation linguistique authentique, mais il faut se rappeler que si le texte a été publié, c'est en grande partie parce qu'il reflète un registre particulier<sup>45</sup>, et que ce registre est en fin de compte accepté par ceux qui s'occupent de publier ce même texte: le groupe social qui détient le pouvoir.

Il convient de s'attacher aux textes littéraires et aux informations qu'ils apportent sur le discours social. "L'étude du texte littéraire n'a d'intérêt et n'est, à proprement parler, possible que si ce texte n'est pas isolé d'emblée, s'il n'est pas coupé du réseau socio-discursif dans lequel et sur lequel il travaille<sup>46</sup>".

Si les textes, littéraires ou non, se réfèrent au *réel*, cette référence s'opère dans la médiation des langages et des discours qui, dans une société donnée «connaissent» différenciellement et même de façon antagoniste, le réel duquel je ne puis rien dire antérieurement aux diverses manières dont il est connu<sup>47</sup>.

Les occurrences que nous avons relevées de *seoir* serviront à illustrer certaines tendances de la société réelle. Comme l'explique Posner, le chercheur travaille selon le principe "d'uniformisation" qui lui permet de tenir pour acquis que les textes servent d'exemple des différents changements linguistiques et que ces changements suivent une évolution

logique<sup>48</sup>. Ainsi, lorsque *seoir* paraît avec différents éléments collocatifs dans un texte littéraire, les informations que l'on en tire renvoient à une entité autonome qui est celle du discours connu de toute la société.

*La littérature n'est justement pas seule dans un coin, ni «hors du siècle», qu'il s'agisse de roman réaliste ou moderniste, ou de poésie cubiste ou surréaliste : elle est ce discours qui, présent dans le monde, vient prendre la parole et travailler avec «les mots de la tribu» après que tous les autres discours ont dit ce qu'ils avaient à dire, et notamment les discours de certitude et d'identité; elle est ce qui semble avoir mandat de les écouter, d'en répercuter l'écho et de les interroger en les confrontant<sup>49</sup>.*

Signalons aussi que la littérature est à concevoir comme “un *supplément* du discours social, son moment est un après-coup, ce qui peut faire d'elle, en effet, un trouble-fête<sup>50</sup>.”

On doit alors envisager les tendances idéologiques qui sont présentées dans la littérature comme le résultat de transformations sociales plutôt que comme l'instigateur du changement.

Certains diraient cependant que les textes, en particulier les textes littéraires n'emploient pas tous le langage de manière uniforme et que, par conséquent, le texte littéraire ne reflète pas nécessairement le discours social véritable :

*Il est difficile, en effet, de lui conférer, même pour une période historique déterminée, un mode uniforme de fonctionnement. Sauf peut-être à dire, comme on l'a fait, qu'elle se définit par sa non-fonctionnalité; mais de ce point de vue encore, les choses ne sont pas égales d'un secteur à l'autre de la production littéraire<sup>51</sup>.*

Mais la pluralité des idées qui opèrent sur une société ne diminue pas pour autant l'importance des informations que nous pouvons tirer de textes littéraires. Malgré la variété dans la production de textes littéraires, il n'est pas impossible de trouver un

discours commun à tous les niveaux de la société. L'ensemble des occurrences de *seoir*, c'est-à-dire l'usage du verbe dans un contexte littéraire, reflète un rapport avec le discours social, car le texte lui-même fait partie du discours connu de tous.

Le texte littéraire est toujours à un certain degré partie prenante de l'ordre hégémonique. En dépit de l'irruption de quelques «logothètes» à la parole *inouïe*, l'émergence toute armée dans la tête de quelqu'un d'un langage neuf est chose plus qu'improbable<sup>32</sup>.

Ainsi, lorsqu'on analyse des tendances idéologiques à travers la littérature, il faut envisager la littérature dans son ensemble plutôt que s'attacher à un texte en particulier. Comme la surgénéralisation à partir d'un usage de *seoir* serait peu convaincante, nous accordons plus d'importance à l'usage de *seoir* dans un ensemble d'occurrences plutôt qu'à l'usage de *seoir* dans une occurrence en particulier. En relevant les modèles syntaxiques et sémantiques au cours d'une période donnée, nous pourrions alors commenter le rapport entre l'usage du verbe et les tendances littéraires. Par la suite, nous serons en droit d'affirmer si ces mêmes tendances reflètent une adhésion ou une opposition aux tendances sociales sous-jacentes. Comme le dit M. Angenot, *le texte littéraire,*

comme essence, n'existe donc pas. Ce qui peut se repérer occasionnellement dans un état de culture ce sont certains écrits - classés littéraires ou non - qui secouent l'entropie des idées reçues ou qui leur tendent un miroir déformant. Certains textes aussi qui cherchent à donner un langage à ces «choses» que les discours canoniques ne verbalisent pas, suivant le principe profondément social que ce qui ne se dit pas n'existe pas<sup>33</sup>.

Par là, Angenot nous met en garde contre l'oubli total du contenu du texte, car certains

écrits reflètent précisément une tentative de secouer le discours dominant. Ainsi, bien qu'il ne faille pas accorder trop d'importance à une occurrence de *seoir* dans un texte littéraire, il ne faut pas négliger l'importance du texte qui nous a fourni le mot, car l'usage du verbe correspond à une vision de l'auteur qui, lui, appuie ou critique le discours dominant.

### 3.6 CONCLUSION: LANGUE, LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ

La langue reflète la société qui l'utilise. Le texte propose alors un reflet de l'idéologie sous-jacente d'une société. Bien qu'il n'y ait pas de relation cause / conséquence entre un usage littéraire singulier de *seoir* et l'idéologie d'une société, les textes littéraires peuvent tout de même nous offrir une meilleure compréhension de cette même société à condition que l'on analyse les usages de *seoir* en fonction des tendances qu'ils présentent.

Le fait de se projeter dans un monde antérieur peut, dans certains cas, produire un sentiment de désorientation. Il faut donc parvenir à rejoindre le texte de manière à en faire un objet familier. Afin de le saisir,

[I]es gens devront être capables d'empathie, d'être en mesure de se projeter dans le monde hypothétique, l'inconscient culturel, d'une culture étrangère. Et pourtant il s'agit d'une tâche énorme à moins qu'il n'y ait moyen d'initier les gens au monde hypothétique des autres<sup>54</sup>.

Dans le but de faciliter ce voyage, le choix d'une approche herméneutique

**s'impose. Ainsi, l'étude des structures qui existent à l'intérieur du texte révélera «l'inconscient culturel» de cette «culture étrangère» de la France à différentes époques. Cette méthode d'étude et d'analyse fait l'objet du prochain chapitre.**

### **Notes : Chapitre 3**

1. «[I]n using a word, one is not usually conscious of polysemantic sub-division, particularly in live speech: the polysemy of a word is holistic, to the extent that on consulting a dictionary it is found that in one's own speech different senses have been conflated; and yet, by and large, the interlocutor manages to «select» the meaning (i.e. the polysemantic sub-division) that seems most appropriate.» - R. Lord, *op. cit.*, p. 240-241. Traduction G. A. Clark.

2. «The word or expression that forms in my consciousness will depend on my purpose, intention or motivation.» - *Ibid.*, p. 282. Traduction G. A. Clark.

3. "The grown man has to play many parts, functioning in many characters, and unless he knows his lines as well as his role he is no use in the play. If you do not know your part and your lines, there are no cues for the other fellow, and therefore no place or excuse for his lines either." - J.R. Firth, «3 - The Technique of Semantics», *Papers in Linguistics 1934 - 1951*, Londres, Oxford University Press, 1957 [1934-1951], p. 29. Traduction G. A. Clark.

4.L. Calvet, *La sociolinguistique*, "Que sais-je?", n° 2731, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 3.

5.F. Saussure, *Cours de linguistique générale*. Paris, Payot, 1972 [1964], p. 113.

6.L. Calvet, *op. cit.*, p. 5.

7. A. Meillet, 1952, III, 72-72, cité dans R. Legrand-Gelbert dans *Linguistique*, sous la direction de Frédéric François, avec la collaboration de Vera Carvalho...[*et al.*], Paris, Presses universitaires de France, 1980, p. 38.

8.*Ibid.*, p. 39.

9.«[O]ne cannot understand the development of language change apart from the social life of the community in which it occurs. Or to put it another way, social pressures are continually operating upon language, not from some remote point in the past, but as an immanent social force acting in the living present.» W. Labov, *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1973 [1972], p. 3. - Traduction G. A. Clark.

10.Gregory Guy, «Preface», *Variation and Change in Language and Society - Papers in Honor of William Labov*, Gregory R. Guy, Crawford Feagin, Deborah Schiffrin, John Baugh (éditeurs), Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, J. Benjamins, 1996, p. ix.

11. «We want to pursue a “science of language”, because we seek to do work that is empirically founded, and follows Labov’s ‘principle of accountability’; it is a “social science”, because we want to account for language use, and because language itself is quintessentially social, the fundamental medium for the creation and maintenance of distinctly human society.» *Ibid.*, p. ix. Traduction G. A. Clark.

12. R. Legrand-Gelber, *op. cit.*, p. 46.

13. *Ibid.*, p. 40.

14. J. Dubois, *op. cit.*, p. 2.

15. *Loc. cit.*

16. Adam Schaff, *Langage et connaissance*, Paris, Antropos, 1967, 171, dans R. Legrand-Gelbert, *op. cit.*, p. 46.

17. A. Wierzbicka, *Cross-cultural Pragmatics. The Semantics of Human Interaction*, collection «Trends in linguistics, Studies and monographs» no 53, Berlin et New York, Mouton de Gruyter, 1991, «In different societies, and different communities, people speak differently. These differences in ways of speaking are profound and systematic. These differences reflect different cultural values, or at least different hierarchies of values. Different ways of speaking, different communicative styles, can be explained and made sense of, in terms of independently established different cultural values and cultural priorities.» p. 69.

18. M. Bakhtine, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Éd. de Minuit, 1977, pp.37-38, cité dans Legrand-Gelber, *op. cit.*, p. 41.

19. J. Dubois, *op. cit.*, p. 1.

20. «But words are also records - though the very notion of record we should remind ourselves is a relatively recent innovation - of previous versions of the life-world; to the extent that, even over a short period of a few hundred years and on occasion in considerably less time than that, the verbal record (where we possess one) can reveal fundamental and startling changes in outlook.» R. Lord, *op. cit.*, p. 78.

21. *Ibid.*, p. 23.

22. *Ibid.*, p. 24.

23. «If authors are managing to satisfy their readers, they must possess a sound awareness, whether intuitive or more less conscious, of the shared mode of language: its traditions, its rhetorical possibilities, its prowesses. But they will also need to be intuitively aware of some of the manipulative potentialities of the organic mode. These include the ability to soothe, amuse, titillate, charm, mystify, provoke or dazzle their readers,...» *Ibid.*, p. 32. Traduction G. A. Clark.

24. Merleau-Ponty, cité dans R. Lord, *op. cit.*, p. 16.

25. Jacques Dubois, *op. cit.*, p. 65.

26. *Ibid.*, p. 154.

27. L. Gossman, *French Society and Culture - Background for 18th Century Literature*, New Jersey, Prentice-Hall, Inc., 1972, p. 10.

28. *Loc. cit.*

29. W. Labov, extrait tiré de "The Study of Language in its Social Context", *Studium Generale*, vol, 23, 1970, pp.66-84, dans Pier Paolo Giglioli, *Language and Social Context*, New York, Penguin Books, 1972, pp.283-307.

30. *Ibid.*, p. 297, "[...] in the course of change, there are inevitably variable rules, and these areas of variability tend to travel through the system in a wave-like motion. The leading edge of a particular linguistic change is usually within a single group, and with successive generations the newer form moves out in wider circles to other groups."

31. R. Posner, *Linguistic Change in French*, Oxford, Clarendon Press, 1997, p. 63.

32. *Ibid.*, p. 72.

33. *Ibid.*, p. 58.

34. *Loc. cit.*

35. *Loc. cit.*

36. *Ibid.*, p. 66.

37. *Ibid.*, p. 71.

38. *Loc. cit.*

39. L. Gossman, *op. cit.*, p. 113.

40. L. Gossman, *op. cit.*, p. 113.

41. *Ibid.*, p. 120.

42. M. Angenot, "Que peut la littérature? - Sociocritique littéraire et critique du discours social", *La Politique du texte*, Textes réunis et présentés par Jacques Neefs et Marie-Claire Ropars, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1992, pp. 9-27.

43. *Ibid.*, p. 11.

44. R. Posner, *op. cit.*, p. 69.

45. *Ibid.*, p. 65, "In morphology, syntax, and lexicon, there is more chance that the texts will reflect real variation - but we must remember that the very fact that the text is thought worth writing must mean, at the earlier periods, that it is representative of a particular register - often literary or legal."

46. M. Angenot, *op. cit.*, p. 13.

47. *Ibid.*, p. 16.

48. R. Posner, *op. cit.* "However, we are helped in our reconstruction of the past by appeal to the uniformitarian principle, which allows us to assume that past languages were examples of language, as we know it now, and the compilers of texts had the same sort of intentions, and made the same sort of errors, as their fellows do today. In studying past French texts, we also assume that not everything has changed, and that any changes will have followed some well-understood pathways.", p. 140.

49. *Ibid.*, p. 17

50. *Ibid.*, p. 12.

51. Jacques Dubois, *L'institution de la littérature*, Paris, Nathan, 1978, p. 12.

52. *Ibid.*, p. 23.

53. *Ibid.*, p. 25.

**54. «More than mere contact is essential. People must become capable of empathy, of being able to project themselves into the assumptive world, the cultural unconscious, of an alien culture. Yet this is a formidable task unless there are ways to introduce people to the assumptive world of others.»  
Barnlund 1975b, p. 140 cité dans Wierzbicka, *op. cit.*, p. 129. Traduction G. A. Clark.**

## **Chapitre 4**

### **Le contexte comme outil d'analyse**

#### **4.1 LE MOT ET SON CONTEXTE**

La plupart des linguistes sont d'accord pour dire que le mot, bien qu'il ait toujours un sens, perd sa pleine valeur de sens lorsqu'il est isolé de son contexte :

[L]es mots ou morphèmes ne peuvent pas vraiment exprimer de sens: ils ne contribuent que dans une certaine mesure au sens exprimé par la phrase. Si nous cherchons à relever les sens interlinguistiquement, il ne faut pas chercher les lexèmes isolés mais plutôt les unités lexicales comparables, employées dans des phrases comparables. Cela veut dire qu'il faut non seulement chercher des unités lexicales comparables, mais aussi des modèles grammaticaux comparables<sup>1</sup>.

Afin d'éclairer le sens d'un mot, il faut donc l'analyser dans des structures réelles. C'est pourquoi je me suis penchée sur les textes littéraires de différentes époques pour faire l'analyse des usages de *seoir*.

#### **4.2 STRUCTURE DE LA LANGUE ET CONTEXTE**

Si l'on accepte que le sens d'un mot dépend de son contexte, il faut également accepter que l'utilisateur d'une époque donnée maîtrise la structure interne de sa langue pour bien employer le terme en question. Et, comme l'explique Wierzbicka, l'étude de la langue repose principalement sur la structure interne de l'occurrence :

Les indices contextuels ou suprasegmentaux fournissent des informations additionnelles, mais l'essentiel est signalé par la construction elle-même. La force illocutoire de l'occurrence en question est 'déterminante', mais elle ne peut être saisie que dans un encadrement qui opère avec des composantes suffisamment réglées avec précision<sup>2</sup>.

Puisque le texte écrit est tout ce qui reste de la structure interne d'autrefois, il constitue l'outil privilégié pour déchiffrer les usages du verbe *seoir*.

#### **4.2.1 Malinowski/Firth - le contexte de situation**

La notion de contexte était de première importance pour le linguiste anglais J.R. Firth. Pour lui, un mot sans contexte linguistique est une invention et ne représente rien en soi: la réalité de la langue parlée (ou l'occurrence), trouve son sens dans le contexte de situation<sup>3</sup>. Je m'attache à la notion de *contexte* car les linguistes tels Firth et son prédécesseur Malinowski ont voulu inclure dans le réseau de rapports langagiers tous les niveaux de langue, externes (à l'extérieur des mots) et internes (les mots).

Un projet comme celui-ci ne peut décoder le sens d'une occurrence écrite à l'aide du contexte de situation firthien, car on ne peut s'attacher aux indices "externes" des mots. Firth lui-même reconnaît le défi d'appliquer sa méthode à l'état pur au texte écrit:

Il y a plusieurs difficultés lorsqu'on s'occupe du langage écrit, qui soi-même fait abstraction de l'environnement immanent. Mais on peut encore faire beaucoup avec le texte écrit qui 'est plongé dans le caractère de l'immédiat des rapports sociaux', et tout texte vague qui peut être saisi dans son usage peut aussi être perçu comme ayant un sens éphémère puisque ce sens lui est donné par le lecteur<sup>4</sup>.

Ainsi, même si l'analyse du texte doit exclure nécessairement les relations extérieures

au texte, relations qui pour Firth et Malinowski<sup>5</sup> étaient si importantes eu égard au concept de “contexte de situation”, il peut tout de même exploiter les indices “internes”, tels les mots venant du texte écrit et les facteurs stylistiques et pragmatiques. Ceux-ci offrent néanmoins des informations pertinentes sur les rapports sociaux. Ainsi, puisque l’objectif est d’étudier les usages de *seoir* dans le texte pour ensuite faire le lien avec l’idéologie, et non pas le contraire, l’analyse de ce verbe se limite au “contexte” que l’on trouve dans le texte. La définition proposée de “contexte” repose alors sur les différentes distributions autour de *seoir*. Les clés syntaxiques et sémantiques qui s’y trouvent offrent la possibilité d’étudier comment l’usage de *seoir* reflète l’idéologie de l’énonciateur.

#### **4.3 DÉSAMBIGUÏSATION DE *SEOIR***

Lorsqu’on choisit de faire l’analyse d’un terme à l’aide de distributions, il faut relever les distributions typiques autour de ce verbe, c’est-à-dire les distributions connues de tous. Le problème qui se présente est de savoir quelles distributions sont “typiques” de *seoir*. Pour remédier à cette difficulté, j’ai choisi d’emprunter la théorie de collocation proposée par Firth. Celle-ci gouverne le rapport typique entre les mots.

### **4.3.1 Le principe de collocation**

Le concept de “relation collocative” existe selon Firth au niveau phonétique, phonologique, grammatical tout comme au niveau des genres littéraires<sup>6</sup>. Puisque je m’intéresse à l’analyse du verbe *seoir*, je m’attacherai principalement à l’analyse par *collocation* au niveau lexical. Selon Firth, le sens existe à ce niveau dans le rapport entre un terme et les autres éléments lexicaux. Par conséquent, on doit miser non seulement sur le signifié propre à chaque mot, mais aussi sur le fait que la *collocation* embrasse plus que la simple cooccurrence<sup>7</sup>.

Afin de mettre en évidence ce principe, reprenons un des exemples offerts par Firth lui-même, le substantif *ass*<sup>8</sup>:

1. *An ass like Bergson might easily do that.*
2. *He is an ass.*
3. *You silly ass.*
4. *Don't be an ass.*

Firth explique qu’un des sens de *ass* vient de sa relation collocative avec *silly*. Selon cette logique, chaque nouveau rapport collocatif entraîne un nouveau sens du mot. Mais, c’est justement ce raisonnement qu’on lui reproche, car le «sens» de *ass* ne vient pas de sa relation collocative, mais sa relation collocative éclaire plutôt un sens de *ass* qui existe déjà. Sa façon de procéder contrarie les objectifs de la sémantique:

L’objectif de la sémantique devrait être, au contraire, de montrer comment le sens de telles cooccurrences est déterminable à partir de notre compréhension du sens des éléments individuels ainsi que de la relation syntaxique qui se trouve en eux<sup>9</sup>.

Les critiques ont également reproché à Firth le fait que l’analyse collocative relevait de

la stylistique plutôt que de la linguistique et qu'il aurait dû traiter de la collocation à tous les niveaux:

Firth s'occupe surtout de la compagnie que tiennent les mots. Il semble, cependant, avoir concentré son intérêt sur les collocations spécialisées [e.g. *silly* avec *ass*] et n'a pas étendu sa théorie à l'ensemble de l'analyse grammaticale formelle qui, selon lui, dépend de la reconnaissance de classes collocatives mutuelles des éléments lexicaux. La grammaire aurait dû dépendre autant de la collocation que la phonologie de la grammaire<sup>10</sup>.

Il est vrai que Firth a négligé l'importance de la syntaxe dans ses recherches. Pour lui, les interrelations syntaxiques entre les mots importaient moins que les groupes d'éléments lexicaux ainsi que les habitudes phonétiques et le contexte de l'expérience<sup>11</sup>.

Malgré cette préférence pour les niveaux lexical et phonétique, Firth a tout de même effleuré la question d'interrelations syntaxiques dans son article "Synopsis", où il parle de la *colligation*:

La *colligation* des catégories grammaticales traite d'une organisation mutuellement prévisible de catégories, centrant l'attention sur une catégorie à la fois. Si deux catégories ou plus constituent l'objet d'attention, l'étude de leurs *colligations* se fait selon une organisation mutuellement prévisible. De telles catégories ne sont pas considérées comme ayant une place dans une séquence, mais on peut tout de même dire qu'elles sont placées en ordre<sup>12</sup>.

L'ambiguïté de cette définition n'éclaire pas pour autant comment Firth envisage la collocation au niveau grammatical, ni comment il appliquerait cette *colligation* pour éclairer le sens au niveau lexical. La prochaine section revient sur les travaux qui ont été faits depuis Firth, dans le but de montrer de quelle façon on a redéfini la *relation collocative* pour inclure le niveau syntaxique.

### **4.3.2 L'évolution de la notion de collocation**

En se basant sur la théorie polysystémique de J.R. Firth, M.A.K. Halliday<sup>13</sup> est parvenu à défaire les “noeuds” dans la définition de *collocation* firthienne<sup>14</sup>. Selon Halliday, le concept de *collocation* doit embrasser toutes les relations lexicales<sup>15</sup>. Ainsi, la “relation entre un élément lexical et un autre avec lequel il est associé” offre la possibilité de reconnaître des relations entre les mots séparés par l’espace et le temps<sup>16</sup>. La *collocation* selon Halliday exploite donc tous les éléments fournis par le contexte textuel, car il n’y a pas de division nette entre la grammaire et la sémantique, à l’encontre de ce qui avait été proposé par Firth<sup>17</sup>. En reliant ces deux domaines, Halliday apporte une nouvelle perspective à l’analyse par collocation qui inclut les éléments, non seulement du niveau lexical, mais aussi du niveau grammatical. Puisque cette définition remaniée servira à l’étude de *seoir*, l’analyse des éléments en *collocation* avec *seoir* accordera une attention particulière aux éléments lexicaux dans leurs rapports syntaxiques et sémantiques.

## **4.4 CONCLUSION: COLLOCATIONS TYPIQUES ET LES CORPUS LARGES**

Puisque c’est par l’analyse des rapports collocatifs autour de *seoir* que l’on peut accéder à l’idéologie d’une société, le premier travail qui s’impose est de dépouiller toutes les occurrences de *seoir*, du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Il faut donc travailler à partir de larges corpus, car un plus grand volume d’occurrences permet de mieux cerner les

distributions possibles autour de *soir*. Le chapitre 2 a expliqué que certains dictionnaires fournissaient des occurrences en contexte, mais que le nombre d'occurrences dépouillées est insuffisant pour une analyse comme celle-ci. Le prochain chapitre a pour but d'expliquer comment le corpus de *soir* a été délimité à l'aide d'outils informatisés.

### **Notes : Chapitre 4**

1.«...words or morphemes by themselves cannot really express any meanings: they can only contribute in a certain way to the meaning expressed by a sentence. If we want to identify meanings cross-linguistically we must look not for isolated lexical items but for commensurable lexical items used in commensurable sentences. This means that we must look not only for commensurable lexical items but also for commensurable grammatical patterns.» A. Wierzbicka, *op. cit.*, p. 14.

2.«Contextual or suprasegmental clues may provide additional information, but the core is signalled by the construction itself. The illocutionary force of the utterance in question is quite 'determinate', but it can only be captured in a framework which operates with sufficiently fine-grained components.» *Ibid.*, p. 200.

3. This "context of situation" harks back to Malinowski who had become convinced, mainly as a result of his experiences among the Trobriand Islanders, that [...]«utterance and situation are bound up inextricably with each other and the context of situation is indispensable for the understanding of the words. Exactly as in the reality of spoken or written languages, a word without linguistic context is a mere figment and stands for nothing by itself, so in the reality of a spoken living tongue, the utterance has no meaning except in the context of situation (1949, 306-07).» R. Lord, *op. cit.*, p. 136-137.  
Traduction G. A. Clark.

4. "There are many difficulties in dealing with written language, which may itself be considered as 'an abstraction from insistent surrounding'. But a great deal can be done with writing which 'is immersed in the immediacy of social intercourse', and any remote text which can be apprehended in use can be regarded as having such temporary meaning as is given to it by the reader." J.R. Firth, "Linguistic analysis", *Selected Papers of J. R. Firth 1952 -1959*, F. R. Palmer (édit.), Londres, Longmans, Green and Co. Ltd, 1968, p. 14. - Traduction G. A. Clark

5.«[T]he context of situation brings into relation the 3 following categories: a - the relevant features of participants (i.e. the verbal action, the non-verbal actions) b - the relevant objects, c - the effect of the verbal action.» *Id.*, «Personality and Language in Society», *Papers in Linguistics 1934 - 1951*, Londres, Oxford University Press, 1957 [1934-1951], p. 182. - Traduction G. A. Clark.

6. *Id.*, «Modes of Meaning», *Papers in Linguistics 1934 - 1951*, Londres, Oxford University Press, 1957 [1934-1951], p. 195.

7.N. Ide et J. Véronis, «Introduction to the Special Issue on Word Sense Disambiguation : The State of the Art», *Computational Linguistics*, n° 24 (mars 1998), p. 19.

8.J.R. Firth,«Modes of Meaning», *op. cit.*, p. 194-195.

9.«The goal of semantic should be, rather, to show how the meaning of such phrases as *dark night* is determinable from a knowledge of the meaning of the lexical items comprising them and the syntactic relationship that are found in them.» D. T. Langendoen, *The London school of linguistics; a study of the linguistic theories of B. Malinowski and J. R Firth*, série "M.I.T. research monograph" n° 46, Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1968, p. 63-64. Traduction G. A. Clark.

10. Palmer résume le point de vue de Firth's sur la collocation. "[Collocation is concerned] with the company that words keep. Firth seems, however, to have restricted his interest to specialized collocations" e.g. silly w/ ass etc to show mutual expectancy. "But he does not seem to have extended his theory to comprehend the whole formal grammatical analysis which he recommended is dependent upon the recognition of mutually collocable classes of lexical items. Grammar should have been for him as much dependent upon collocation as phonology is upon grammar". (J.R. Palmer, "Introduction", *Papers in Linguistics 1934 - 1951*, *op. cit.*, p. 6. Traduction G. A. Clark.

11.«The syntactical interrelations of words is not nearly so important as word groupings and the relations between phonetic habits and contexts of experience.» J.R. Firth (1930), p.190 cité dans D.T. Langendoen, *op. cit.*, p. 40. Traduction G. A. Clark.

12. [C]olligation of grammatical category deals with a *mutually expectant order* of categories, attention being focussed on one category at a time. If two or more categories are in the focus of attention, the study of their colligations is in similar mutually expectant orders. Such categories are not considered as having *positions* in *sequence*, but can be said to be placed in order." D.T. Langendoen, *op. cit.*, p. 66. Traduction G. A. Clark.

13.M.A.K. Halliday, *Language as a social semiotic : the social interpretation of language and meaning*, Baltimore, University Park Press, 1978, 256 p.

14.M. Stubbs, «British Tradition in Text Analysis - From Firth to Sinclair», *Text and technology : in honour of John Sinclair*, Mona Baker, Gill Francis et Elena Tognini-Bonelli (éditeurs), Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 1993, p. 14.

15.«Halliday's (1961) definition of collocation as "the syntagmatic association of lexical items, quantifiable, textually, as the probability that they will occur at  $n$  removes (a distance of  $n$  lexical items) from an item  $x$ , the items  $a,b,c,\dots$ "» (N. Ide et J. Véronis, *op. cit.*, p. 19-20.)

16.«Halliday, following J.R. Firth, neatly untied the knot by extending the concept of collocation to embrace all lexical relations, by redefining (246) collocation as the "relationship between one lexical item and another with which it is associated" this opening up the possibility of recognizing relations between words separated in space and time.» R. Lord, *op. cit.*, p. 245-246.

17.Halliday (1985, p. xix) cité dans *Ibid.*, p. 99.

## **Chapitre 5**

### **Le corpus et les outils informatisés**

#### **5.1 TRAVAUX LINGUISTIQUES À BASE DE CORPUS**

De nos jours, les bases de données informatisées facilitent de nouveaux types de projets de recherches sur le vocabulaire (e.g. Boas 1940; Fries 1952, Ide et Véronis 1998). Les lexicographes comme Mel'čuk et son équipe reconnaissent que l'avenir de la lexicographie ne pourra se passer des données informatisées<sup>1</sup>.

La méthode d'analyse par *collocation* proposée s'inscrit tout à fait dans ce nouveau courant lexicographique où l'objectif est de rendre compte de tous les usages d'un mot à l'aide des rapports entre les éléments d'une occurrence donnée. Récemment, dans leur *Dictionnaire explicatif et combinatoire*, Mel'čuk et son équipe se sont donnés pour objet de «proposer des méthodes de description rigoureuse, formelle et exhaustive du lexique<sup>2</sup>.» Des recherches futures sur le vocabulaire de la conduite sociale pourraient effectivement porter sur l'élaboration d'un dictionnaire du vocabulaire de la conduite sociale. Ce genre de travail illustre de nouveau l'étendue de recherches possibles que l'on peut faire à l'aide de grands corpus informatisés.

##### **5.1.1 Étude à base de corpus à l'aide outils informatisés**

Auparavant, le travail de dépouillement "bénédictin" qu'implique la création d'un large corpus de *seoir* aurait demandé des années de lecture. Cependant, grâce aux

outils informatisés, ce genre de travail est devenu de plus en plus possible au XX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

L'ordinateur ne sert plus seulement à emmagasiner des informations; il devient progressivement l'un des outils les plus importants pour le chercheur littéraire:

La linguistique à base de corpus cherche à augmenter la compréhension du langage par l'analyse de grandes quantités de données qui surgissent naturellement et les fruits de ces travaux sont d'un immense intérêt pour la linguistique informatisée<sup>4</sup>.

#### ***5.1.1.1 La "Toile" et les bases de données virtuelles***

La création de l'espace cybernétique de la "Toile" a favorisé le développement des bases de données informatisées telles que la ARTFL<sup>5</sup>, FRANTEXT<sup>6</sup>, La Bibliothèque Universelle (ABU)<sup>7</sup>, Lisieux<sup>8</sup> et Gallica<sup>9</sup> qui sont toutes ouvertes au grand public<sup>10</sup>. Ces bases de textes informatisées sont utiles à trois niveaux: le stockage énorme, la représentativité globale et objective et l'accès immédiat aux ensembles de faits linguistiques recherchés<sup>11</sup>. Certaines de ces bases sont même munies de protocoles de recherche qui permettent aux chercheurs de dépouiller des masses d'informations sur un mot, un auteur, un genre ou un siècle.

#### **5.1.2 Choisir un corpus: les textes informatisés de la FRANTEXT, ARTFL, TFA**

Les gestionnaires de FRANTEXT furent les premiers à mettre en usage une base de données de textes informatisés sur le français. Aujourd'hui la base ARTFL est l'une des plus grosses banques de données de textes français de différentes époques dans le

monde. Sous la direction de Robert Morrisey, ARTFL (Project for American and French Research on the Treasury of the French Language) est un projet coopératif avec l'Institut National de la Langue Française (INaLF), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et la Division des Humanités et Sciences Sociales de l'Université de Chicago (site web de ARTFL). En tout, la base de données compte près de 2000 textes,

des classiques de la littérature française à diverses catégories de prose et de documents techniques. Les dix-huitième, dix-neuvième et vingtième siècles y sont représentés de façon à peu près égale, alors que, pour le dix-septième siècle, le choix de textes est plus restreint; on y trouve également quelques textes médiévaux et de la Renaissance<sup>12</sup>.

La ARTFL permet à l'utilisateur d'interroger l'ensemble du corpus pour trouver des occurrences d'un ou plusieurs mots. De plus, le moteur de recherche offre la possibilité de raffiner les recherches en précisant les dates, auteurs ou genres voulus.

Depuis ses débuts, la ARTFL a sollicité la collaboration de plusieurs chercheurs. La participation du projet TFA à l'Université d'Ottawa a marqué une étape importante en ce qui concerne l'intégration de textes de l'ancien et du moyen français. Le TFA est un projet pilote du Laboratoire de Français Ancien. Sous la direction de Pierre Kuntsmann et de France Martineau de l'Université d'Ottawa, le TFA vise à combler dans la ARTFL l'absence de textes du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. Le moteur de recherche suit celui de la ARTFL, ce qui permet de faire le tri diachronique comme pour les autres siècles.

Le moteur de recherche de la ARTFL ainsi que celui du TFA ne parvient pas à dépouiller toutes les formes conjuguées d'un verbe lorsqu'on l'entre à l'infinitif. Il a fallu alors trouver toutes les formes conjuguées de *seoir*. Cette étape supplémentaire présente un inconvénient auprès des chercheurs, mais il n'est pas surprenant que l'on ait choisi de laisser de côté cette étiquette, compte tenu de la variation orthographique qui existe en ancien français. Pour les fins de ce projet, j'ai tenté de dépouiller toutes les formes du verbe *seoir* avec ses variations orthographiques à l'aide des informations recueillies des dictionnaires et de la base de données informatisée du Laboratoire de l'ancien français de l'Université d'Ottawa.

En plus des occurrences dépouillées du TFA et de la ARTFL, j'ai ajouté au corpus certaines occurrences tirées de FRANTEXT, mais j'ai vite remarqué qu'il y avait toujours une absence marquée de textes entre la fin du XIV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle. Grâce à la collaboration de différents chercheurs<sup>13</sup> qui m'ont envoyé des textes informatisés pour cette période, j'ai pu combler l'absence d'occurrences pour le XIV<sup>e</sup>, le XV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle. Ces textes n'offrent pas de protocole de recherche qui permettrait de dépouiller les occurrences, ce qui constitue un inconvénient de taille. Prenons, par exemple, le texte des *Quinze joies de mariage*. S'il fallait lire la totalité du texte pour en dépouiller les occurrences des termes de la conduite sociale, le format informatisé n'apporterait pas grand avantage. Cependant, grâce au logiciel TACT, les occurrences de *seoir* peuvent être dépouillées de manière efficace.

### **5.1.2.1 TACT et TACTWEB**

Nous avons choisi deux logiciels pour convertir les fichiers informatisés en “textes enquêtés” : CONCORDE ET TACT. CONCORDE peut seulement servir à un usager qui travaille sur MacIntosh, mais pour ceux qui travaillent sur un système IBM, TACT offre des possibilités d’analyse plus raffinées. Le logiciel interactif TACT<sup>14</sup> (Text Analysis Computing Tools) permet à l’usager d’étiqueter un texte informatisé afin de créer un index de lexèmes qui permet à l’usager de faire des enquêtes de mots. Les résultats sont présentés en format KWIC (soit un court extrait de texte avec le mot cherché en caractère gras) ou en format paragraphe. Le système permet également d’exploiter les résultats, car il peut calculer la fréquence des mots indexés ainsi que leurs termes cooccurrents.

Conçu pour le système DOS, ce logiciel demande que le fichier objet soit converti en format ASCII<sup>15</sup>. Prenons de nouveau l’exemple du texte informatisé des *Quinze joies de mariage*<sup>16</sup>. TACT demande à l’usager de taper le nom de son fichier informatisé ASCII, selon le modèle des *Quinze joies de mariage* “15joies.txt”. MAKEBASE crée automatiquement une base de données (“15joies.TDB”) de tous les lexèmes qui paraissent dans le texte en question, permettant ensuite au chercheur d’exploiter les composantes interactives de TACT.

La composante USEBASE permet à l’usager de faire des enquêtes dans l’index qu’il vient de créer à l’aide d’une série de menus qui ressemble à une version antérieure

de WordPerfect<sup>17</sup>. Le menu SELECT offre la possibilité de faire une enquête auprès de la base textuelle. Supposons que l'on cherche le terme *amour* dans le fichier "15joies.TDB". En précisant les modalités de recherche, les occurrences de ce mot sont présentées soit en contexte limité KWIC, soit en contexte large. On peut ensuite sauvegarder les résultats du dépouillement en sélectionnant "disk" du menu "File". Il est important de signaler que les résultats seront sauvegardés en format ASCII, bien que la plupart des traitements de texte modernes puissent convertir les résultats. TACT présente également d'autres composantes interactives qui offrent des possibilités de recherches intéressantes, tels TACTstat et TACTfreq ou COLLGEN (qui crée une liste de cooccurrences).

Ce logiciel permet d'intégrer des occurrences tirées de textes fournis autrement que par la ARTFL ou le TFA. De plus, les résultats que donnent TACT sont affichés de manière suffisamment semblable à la ARTFL pour que la base de données reste uniforme dans sa composition. Aussi, le contexte autour des occurrences de *soir* est d'environ la même longueur.

La version téléchargeable de TACT fonctionne avec DOS. Cette restriction présente certainement des inconvénients pour ceux qui ne connaissent pas le fonctionnement de ce système. De plus, on exclut nécessairement tous les usagers de Macintosh. Les auteurs de TACT ont compris que, s'ils voulaient retenir l'intérêt des usagers, ils devaient rendre ce programme plus accessible. C'est ce qui a donné

naissance à TACTweb<sup>18</sup> qui a pour but de lier toute la communauté informatisée. La formule internet permet à l'utilisateur de profiter des composantes interactives de TACT sans devoir travailler sur son disque dur, car il travaille à partir des textes TDB offerts sur le web. TACTweb fonctionne à l'aide d'une interface simple. Par conséquent, l'utilisateur n'a pas à se familiariser avec l'environnement DOS de la version téléchargeable. TACTweb, insistent Rockwell et Bradley<sup>19</sup>, demeure la version la plus accessible à la communauté de chercheurs (bien que ce logiciel ne fonctionne que sur les ordinateurs PC). Les créateurs de TACT indiquent qu'ils espèrent permettre à TACTweb de fonctionner éventuellement sur d'autres plateformes informatisées.

### **5.1.3 Organisation des données**

Après avoir dépouillé toutes les occurrences disponibles de *seoir*, il a fallu les organiser pour les manipuler plus facilement. FileMaker Pro a facilité l'organisation des données car j'ai pu faire différents tris selon les critères collocatifs autour de *seoir* (ex.: avec ou sans adverbe). Tout compte fait, FileMaker est un outil informatisé qui m'a permis d'organiser systématiquement les occurrences de *seoir* pour exploiter au maximum les informations que présentent les différentes distributions.

### **Notes : chapitre 5**

1. I. Mel'čuk *et al.*, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Igor A. Mel'čuk, André Clas et Alain Polguère (éditeurs), Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, p. 51.

2. *Id.*, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain : recherches lexicosémantiques*, Igor Mel'čuk avec Nadia Arbatchewsky-Jumarie... [et al.], rédaction André Clas, Montréal, PUM, vols 1-4, 1984-1992 p. 9.

3. Cf. F. Baidier, «Sexism and Language: What Can the Web Teach Us?», *Text Technology* (2001), p. 1-18. L'auteure utilise des données informatisées pour examiner les adjectifs en collocation avec les termes associés à la "femme".

4. «Corpus linguistics seeks to further our understanding of through the analysis of large quantities of naturally occurring data, and the fruits of this work are of immense interest to computational linguistics.» B.T.S. Atkins, Beth Levin et A. Zampolli, «Computational Approaches to the Lexicon : An Overview», *Computational Approaches to the Lexicon*, B.T.S. Atkins et A. Zampolli (éditeurs), London, Oxford University Press, 1994, p. 21. Traduction G. A. Clark.

5. <http://humanities.uchicago.edu/ARTFL>

6. <http://zeus.inalf.cnrs.fr/frantext.htm>

7. <http://cedric.cnam.fr/ABU>

8. <http://www.bmlisieux.com/>

9. <http://gallica.bnf.fr>

10. Le groupe Recherche Littéraire et Informatique à l'Université d'Ottawa a mis sur pied "L'Astrolabe", une encyclopédie virtuelle qui explique le fonctionnement de ces sites et en donne une appréciation - <http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe/>.

11. I. Mel'čuk *et al.*, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, *op. cit.*, p. 51.

12. <http://www.unites.uqam.ca/bib/bases/ARTFL/presentation.html>

13. Je remercie Mme France Martineau de l'Université d'Ottawa et Mme Monique Dufresne de l'Université Queen's à Kingston, Ont., pour ces bases de données.

14. TACT a été créé par Geoffrey Rockwell et John Bradley de l'Université de Toronto.

**15. Malgré cet inconvénient, la plupart des logiciels de traitement de texte permettent aux chercheurs de remédier au problème en sauvegardant le fichier en format ASCII.**

**16. Ce texte m'a été fourni par Mme France Martineau.**

**17. On distingue: File, Select, Displays, Group et Help.**

**18. <http://tactweb.humanities.mcmaster.ca/tactweb/doc/tact.htm>**

**19. <http://tactweb.humanities.mcmaster.ca/tactweb/doc/tact.htm>**

**Deuxième partie**  
**Analyse des usages de *soir***

## Chapitre 6

### Introduction générale à l'analyse de *seoir*

#### 6.1 OBJECTIFS DE L'ANALYSE

Cette partie de la thèse a pour objet de présenter les résultats de l'analyse des usages de *seoir* (sens figuré). Le tableau qui suit définit les périodes historiques à l'étude:

##### Délimitations temporelles

Période historique		Dates
Moyen Âge	Ancien français	1080-1279
	Moyen français	1280-1499
XVI <sup>e</sup> siècle		1500-1599
XVII <sup>e</sup> siècle		1600-1699
XVIII <sup>e</sup> siècle		1700-1799
XIX <sup>e</sup> siècle		1800-1899
XX <sup>e</sup> siècle		1900-1960 <sup>1</sup>

Le tableau montre que les périodes d'analyse (1100-1960) sont divisées en tranches de cent ans avec comme seule exception les périodes de l'Ancien et du Moyen français. Le choix de diviser la période du Moyen Âge est inspiré des travaux de D. Boutet et A. Strubel<sup>2</sup>. J'ai voulu distinguer les périodes de l'ancien et du moyen français, car il se passe des changements linguistiques et idéologiques importants entre 1100 et 1499 (ex: intégration des néologismes de provenance latine, déclin de la chevalerie après la guerre de cent ans<sup>3</sup>). Il faudra attendre le XVI<sup>e</sup> siècle, plus précisément le règne de François I<sup>er</sup>,

pour que le français devienne la langue officielle en France. L'utilisation du français comme langue officielle est en grande partie due à la fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) qui impose le français dans l'ensemble du royaume<sup>4</sup>.

Mais les transformations linguistiques qui succèdent à l'adoption du français comme langue officielle au XVI<sup>e</sup> siècle coïncident avec des changements idéologiques de la période classique. Ainsi, les transformations idéologiques qui ont lieu à compter du XVI<sup>e</sup> siècle se manifestent déjà dans le vocabulaire de cette société:

Si le Moyen Age est, comme l'a bien vu Émile Mâle, remarquable par sa relative unité, le XVI<sup>e</sup> siècle est une période extrêmement complexe qui se présente aux yeux de l'observateur comme un magma d'éléments hétérogènes dans lequel les données génératrices n'apparaissent jamais avec certitude<sup>5</sup>.

Ce sont précisément ces éléments hétérogènes qui ont motivé le choix d'étudier *seoir* sur des tranches de 100 ans après l'ancien et le moyen français. Ce n'est pas un hasard si la matière à étude devient plus vaste à compter de cette période. Nous avons dépouillé un plus grand nombre d'occurrences informatisées de *seoir*, en partie à cause de l'uniformisation de la langue qui entraîne une plus grande production de textes, et aussi parce qu'il y a, à l'heure actuelle, un plus grand nombre de bases de données informatisées qui proposent des textes publiés après l'ancien et le moyen français.

Le choix de diviser les occurrences du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècle en deux tranches au lieu de les fondre sous la rubrique "français classique" s'impose parce que d'importants changements idéologiques se produisent dans le vocabulaire de la conduite sociale entre 1600 et 1799. L'analyse du verbe *seoir* sur 200 ans aurait risqué de passer

à côté de faits intéressants. Après tout, durant ces 200 ans, la France passe du règne de l'absolutisme sous Louis XIV (le représentant de Dieu sur terre) à la chute de la monarchie sous Louis XVI. Cela laisse les deux derniers siècles du millénaire qui sont également divisés en deux tranches de cent ans dans l'intention de saisir avec précision le rapport entre langue et société.

## 6.2 ORGANISATION DE L'ANALYSE

Dans la première partie de ce travail, nous avons expliqué que le sens d'un mot prend sa pleine valeur lorsqu'il est étudié en relation avec les différents éléments d'un syntagme. Cela revient à dire que le sens des syntagmes

ne peut évidemment se réduire à l'addition de leurs sens particuliers, ne serait-ce que parce que la signification de la proposition est faite de sens lexicaux, mais aussi de relations grammaticales entre les syntagmes, comme le lien entre le sujet et le verbe<sup>6</sup>.

C'est pourquoi j'ai élaboré une méthode d'analyse de *seoir* qui s'attache à la relation collocative entre le verbe *seoir* et ses éléments environnants. Mais ce choix présente déjà certaines difficultés relatives à l'organisation de l'analyse. Bien que tous les éléments qui apparaissent en collocation avec *seoir* contribuent au sens, on sait intuitivement que certains éléments ont plus de poids que d'autres. Les considérations qui suivent discutent de l'importance des différents éléments collocatifs influençant l'usage de *seoir*.

### **6.2.1 Valence du verbe.**

La notion de “valence” permet de hiérarchiser les éléments. Un verbe, «en fonction de son lexique, appelle un certain nombre d’unités, qui lui sont indispensables sur le plan syntaxique comme sur le plan sémantique<sup>7</sup>.» Le sujet constitue une unité indispensable en français moderne, car tout verbe a un sujet (même s’il est dépourvu de contenu sémantique, comme les “il” dans les phrases impersonnelles). Mais, «[l]a valence, en dehors du sujet, peut ne pas être remplie, dans le cas de compléments facultatifs<sup>8</sup>.» Prenons l’exemple qui suit:

- 1(a) *Je marche dans la rue.*  
1(b) *Je marche.*

Dans le cas 1(a), le complément “dans la rue” est facultatif, car *marcher* est un verbe intransitif. La valence de “marcher” est égale à 1. On pourrait dire que le complément est néanmoins sous-entendu, car on *marche* toujours *quelque part* (comme dans 1(a)). Mais puisque le complément n’est pas présent dans la phrase 1(b), il est donc nécessairement accessoire car on parvient tout de même à créer une phrase grammaticale. Je mesure donc la valence de *seoir* en fonction des compléments dits “nécessaires”, c’est-à-dire dont la présence est indispensable, pour répondre aux exigences grammaticales d’un verbe. Prenons par exemple le verbe *rendre*:

- 2(a) *Je rends mon travail.*  
2(b) *Je rends. \*\**

La phrase 2(b) est agrammaticale, car elle nécessite deux arguments, soit un argument

“sujet” et un argument “complément”. Ainsi, la valence de *rendre* est = 2 car ce verbe nécessite deux arguments pour que la phrase soit grammaticale.

Il convient de signaler que le verbe *seoir* s’emploie dans deux différentes constructions de phrase.

3(a) *La vanité sied bien.* - Construction personnelle

3(b) *Il sied d’être sage.* - Construction impersonnelle

Dans la construction personnelle, la valence du verbe est = 1 (elle nécessite l’argument “sujet”) tandis que la valence de la construction impersonnelle est = 2 (elle nécessite l’argument “sujet” et l’argument “complément infinitif”). Ainsi, un complément d’objet indirect sous-entendu “à tous” peut être sous-entendu dans ces deux occurrences, mais la valence est mesurée en fonction des arguments présents et non pas sous-entendus. Pour la même raison, le sujet impersonnel “il” (qui est dépourvu de contenu sémantique) constitue effectivement un élément de valence du fait qu’il est un argument visible et indispensable à la phrase par le fait même d’être le sujet.

Puisque la valence détermine la structure de *seoir*, les arguments de la valence se situent au premier plan en ce qui a trait à la hiérarchie des éléments collocatifs. À cause de cette détermination, il a fallu alors distinguer toutes les occurrences de *seoir* où ce verbe apparaît dans une phrase personnelle (valence = 1) ou impersonnelle (valence = 2). Cette distinction nous permet de bien cerner les éléments de valence des deux structures.

Mais l’analyse du rapport de collocation ne se limite pas aux éléments de valence

du verbe. «Si les éléments qui définissent la proposition noyau sont de nature fondamentalement syntaxique, il n'en va pas de même pour ceux qui vont construire l'unité de base de l'énoncé, ce qu'on conviendra d'appeler l'unité textuelle<sup>9</sup>.» C'est ce qui nous porte à parler des éléments d'amplification. La hiérarchie de ces éléments dépend de la structure de phrase dans laquelle paraît *soir*.

### **6.2.2 Éléments d'amplification**

L'amplification fait partie intégrante de l'unité textuelle, car elle «désigne le mode par lequel une production discursive est développée pour rassembler le plus grand nombre d'idées possibles en liaison avec son sujet<sup>10</sup>. » Mais il y a plus d'un type d'amplification. Il y a d'abord l'amplification à l'intérieur d'un groupe (ex.: adverbe dans un groupe verbal). Ainsi, l'adverbe "bien" dans l'occurrence *la vanité sied bien* modifie le verbe. Ensuite, il y a l'amplification dans la proposition noyau où l'on ajoute une «série d'éléments qui ne sont pas véritablement intégrés dans l'unité textuelle et que, pour cette raison, on peut appeler des *satellites*<sup>11</sup>.» Comme l'explique Garde-Tamines:

[les compléments de phrase] n'ont de lien avec aucun terme particulier de l'énoncé. On voit bien par exemple la différence entre *Je vais à Paris*, où *à Paris* ne peut être supprimé parce qu'il appartient à la valence du verbe *aller*, pas plus qu'il n'est mobile, et *Je me promène à Paris*, où *à Paris* marque simplement une circonstance d'une action qui pourrait se passer de cette indication<sup>12</sup>.

Regardons comment ce type d'amplification joue sur le sens de *seoir* dans l'occurrence qui suit:

Lidias : Il suffit, le discours *sied* mal dans les combats (G. Scudéry, (1631), *Ligdamon et Lidias*, Paris, P. Targa, p. 22).

L'auteur affirme que le "discours" *sied* mal. Le complément circonstanciel *dans les combats* n'est pas nécessaire à l'occurrence pour en faire une phrase grammaticale. C'est pourquoi il ne fait pas partie de la valence. Néanmoins, il est évident qu'il apporte des informations indispensables au lecteur. On sait par exemple qu'il ne convient pas de parler, mais le complément circonstanciel nous explique la raison pour laquelle il *sied* de se taire. L'ajout ou le retrait de compléments circonstanciels colore l'usage d'un verbe. Ces informations pragmatiques sur l'usage de *seoir* reflètent ainsi les comportements valorisés par la société.

Les éléments d'amplification donnent des indications sur l'usage de *seoir*. C'est ce qui fait qu'ils occupent une place importante dans l'analyse. Pour les fins de ce projet, l'emploi du terme "amplification" sous-entend à la fois l'amplification à l'intérieur d'un groupe (comme l'adjectif épithète ou l'adverbe) et l'amplification à l'intérieur de la proposition noyau (comme le complément circonstanciel). Tous ces ajouts constituent le deuxième niveau d'éléments à étudier en collocation avec *seoir*.

### **6.2.3 Éléments interprétatifs**

Lorsqu'on construit un énoncé, d'autres facteurs linguistiques influencent le sens. Ceux-ci relèvent de l'énonciation<sup>13</sup> ou d'autres modalités énonciatives (subjectivité de l'auteur)<sup>14</sup>. Les éléments de l'énonciation concerne d'abord les phénomènes pragmatiques d'organisation de l'information, c'est-à-dire la focalisation. "Ils supposent un choix du locuteur en fonction de ce qu'il veut transmettre et de la façon dont il se représente son interlocuteur et ses attentes, bref ils sont du ressort des stratégies discursives<sup>15</sup>." Un second aspect de l'énonciation est lié aux modalités que J. Gardes-Tamines et M.-A. Pellizza définissent comme "l'engagement du locuteur vis-à-vis des événements qu'il rapporte dans l'énoncé<sup>16</sup>."

Dans cette thèse, l'expression "éléments interprétatifs" traite de tout ce qui relève au sens large de l'interprétation du texte, qu'il s'agisse d'éléments liés à la focalisation ou aux modalités. Prenons à titre d'exemple cette occurrence tirée du XVIII<sup>e</sup> siècle:

Le Marquis :      Le ciel m'en est témoin, ce ciel qui me punit  
                           D'avoir cru les flatteurs et suivi mon dépit.  
                           Vous m'aviez aveuglé, vous me rendez la vûe,  
                           Et tout mon malheur vient de vous avoir connue.

Cidalise.            J'aime ce ton tragique, il vous sied à ravir,  
                           Dans vos besoins urgens il pourra vous servir;  
                           Il ne vous reste plus que l'art de la parole,  
                           Et je vous laisse en paix méditer votre rôle.  
                                   *(elle sort d'un air dédaigneux)*

Le Marquis.        Cette scène m'a plû, t'a dévoilé son coeur,  
                           Et je vais sur le champ en informer ma soeur.  
                           (Destouches (1736), *Le Dissipateur, Oeuvres  
                           Dramatiques, T.3. Paris, Impr. Royale, 1757, p.  
                           124.*)

L'ironie, un facteur qui relève de l'interprétation du texte, est sous-entendue dans cette

occurrence. L'usage de *seoir* ne définit pas un comportement qui va selon la situation, mais est plutôt associé à une critique de ce même comportement.

#### **6.2.4 L'analyse à trois niveaux**

Les usages de *seoir* seront donc examinés en fonction de la valence, des éléments d'amplification et des éléments interprétatifs. Les éléments propres à la valence (phrase personnelle (valence = 1) et phrase impersonnelle (valence = 2)) sont considérés d'abord, car ils sont essentiels à la construction syntaxique de l'unité textuelle.

Voici la somme totale des textes d'où proviennent les occurrences du verbe *seoir* qui feront l'objet de notre analyse:

**Tableau A - Nombre d'occurrences par période de temps**

Période historique		Nombre d'occurrences examinées	Nombre de textes examinés
Le Moyen Âge	Ancien français	24	6
	Moyen français	9	6
1500-1599		35	21
1600-1699		48	39
1700-1799		70	60
1800-1899		81	53
1900-1960		56	35
Total		323	220

Les occurrences de *seoir* que nous avons sélectionnées des textes comprennent toutes les formes de ce verbe qui ont le sens figuré. Autrement dit, on trouve des occurrences du verbe à différents modes et temps ainsi que des formes adjectivées comme dans

**l'occurrence qui suit:**

**Toutefois, si la chayne se retrouve, je suis contente de vous donner une paire de chausses rouges pour homme, qui est l'acoustrement le mieux seant à jeunes gens (Lavardin, J. (1578), *La Celestine*, adapt. de F. de Rojas, 1578, éd. D. L. Drysdall, London, Tamesis Books, 1974, p. 195.)**

**Le prochain chapitre examinera les éléments de valence, d'amplification et d'interprétation en collocation avec *seoir*. Cette analyse se fera de manière diachronique, en commençant par l'analyse des occurrences du Moyen Âge.**

### **Notes : Chapitre 6**

1. Cette période couvre la littérature jusqu'au nouveau roman. Le choix de s'arrêter à cette période nous a permis de faire une recherche dans la ARTFL pour des occurrences informatisées (les textes ne dépassent pas 1960).

2. D. Boutet et A. Strubel, *Littérature, politique et société dans la France du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979.

3. *Ibid.*, p. 23.

4. M. Huchon, *Le français de la Renaissance*, collection "Que sais-je" n° 2389, Paris, PUF, 1988, p. 3.

5. G. Matoré, *Le Vocabulaire et la société du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1988, p. 18.

6. J. Gardes-Tamine et Marie-Antoinette Pelliza, *La Construction du texte - de la grammaire au style*, Paris, Armand-Colin, 1998. p. 13.

7. *Loc. cit.*

8. *Loc. cit.*

9. *Ibid.*, p.15.

10. *Loc. cit.*

11. *Ibid.*, p.17.

12. *Ibid.*, p. 18.

13. J. Gardes-Tamine, *op. cit.*, p. 22.

14. *Ibid.*, p.25.

15. *Ibid.*, p. 22.

16. *Loc. cit.*, p. 22.

## Chapitre 7 LE MOYEN ÂGE

Au Moyen Âge, la religion et le pouvoir divin régissent tous les domaines de la société si bien que l'on peut dire que "le fondement de la civilisation médiévale est la religion chrétienne; c'est le premier, et à vrai dire le seul facteur d'unité entre des catégories sociales extrêmement éloignées les unes des autres<sup>1</sup>." Cet aperçu de la vie au Moyen Âge examinera l'influence des valeurs chrétiennes dans trois facettes de la vie sociale : l'ordre social, l'amour et la langue.

Avec le fil conducteur de la religion, évaluons d'abord la place de l'Homme dans la société du Moyen Âge. Celui-ci n'est pas libre de s'épanouir comme bon lui semble. Il est plutôt, "par la volonté de Dieu, la fin de la création. Il la résume en lui-même. L'univers ou *macrocosme* a la même structure que l'homme ou *microcosme*; ils s'expliquent l'un par l'autre<sup>2</sup>". L'Homme vit alors selon un ordre prédéterminé, un ordre qui respecte la hiérarchie de Dieu. Le peuple doit travailler, le clergé doit oeuvrer dans la foi et la noblesse doit "cultiver la vertu et maintenir la justice<sup>3</sup>." Par conséquent, les classes dirigeantes

imposent la conception d'un univers achevé et clos, dont chaque composante occupe une place dans une hiérarchie. L'univers physique et social est hiérarchisé, l'univers moral aussi : les vices et les vertus y sont strictement circonscrits et classés. Cet ordre n'est pas dû au hasard, mais à la volonté de Dieu. Il est donc bon, il ne convient pas d'y toucher. Ce qui a été doit continuer d'être<sup>4</sup>.

Mais puisque rien n'est immuable ni immobile, la société continue à changer. "Tout change peu à peu. Cependant tout est fait pour taire ou masquer le changement ou du moins le condamner. Le nouveau, c'est l'impie ou le diabolique<sup>5</sup>." Les classes dirigeantes veulent avant tout donner l'illusion que la société ne change pas. Or, l'écart "entre les conceptions théoriques et une vie souvent décevante ne se résout pas." Malgré cet écart, vers la fin du Moyen Âge,

la noblesse, élément social, prend encore incontestablement la première place; son importance est exagérée par les contemporains, tandis que celle de la bourgeoisie est sous-estimée. Les hommes de ce temps-là ne voient pas que les vraies forces motrices du développement social se trouvent ailleurs que dans la vie et les actions d'une noblesse belliqueuse<sup>6</sup>.

La noblesse vit alors beaucoup d'insécurité à l'égard de la bourgeoisie. Ainsi, tandis que les gens mécontents de leur sort tentent de sortir de leur rang social, les classes dirigeantes deviennent de plus en plus préoccupées par le besoin de protéger le *statut quo*. Le besoin de faire "paraître" sa noblesse est alors de première importance car on cherche à souligner et à valoriser l'ordre hiérarchique. C'est pourquoi, au Moyen Âge, le vêtement et la parure sont particulièrement importants car ils symbolisent la place de l'individu dans cette société. Le paraître "définit les hiérarchies sociales. Couleurs et formes sont relatives à un état, à un sexe. La cohésion de certains groupes, et en tout cas leur identification extérieure, est assurée par l'habit<sup>7</sup>." La parure que porte l'individu est un signe externe du rang ou de la place qu'occupe cet individu dans la société du Moyen Âge.

L'individu s'efface alors devant son rang car il "n'a guère d'existence au Moyen Âge. Non seulement, il se conçoit mal dans ce qu'il a d'irréductible et n'est compris que par sa réduction à un type universel, mais encore il est suspecté<sup>8</sup>." De même, l'individu n'assure pas sa propre condition, c'est plutôt son lignage qui prédétermine son type dans le monde :

Au cours des siècles les chevaliers attachent de plus en plus d'importance aux armes, aux blasons. Plus que jamais le vêtement même doit être un signe évident de la fonction remplie dans la société<sup>9</sup>."

Ainsi, les chevaliers doivent *paraître* chevaliers. Comme le dit Colette Beaune, on veut "lier la chevalerie à la naissance et au sang, christianisé nécessairement, puisque les païens ne peuvent être chevaliers<sup>10</sup>". Le lignage détermine la condition sociale de l'individu. Par conséquent, il n'est pas faux de dire que "les liens étroits du sang et de la vassalité assurent la cohésion de la chevalerie<sup>11</sup>."

Il est vrai que dès le Moyen Âge, cette profession s'ouvre aux individus à l'extérieur de cette condition de naissance, pourvu qu'ils reçoivent le sacre des chevaliers<sup>12</sup>. Les fils de rois "sont chevaliers sur les fonts et à leur baptême" et n'ont donc pas besoin d'un sacrement supplémentaire; il sont chevaliers de Dieu directement<sup>13</sup>. Mais la main sacrée du roi bénit le chevalier du sacre et rétablit, par la grâce de Dieu, la hiérarchie qui, dans le passé, était fermée. Étant lui-même représentant de Dieu sur terre, le roi confère (à la manière de Dieu) cette condition naturelle de chevalier. La condition de chevalier est donc nécessairement "chrétienne" et s'intègre bien dans l'ordre

hiérarchique prédéterminée que les classes dirigeantes cherchent à protéger. La cérémonie où l'homme devient chevalier, de plus en plus réservée aux fils de chevaliers, "marque donc l'accession à l'âge adulte, tout en renforçant le sentiment d'appartenir à un ordre, à une division de la société voulue éternellement par Dieu, conforme donc à la nature des choses<sup>14</sup>."

Une autre facette de la vie du Moyen Âge affectée par les valeurs chrétiennes de cette société est celle du langage. La langue française a, selon la tradition, des origines bibliques. D'ailleurs, le plurilinguisme viendrait du péché originel<sup>15</sup>, mais les origines des langues grecques et latines font du français une langue sacrée<sup>16</sup>. Parce que le français est d'essence divine et que c'est une langue sacrée en France, lorsqu'on parle bien, on plaît à ses pairs du fait que l'on plaît à Dieu. "La réflexion sur la langue demeure longtemps en France une mystique plus qu'une linguistique<sup>17</sup>." Colette Beaune explique qu'en ancien français, le "dire" devait être conforme à l'être et à la volonté de Dieu. Qu'il soit faux ou blasphématoire, et le désordre ou le mal était introduit dans la création. On est ici dans l'ordre du comportement qui doit être conforme à une norme (ici celle de Louis)<sup>18</sup>.

La société qui vit selon une philosophie où Dieu prédétermine l'ordre des hommes adopte nécessairement une façon particulière d'envisager l'amour, car "[l]a racine de toute vertu reste l'amour de Dieu. Au-dessous de celui-ci se trouve l'amour de l'autre, alors que l'amour de soi ne porte qu'à l'égoïsme et au vice<sup>19</sup>." D'ailleurs, dans

les romans médiévaux, l'amour est un thème récurrent. Signalons toutefois que la

littérature médiévale n'offre pas une image unique de l'amour. Il faut faire leur part aux époques, aux milieux, aux genres littéraires, au talent et aux intentions des poètes. Il faut faire surtout leur part aux contraintes et aux ambiguïtés d'un langage hérité<sup>20</sup>.

Au début du Moyen Âge, l'amour était folie et il fallait s'en méfier selon l'enseignement de l'Eglise<sup>21</sup>. "Les troubadours opèrent un renversement radical des valeurs. Pour eux l'amour n'est plus folie, mais raison<sup>22</sup>". L'amour croît ainsi en fonction de la discipline qu'il impose, car cela seul "ennoblit<sup>23</sup>". Pour que l'amour ennoblisse

il convient que le désir reste insatisfait et que l'amant mette ses forces à vivre de cette insatisfaction. S'il ne se borne pas à l'attente du plaisir physique, il fait d'elle le principe d'un progrès moral<sup>24</sup>.

L'amour qu'éprouve l'homme pour la femme est une épreuve : plus l'homme est discipliné face à cet amour, plus son amour croît<sup>25</sup>. Ce type d'amour dans les oeuvres romanesques "s'incarne dans des situations très variées. Il est confronté à d'autres conceptions. Il y perd parfois un peu de sa netteté ou de son éclat. Néanmoins l'idée est imposée que l'amour peut être le coeur d'une morale mondaine autonome<sup>26</sup>."

## 7.1 LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ

Comme nous l'avons signalé dans la première partie de cette thèse, toute analyse de ce genre tient pour acquis que les courants idéologiques sous-jacents d'une société

existent en relation dialectique avec les poètes et écrivains qui vivent dans cette même société. “Au Moyen Âge, le poète n'existe que pour la collectivité qui le fait vivre. Il en partage les valeurs, les goûts et les préjugés. Il est solidaire d'une culture donnée et d'une histoire. C'est cette insertion dans la société que nous devons souligner<sup>27</sup>.” Ainsi, lorsque nous ferons allusion aux textes où paraissent les occurrences de *seoir*, nous les commenterons dans la mesure où ces oeuvres représentent certaines tendances idéologiques au Moyen Âge. Ainsi, nous ne commenterons pas l'usage du verbe dans un seul contexte, mais plutôt comment l'usage de *seoir* coïncide avec la pensée communiquée dans une oeuvre littéraire et, par ce fait, comment cet usage reflète l'idéologie de la société d'où émane ce même texte . L'auteur qui rédige le texte participe à sa collectivité sociale. Il reflète par son usage du vocabulaire certaines tendances sociales. À la manière des travaux de Boutet et Strubel dans *Littérature, politique et société dans la France du Moyen Âge*, ces pages d'analyse

s'attachent aux représentations que la littérature offre des visages successifs de cette société, quand elle se fait l'écho des rêves, des idéaux de l'aristocratie, ou des aspirations et des ambitions de la bourgeoisie<sup>28</sup>.

Avant le XIII<sup>e</sup> siècle, les “distinctions à l'intérieur de la société sont rudimentaires et s'en tiennent aux fonctions de chaque groupe dans la communauté plus qu'à sa situation réelle<sup>29</sup>.” La littérature jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle s'intéresse donc surtout à l'aristocratie guerrière “dont elle célèbre les idéaux et les préoccupations<sup>30</sup>.” Mais la Guerre de cent ans annonce le déclin de la chevalerie. Lors, la littérature

devient l'expression privilégiée des ambitions de la bourgeoisie, dont le rêve est d'imiter l'aristocratie; elle recueille aussi bien les critiques contre la noblesse qui a failli à sa tâche, que les nostalgies de plus en plus artificielles des admirateurs de l'esthétique courtoise. Elle prend des accents de plus en plus polémiques, et prend position sur les changements politiques et historiques : la guerre suscite le sentiment national et le patriotisme, et dans le pays même les écrivains adhèrent aux factions<sup>31</sup>.

Afin de respecter ces deux tendances littéraires que proposent Boutet et Strubel, nous avons choisi de répartir les occurrences du Moyen Âge en deux périodes d'environ 200 ans: l'une entre 1080 et 1280, l'autre entre 1281 et 1499. Cette division résulte du fait qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup>

on voit se dessiner quelques indices d'un changement : on assiste après 1275 à un épuisement de l'art français (l'apogée du gothique se situe entre 1200 et 1250 : après cette période, la veine créatrice se tarit), accompagné d'une crise de la production littéraire<sup>32</sup>.

L'option d'une coupure du Moyen Âge en 1280 relève d'un choix pratique qui coïncide avec des transformations artistiques ainsi que sociales. Comme Boutet et Strubel, nous devons signaler que la frontière entre les deux périodes reste assez "floue"<sup>33</sup>. Or, au cours de l'analyse, nous tenterons de rappeler les circonstances politiques, sociales et religieuses qui imprègnent la littérature d'où proviennent les occurrences de *seoir*, nous assurant ainsi de remettre le texte littéraire dans le contexte de son époque.

Qu'il s'agisse de bijoux ou de couleurs d'étoffe qui *siéent*, les sujets liés à la parure offrent des informations sur le code de parure qui va avec la hiérarchie préétablie, un système qui renvoie à la religion chrétienne. Par ailleurs, tous les usages de *seoir* en collocation avec un élément lié à la parure se trouvent aussi en cooccurrence avec un

complément d'objet indirect lié à un individu, plus particulièrement à la place de l'individu dans l'ordre hiérarchique des rangs, un ordre préétabli par Dieu. L'amplification qu'apporte le complément d'objet indirect est donc de première importance dans ces occurrences.

## 7.2 LE MOYEN ÂGE : ANCIEN FRANÇAIS (1080-1279)

Nous avons vu que le verbe *seoir* se définit en ancien français comme ce qui *va*, ce qui *plaît* ou ce qui *convient*. Notre analyse des occurrences de *seoir* nous permettra d'avoir une meilleure idée de "pourquoi" et "à qui" ces comportements *siéent* selon les auteurs de cette époque. Nous étudierons les occurrences du verbe en regroupant les occurrences par genre : le roman courtois, le roman hagiographique et la chanson de geste.

### 7.2.1 Le roman courtois

Prenons pour commencer cette occurrence de Gauthier d'Arras:

Li empereres l'a si ciere  
 qu'il ne puet savoir le mainiere  
 con il le puist assés oïr,  
 assés veoir et conjoïr;  
 onques ne cuida riens veoir  
 qui li petüst tant bien seoir;  
 il ne le puet veoir assés  
 et si a bien set ans passés  
 qu'il l'a plainement conneüe;  
 cascun jor si li vient vetle.

(Gauthier d'Arras (1176-1184), *Eracle*, éd. Guy Raynaud de Lage, Paris, Champion, 1976, p. 92, v. 2959-2968)

Dans ce roman de type “antique byzantin<sup>34</sup>”, le personnage principal Éracle est élu empereur de Constantinople. Il est alors le “défenseur de la foi, qui reconquiert la Vraie Croix «inventée» par sainte Hélène<sup>35</sup>.” Mais ici on parle d’une dame célèbre dans le royaume. Lorsqu’on affirme qu’on n’a jamais rien vu qui puisse tant bien lui *seoir*, on tente de mettre en évidence la nature quasi “divine” de celle-ci (“Onque mais nule ne fu tels : ele recuevre tous auteus, messes fait canter et matines” v. 2939-2941). L’usage de *seoir* dans cette phrase décrit un code de comportement propre à cet individu, élu par Dieu pour reconquérir la Croix. Ainsi, l’usage du verbe associe le comportement au rang, celui de la dame, tout en montrant que le rang est intimement lié à la religion chrétienne.

Une deuxième occurrence tirée d’*Éracle* met en scène une femme en colère. Mais compte tenu des contraintes de l’amour courtois qui oblige la femme de se comporter selon ce qui *sied*, les paroles exprimées sont *mal séantes* dans la bouche d’un époux jaloux<sup>36</sup> :

[...]et saciés que grant duel merront  
 trestoutes celes qui verront  
 l'une prendre tout a veüe  
 ce por coi cascune est venue.  
**Mainte parole mal seant**  
 i ara dite vostre oiant,  
 car feme set assés que dire  
 pour qu'ele ait au cuer duel et ire,  
 et feme enfantument se deut  
 quant autre prent çou qu'ele velt;  
 (Gauthier d'Arras (1176-1184), *Éracle*, éd. par  
 Guy Raynaud de Lage, Paris, Champion, 1976,  
 p.67)

Dans cette occurrence, tirée de Hue de Rotelande, *seoir* est employé pour montrer le rapport de correspondance entre le rang de l'individu et son vêtement :

Ypomedon en la sale entre  
 E si mestres veneit soentre.  
 De un purpre cendal iert vestu,  
 Mes pur le grant chaud ke adonc fu  
 Li bliaus pas furé ne esteit,  
 A merveille li aveneit;  
 Li mantel iert furé de hermine  
 Ke mult iert blanche e bone e fine,  
 E fu un poi ditablé,  
 Od vermail cendal adenté.  
 La blanche hermine mult avent  
 Kant a purpre vermail se tent;  
 Mult iert le bliaut bien seant  
 E mult bien veneit a l'enfant,  
 Mult li aveneient ses dras.  
 (Hue de Rotelande, *Ipomédon*, éd. par A. J.  
 Holden, Paris, Klincksieck, 1979, p.79)

Le *bliaut*<sup>37</sup> est une parure qui plaît parce qu'elle va bien à l'enfant qui le porte (à l'instar des "draps"<sup>38</sup>). On ne commente pas les vêtements pour leur capacité de plaire en soi, mais on souligne plutôt que les vêtements *plaisent* parce qu'ils *vont* bien à l'enfant, soit Ipomédon. On peut d'ailleurs remarquer quelques vers plus haut un synonyme de *seoir*, le verbe *aveneit*. Lorsque *seoir* paraît en collocation avec un nom lié à la parure, pour la période de l'ancien et du moyen français, ce qui *plaît* c'est ce qui correspond à l'individu dans la mesure où cela *sied* à sa condition de naissance. L'usage de *seoir* a pour fonction de mesurer comment la parure de celui-ci plaît en ce qu'elle *va* bien avec l'individu. Autrement dit, les mêmes vêtements lui vont bien parce qu'il est Ipomédon, fils du roi de Pouille<sup>39</sup>. On est en droit de croire que si les vêtements lui sont bien avenants et lui *siéent* bien, c'est parce que cette parure reflète le rang de celui qui est

“prince”. C’est pour cette raison que l’usage du verbe est marqué par l’ajout d’adverbes:

*Mult iert le bliaut bien seant  
E mult bien vencieit a l'enfant,  
Mult li avencieit ses dras.*

La présence d’un adjectif en collocation avec *seoir* a pour effet de qualifier le degré de convenance entre la parure et l’individu, montrant de nouveau l’usage appréciatif de *seoir*. Dans le cas d’Ipomédon, un prince, les vêtements qu’il porte lui vont bien et ainsi lui *siéent bien*.

Lorsqu’on traite de l’ancien français, on ne peut faire abstraction des écrits de Chrétien de Troyes. À l’époque où ce dernier écrit, un nouvel idéal, social et humain, apparaît. “La femme y occupe une place privilégiée: celle d’un centre autour duquel gravite la société des hommes<sup>40</sup>.” Ce phénomène est bien illustré dans l’occurrence suivante où Chrétien de Troyes emploie *seoir* en collocation avec un cooccurrent, liant ce verbe à la notion de plaire, tout en l’opposant au verbe *grever*<sup>41</sup>:

- Chertes, dame, che m'est mout grief  
Que vous me quemandés a faire;  
Ains me laissez.i. des iex traire  
Que hui mais nule riens contaise,  
Se courouchier ne vous doutaise;  
Mais je ferai che qui vous siet,  
Comment que la chose me griet<sup>42</sup>.

(C. de Troyes (1177-1180), *Le Chevalier au Lion* (*Yvain*), transcription du manuscrit Paris, BN, fr. 1433 (ms. P), effectuée par Pierre Kunstmann, p. 118, v.143-148.)

Dans cette occurrence, le rapport entre ce qui *déplaît* et ce qui *sied* est particulièrement bien illustré car Calogrenant obéit à contrecœur à la reine Guenièvre du fait que cette

dernière est d'un rang plus élevé lui.

Mais le pouvoir qu'elle commande ne vient pas de son statut de femme, mais du fait qu'elle est "reine". Malgré le pouvoir qu'on tente d'accorder aux femmes dans la littérature du Moyen Âge, ce pouvoir est dans une certaine mesure illusoire:

La littérature courtoise qui travaille à l'idéalisation de la femme ne permet pas pour autant son émancipation réelle. Jeu littéraire, la courtoisie reste, selon la formule de P. Zumthor, un «hermétisme aristocratique» et va dans le même sens que la tradition antimatrimoniale et satirique des clercs<sup>43</sup>.

La nature et le rang lui donnent des droits selon les lois prescrites par Dieu. Mais les droits disparaissent au moment où elle se marie. Elle est en quelque sorte l'envers de la prostituée avec autant d'impuissance que cette dernière.

Tout comme la prostituée elle représente une des incarnations du désir masculin, le contrepois d'un équilibre physiologique et même affectif difficile à tenir, dans le respect strict de la conjugalité imposée par la morale de la prêtrise et du lignage<sup>44</sup>.

Non seulement le comportement féminin est-il déterminé par son lignage, mais aussi, son comportement dans la littérature courtoise reflète en quoi la femme détient un pouvoir illusoire. Il y a toujours une autorité masculine qui viendra dominer le pouvoir de la femme. Le roi incarne le pouvoir masculin ultime. L'occurrence suivante<sup>45</sup> illustre bien ce phénomène:

[...]Biax sire, or me covient  
 Que je face vostre talant,  
 Mes mout en ai le cuer dolant,  
 Que jel ferai que qu'il me griet;  
 S'avra ma suer ce que li siet  
 De la part de mon heritage;  
 Vostre cors li doing en ostage  
 Por ce que plus setüre an soit.  
 (C. de Troyes (1177-1180), *Le Chevalier au Lion*  
 (Yvain) (Transcription du manuscrit Paris, BN, fr.  
 1433 (ms. H), effectuée par P. Kunstmann, page  
 103f, v. 6430-37.)

Cette occurrence<sup>46</sup> est particulièrement intéressante car elle illustre le courant littéraire de l'époque. L'usage de *seoir* dresse le rapport entre ce qui *déplaît* et ce qui *sied* en opposant ce que la dame ne veut pas faire et ce que le roi veut qu'elle fasse. Le fait d'ajouter le coocurrent *griever* résulte certes d'une technique de binôme rythmique. Mais, le choix de ce verbe plutôt qu'un autre n'est pas arbitraire. On veut montrer que le fait de se comporter selon ce qui *sied* au roi passe devant ce qui *plaît* à l'individu (et d'ailleurs elle lui dit que cette action est pénible), peu importe le rang ou le droit à la propriété. Ainsi, la relation entre *seoir* et *griever* sous-entend une nuance légère. Si la dame dans l'occurrence de Chrétien de Troyes obéit et adopte la conduite qui *sied*, c'est parce que ce qui lui semble pénible doit passer derrière la volonté du roi : celui-ci commande que la cadette ait droit à son héritage du fait que cela correspond à la hiérarchie des rangs. Ainsi, il *sied* d'obéir.

Une intention se cache sans doute derrière cette présentation : l'épisode de la Pucelle déshéritée du *Chevalier au Lion* permet de la saisir. Une cadette à qui son aînée veut ravir sa part d'héritage se rend à la cour d'Arthur pour réclamer son droit. Un combat judiciaire est prévu : Arthur exige un délai de deux semaines, qui

permettra à la cadette de rechercher un champion (première intervention d'Arthur, incontestée). C'est encore Arthur qui se réserve le droit d'instruire l'affaire et de la juger, car celle-ci se trouve être un cas royal, conformément à l'usage juridique français du XII<sup>e</sup> siècle. La décision finale d'Arthur revêt un grand intérêt : la cadette retrouve la part qui lui est due (le contraire aurait été surprenant) et doit en faire l'hommage à son aînée qui devient ainsi sa suzeraine<sup>47</sup>.

Pour cette raison, l'individu est contraint par le pouvoir du souverain : il doit faire ce qui *sied* selon la loi du roi et non ce qui lui *plaît*. Cet usage de *seoir* est révélateur parce qu'en faisant coïncider le comportement qui *va* avec le pouvoir du roi, Chrétien de Troyes

choisit donc la solution du morcellement féodal, ou plus exactement il la fait choisir par Arthur, qui renonce ainsi à ses propres intérêts royaux pour garantir un ordre favorable à la féodalité. S'il est présenté comme le roi idéal, comme le justicier par excellence, c'est qu'il veille à ce que son autorité ne serve qu'à consolider le système féodal<sup>48</sup>.

Si le roi agit ainsi, c'est qu'il veut protéger le système d'ordre établi, un système "immuable"<sup>49</sup>. Le système "immuable" prescrit certains comportements et parures aux individus selon leur nature. C'est ce qui explique l'usage fréquent de *seoir* en collocation avec un individu défini selon son rang. Regardons l'exemple suivant tiré du *Chevalier au Lion* où le héros lui-même explique que le lion lui *sied* et lui *plaît*.

Sols vous venés a nous deduire,  
Que li leons vous aideroit  
Mout volentiers se il pooit.

- Vous meïsmes, qui le doutés,  
Fait mesire Yvains, l'en ostés,  
Que mout me plaist et mout me siet,  
S'il onques puet, que il vous griet,  
Et mout me plaist se il m'aie.

(C. de Troyes (1177-1180), *Le Chevalier au Lion* (*Yvain*), transcription du manuscrit Paris, BN, fr. 1433 (ms. H), effectuée par Pierre Kuntzmann, p. 107a.5527, v. 5540-47.)

-Vous seul devez vous amuser avec nous car le lion vous aiderait volontiers, s'il le pouvait.

-Si vous en avez peur, fait monseigneur Yvain, emmenez-le vous-mêmes. Quant à moi, j'aurais le plaisir à le voir vous assaillir, si toutefois il le peut, et je suis fort aise qu'il m'aide! (Traduction de Philippe Walter dans *Oeuvres complètes de Chrétien de Troyes*, Paris, Gallimard, 1994, p. 473.)

Suite à un incident où Yvain a sauvé la vie au lion, l'animal est à Yvain, comme Yvain est au lion. Dans cet extrait du texte, on remarque de nouveau la relation entre *seoir* et *plaire*. Selon le *Dictionnaire de l'ancien français* de A. Greimas, le verbe "plaire" en ancien français se définit ainsi :

**plaire** v. (1080, *Rol*,; forme parallèle à *plaisir*). Plaire, agréer: Si Dieu *plais*t (J. Bod). Remplace progressivement *plaisir* en tant que verbe.

Mais le *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française* de E. Baumgartner et P. Ménard révèle une évolution particulière du verbe *plaire*, forme refaite de *plaisir*. En ancien français le substantif *plaisir* a le sens de "ce qu'il plaît de faire, d'ordonner". On peut comprendre que *plaire* à cette époque a le sens de *convenir* ou *aller bien* selon un commandement, sens qui disparaît dès le moyen français au profit de "agréer, être agréable à". Autrement dit, *plaire* en ancien français a deux sens, le premier étant lié au commandement et au devoir de l'individu, le deuxième qui ressemble à notre définition moderne de *être agréable*. Yvain se *plairait* donc à voir le

lion le défendre car cela *convient* en raison de leur relation. L'usage de ce verbe montre le rapport entre ce qui *siet* et ce qui *plaît* car on satisfait au rang de Yvain<sup>50</sup>.

Cet usage se trouve également dans cette occurrence d'*Aucassin et Nicolette* :

Aucassins fu armés sor son ceval, si con vos avés oï et entendu.  
 Dix! Con li sist li escus au col et li hiaumes u chief  
 Et li reнге de s'espee sor le senestre hance!  
 (Anonyme (XIII<sup>e</sup> siècle), *Aucassin et Nicolette*, éd. Jean Dufournet,  
 Paris, Garnier-Flammarion, 1973, X)

Le verbe *seoir* est employé pour montrer comment l'écu et le heaume, symboles visibles de l'homme qui pratique la chevalerie, une profession divine et déterminée dès la naissance, conviennent bien au héros du roman, soulignant de nouveau le rapport entre *seoir* et *aller*<sup>51</sup>.

### **7.2.2 Le roman hagiographique**

L'usage de *seoir* chez les auteurs de cette époque (Chrétien de Troyes, les auteurs anonymes d'*Aucassin et Nicolette* et du *Roman d'Auberon*) a pour fonction de déterminer le comportement qui *va* ou qui *plaît* en fonction de ce que commande le rang de l'individu. Cet usage coïncide avec le roman chevaleresque. La *Quête du Graal* marque le déclin de la chevalerie idyllique<sup>52</sup>. "Si le roman antique, puis le roman arthurien constituaient une tentative d'association de la chevalerie et de la clergie, la *Queste* marque bien l'impossibilité de cette entreprise : on y mesure la distance qui sépare les deux ordres<sup>53</sup>."

Cela explique peut-être pourquoi, après *Yvain*, on retrouve une plus grande fréquence de *seoir* en collocation avec un complément d'objet indirect lié au clergé ou à la religion. Mais aussi, il faut reconnaître que le corpus des occurrences de *seoir* comprend plusieurs romans du genre hagiographique qui racontent les miracles et des vies de saints. *Seoir* s'emploie pour définir le comportement qui va selon les lois divines. Avec les *Miracles de Notre-Dame*, "[n]ous nous situons en pleine littérature édifiante : dans la lutte contre Satan et ses acolytes pour le salut de l'humanité, la Vierge devient l'instance quasi obligée, parfois l'unique recours qui permet de réconcilier l'homme avec son créateur.<sup>54</sup>" Prenons à titre d'exemple cette occurrence tirée des *Miracles de Notre-Dame*:

La douce mere au roy celestre  
 Si doucement l'a visetee  
 Que tout li siet, tout li agree  
 Quanque devant li ert contraire.  
 (G. de Coinci (1218-1227), *Miracles de Notre-Dame*, éd. par V.  
 Frederic Koenig, tome troisième, Genève, Droz, 1961, p. 393)

Ici, *seoir* paraît de nouveau avec le complément d'objet indirect lié à la femme. Cette fois, il s'agit de l'impératrice de Rome qui a été bénie par Notre-Dame, c'est-à-dire la vierge Marie.

Vierge et merveille. La merveille est le miracle (deux termes quasi synonymes dans ce genre de narration, et d'étymologie voisine), c'est-à-dire suivant la définition scolastique "ce qui est effectué par Dieu en dehors des causes qui nous sont connues" (*illa quae a Deo fiunt praeter causas nobis notas miracula dicuntur*). Mais Dieu, père et fils, délègue son pouvoir à la Vierge, dont la vertu rayonne par ce faire merveilleux : miracle, mirail; miroir, reflet de la transcendance mariale [...]<sup>55</sup>

Tout *sied* et tout *agree* à l'impératrice parce que la vierge Marie l'a visitée. L'histoire

raconte la force d'âme de cette impératrice qui, comme l'indique le titre du *Miracle*, "garda sa chasteté contre tout de tentations"<sup>56</sup>. On voit que tout va à l'individu et tout lui *sied* si Dieu le veut ainsi<sup>57</sup>.

Ajoutons aussi que l'association de *seoir* et d'*agrée* n'est pas arbitraire. Voici les définitions d'*agrée* selon le dictionnaire de Godefroy:

**Agreeer<sup>58</sup>**

- 1. Act., donner satisfaction, satisfaire. *Le quel louange ne soufist pas a paier et aggreier les censiers de leurs cens ne de leurs arrerages. (1273, Cart. de l'év. d'autun, 2e p., LVII, Charmasse.); Dessi atant que les diz religieux soient plainement agrées de leur domage et des dix et hui derniers que il doivent avoir de chascune amende faite pour les diz domages. (1347, Cart. d'Igny, Richel. I, 9904, f° 70<sup>a</sup>)*

2. Payer, rendre comme on doit pour donner satisfaction. *Quant a ce que les diz sexante souz soient paiez et agreez touz les anz, ladite Osanne en oblige does arpens et demi de vigne (1307, Arch. L 762, pièce 33)*

3. Mettre en état. *Pour avoir fait et aggreer le chemin... a agreeer et dr. cher les terres de la chappelle du parc. (Compt. de dép. du cât de Gaillon, XVI<sup>e</sup> s., p. 49*

4. Réfl. consentir, se contenter, être satisfait de. *Si ont un cours de chevaux devisé Li rois meismes s'i est bien agrees. (Brev. d'hanst., Richel. 12548. f° 155<sup>a</sup>)*

Le verbe *agrée*, comme *plaire*, est employé pour faire allusion au besoin de *satisfaire* au rang de l'individu<sup>59</sup>, mais le rapport entre ce qui *sied* et ce qui *agrée* est, comme nous l'a montré cette occurrence, intimement lié au pouvoir de Dieu dans ce texte. Après la visite de la vierge, tout la *satisfait* et tout lui *sied*, car Dieu l'a voulu ainsi. Cette coordination de deux verbes apparaît à plusieurs reprises dans les *Miracles*. Cet usage permet de définir un code de comportement qui *sied* selon les lois chrétiennes, ce qui

n'est pas surprenant puisqu'il s'agit d'une oeuvre qui traite des miracles de Notre-Dame.

L'importance de la littérature hagiographique à cette époque reste considérable<sup>60</sup>.

L'oeuvre de Gauthier de Coinci traite ainsi du besoin de s'assujettir à Dieu.

Dans l'occurrence suivante, il propose un comportement que tous les chrétiens devraient suivre, les enjoignant de laisser entrer la parole de Dieu et condamnant ceux qui mettent en valeur la luxure:

Pensoz de vivre chastement:  
Laissoz vilté, laissoz ordure,  
Laissoz pechié, laissoz luxure.  
Que qu'en josnece fait aionz,  
D'or en avant noz rapaionz  
A Dieu et a sa douce mere.  
Luxure a l'ame est mout amere.  
Se Diex m'aït et Nostre Dame,  
A preudomme et a preudefamme  
Toute luxure doit desplaire  
Et chasteés seoir et plaire.

(Gauthier de Coinci (1218-1227), *Miracles de Notre-Dame*, éd. pas V. Frederic Koenig, tome quatrième, Genève, Droz, 1961, p. 488.)

Même si dans cette occurrence Gauthier de Coinci critique la luxure, "ce sont là des lieux communs de la littérature pieuse et morale<sup>61</sup>" et il ne faudrait pas y lire une défense des pauvres. Comme le souligne Koenig, le public que visait Gauthier était principalement aristocratique.

Il dit qu'il écrit pour *cil et celes qui la letre n'entendent pas*, mais il ne faut pas entendre par là qu'il s'adresse surtout au peuple. Quoi qu'en pense Mlle Szarota, il y a bien des indices que Gauthier n'est rien moins qu'un écrivain d'inspiration populaire. Quand il apostrophe son livre en l'envoyant dans le monde (*II Epi 33*), il montre bien que c'est plutôt à un public aristocratique qu'il le destine et que le peuple ne le préoccupe guère<sup>62</sup>.

Ainsi, il ne faudrait pas voir dans l'oeuvre de Coinci un commentaire sur le comportement qui *sied* au peuple, mais plutôt un commentaire sur le comportement qui *sied* selon les lois de Dieu.

De même, *seoir* définit d'autres comportements qui *vont* selon les lois de la religion. Ainsi, il *sied* d'écouter la parole de Dieu:

N'est pas de Dieu, mais de dyable  
 Qui heit sermon et aime fable.  
 Qui de Dieu est et de s'escole,  
 Quant anoncier oit sa parole,  
 L'oreille de son cuer aoevre,  
 Se la reçoit et met a oevre,  
 Et tant li siet et tant li plaist  
 S'ame en saole toute et paist.  
 (G. de Coinci (1218-1227), *Miracles de Notre-Dame*, éd. par V. Frédéric Koenig, tome III, Genève, Droz, 1961, p. 271.)

Notons que *plaire* paraît en collocation avec *seoir* dans ces trois dernières occurrences de Gauthier de Coinci. Comme *seoir*, l'usage de *plaire* est étroitement lié à celui de "satisfaire" ou d'être "agréable" à Dieu<sup>63</sup>.

L'usage de *seoir* s'associe donc à d'autres verbes dans le réseau lexical de la conduite sociale tel que nous l'avons vu dans l'analyse des dictionnaires. Examinons l'occurrence suivante :

Sainz Ansiames, li bons clers, dit  
 Qu'adés soit liez cil qui bien vit,  
 Et tout adés soit corroucie  
 Conscience qui est blecie.  
 Au preudomme, c'est voirs, convient  
 Et mout li siet et bien avient  
 Qu'il ne soit mie aubalestrés;  
 Mais d'aistre si enchevestrés  
 Ne d'estre si enseveliz  
 N'est pas a Dieu mout grant deliz.  
 (G. de Coinci (1218-1227), *Miracles de Notre-Dame*, éd. par V. Frédéric Koenig, tome IV, Genève, Droz, 1961, p. 371.)

Dans cette occurrence, Gauthier de Coinci précise qu'il *sied* au prud'homme de ne pas être affecté (dans sa parure et ses manières), que cela lui *va* et lui est *convenable*<sup>64</sup>. L'intérêt de cette série synonymique vient du fait qu'on dresse un rapport intime entre ce qui *sied*, ce qui *plaît* et ce qui *convient*: tous sont synonymes pour décrire le comportement qui *va* de pair avec l'ordre naturel de cet individu. La condition de naissance du prud'homme l'oblige à ne pas affecter un comportement autre que celui qui *sied* à sa nature. Même lorsqu'on parle du comportement qui *plaît* ou qui *sied* selon le goût social, il y a toujours un rapport avec l'ordre divin.

L'usage de *seoir* en collocation avec des sujets liés à l'expression du français traite de ce qui *plaît* ou *sied* de dire dans une société hiérarchisée comme celle du Moyen Âge. Dans l'occurrence suivante de Gauthier de Coinci, Saint Pierre implore Notre-Dame de demander à Dieu le fils, d'avoir pitié d'un moine qui est mort sans s'être confessé:

Dame, tes fuis n'iert ja si torbles,  
 Si dolanz ne si correchiez  
 Qu'il ne soit toz resleeciez  
 Tout maintenant qu'a li paroles.  
 Mout li sont douces tes **paroles**,  
 Mout li **siéent** et mout li **plaisent**.  
 Quant tout li saint dou ciel se taisent  
 N'un tout seul mot n'osent soner  
 Se le vas tu araisonner  
 Et de priier hardiement.  
 (Gauthier de Coinci (1218-1227), *Miracles de Notre-Dame*, éd. par V. Frederic Koenig, tome deuxième, Genève, Droz, 1961, vol. 2, p. 230)

Dans cette occurrence, les paroles douces bien exprimées par la vierge *plaisent* et *siéent* à Dieu. Saint-Pierre reconnaît que Notre-Dame est la seule qui puisse demander

un tel miracle de Dieu et c'est pour cela qu'il emploie *seoir* pour faire le rapport entre ce qui *sied* et ce qui *plait* à Dieu. "La Vierge montant à son zénith éclipse différents saints dont les vertus avaient pourtant fait miracle dans pas mal de cas; les récits qui en témoignaient sont repris et transformés pour placer la nouvelle étoile au premier plan."<sup>65</sup>

Ainsi, Notre-Dame détient des pouvoirs extraordinaires. Tout lui *sied* parce qu'elle est bénie de Dieu. Cette litanie de louanges par un moine qu'elle a guéri montre de nouveau comment l'auteur emploie *seoir* pour faire le lien entre ce qui *sied* et le pouvoir divin :

Et se cinc cens mille ans vivoie,  
 Raconter mie ne porroie  
 Les grans merveilles que tu fais.  
 Tu rafaites toz les desfais  
 Tu fais toutes les beles cures,  
 Mesiaus garis et lepreus cures.  
 Quanqu'il te siet fais a delivre:  
 Ardanz estainz, mors fais revivre,  
 Contrais redreces, cors relieves.  
 Toutes loenges sont trop briefes  
 A toi loer, pucele monde.  
 Haute dame, par tot le monde  
 Fais tant de mervillans merveilles  
 Que toz les saiges esmanveilles  
 A toi servir et jor et nuit.  
 (G. de Coinci (1218-1227), *Miracles de Notre-Dame*, éd. par V. Frederic Koenig, tome troisième, Genève, Droz, 1961, p. 144.)

*Seoir* paraît en collocation avec un complément lié à l'action ainsi qu'un complément d'objet indirect lié à l'individu. Lorsque l'auteur explique qu'il *sied* à cette dame (Notre Dame) de faire ce qu'elle fait, il laisse entendre que tout correspond à sa nature divine.

### **7.2.3 La chanson de geste : *Ami et Amile***

Nous retrouvons *seoir* dans un troisième genre littéraire : la chanson de geste. “À l’époque où la chanson de geste est le genre littéraire majeur, l’ordre politique est conçu comme un reflet de l’ordre divin, la mission de l’empereur ou du roi est de conduire son peuple tout entier vers la Jérusalem céleste<sup>66</sup>.” Les usages de *seoir* dans la chanson de geste, un genre qui fait se rencontrer la religion et la politique chrétienne, reflète cette réalité sociale. Dans les occurrences que nous avons relevées d’*Ami et Amile*, *seoir* décrit un code inextricablement lié à la volonté du roi. Bien qu’elle

se situe dans un cadre propre à la chanson de geste (l’un des héros épouse une fille de Charlemagne) et adopte une forme en laisses (composées cependant d’alexandrins et souvent rimées au lieu d’être assonancées), [elle] relève davantage de la légende hagiographique, à laquelle s’intègrent de très nombreux motifs folkloriques<sup>67</sup>.

Examinons l’usage de *seoir* dans cette occurrence :

Sire, dist elle, mal feriez et pechié.  
 Se il voz plaist, le franc conte laissiéz;  
 Mes cors meïsmes le voldra ostaigier,  
 Et Belyssans por cui la bataille iert,  
 Bueves mes fiz qui moult fait a prisier.  
 Et dist il rois: Or oi plait qui bien siet.  
 Par cel apostre c’on a Rome requiert,  
 Se il i est malmis ne mehaingniéz,  
 Je voz ferai touz les membres tranchier.  
 Li cuens l’entent, joians en fu et liés.  
 (Anonyme (XIII<sup>e</sup>), *Ami et Amile*, Manuscrit :  
 B.N.F. fr. 860, p. 26)

Cette occurrence présente *seoir* dans une structure figée “Or oi plait” que l’on pourrait traduire par “Maintenant j’entends des paroles qui conviennent<sup>68</sup>”. Voici trois autres occurrences tirées du même texte qui empruntent cet usage :

1. Li cuens Amiles et Amis li guerriers  
Aient en don quatre chastiax en fiés,  
Ou tex contéz qui facent a prisier.  
Et dist li rois: "Or oi plait qui bien siet.  
Ce me resamble raisons et amistiéz.  
Lors en montarent sus el palais plennier."  
(Anonyme (XIII<sup>e</sup>), *Ami et Amile*, Manuscrit: B.N.F. fr. 860, p. 9)
  
2. En la bataille s'est il moult bien aidiéz,  
Il i a mors douz vaillans chevaliers.  
Et dist Hardrez: "Or oi plait qui bien siet.  
Ce me resamble amors et amistiéz.  
Li cuens Amis iert moult bons chevaliers,  
Et dans Amiles vostre confanonniers.  
Ce poise moi quant si poi ont regnié."  
(Anonyme (XIII<sup>e</sup>), *Ami et Amile*, Manuscrit: B.N.F. fr. 860, p. 14)
  
3. De la bataille ne me voil plus targier,  
Ainz la ferai orendroit volentiers.  
Et dist li rois: "Or oi plait qui mal siet.  
S'estiéz ores arméz sor vo destrier,  
Qu'il n'a meillor en France ne soz ciel,  
Bien en iriéz devant mes chevaliers,  
Ja par nul d'euls ne seriiéz bailliéz  
Ne de ma honte ne seroie vengiez."  
(Anonyme (XIII<sup>e</sup>), *Ami et Amile*, Manuscrit: B.N.F. fr. 860, p. 26)

Les adverbes qui paraissent en collocation avec *seoir* dans cette expression sont tantôt positifs, comme dans les trois premières occurrences, tantôt négatifs, comme dans la dernière. Implicite dans cet usage est le besoin de suivre le code de ce qui *convient*. Des mots bien choisis satisfont au code du "dire", une prescription qui vient du pouvoir souverain, un pouvoir qui est inextricablement lié à l'ordre divin.

En résumé, les occurrences que nous avons relevées proviennent de trois genres littéraires qui reflètent les tendances sociales en France au cours de ces années. L'usage de *seoir* dans ces extraits montre que le verbe est utilisé en conformité avec le rang de

l'individu. On définit souvent ce qui *sied* ou ce qui *convient* selon la volonté d'une autorité comme le roi ou l'empereur. Mais l'usage de *seoir* n'est pas exclusif à ces gens. Il commente ce qui *sied* à un individu qui occupe un rang élevé, comme la "reine" dans *Yvain*, ou encore Yvain lui-même qui incarne l'idéal du chevalier que l'on cherche à valoriser.

Si on valorise le rang, c'est que cette société est dominée par la religion chrétienne. La place de l'individu dans la société s'explique par la volonté de Dieu qui a créé le monde immuable. La relation entre le rang et l'ordre divin est donc inextricable, comme le montrent aussi les occurrences de *seoir* dans les *Miracles de Notre-Dame* de Gauthier de Coinci.

### 7.3 LE MOYEN ÂGE : MOYEN FRANÇAIS (1280-1499)

Au cours de cette période, la façon d'envisager le monde français change.

Dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle se dégage petit à petit une tendance à l'évocation des réalités qu'il faut appeler «politiques» : il s'agit en effet du comportement du roi et de ses conseillers, de la conduite des affaires du royaume, des problèmes dynastiques, de la délimitation des pouvoirs. [...] Pendant tout le XIV<sup>e</sup> siècle, elle [la société] s'orientera, lors de la guerre de Cent ans, vers les préoccupations dynastiques, une définition de plus en plus précise des droits et des devoirs de la royauté, voire de la notion d'Etat, et une véritable propagande pour la Monarchie française, au temps de Charles V; la littérature est devenue à cette époque un instrument de la politique royale, un moyen de gouvernement<sup>69</sup>.

Dans un premier temps, l'attitude à l'égard de la religion devient plus critique. Le clergé devient une cible préférée "pour les railleries des auteurs satiriques, qui exploitent le

discrédit des clercs trop enfoncés dans le temporel<sup>70</sup>.” L’usage de *seoir* devient, pour ces auteurs, un outil d’ironie.

Regardons à titre d’exemple cet extrait des *Miracles de Notre Dame par personnage*:

LE PAPE	Se Dieu sa grace en toy habonde, Qui les a? fay le me savoir, Car s’elles sont a vendre, voir, Je les aray.
SECOND SERGENT	A vendre sont il; bien le sçay Vraiment, sire.
LE PAPE	Vas au marchant qui les a dire Que je les demande a veoir, Et que s’ilz[les bijoux] me peuent seoir Vouentiers les achateray, Et autant et plus l’en donrray Comme un autre homme. (Anonyme [c. 1346], <i>Miracle de un pape qui vendi le basme (Miracles de Notre Dame par personnages</i> , éd. par Gaston Paris et Ulysse Robert, Paris, SATF, tome 1, 1876, p. 389)

Le sujet “bijoux” est en collocation avec un complément d’objet indirect lié à l’individu “pape”. Or, si les bijoux *siéent* au pape, ce n’est pas parce que le pape “doit” les porter, mais plutôt, parce qu’ils lui plaisent. C’est ce que le sergent confirme quelques vers plus tard lorsqu’il parle au marchand qui vend les bijoux :

Et au pape avec moy venez,  
Car s’elles sont a son plaisir  
Il a d’achater les desir  
Et fain moult grant.

Cela rend à l’évidence en quoi *seoir* partage ainsi un rapport avec *plaire*, ce que nous avons déjà souligné lors de notre analyse des dictionnaires. Cela dit, Gauthier de Coinci emploie *seoir* de façon ironique. Rien de mieux pour se moquer d’un pape que de railler sa préoccupation pour les bijoux. Le fait d’indiquer aussi que ces bijoux lui *plaisent*



Vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, cette préoccupation du comportement qui *sied* atteint un autre niveau : celui de l'étiquette. Les questions d'étiquette deviennent d'intérêt national<sup>71</sup>. Dans ses *Honneurs de la Cour*, Aliénor de Poitiers a même enregistré le code des bienséances observées sous Philippe le Bon<sup>72</sup>. Chastellain et autres chroniqueurs "décrivent avec complaisance le spectacle aristocratique<sup>73</sup>".

Le verbe *seoir* est souvent employé chez Chastellain, lui-même conseiller de Philippe le Bon. Ses chroniques couvrent la période de 1420 à 1474. L'oeuvre de Chastellain offre ainsi une perspective intéressante sur ce qui se passe dans la société française à cette époque car il commente la période après la réconciliation entre Charles et Philippe le Bon (fin de la guerre de Cent ans). Regardons l'occurrence suivante :

[...] lequel par l'espace bien de xxxvi ans avoit esté connestable de France honorablement regnant, et avoit esté en beaucoup de haultes besognes en ce royaume, comme les escripz qui son fais donnent tesmoignage assez des lieux et des cas. Or estoit tout viel et de long eage; si lui convint payer le deu de nature, dont ce fut perte encore et grief, car estoit saige prince et prudomme, et bien seant encore a vivre se long le temps et les difficultéz qui pendoient alors entre le roy et le duc de Bourgoigne pour cause du daulphin son filz qui devers le dit duc s'estoit retrait et n'en voloit bougier (Chastellain (XV<sup>e</sup> siècle), *Chroniques*, Genève, Droz, 1982, Ch.II, p.223 )

Étant donné la relation intime qu'il partageait avec Philippe le Bon, on ne s'étonne pas que Chastellain associe l'usage de *seoir* à un comportement qui *va* avec le rang de ce prince. Même quand les écrivains voient le prince de près, à cette époque, "il a «l'éclat magique de la royauté»<sup>74</sup>". C'est d'ailleurs la concentration de pouvoir vers le prince à cette époque qui explique cet usage qui définit le comportement qui *sied* à son rang

“magique”. Signalons aussi le verbe *convenir* qui souligne de nouveau le rapprochement entre ces deux verbes.

Voici une deuxième occurrence qui illustre le rapport entre ce qui *sied* et le rang du prince:

[...] et par maniere de devise, lui vivant encore, lui preordonnoient tiltre, et tenans a confermer leurs raisons par preuve, formoient divers argumens en ostension de leur cause. Disoient les ugnz que le nom de conquereur lui seoit et que icellui lui estoit tout duisant et propre par ce qu'en main forte et penible il avoit conquis son heritage perdu et retiré son royaume hors des mains de ses ennemis par proesse. (Chastellain (XV<sup>e</sup> siècle), *Chroniques*, Genève, Droz, 1982, Ch.II, p. 315)

Le complément d’objet indirect renvoie à la nature propre du prince. L’amplification “cellui lui estoit tout duisant et propre” souligne le rapport entre ce nom et sa nature propre. Lorsqu’on dit que le nom de “conquérant” lui *sied*, c’est que l’individu est né dans une condition qui fait de lui un conquérant naturel, ce qui lui a permis de prendre son héritage.

Signalons toutefois que l’étiquette sociale est à cette époque toujours liée à ce qui traite du devoir chrétien, que “la fraternelle paix” est l’idéal auquel doivent aspirer les chrétiens.

[...] les ceurs de deça devindrent tous frois envers ceulx de dela, et ceulx de dela tous pleins de mutinations contre ceulx de deça jusques a y veoir croistre plantes de tout malvaise attente et de perdicion, la ou l’amour et la fraternelle paix eust esté mieulx seant a leurs ames et plus salutaire aux cristiens [...](Chastellain, *Chroniques*, (XV<sup>e</sup> siècle), Genève, Droz, 1982, Ch.II, p.158)

L'ajout de l'adverbe "mieux" à cet usage de *seoir* montre le lien avec un comportement qui *convient* ou *va* avec l'âme chrétienne. *Seoir* définit le lien entre le comportement idéal vis-à-vis Dieu et le comportement de l'homme qui vit dans cette société.

L'occurrence qui suit, contrairement à la majorité des occurrences de l'ancien et du moyen français, ne paraît pas en collocation avec un complément d'objet indirect "individu" mais plutôt avec un complément circonstanciel, soulignant d'autant plus la relation entre ce qui *sied* et le comportement qui *va* selon les circonstances:

Mes toutevoies, afin que sa personne ne fut trouuee a en nul deffault, et que une si haulte et salutaire journee comme ceste feust decoree par personne magnifique a l'exigent du cas et comme son ceur mesmes affectoit ja long temps, avoit ordonnée et conclu d'y envoyer prince de son sang, le duc de Cleves son nepveu, duquel maintenant il convient faire narration, et de la maniere du departement de devers son oncle, aveuques aucunes circonstances qui bien y seront seant, car n'en fut pas le mistere petit ne la magnificence d'une telle ambassade de peu d'estime (Chastellain (XV<sup>e</sup> siècle), Genève, Droz, 1982, Ch.II, p. 234.)

On parle ici du départ du prince de Clèves. Il *sied de faire* la narration de cet événement en indiquant toutes les circonstances qui conviennent. Le duc est un personnage de grande renommée qui a une mission importante. L'ambassade est pleine de prestige et l'auteur propose de commenter toutes les circonstances qui méritent de souligner cette importance (et donc le rang du duc). Dans ce cas, ce qui *sied*, c'est ce qui *correspond* aux lois sociales d'une société qui se fonde sur le pouvoir régisseur d'une élite sociale. L'étiquette (dans ce cas littéraire) exige que l'on commente les circonstances appropriées afin de mettre en valeur le rang de

l'individu.

#### 7.4 CONCLUSION : MOYEN ÂGE

Nous avons montré qu'à cette époque le verbe *seoir* est employé pour traiter de ce qui *va*, de ce qui *convient* et de ce qui *plaît* à l'individu en fonction de son rang, une condition étroitement liée à l'ordre divin. Les occurrences que nous avons relevées montrent que *seoir* cesse d'être rattaché exclusivement à la religion, bien qu'il définisse encore ce qui *sied* selon le rang. On voit toutefois une transition qui s'effectue au XV<sup>e</sup> siècle, où ce qui *sied* est également défini par ce que la société estime acceptable. La "société", il faut le reconnaître, est toujours dominée par l'élite, un groupe d'individus qui, à cette époque, se définit selon l'ordre divin. Toutefois, le "goût" social prend son essor à compter de cette période. Comme nous le verrons dans les siècles qui suivent, les usages de *seoir* continuent à commenter l'étiquette ou le *goût* qui change au cours des siècles, en grande partie à cause de l'élargissement de l'élite.

**Notes : Chapitre 7**

1. A. Berthelot, *Histoire de la littérature française du Moyen Âge*, Paris, Nathan, 1989, p.21
2. P.-Y. Badel, *Introduction à la vie littéraire du Moyen Âge*, Paris, Bordas, 1969, p. 16.
3. J. Huizinga, *Le déclin du Moyen Âge*, traduit du hollandais par Julia Bastin, préface de G. Hanotaux, Paris, Payot, 1967, p. 61.
4. P.-Y. Badel, *op. cit.*, p. 19.
5. *Loc. cit.*
6. J. Huizinga, *op. cit.*, p. 60.
7. C. Beaune, *Naissance de la nation France*, collection "Folio / histoire", Paris, Gallimard, 1993 [1985], p. 180.
8. P.-Y. Badel, *op. cit.*, p. 21.
9. *Ibid.*, p. 20.
10. Jacques Du Clercq, *Mémoires*, éd. J.-A. Buchon, t.37, 1826, pp.178-179. Cité dans C. Beaune, *op. cit.*, p. 307.
11. P.-Y. Badel, *op. cit.*, p. 21.
12. C. Beaune, *op. cit.*, p. 307
13. *Loc. cit.*
14. P.-Y. Badel, *op. cit.*, p. 71.
15. C. Beaune, *op. cit.*, p. 395.
16. *Ibid.*, p. 396.
17. *Loc. cit.*
18. *Ibid.*, p. 179.

19. *Ibid.*, p. 439.
20. P.-Y. Badel, *op. cit.*, p. 83.
21. *Ibid.*, p. 84.
22. *Loc. cit.*
23. *Ibid.*, p. 85.
24. *Loc. cit.*
25. *Loc. cit.*
26. *Ibid.*, p. 88.
27. *Ibid.*, p. 7.
28. D. Boutet et A. Strubel, *op. cit.*, p. 20.
29. *Ibid.*, p. 21.
30. *Ibid.*, p. 22.
31. *Ibid.*, p. 23.
32. *Loc. cit.*
33. *Ibid.*, p. 142.
34. A. Berthelot, *op. cit.*, p. 86.
35. *Ibid.*, p. 87.
36. P.-Y. Badel, *op. cit.*, p. 87.
37. Selon Karl Bartsch, *Chrestomathie de l'ancien français*, Londres, Hafner Publishing Company, 1969, le b্লাіаи est "un vѐtement serrѐ au corps (tunique)", p.370.
38. Les "draps" sont les vѐtements que porte l'individu *Ibid.*, p. 401.

39.D. Poirion, "Roman & merveilles," dans *Précis de la littérature française du Moyen Age*, Paris, PUF, p. 230.

40. D. Boutet et A. Strubel, *op. cit.*, p. 68.

41. Selon le *Dictionnaire de l'ancien français - Moyen Age* de A. Greimas, *op. cit.*, le sens de grever est "1. Accabler, tourmenter, nuire à; 2. Blâmer; 3. Se donner de la peine, s'épuiser de fatigue.

42. "Dame, ce que vous me commandez de faire m'est très pénible, certes. Je m'eusse arracher un oeil si je ne craignais de vous mécontenter, plutôt que de raconter quoi que ce fût aujourd'hui. Mais je ferai ce qui vous convient, bien qu'il m'en coûte un peu. (Traduction d'André Mary, *op. cit.*, p.129).

43.M. Lazard, *Images littéraires de la femme à la Renaissance*, collection "Littératures modernes", Paris, PUF, 1985, p. 9.

44.M. Sarde, *Regard sur les Françaises X<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Stock, 1983, p.94.

45. «Beau sire, dit-elle, il convient que je fasse votre désir, mais j'en suis très affligée. Je le ferai, bien qu'il me soit pénible, et ma soeur aura ce qui lui revient de la part de mon héritage. Et afin qu'elle en soit tout à fait sûre, vous serez ma caution. (Traduction de André Mary, *op. cit.*, p. 219)

46. Voici une deuxième occurrence où le roi commande selon ce qui lui sied :

Et cele respont: Sire rois,  
 Vos poez establir voz lois  
 Tels con vos siet et bon vos iert,  
 N'a moi n'ataint n'a moi n'afiert  
 Que ge desdire vos en doive;  
 Si me covient que ge reçoive  
 Le respit, puis qu'ele le veult.  
 (C. de Troyes (1177-1180), *Le Chevalier au Lion (Yvain)*, transcription du  
 manuscrit Paris, BN, fr. 1433 (ms. H), effectuée par Pierre Kunstmann, p.  
 58d.4783., v. 4799-4805.)

"Beau sire roi, fit l'aînée, vous pouvez établir les lois qu'il vous plaît et comme bon vous semble, il ne m'appartient pas de m'y opposer; j'accepte donc le délai, si elle le requiert."  
 (Traduction d'André Mary, *op. cit.*, p. 195).

47.D. Boutet et A. Strubel, *op. cit.*, p. 86.

48. *Ibid.*, p. 87.

49. *Ibid.*, p. 88.

50. Les deux occurrences suivantes suivent le même modèle :

1. Dame, fet il, que qu'il me griet,  
Trestot me plest ce que li siet,  
Mes ne m'an metez pas an plet,  
Que l'acoison et le forfet  
Ne diroie por nule rien

Se cez non qui le sevent bien. (C. de Troyes (1177-1180), *Le Chevalier au Lion (Yvain)*, transcription du manuscrit Paris, BN, fr. 1433 (ms. H), effectuée par Pierre Kuntsmann, p. 96f., v. 4593-98)

“Dame, bien que cela m'afflige, j'accepte de bon coeur tout ce qu'il lui plaît [à Laudine] de faire. Ne m'en parlez plus. Car je ne dirais mes torts à nul, sinon à ceux qui les connaissent. (Traduction A. Mary, *op. cit.*, p. 192.)

2. Trestot quanque lui plest et siet,

Mes que li lyons ne lor griet. (C. de Troyes (1177-1180), *Le Chevalier au Lion (Yvain)*, Transcription du manuscrit Paris, BN, fr. 1433 (ms.), effectuée par Pierre Kuntsmann, p. 96c., v. 4445-46)

“Tu peux bien mettre à ton compte tout ce que tu voudras, répliqua le sénéchal, mais que ton lion ne me gêne pas. (Traduction A. Mary, *op. cit.*, p. 190.)

51. L'occurrence qui suit montre également le lien entre la parure qui *sied* et le rang de l'individu:

Et en son cief lacha l'elme burnit  
L'escu au col renist qui bien li sist.  
Trestout li samble legier, moult li souffist  
Dont jure Diu, par cui li mondes vit  
Que s'aucuns hom li voelt faire despit,  
Ne finera, si l'avera honit.”

(Anonyme (XIII<sup>e</sup> siècle), *Le Roman d'Auberon*, 73/2).

52. D. Boutet et A. Strubel, *op. cit.*, p. 94.

53. *Ibid.*, p. 96.

54. P. Kunstmann, *Vierge et merveille - Les miracles de Notre-Dame narratifs au Moyen Âge*, textes établis, traduits et présentés par P. Kunstmann, série “Bibliothèque médiévale” dirigée par Paul Zumthor, Union Générale d'Éditions, 1981, p. 14.

55. *Ibid.*, p. 12.

56. “De l'empeeris qui garda sa chasteé contre mout de tentations”

57. Voici une autre occurrence qui suit le même modèle :

Cielz qui le mal endure grant  
 De lui saner est mout engrant  
 Et, ja soit ce que mout l'apresse  
 Oiant tant de gent la confesse,  
 Faire la vielt, quequ'il li griet,  
 Et dist que mout li plaist et siet.  
 Les senax mande et l'apostoile.  
 S'un seul pechié, ce dist, leur çoile  
 Il otroie c'on l'enchaïnt  
 Et c'on as forces l'en traïnt.  
 (1218-1227, *Les Miracles de Notre Dame*, éd. par V. Frédéric  
 Koenig, tome III, Genève, Droz, 1961, p. 426)

58. Voici comment A. Greimas, *op. cit.*, définit ce terme:

**Agréer.** (fin XII<sup>e</sup> s., *Aiol.*; v. *gré*). 1. Satisfaire. 2. Être satisfait - 3. Payer (rendre ce qu'on doit pour donner satisfaction. ◇ *agré*, -*oi* n.m. (XII<sup>e</sup> siècle. Agrément ◇ *agreos* adj. (1277, *Rose*). Qui plaît. ◇ *agreable* adj. (1160, Ben). 1. Qui peut être agréé - 2. Satisfait.

59. *Plaire* semble avoir pris la place de *agréer* dans la langue française moderne.

60. A. Berthelot, *op. cit.*, p. 147.

61. F. Koenig, "Introduction", *Miracles de Notre Dame*, Genève, Droz, 1955, p. xxvii.

62. *Ibid.*, p. xxvi

63. Voici une occurrence qui suit le même modèle :

Assez puet on de ceus veoir  
 Qui d'aus garder ont grant pooir  
 Et qui mout sont religieuz  
 Mais il par sont si glorieus  
 Et si farsî de vaine gloire  
 Ne daingent ne mengier ne boire  
 Avec leurs povres compaignons.  
 Humelîté acompaignons  
 Se nos volons aucun bien faire  
 Qui doit a Dieu seoir ne plaire.  
 Humelitez, c'en est la voire,  
 Estrangle et murdrîst vaine gloire  
 Et s'ocist orguel et enherbe. (G. de Coinci (1218-1227), *Miracles  
 de Notre-Dame*, éd. par V. Frederic Koenig, tome premier,  
 Genève, Droz, 1961, p. 161).

64. Cette traduction littérale a été fournie par M. P. Kunstmann de l'Université d'Ottawa.

65. P. Kunstmann, *op. cit.*, p. 20.

66. D. Boutet et A. Strubel, *op. cit.*, p. 63.

67. A. Berthelot, *op. cit.*, p. 142.

68. Je remercie M. P. Kunstmann, Université d'Ottawa, d'avoir proposé cette traduction.

69. D. Boutet et A. Strubel, *op. cit.*, p. 145.

70. *Ibid.*, p. 164.

71. D. Boutet et A. Strubel, *op. cit.*, p. 228.

72. *Loc. cit.*

73. *Loc. cit.*

74. *Loc. cit.*

## **Chapitre 8**

### **Le XVI<sup>e</sup> siècle**

**Le mot Renaissance évoque dans l'esprit de chacun le contact nouveau avec les textes de l'antiquité, un contact qui n'avait pas cessé, mais qui prend de nouvelles formes parce que la rupture avec le passé se consomme, que les langues nationales émergent et que l'antiquité devient une globalité à appréhender différemment<sup>1</sup>.**

**Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'art, la culture et l'idéologie ne sauraient être dissociés, car c'est par l'art que la société prend connaissance du mouvement humaniste. L'humanisme consiste en un mouvement qui "met l'homme au coeur de sa réflexion, de ses préoccupations intellectuelles<sup>2</sup>." C'est ce qui permet à l'homme d'avoir un regard critique sur lui-même. "Sans refuser l'autorité, il privilégie l'indépendance intellectuelle [...] L'humanisme cherche en fait à réaliser la synthèse de la tradition chrétienne et de la culture antique<sup>3</sup>." Ainsi, Dieu est toujours au coeur de la société. Il n'est pas injuste de dire que l'humanisme est "mis au service d'une doctrine religieuse<sup>4</sup>."**

**L'humanisme favorise également l'harmonie "dans un monde qui apparaît de plus en plus éclaté<sup>5</sup>." Les conséquences sont nombreuses sur le plan littéraire et social. Comme l'explique Crescenzo,**

émerge au XVI<sup>e</sup> siècle une littérature centrée sur l'examen de la nature humaine, l'expression du sujet, qui va aboutir avec Montaigne à une véritable écriture du moi. Sur le plan social, l'humanisme produit une civilisation plus raffinée, plus réceptive aux débats intellectuels et artistiques, dont le *Courtisan* de Castiglione codifie les us et coutumes. Pour la première fois se fait jour l'idée que la culture peut et doit sortir des cercles savants pour se diffuser dans la société, du moins dans les couches les plus élevées de celles-ci<sup>6</sup>.

Ce besoin d'harmoniser la société donne naissance à un système de codification de la conduite sociale. Au Moyen Âge, *seoir* décrivait soit un certain code de comportement qui *allait* avec le chevalier, soit un code qui décrivait ce qui *allait* ou *plaisait* aux lois de Dieu, soit encore un code qui décrivait ce qui *sied* à l'amour courtois. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ces usages sont toujours présents, mais l'usage de *seoir* mise davantage sur des codes de comportement, propres à différents groupes sociaux, définis par des critères autres que le rang.

Dans un premier temps, aux XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, la société élabore et participe à ce que Robert Muchembled appelle le "royaume de jeunesse", c'est-à-dire un stade dans la vie d'un homme où le

rite de passage marque l'entrée des garçons pubères : il faut passer sa «bienvenue», en argent, en nature ou en boisson [...] Au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, les membres de ces royaumes de jeunesse affichent une virilité triomphante, exprimée par la fascination des armes, voire par la recherche d'affrontements violents avec les bandes de lieux voisins, ce qui entretient et prolonge la xénophobie acquise par les bergers. En découlent de nombreuses blessures entraînant parfois la mort des victimes. Mais il faut bien que jeunesse se passe : de tels débordements sont aisément tolérés par les adultes, aussi bien que par le roi, lequel délivre facilement des lettres de grâce aux jeunes coupables d'homicides<sup>7</sup>.

On laisse passer les instances de débauche et de désordre jusqu'au mariage<sup>8</sup>. Cette

société tolère le mauvais comportement en fonction de l'âge de l'individu. On peut comprendre qu'à cette époque, il y avait certains comportements que l'on acceptait chez les jeunes qui ne passaient pas chez les plus vieux.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le comportement des sexes est aussi très différent. Au Moyen Âge, la femme détenait un certain pouvoir dans les romans courtois. Elle pouvait exiger certaines choses de son soupirant comme nous l'avons déjà vu. Mais le rôle de la femme du XVI<sup>e</sup> siècle change quelque peu. Tandis qu'on accepte les incidents de débauche et de désordre chez les jeunes hommes en raison du "royaume de jeunesse",

l'honneur de toute la famille dépend de la pureté de ses filles [...] L'important n'est guère le sens de culpabilité qui nous occupe au XX<sup>e</sup> siècle, mais celui de la honte, c'est-à-dire de la déviation visible pour tous. La virginité des filles est en théorie (surtout au XVI<sup>e</sup> siècle) un bien familial précieux, car les garçons célibataires guettent l'occasion de satisfaire leurs pulsions sexuelles contrariées<sup>9</sup>.

La jeune femme, contrairement au jeune garçon, doit s'enfermer et se protéger de l'extérieur. Les femmes des classes inférieures sont contraintes à demeurer chez elles en vue de s'occuper des tâches du foyer. "Suivies des jeunes garçons de moins de sept ans, les femmes de tous âges sont les gardiennes du foyer : cuisine, travail domestique, ramassage du bois, culture du jardin proche de la maison, soins aux petits animaux ou aux porcs, etc.<sup>10"</sup> Mais le pouvoir féminin de l'élite n'augmente pas pour autant. L'affaiblissement du pouvoir féminin est amplifié par le code de comportement qu'on lui impose, un code qui ne dépend plus de son rang, mais de son sexe.

C'est ce code de comportement intimement lié au culte de la beauté qui oblige les jeunes filles à se mettre sur le marché pour le mariage. "Le temps est venu de l'idolâtrie de la chair féminine, qu'elle soit représentée en divinité mythologique ou en Vierge Marie. Cette chair est de préférence nue, aucun esprit ne l'anime parce que l'esprit est dénié à la femme<sup>11</sup>." La femme est un objet de beauté que l'homme veut posséder par l'union ultime : le mariage.

Or, toute cette scène se joue en public. "Au village sous l'Ancien Régime, l'homme ne peut exister seul, sous peine de se mettre - ou d'être - totalement en marge du groupe [...] Du baptême au trépas, chacun vit ainsi sous le regard de tous, en assimilant sans s'en apercevoir des valeurs collectives à l'occasion de nombreux contacts avec les autres<sup>12</sup>." Si la scène de séduction se joue à l'extérieur, le but de l'homme est de pénétrer le foyer de la femme. Les historiens sont d'accord sur le fait que le mariage d'inclination n'existe (s'il existe) que pour le garçon<sup>13</sup>. Mais afin de réaliser son but, l'homme doit parader devant la femme qu'il cherche à épouser:

Se placer ainsi sur un marché matrimonial étroit nécessite une conduite virile, afin de plaire à une fille tout en écartant les autres soupirants. Si bien que toute l'existence des jeunes hommes est tendue vers ce but : elle se déroule en successions de parades, de danses, sur la place, dans tous les lieux possibles, pour valoir plus aux yeux des belles<sup>14</sup>.

Ainsi, entre les jeunes filles et les jeunes hommes, il y a une sorte de jeu de l'intérieur et de l'extérieur : la femme cherche à écarter son séducteur et le propos du jeune homme est de trouver une stratégie qui lui permette d'entrer, la stratégie ultime étant

celle du mariage.

Pour résumer, en ce qui a trait au mariage, “la Renaissance creusait la disparité entre les sexes, qu’avait connue le Moyen Âge et qu’à sa façon le discours courtois avait tenté d’enrayer<sup>15</sup>.” La femme de la Renaissance est réduite à son rôle de mariée et d’objet de désir:

Recalées au concours humanité, elles ne parviennent point à inscrire dans la réalité l’image à laquelle elles s’identifient. Dès lors le fantasme masculin reprend le pouvoir. Têtu, ancestral, il enferme à nouveau la femme dans la représentation de son éros et dans la conjuration de ses vieilles terreurs. Ligotée dans le mariage, la femme, si elle veut échapper à sa condition ordinaire, achoppe toujours au même dilemme, vierge ou putain. La voie de la chasteté, du renoncement. Ou celle de la galanterie qui lui est toujours ouverte par une société tolérante à l’écart sexuel, pourvu qu’il ne remette pas en cause l’équilibre des pouvoirs<sup>16</sup>.

Certains auteurs féminins tentent de sensibiliser le public littéraire aux injustices que subit la femme:

Dans les termes plus crus, Jeanne Flore, Louise Labé, Hélienne de Crenne stigmatisent les tourments de la jeune femme dont le mari est un vieillard, et qui trouvent de difficiles réconforts dans la séduction d’un amant souvent volage.

Marguerite de Navarre tente de promouvoir l’image d’une épouse lucide et vertueuse qui croit encore au bonheur conjugal. Cette femme exemplaire, en échange de sa tolérance et de sa soumission, réclame à son mari la reconnaissance et la dignité au sein d’une réciprocité égalitariste, dans le droit-fil de la thématique courtoise.

Cependant, l’oeuvre de la reine de Navarre est travaillée par l’angoisse obscure de la répression et de la violence. Peu de ses personnages de femmes atteignent à la paix conjugale et au bonheur spirituel rêvés par Marguerite dans *L’Heptaméron*<sup>17</sup>.

Malgré tout, la femme du XVI<sup>e</sup>, encore plus que celle du Moyen Âge, est dépourvue de pouvoir réel : son statut de femme dépend de moins en moins de son rang et se

réduit à être un objet de désir.

Pour ce qui est du système politique du XVI<sup>e</sup> siècle, le pouvoir “royal évolue de la monarchie féodale à la monarchie absolue et la société française, qui vénère la personne du Roi dans la première partie du siècle, se pose ensuite la douloureuse questions de l’obéissance aveugle<sup>18</sup>”. La hiérarchie se fige et ceux qui occupent un rang social élevé ont tout à fait intérêt à protéger le *statu quo*. La production artistique sert donc à nourrir cette culture et à mettre en évidence ce système. L’écrit à cette époque est un privilège. C’est pourquoi le poète qui écrit au XVI<sup>e</sup> siècle a toujours un nom : “L’anonymat médiéval semble loin, mais l’écrivain n’a pas encore de droits d’auteur et comme il est parfois de condition très modeste, il vit grâce aux mécènes; argent, pension, charges, ecclésiation<sup>19</sup>.”

La littérature du XVI<sup>e</sup> siècle doit plaire au pouvoir royal de l’époque. “Certes, l’érudition n’a pas conquis toute la Cour. Celle-ci adopte néanmoins des modes de comportement, de vêtement et de goût littéraire inspirés du raffinement de l’Italie contemporaine<sup>20</sup>.” Ainsi, même la littérature commence à suivre un code qui doit satisfaire au goût social, un goût qui s’écarte progressivement du besoin de valoriser le système de valeurs chrétiennes.

## 8.1 USAGES DE *SEOIR* : XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, on remarque une plus grande fréquence de *seoir* dans les phrases impersonnelles comme dans l'occurrence suivante:

Il n'est point mal *seant* à une femme de recevoir, mais il luy *siet* mal de demander. (Philippe de Vienne (1548), *Le Philosophe de court*, éd. P.M. Smith, Genève, Droz, 1990, p. 138.).

Il se peut que cette plus grande fréquence de *seoir* dans les phrases impersonnelles corresponde à une tentative de codifier la conduite sociale, phénomène intimement lié au système de bienséance importé de l'Italie par la voie du *Corteggiano* de Castiglione. Ancêtre de «l'honnête homme» du XVII<sup>e</sup> siècle, ce texte définit «la nouvelle norme du comportement<sup>21</sup>.” Ainsi, l'expression *il sied...* servirait à créer une sorte de loi objective, du fait que le sujet est “impersonnel” et, par extension, universel. L'utilisation de *seoir* dans la phrase impersonnelle serait donc un moyen parmi d'autres pour prescrire le bon comportement qui s'applique à tous ceux qui veulent adopter le code du courtisan. Nous avons regroupé les occurrences de *seoir* par thème : le rang, l'âge, l'homme et la femme, l'expression orale et écrite.

## 8.2 *SEOIR* ET LE RANG

Commençons par étudier les compléments d'objet indirect liés au rang des individus. *Seoir* est employé de la même façon qu'en ancien et en moyen français:

SAUL: Il te faut prendre au dos mon corselet d'airain :  
 Aussi mon fort armet, qui tout est d'airain cuict,  
 En teste tu prendras : puis ce glaive qui luit,  
 Au costé sera ceint : il est roide, et bien taille.  
**Tout** te va bien **seant** : tu es de belle taille.  
 Mais il te viendroit mieue s'ainsi tu te tournois.  
 (Louis Des-Masures (1566), *David combattant*,  
 éd. Ch. Comte, Paris, E. Cornely, 1907, p. 73.)

Cet usage de *seoir* commente ce qui “convient” ou “va bien” à David. De fait, le cooccurrent *aller* paraît avec *seoir*, soulignant la correspondance entre *seoir* et ce verbe tel qu’indiqué dans les dictionnaires du XVI<sup>e</sup> siècle. Si Saul, roi d’Israël, lui dit que *tout* lui *sied*, c’est qu’il veut dire à David qu’il est digne de porter ses armures. On peut croire que cette flatterie vient du fait que David est l’ élu de Dieu pour combattre le Philistin. Quelques vers avant, Saul le lui dit lui-même:

SAUL:  
 Soit d'en haut seurement ta force confermee.

Ainsi, en disant que *tout* convient à David, Saul est en train de souligner la stature de David, l’ élu de Dieu. Ce compliment sert à souligner la justesse du choix divin d’ avoir élu David pour combattre le géant<sup>22</sup>.

Voici un deuxième exemple de *seoir* qui définit ce qui *sied* ou *va* selon le rang de l’individu:

L'avarice en toutes personnes est odieuse, principalement à des **Princes et grans Seigneurs**, auquelz il est bien **seant** entre tous autres exercer liberalité (autrement tirant tousjours leur droit de leurs subjetz sans le leur distribuer, par laps de temps ilz se trouveroient sans tribut et sans subjetz). (Philippe de Vienne (1548), *Le Philosophe de court*, éd. P.M. Smith, Genève, Droz, 1990, p. 131)

Le complément infinitif “exercer libéralité” paraît en même temps avec un

complément d'objet indirect lié à un groupe de gens définis par leur rang. De plus, l'ajout d'éléments amplificateurs tels l'adverbe "bien" offre un jugement sur la convenance, de même que l'adverbe restrictif "principalement" qui précède le complément "Princes et grans Seigneurs". Même si *seoir* est ici employé pour décrire les qualités qui conviennent à l'élite très restreinte (chez les Princes et Grands Seigneurs), Philippe de Vienne dit bien que "l'avarice **en toutes personnes** est odieuse" soulignant qu'il s'agit d'une qualité qui *sied* mal à tous, mais encore plus mal à l'élite. Cet usage de *seoir* illustre bien la période de transition que vit l'usage de ce verbe: il définit un comportement jugé inacceptable pour tous, mais on comprend que l'élite est au-delà de "toutes personnes" du fait que ce comportement leur *sied* encore moins car l'élite a des responsabilités supérieures aux gens ordinaires.

C'est ce qui se présente aussi dans l'occurrence suivante de *seoir*:

Gaillepain à Taillebras: Je pense c'est un droict Roland,  
 A voir et sa taille et sa grace.»  
 «Non», luy dy-je, «il est de sa race,  
 Vous n'estes du tout abusee.»  
 Une autre, un petit plus rusee,  
 Haute, droicte, belle, brunette,  
 L'oeil gay, la trogne sadinette,  
 En soupirant, «O le bel homme!»,  
 Me dict elle, ô vray Dieu comme  
 Il est atrayant par les yeux!  
 Que son visage est gracieux!  
 Cachant (chose que plus j'estime  
 Sous douceur un coeur magnanime!  
 Mon Dieu que ce long poil qu'il porte  
 Luy est bien *seant* en la sorte !  
 (De Baif (1573), *Le Brave*, éd. S. Maser, Genève, Droz,  
 1979, Acte I, Scène 1, p. 55)

Ici encore l'usage de *seoir* a pour fonction de flatter la personne qui porte le "poil". Jean-Antoine de Baïf amplifie cet usage de *seoir* en ajoutant dans la réplique de Gaillepain "il est de sa race" (11 vers avant). Nous serions portés à croire que l'auteur de ce texte veut souligner la légitimité de l'ordre "naturel". "La plupart des poètes contemporains de la Pléiade sont des gentilshommes, souvent de haute noblesse: Du Bellay, Olivier de Magny, Jean-Antoine de Baïf, Louis des Masures, Pontus de Tyard et bien d'autres traduisent le désir de constituer une langue littéraire française et une grande poésie nationale qui anime les milieux aristocratiques<sup>23</sup>". Ainsi, l'image que peint Jean-Antoine de Baïf du beau héros à qui va le manteau, a pour fonction d'illustrer de quelle façon l'élite occupe un statut privilégié qui mérite les éloges de toute la société.

Mais si les poètes de la Pléiade animaient les milieux aristocratiques, d'autres écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle témoignent d'une société qui change, car de plus en plus de bourgeois et de commerçants peuvent être ennoblis. Entre autres, Michel de Montaigne, de descendance bourgeoise, "montre bien quels sont les nouveaux visages des élites : culture, service du roi dans les juridictions, puis retraite studieuse (entrecoupée pour lui aussi par la mairie)<sup>24</sup>." C'est dans cette dernière phase de sa vie que Montaigne adopte une vision conservatrice de l'histoire et commente l'instabilité politique comme un "*branle universel*"<sup>25</sup>.

Les *Essais* ont profondément marqué l'histoire littéraire du XVI<sup>e</sup> siècle. Les

trois volumes des *Essais* traitent de divers thèmes dont “L’oisiveté”(VIII), “la constance”(XII) et “l’amitié”(XXVIII) pour n’en nommer que quelques-uns. “De la lecture des *Essais* nous remportons l’image d’un homme qui a voulu se déchiffrer pour élaborer une sagesse personnelle, à la fois par l’expérience, par la méditation et par la lecture<sup>26</sup>”. Quant au style de l’oeuvre, “[l]’ironie bonhomme, une feinte naïveté donnent à son langage ce ton de conversation abandonné dont le charme s’est exercé déjà sur ses contemporains<sup>27</sup>.” Montaigne commente dans cette oeuvre un idéal de comportement pour tous les hommes. Sans doute un des thèmes les plus importants dans l’oeuvre de Montaigne est celui de la vanité : “vanité d’écrire, vanité du ménage, du voyage, vanité de la préparation à la mort, vanité des lois, avec un final où s’affirme la tonalité du thème conducteur<sup>28</sup>.”

Nous retrouvons ce thème de la vanité ainsi que la technique de l’ironie dans l’occurrence suivante où M. de Montaigne critique la vanité de Cicéron et de Pléne ainsi que leurs “infinis témoignages de nature outre mesure ambitieuse”:

Mais cecy suprassse toute bassesse de coeur, en personnes de tel rang, d’avoir voulu tirer quelque principale gloire du caquet et de la parlerie, jusques à y employer les lettres privées écriptes à leurs amis ; en maniere que, aucunes ayant failly leur saison pour estre envoyées, ils les font ce neantmoins publier avec cette digne excuse qu’ils n’ont pas voulu perdre leur travail et veillées. Sied- il pas bien à deux consuls romains, souverains magistrats de la chose publique emperiere du monde, d’employer leur loisir à ordonner et fagoter gentiment une belle missive, pour en tirer la reputation de bien entendre le langage de leur nourrisse? Que feroit pis un simple maistre d’école qui en gaignat sa vie? (Montaigne, “Considérations sur Cicéron”, *Essais I*, (1588), éd. P. Villey, L. Verdun et Saulnier, Presses Universitaires de France, Paris, 1965, p. 249)

Cette vanité, explique M. de Montaigne dans la préface aux *Essais*, est un vice contre lequel il met en garde le lecteur :

C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. Il t'advertit dès l'entrée, que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée. Je n'y ay eu nulle consideration de ton service, ny de ma gloire. (Montaigne, "Au lecteur", *Essais I*, (1588), éd. P. Villey, L. Verdun et Saulnier, Presses Universitaires de France, Paris, 1965).

### 8.3 *SEOIR* ET L'ÂGE

L'usage de *seoir* au XVI<sup>e</sup> siècle définit également le code de comportement qui *sied* selon l'âge des individus. Cet usage reflète un élargissement par rapport à ce qui *plaît* ou ce qui *va* dans cette société. Résultat: la capacité de *plaire* se définit par des facteurs qui dépendent moins de la naissance que du jugement social. Prenons l'occurrence suivante où le type de complément d'objet indirect qui paraît en collocation avec *seoir* traite d'un groupe de gens distingués non pas par leur rang, mais par leur âge:

Célestine (maquerelle) à Corneille (serviteur) :

Toutefois, si la chayne se retrouve, je suis contente de vous donner une paire de chausses rouges pour homme, qui est l'acoustrement le mieux seant à jeunes gens : et si elle est perduë, vous prendrez en gré la bonne volonté, et je me tairay de ma perte [...] (Lavardin (1578), *La Celestine*, 1578, éd. D. L. Drysdall, London, Tamesis Books, 1974, p. 195)

Employé dans une structure superlative, l'adverbe "mieux" en collocation avec *seoir* sous-entend que cet état convient "le mieux" à des jeunes gens, mais qu'il serait possible de porter des chausses rouges si l'on était vieux (même si les vieux portent

moins bien ces “chausses rouges” que les jeunes). Néanmoins, le fait de porter correctement ou non les “chausses” dépend de l’âge de l’individu et non de son rang. Une telle parure conviendrait mieux aux jeunes qui sont célibataires et qui veulent attirer une partenaire plutôt qu’aux vieux qui ne doivent pas faire ainsi la cour aux femmes.

Voici un deuxième exemple qui met en évidence que même l’apprentissage ne convient pas à tous les âges :

Considerant donc qu’il s’estoit bien desjà acquis une grande facilité de faire des vers, mais que le savoir et la doctrine luy manquoient, et qu’il ne luy estoit pas possible de voler sur ses propres ailes si hautement comme il l’eust désiré: Alors il commença à se repentir extrêmement de ce qu’il avoit mesprisé l’estude, en son enfance. Mais si ne perdit-il pas coeur nonobstant et encore qu’il se vist desjà en un aage où il sembloit qu’il n’estoit plus seant de retourner à l’eschole des lettres, pour apprendre les premiers elements de la langue Grecque et de la langue latine, si est-ce qu’il passa par dessus toutes ces considerations, et estant revenu en ceste Université, s’alla mettre en pension chez Monsieur Daurat. (Du Perron, *Oraison funebre sur la mort de Monsieur de Ronsard*, éd. crit. par Michel Simonin, Droz, 1985.)

Rappelons que vers le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, l’humanisme, l’imprimerie et la Réforme sont pour beaucoup dans la mise au point d’un réseau scolaire correspondant à notre enseignement secondaire<sup>29</sup>. Or, à cette époque, l’éducation n’est que pour les jeunes. Ainsi, même si Ronsard regrette de n’avoir pas acquis les premiers éléments de la langue, il heurterait à ce qui *sied* s’il choisissait de retourner à l’école. Cette structure négative dans laquelle paraît *seoir* souligne le rapport entre ce qui *sied* et l’âge des individus au XVI<sup>e</sup> siècle.

L'âgisme (ou le dédain de ce qui est vieux) est un phénomène purement social qui ne dépend pas du rang. Chaque âge a sa fonction et celle de la vieillesse ne va pas avec l'amour. C'est le cas dans l'occurrence suivante, l'amour ne convenant pas au vieillard Symeon :

Valère à son maître Symeon :  
Je vous dy, Monsieur, et le diray nonobstant vos menasses, que  
l'amour n'est bien seant à un viellard comme vous estes. (Larivey  
(1579), *Le Laquais*, éd. M. Lazard et L. Zilli, Paris, Nizet, 1987.)

Cet usage n'est pas surprenant lorsqu'on considère les transformations idéologiques à cette époque :

Dans une époque qui se considère comme *juvénile* (mot du XVI<sup>e</sup> siècle) et qui a été fort agitée, l'homme *vieil*, le *vieillard* (acception limitée au sexe masculin), la *vieille* sont dépourvus du prestige dont ils disposaient précédemment<sup>30</sup>.

Garnier résume bien ce propos :

Egayez vostre esprit, vous n'aurez pas le temps,  
Quand vous serez plus vieil, commode au passetemps.  
«Toute chose ha son propre et naturel office.  
Ce qui sied bien à l'une, à l'autre est souvent vice.  
L'allegresse convient au front du jouvenceau,  
Et non pas du vieillard qui se ride la peau :  
(Garnier (1585), *Hippolyte*, acte III, éd. R. Lebègue, Paris, Les  
Belles Lettres, 1974, p. 156.)

Les personnes âgées, contrairement aux jeunes, devraient pouvoir maîtriser leurs passions. Ce concept est intimement lié à la propagation de l'humanisme (dont fait partie intégrante la maîtrise des passions). À cette époque, la vertu stoïcienne exerçait encore beaucoup d'attrait<sup>31</sup> et les passions devaient être refoulées en faveur de la vertu. C'est ce que suggère Pierre de Larivey lorsqu'il écrit que "l'amour n'est

bien *séant* à un vieillard comme vous estes...”. Il estime que le vieil homme est capable et responsable de refouler ses passions.

Voici un autre exemple de cet usage de *seoir* où le maître se rend compte que son serviteur Malican a raison de lui rappeler qu’il ne *sied* pas à son âge d’être amoureux<sup>32</sup>:

Laissons cela : je luy ay pardonné en mon coeur, la raison ayant surmonté mon apetit, qui me fait cognoistre qu’il est micux *seant* et plus raisonnable que ceste jeune fille soit sa femme que ma concubine. (Larivey, *Le Laquais* (1579), Éd. M. Lazard et L. Zilli, Paris, Nizet, 1987, p. 187 / Acte V. scène II)

Dans cette occurrence, le personnage du maître comprend enfin que l’amour en question ne lui *sied* pas; *la raison* le lui a fait comprendre. Le fait de mettre *seoir* en collocation avec des éléments qui reflètent la condition d’âge établit un code de conduite propre aux gens âgés. Leur comportement n’est pas gouverné par les lois de leur rang, mais plutôt par des critères “humanistes” définis par la société du XVI<sup>e</sup> siècle.

## **8.4 SEOIR ET LE CODE DE COMPORTEMENT DE L’HOMME ET DE LA FEMME AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE**

### **8.4.1 *Seoir* et la femme au XVI<sup>e</sup> siècle**

Comme nous l’avons déjà dit, la jeune femme du XVI<sup>e</sup> siècle doit protéger sa virginité des jeunes séducteurs. On lui prescrit des comportements qui assureront le

succès de cette charge. Expliquant que la première vertu de la femme est de ne pas faire parler d'elle et de ne pas attirer l'attention<sup>33</sup>, Madeleine Lazard insiste sur le fait que la femme ne doit ni rire ni sortir de la maison, mais qu'elle doit plutôt se soumettre à ses parents<sup>34</sup>. *Seoir* reflète ainsi la nécessité qu'éprouve la femme de préserver sa chasteté car la virginité de la fille demeure le trésor qui fait le désespoir des parents lorsqu'il est perdu<sup>35</sup>. Il n'est donc pas surprenant que l'usage du verbe *seoir* précise à plusieurs reprises dans les textes littéraires ce qui *sied* à la femme en général au lieu de commenter ce qui *sied* au rang d'une femme.

Regardons à titre d'exemple cette occurrence de Philippe de Vienne<sup>36</sup>:

Il n'est point mal seant à une femme de recevoir, mais il luy siet mal de demander, comme enseigne leur bon maistre \*Ovide : *Nec dare, sed pretium posci dedignor, et odi.* (Philippe de Vienne (1548), *Le Philosophe de court*, éd. P.M. Smith, Genève, Droz, 1990, p. 138.)

Le complément d'objet indirect lié aux femmes désigne l'action de "recevoir" et de "demander". Philippe de Vienne rappelle dans cet extrait que la femme est limitée par un code de comportement qui ne lui permet pas de s'exprimer. Madeleine Lazard rappelle que le devoir de la femme à cette époque demandait résignation et courage muet : «À la princesse qui vient de résister énergiquement à son séducteur, sa dame d'honneur conseille le silence<sup>37</sup>.» Elle peut donc recevoir si on choisit de lui offrir quelque chose, mais en tout elle doit éviter de demander.

De même, à l'égard de l'homme, l'usage de *seoir* sous-entend que la

“douceur” *sied* à la femme amoureuse plutôt que la rigueur<sup>38</sup>:

-Vrayement, ce dist Hircan, voz loix sont trop dures. Et si les femmes vouloient, selon vostre advis, estre si rigoureuses, ausquelles la douceur est tant *seante*, nous changerions aussy nos douces supplications en finesses et forces.

-Le mieulx que je y voye, dist Simontault, c'est que chacun suyve son naturel. Qui ayme ou qui n'ayme poinct le monstre sans dissimulation! (Marg. de Navarre (1550), *Heptaméron*, éd. Pierre Jourda, *Conteurs français du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1956, p. 811)

Cet usage témoigne d'un glissement par rapport aux occurrences de l'ancien /moyen français où ce qui *sied* fait coïncider la notion d'une condition prédéterminée dès la naissance (une nature divine). Mais encore faut-il considérer la source de cette occurrence pour voir un ton ironique dans cette occurrence. Dans *L'Heptaméron*, Marguerite de Navarre “jette un regard désabusé sur la haute société de son temps, qu'elle connaît bien, où les apparences du raffinement masquent la violence des désirs et la cruauté des rapports de force<sup>39</sup>”. Lorsque Marguerite de Navarre fait dire à son personnage masculin que la *douceur est tant séante* aux femmes, on est en droit de croire qu'elle traite de ce rapport de force. Or, il ne faudrait pas voir dans ce commentaire un éloge des femmes, mais plutôt un rappel cruel de la place des femmes dans ce monde littéraire. “Plus les femmes de *L'Heptaméron* se déclarent disposées à être de bonnes épouses, vertueuses, fidèles, conciliantes, aimantes, plus le rire de l'homme les renvoie à des faits d'injustice et de violence difficiles à assumer, même pour les plus dévouées<sup>40</sup>.” En faisant dire à Hircan : *si elles voulaient être si rigoureuses...*, Marguerite de Navarre souligne avec ironie que la femme pourrait être

rigoureuse si elle le voulait, mais que la douceur est *plus séante*, c'est-à-dire qu'elle leur *va plus* parce qu'elles parviennent ainsi à plaire aux hommes.

La femme du XVI<sup>e</sup> siècle, contrainte par ce code de comportement, devient une sorte d'objet de quête pour les hommes. C'est ainsi qu'elle doit *plaire* à l'homme pour le séduire. "Le privilège de la beauté, le seul accordé à la femme, se révèle ô combien fragile, promis à disparaître<sup>41</sup>." C'est pourquoi il faut préserver sa beauté aussi longtemps que possible. L'usage du verbe *seoir* souligne ce besoin de *plaire* chez la femme en ce qui concerne leur apparence :

Célestine à Lucrece (servante)      Lucrece ma fille, escoute, viença. Tu viendras demain chez nous, et te donneray vn peu de laissie pour te faire blonds, comme l'or, ces cheueux, et ne le dy à ta maistresse: et aussi tu auras certaine poudre pour t'oster cette mauuaise odeur de la bouche, qui te sent vn peu. Rien n'est si mal seant aux femmes : Et sçaches qu'en tout ce royaume, il n'y [n'y] a creature que moy, qui s'entende à la faire.

Lucrece      Dieu te donne bonne vieillesse, j'avois plus grand besoin de cela que du manger.. (Lavardin (1578), *La Célestine*, éd. D. L. Drysdall, London, Tamesis Books, 1974, acte IV, p. 105.)

Dans cette occurrence, l'ajout de l'adverbe négatif "mal", commente ce qui *déplaît* chez les femmes. La convenance sociale de ce qui *sied* chez les femmes ne met pas toutes les femmes sur un plan d'égalité. Pour cette raison, il faut admettre que cet usage de *seoir* reflète une tendance vers un changement dans l'usage du verbe. Sans que *seoir* perde entièrement son rapport avec ce qui *plaît*, voire ce qui *va* selon le rang, *seoir* commence à définir ce qui *sied* selon le sexe. Ainsi, ce type d'usage reflète effectivement une nouvelle de façon de concevoir ce qui *plaît* au XVI<sup>e</sup> siècle:

le besoin de plaire en société rivalise avec celui de se parer en fonction de son rang.

L'usage de *seoir* repose sur un code de comportement qui permet à la femme de *plaire* dans la société du XVI<sup>e</sup> siècle. Lorsque l'homme adopte un comportement qui ressemble à celui de la femme, l'intrigue vire en farce comme dans la nouvelle suivante :

- Ha! monseigneur, si vous voulez bien faire, dit elle, vous prendrez ce thamis et besoinerez comme je faisoie, affin d'aventure, si madame est esveillée, qu'elle oye la noise que j'ay devant le jour encommancée.  
 -Or monstre ça, je feray bon devoir, et ne demoure gueres.  
 -Nenny, monseigneur; tenez aussi ce buleteau, dit elle, sur vostre teste, vous semblerez tout a bon escient estre une femme.  
 -Or ça, dit il, de pardieu ça.  
 Il fut affublé de ce buleteau, et si commence a thamiser, que c'estoit belle chose tant bien luy siet. Et entretant la chambriere monta en la chambre et esveilla madame, et luy compta comment monseigneur par cy devant d'amours l'avoit priée et qu'il l'avoit assaillie a ceste heure ou el tamisoit. "  
 (Roche, *Cent nouvelles nouvelles*, (1582), édition critique par Franklin P. Sweetser, Droz, 1966, N<sup>o</sup> 28, p. 78.)

Parce que celui-ci veut que son costume paraisse authentique, il se sert même du tamis dans la cuisine pour que son action corresponde au sexe qu'il vient d'adopter. À cette époque, l'action de tamiser est une tâche propre aux femmes, "vouée à la condition d'épouse et de mère et "juridiquement mineure"<sup>42</sup>, et l'usage de *seoir* marque cette correspondance. Lorsqu'on dit qu'il *sied* à toutes les femmes de tamiser, on suggère que cette tâche *va* avec elles à cause de leur sexe et non à cause de leur rang. Si le tamis *sied* à la femme, c'est que, comme nous l'avons déjà expliqué, au XVI<sup>e</sup> siècle, la femme s'occupe de "l'intérieur" et son propos est de s'occuper du foyer. C'est sans doute pourquoi Montaigne explique qu'on donne aux femmes à cette

époque

largement de quoy maintenir leur estat selon la condition de leur maison et de leur aage, d' autant que la nécessité et l'indigence est beaucoup plus mal seante et mal-aisée à supporter à elles qu' aux masles: il faut plustost en charger les enfans que la mere.  
(Montaigne, *Essais 2*, éd. P. Villey, L. Verdun et Saulnier, Paris: Presses Universitaires de France, 1965, p. 397.)

L'indigence et la nécessité sont des conditions qui ne conviennent à personne et surtout pas à une femme. De plus, *seoir* paraît dans une structure comparative et le fait même d'indiquer un degré à ce qui *sied* vient confirmer que ce qui *plaît* à la société s'associe plutôt à des rôles déterminés par le sexe plutôt qu'au rang.

#### **8.4.2 Seoir et l'homme au XVI<sup>e</sup> siècle**

Si l'usage de *seoir* correspond à la façon de limiter le comportement de la femme par un code de silence et de chasteté, ce verbe en collocation avec un complément d'objet indirect lié à l'homme montre aussi comment celui-ci doit respecter un code de conduite déterminé par les membres de la société.

Il n'y a rien plus mal seant en un homme que n'estre pas homme.(Philippe de Vienne (1548), *Le Philosophe de court*, éd. P. M. Smith, Genève, Droz, 1990, p. 143.)

Si Philippe de Vienne insiste sur le fait qu'il faut se comporter en "homme", il faut croire que les hommes du XVI<sup>e</sup> siècle comprennent ce que c'est que d'être "homme" et que le fait de se comporter en "homme" est ce qui est le plus apte à plaire.

L'absence de complément d'objet indirect du verbe *seoir* souligne le fait que tous les

hommes doivent suivre ce code de comportement. Dans cette occurrence, *seoir* ne connote pas ce qui correspond au rang de l'individu, mais traite plutôt du comportement masculin qui *convient*.

L'usage que fait Michel de Montaigne de *seoir* souligne en quoi certains comportements *siéent* à l'âme forte et généreuse. On peut comprendre qu'il sous-entend une âme noble qui peut se permettre le relâchement et la facilité sans contrainte d'âge :

*"cui cor sapiat, ei et sapiat palatus. le relâchement et facilité honore, ce semble, à merveilles et sied mieux à une ame forte et genereuse. Epaminondas n'estimoit pas que de se mesler à la dance des garçons de sa ville, de chanter, de sonner, et s'y embesongner avec attention fut chose qui desrogeat à l'honneur de ses glorieuses victoires et à la parfaite reformation de meurs qui estoit en luy. (Montaigne (1588), Les Essais 3, éd. P. Villey, L. Verdun, et Saulnier, Presses Universitaires de France, Paris, 1965, p. 1109.)*

Dans cette occurrence, *seoir* paraît en collocation avec un complément d'objet indirect lié à un type d'individu que l'on comprend faire partie de l'élite sociale: l'individu à l'âme forte et généreuse. Il est vrai que Montaigne traite de la Grèce antique, mais on peut tirer davantage de cette occurrence sachant que, pour Montaigne, devant "l'incertitude de toutes choses, se lève alors comme seule évidence la découverte d'un moi et d'une 'humaine condition' dont tout homme 'porte la forme pleine et entière'<sup>43</sup>." Montaigne incarne le mouvement humaniste dans ses écrits où l'homme est en "dialogue avec soi-même"<sup>44</sup>". Ainsi, s'il écrit que le relâchement et la facilité honorent une âme forte et généreuse, c'est parce que

l'homme doit lui-même s'occuper de trouver le juste milieu. Malgré cette affirmation et malgré aussi le fait que Montaigne soit né de riches commerçants fraîchement anoblis, on est en droit de croire que ces "âmes fortes et généreuses" ne constituent pas le grand public. Le fait de trouver *seoir* en collocation avec ce type de complément d'objet indirect sous-entend que ce verbe associe, quoique de manière peut-être un peu plus subtile, un rapport avec la notion de ce qui *va* avec l'élite de cette société<sup>45</sup>.

C'est dans cette optique que Montaigne commente le tempérament<sup>46</sup> chez les Grecs, expliquant que ce "juste milieu" sied mieux à Platon, parce qu'il incarne la maîtrise des passions qui convient à son caractère de philosophe:

Tous deux vicieusement. Pythagoras, disent-ils, a suivy une philosophie toute en contemplation, Socrates toute en meurs et en action; Platon en a trouvé le temperament entre les deux. Mais ils le disent pour en conter, et le vray temperament se trouve en Socrates, et Platon est bien plus socratique que pythagorique, et luy sied mieux. Quand je dance, je dance!; quand je dors, je dors; voyre et quand je me promeine solitairement en un beau vergier, si mes pensées se sont entretenues des occurences estrangieres quelque partie du temps, quelque autre partie je les rameine à la promenade, au vergier, à la douceur de cette solitude et à moy. (Montaigne (1588), *Les Essais*, Tome 3, éd. P. Villey et L. Verdun et Saulnier, Presses Universitaires de France, Paris, 1965, p. 1007.)

Tout ce qui est lié à la maîtrise de l'équilibre des humeurs est privilégié chez les Grecs. On insiste sur le fait que ceux qui craignent la mort sont tout aussi dignes de reproches que ceux qui se plaisent à vivre dans la débauche. Cet usage de *seoir* souligne le besoin de plaire par la modération. Ainsi, Montaigne ne privilégie pas les

manifestations de sentiments extrêmes<sup>47</sup> mais plutôt ce qui est modéré car c'est ce qui *plaît*. L'usage de *seoir* permet de définir ce qui *va* selon des critères sociaux. C'est ce qui explique une occurrence comme celle qui suit où *seoir* paraît sans complément d'objet indirect:

Les butes, les tournois, les barrières, l'image des combats guerriers estoient l'exercice de nos peres: cet autre exercice est d' autant moins noble qu' il ne regarde qu' une fin privée, qui nous apprend à nous entruyner, contre les loix et la justice, et qui en toute façon produit tousjours des effets dommageables. Il est bien plus digne et mieux seant de s'exercer en choses qui asseurent, non qui offencent nostre police, qui regardent la publique seurte et la gloire commune. (Montaigne, (1585), *Essais II*, éd. P. Villey et L. Verdun et Saulnier, Paris: Presses Universitaires de France, 1965, p. 698.)

Cet usage de *seoir* dans une structure comparative paraît sans complément d'objet indirect. Toutefois, le verbe infinitif pronominal renvoie implicitement à un groupe indéterminé ("on"). On ne cherche pas à lier le comportement à ce qui correspond à un type d'individu, mais plutôt à ce qui *plaît* ou *va* à l'homme de cette société. La coordination de l'adjectif "digne" à "séant" suggère que ce qui est "digne" finit par *plaire*.

Le même comportement masculin, selon les usages de *seoir*, laisse entendre que celui-ci doit également savoir *plaire* à la femme. C'est le cas dans cette occurrence de Louise Labé:

Mais Folie lui[l'homme] esveille l'esprit, fait chanter, danser, sauter, habiller en mille façons nouvelles, lesquelles changent de demi an en demi an, avec tousjours quelque parence de raison, et pour quelque commodité. Si lon invente un habit joint et rond, on dit qu'il est plus *seant* et propre : quand il est ample et large, plus honneste. Et pour ces petites folies, et invencions, qui sont tant en habillemens qu'en contenances et façons de faire, l'homme est mieus venu, et plus agreable aus Dames. (Louise Labé (1526), *Débat de Folie et d'Amour, Oeuvres Complètes*, Paris: Seghers.)

L'élargissement du concept de rang inclut "tous" les hommes dans cette occurrence, mais on traite ici d'une unanimité sociale relativement restreinte, car la société est toujours au XVI<sup>e</sup> siècle très hiérarchisée. Cette occurrence présente des faits particulièrement intéressants en ce qui a trait à cette nouvelle transition, résumés dans le tableau suivant:

habit joint habit rond	séant, propre
habit ample habit large	honnête

Selon le dictionnaire d'Estienne, le mot "honnête" veut dire "louable et de vertu, de bonne réputation". On dit dans cette occurrence que l'homme qui se laisse influencer par la Folie portera toutes sortes de vêtements pour *plaire*, tantôt des vêtements ajustés qui *plaisent* par leur nature élégante et somptueuse, tantôt des vêtements amples et larges qui *plaisent*. Le fait de mettre en valeur ces différents types de vêtements "honnête", "séant" et "propre"<sup>48</sup>, montre en quoi *seoir* comporte une détermination sociale de ce qui *plaît* à la femme au lieu de traiter du vêtement qui *sied* en fonction du rang de l'individu.

Marguerite de Navarre fait elle aussi allusion à la folie de l'homme en amour dans cette occurrence tirée de la cinquante-sixième nouvelle de *L'Heptaméron* :

--- je sçay, dist Parleme[n]te, combien de foy[s] vous vous plaingnez des dames; et toutesfoys, nous vous voyons si joyeux et en bon point, qu'il n'est pas à croyre que vous avez eu tous les maux que vous dictes. Mais la *Belle Dame sans mercy* respond qu' il sied bien que l'on le die, pour en tirer quelque confort<sup>9</sup>. (Marguerite de Navarre (1550), *Heptaméron*, Pierre Jourda éd, *Conteurs français du XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Gallimard, 1956, p. 1041.)

La note en bas de page de l'édition annotée de Gisèle Mathieu-Castellani explique que Parleme[n]te "renvoie au poème célèbre d'Alain Chartier, *La Belle dame sans mercy* : «Si gracieuse maladie / Ne met guères de gens à mort / Mais il sied bien que l'on le die / Pour plus tost attraire confort.» (Strophe XXXIV, v. 267-270)." (586) . L'usage qu'on fait de *seoir* sans complément d'objet indirect laisse entendre qu'il est naturel de se plaindre d'amour, maladie qui n'a jamais tué personne et ce comportement amoureux de l'homme *sied* et plaît. L'usage *seoir* renvoie à ce qui *plaît* ou *déplaît* au code de comportement amoureux.

L'usage de *seoir* qu'empruntent Marguerite de Navarre et Louise Labé évoquerait donc toutes les subtilités qu'utilise l'homme lorsque la folie de l'amour le prend, tout ceci pour *plaire* aux dames dans le but d'une union conjugale. Mais l'union conjugale est une prison pour la femme de cette époque. Finalement, le XVII<sup>e</sup> siècle est

le siècle de sa défaite, elle n'a pas été conviée à la table du festin. La connaissance lui échappe. Et la science, et la médecine, et l'anatomie, et l'alchimie. *Humanitas* recouvrait à la fois la culture et l'homme. L'humanité se confondait avec sa création, philosophique et artistique. L'homme et la pensée ne faisaient plus qu'un, l'un servant à définir l'autre, et réciproquement. Mais de ces épousailles, la femme est exclue. Elle a descendu de plusieurs crans le piédestal où l'imaginaire de la société féodale l'avait si haut placée. Servante elle sera. De l'homme et dans le mariage<sup>50</sup>.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, *seoir* définit non seulement un code de comportement qui va selon le sexe et l'âge, mais aussi, selon les circonstances, décrivant le comportement qui *sied* ou qui *plaît* à tous. Prenons à titre d'exemple cette occurrence de Tahureau:

Quelquefois pareillement, aiant dechargé Juppiter l'olympien d'un manteau de drap d'or qui estoit trop empechant pour l'esté et trop froid pour l'hiver, mais que cettui-là [manteau] de laine qu'il lui avoit donné en contrechange lui seroit trop mieus seant et plus commode pour l'une et l'autre saison. (Tahureau, *Les Dialogues, non moins profitables que facetieux*, édition critique par Max Gauna, Librairie Droz, Paris-Genève, 1981).

Les amplifications ajoutées à *seoir* indiquent que le manteau *sied* à cet individu selon les circonstances (*sied* à longueur d'année) et moins en raison de son rang divin.

Rappelons qu'à cette époque les "paysans sont certainement moins sensibles que nos contemporains à l'existence de saisons intermédiaires. L'année agricole se découpe plutôt pour eux en deux moitiés inégales, un temps fort et un temps faible, l'«été» et l'«hiver»<sup>51</sup>" Pour ce qui de l'usage de *seoir* en collocation avec ce manteau, les compléments circonstanciels créent une sorte de réseau de rapports et d'oppositions :

manteau de drap d'or	trop empêchant	pour l'été
	trop froid	pour l'hiver
manteau de laine	<i>mieux séant</i> et plus commode	pour l'une ou l'autre saison

Le fait d'associer un manteau à une saison naît d'une convention humaine selon laquelle on organise la vie sociale. L'emploi du terme "convention sociale" entend tout ce qui est déterminé par l'Homme<sup>52</sup> car il ne s'agit pas d'un manteau qui *sied* nécessairement au rang.

Les adverbes (ex.: *mieux*) soulignent également le jugement "humain" que l'on porte sur le vêtement qui *sied*, car l'Homme et non le rang prédéterminé, soit la hiérarchie divine, décide que le manteau d'or convient *mieux* en fonction des saisons. Enfin, l'épithète "commode" coordonnée à *seant* est un quasi-synonyme de "avantageux, favorable<sup>53</sup>". Lorsqu'on dit que la parure est avantageuse et favorable, on évoque la possibilité qu'elle améliore la condition de l'individu. On ne saurait dire alors qu'elle corresponde à un rang immuable. Tout compte fait, l'ajout de quasi-synonymes, d'adverbes et de compléments circonstanciels montre que l'usage de *seoir* reflète un glissement par rapport à la parure qui *sied*: la valeur symbolique du rang de la parure est remplacée par une appréciation sociale, acceptée selon un code de circonstances qui plaisent de manière générale.

L'association entre ce qui *sied* et ce qui *plaît* ou *va* selon les circonstances est poussée par Robertet lorsqu'il tente de faire le lien entre ce qui *sied* et le caractère

moral souhaitable par l'usage des couleurs en collocation avec *seoir* :

Vert  
 A l'esmeraulde ressemble precieuse,  
 Me delectant en parfaite verdeur;  
 Mal seant avec noire couleur  
 Et n'appartiens qu'à personne joyeuse.  
 (Robertet, «L'exposition des couleurs», *Oeuvres*, édition  
 critique de Marguerite Szuppan, Genève, Droz, 1970,  
 p.139)

Le symbolisme des couleurs est un sujet dont on discute bien avant le début du seizième siècle. Entre autres, «[i]l fait l'objet d'un traité écrit vers 1458 par Sicile, héraut d'Alphonse d'Aragon<sup>54</sup>, et Rabelais l'évoque ironiquement dans le *Gargantua*<sup>55</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, ce thème est fréquemment traité par les poètes<sup>56</sup>»

En effet, cette occurrence montre que Robertet suit la tendance poétique de son époque, associant les couleurs et les qualités morales. Il explique que le vert reflète la joie. Par extension, cet usage poétique de *seoir* décrit ce qui *sied* à un personne jugée joyeuse. Ainsi, le vert ne peut être portées avec les couleurs qui symbolisent le deuil car cela *déplaît*. L'ajout de l'adverbe "mal" appuie également cette affirmation et souligne en même temps une conformité à un nouvel ordre déterminé selon un comportement qui *plaît* selon des critères sociaux plutôt que selon le rang de l'individu.

Même la mort doit satisfaire au code de comportement qui *sied*. C'est le cas aussi dans l'occurrence suivante de Montaigne:

comme je dirois de ceux qu' on envoie au supplice, leur ayant coupé la langue, si ce n'estoit qu' en cette sorte de mort la plus muette me semble la mieux seante, si elle est accompagnée d' un ferme visage et grave; et comme ces miserables prisonniers qui tombent és mains des vilains bourreaux soldats de ce temps, desquels ils sont tourmentez de toute espee de cruel traictement pour les contraindre à quelque rançon (Montaigne (1595), *Essais II*, éd. P. Villey, L. Verdun et Saulnier, Paris: Presses Universitaires de France, 1965, p. 375)

Ici, *seoir* paraît de nouveau sans complément d'objet indirect, ce qui sous-entend déjà un changement par rapport à la période de temps précédente car on ne définit pas un comportement qui correspond à un individu. On offre plutôt un commentaire sur ce qui *va* ou *sied* selon des circonstances. Peu importe le rang de l'individu, une mort muette *plaira* le plus. Le courant philosophique du stoïcisme et les influences d'Érasme marquent cette occurrence. Le stoïcisme était compris à cette époque sous sa version sénéquienne. "Ici, encore, ce qui intéresse les auteurs, Erasme le premier, ce sont les points de convergence entre christianisme et stoïcisme<sup>57</sup>." Le fait d'accueillir doucement la mort est donc à la fois stoïque et chrétien :

De fait, si l'on reproche au stoïcisme sa trop grande confiance en la vertu, sa croyance en l'impassabilité devant le mal, sa justification du suicide, on apprécie l'idée de providence divine qui est au coeur de [l]a doctrine d'Érasme<sup>58</sup>.

Ainsi, l'usage de *seoir* reflète les transitions idéologiques d'une société qui commence à substituer le pouvoir social au pouvoir dominant de Dieu (qui est à la racine du système hiérarchique de la société) pour définir le comportement qui *sied*. L'occurrence de Montaigne suggère que l'usage de *seoir* reflète toujours qu'il existe un rapport entre ce qui *sied* et l'influence chrétienne. Dieu est toujours présent dans

cette société.

### 8.5 *SEOIR* ET L'EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE

Un dernier usage de *seoir* paraît à plusieurs reprises au XVI<sup>e</sup> siècle, définissant un code de comportement lié à l'expression orale et écrite. Cet usage souligne encore une fois le besoin de *plaire* à la société par l'expression plutôt que la nécessité de devoir prononcer des paroles qui reflètent son rang ou encore des paroles qui sont intimement liées à la doctrine religieuse. Prenons par exemple cette occurrence de Lavardin:

(Malican à son maître)

Monsieur laissez ces obscures circonlocutions, laissez ces Poésies: Le **langage** n'est bien **seant** qui n'est commun à tous, qui n'est à tous familier, et intelligible : et dites, jusqu'au soir : et lors un chacun sçaura ce que vous aurez dict : et mangez quelques confitures, pour vous soutenir, jusqu'à vostre retour. (Lavardin (1578), *La Célestine*, adapt. de F. de Rojas, éd. D. L. Drysdall, London, Tamesis Books, 1974, p. 150, acte VIII.)

Le serviteur Malican insiste sur le fait que le langage qui *sied* est celui que tout le monde peut comprendre. L'absence du complément d'objet indirect suggère que ce langage convient à tous. Nous pouvons y lire le reflet d'une société qui tente d'unifier sa langue:

L'idée de créer une norme est restée étrangère à une époque pour qui la création littéraire, comme le langage parlé, avait essentiellement un caractère individuel. Erasme et les autres auteurs de manuel de civilité recommandent un langage châtié et obéissant à certaines règles collectives<sup>59</sup>.

Si en ancien français on constatait une relation intime entre ce qu'il *seyait* de "dire" et la religion, au XVI<sup>e</sup> siècle on commence à mettre l'accent sur le besoin de *plaire* à la société en s'exprimant bien. La disparition du complément d'objet indirect animé, ajouté au fait que Dieu ne figure nulle part dans l'occurrence précédente, suggère déjà une mutation dans l'usage du verbe *seoir* car la "bonne" expression *sied* selon des critères sociaux qui *plaisent*<sup>60</sup>.

Par ailleurs, si le fait de bien parler "plaît" et *sied*, en revanche, le mensonge déplaît. Lavardin emploie *seoir* pour définir l'expression qui *déplaît*, insistant sur le fait que le mensonge est *mal-séant*:

- Malican : Perseverance en mal n'est pas constance : ains endurcissement, ou opiniastreté s'appelle en nostre ville, vous autres Philosophes de Cupidon nommez la comme il vous plaira.
- Caliste Le mentir est mal-seant à celui qui remonstre à autrui. Pourquoi donc fais tu gloire de louer ton Elice?
- Malican ; Faictes le bien que je vous dy, et non le mal que je fais.
- Caliste : Que me reproches tu donc?
- Malican : Que vous soumettez la dignité de l'homme à l'imperfection de la femme fragile. (Lavardin (1578), *La Celestine*, adaptation de F. de Rojas, éd. D.L. Drysdall, London, Tamesis Books, 1974, acte I, p. 51).

Notons que le mensonge, mot féminin au XVI<sup>e</sup> siècle, inspire l'horreur : «C'est que, comme son époque, il hypostasie le langage, moteur de la communication humaine: «de mentir est un maudit vice. Nous ne sommes hommes et ne nous tenons les liens aux autres que par la parole<sup>61</sup>».

Ainsi, l'usage de *seoir* définit l'expression orale qui *plaît* et reflète une

tendance vers la clarté dans l'expression, une façon de s'exprimer face à autrui qui a pour but d'instruire. Il en est de même pour ce qui est de l'expression écrite:

**THEODORE DE BESZE AUX lecteurs :**  
**Mais tant s'en fault qu'en cela je les vueille imiter, que tout au contraire je ne trouve rien plus mal seant que ces translations tant forcées et mots tirez de si loing, qu'ils ne peuvent jamais arriver à poinct : tesmoing Aristophane qui tant de fois et à bon droict en a repris les poëtes de son temps. (De Besze (1550), *Abraham Sacrifiant*, éd. K. Cameron, K.M. Hall, F. Higman, Genève, Droz, 1967, p. 49.)**

Les éléments d'interprétation montrent comment cet usage de *seoir* en collocation avec un sujet lié à l'expression des mots est un phénomène social, intimement lié au besoin de se faire comprendre. Signalons que cette occurrence vient de la préface de *Abraham Sacrifiant* où l'auteur fait une sorte d'apologie de son ouvrage, insistant sur le fait qu'il veut tout simplement être fidèle à l'histoire d'Abraham aux dépens de la traduction. Au XVI<sup>e</sup> siècle, « [l]a philologie renaissante est fondée sur le respect du *texte* (on dit aussi *texture*, Huguet *Dictionnaire*), aux dépens de la *glose* qui est considérée par les Humanistes comme une sorte d'interpolation<sup>62</sup>.» De Besze se situe à l'encontre du courant littéraire de ses contemporains qui sont, pour la plupart, à la quête de la langue originelle. Selon lui, rien ne déplaît plus qu'une traduction forcée qui nuit à la compréhension. Il choisit donc de raconter cette histoire en ses propres mots français plutôt que de recourir aux traductions forcées et aux mots tirés d'une langue désuète. Cet usage de *seoir* met en valeur la clarté de l'écrit qui saura *plaire* en fin de compte au lecteur.

Rappelons toutefois que la religion imprègne tous les aspects de la vie au XVI<sup>e</sup> siècle, surtout tout ce qui touche au comportement social. L'éducation des enfants leur montrait certes un code de comportements, mais cette *bienséance sociale* est à cette époque au service de la religion :

Les élèves parvenus au degré final de la lecture du français étudient des manuels de civilité pour pouvoir se comporter de manière polie et «honnête» dans tous les actes de la vie quotidienne. Car ces traités inspirés d'un livre d'Erasme paru en 1530 définissent les règles impératives de la bienséance que l'on nomme aussi la «civilité chrétienne»<sup>63</sup>.

C'est dire que Dieu ne cesse pas d'exister dans cette société même si on sous-entend déjà à l'époque du XVI<sup>e</sup> siècle que celui qui cherche à *plaire* à la société et à respecter ce qui *sied*, doit se comporter de manière honnête. Le fait de trouver *seoir* en collocation avec des sujets liés à l'expression écrite et à la religion reflète ce rapport intime entre le code de l'écrit et la religion. Prenons à titre d'exemple cette occurrence de Tahureau :

[...] et dresser sa veue devers cette haute machine celeste, ainsi que dit tres bien ovide au premier de sa Metamorphose, parlant de ce grand fabricant de l'univers en la creation de l'homme: os homini sublime dedit coelumque videre iussit, ce que nous pouvons ainsi rendre en françois: «A l'homme il a haut élevé les yeus Et commandé de contempler les cieus, Ainsi donques c'est une chose qui me semble estre fort seante au naturel de l'homme raisonnable, que d'accomplir ce qu'en dit le poete sus-mentionné.» (Tahureau (XVI<sup>e</sup> siècle), 164, l.1265, *Les Dialogues, Non moins profitables que facetieux*, édition critique par Max Gauna, Librairie Droz, Paris-Genève, 1981, p. 23.)

Ce qui plaît en société est intimement lié à ce qui plaît à Dieu. Accomplir ce que dit le poète, c'est-à-dire louer Dieu en élevant les yeux et en contemplant les cieus, est

une chose séante et raisonnable. La religion coïncide avec la philosophie: se tourner vers Dieu est une chose 'raisonnable'.

C'est ce qui explique pourquoi Théodore de Bèze dit qu'il *siérait mieux aux poètes de la Pléiade de chanter un cantique à Dieu que de pétrarquiser un sonnet*<sup>64</sup>.

Théodore de Bèze emploie le verbe *seoir* pour commenter ce qui correspond à la profession d'écrivain, une profession gouvernée par un certain code qui plaît à la société plutôt que par ce qui correspond au rang des individus. L'amplification "à Dieu" ne surprend pas si l'on considère que Théodore de Bèze participe au mouvement des auteurs protestants de la fin du siècle. Ceux-ci "écrivent pour leur Dieu : Jean de Sponde, Agrippa d'Aubigné ou Théodore de Bèze critiquent même les poètes de la Pléiade"<sup>65</sup>.

## 8.6 CONCLUSION : XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

L'ajout de différents éléments collocatifs (compléments circonstanciels, adverbes, compléments d'objet indirect liés au groupe) correspond à un glissement par rapport à l'usage de *seoir* : le verbe définit des codes propres à des groupes socialement définis. Toutefois, si le comportement *sied* à un groupe de gens plutôt qu'à un individu, Dieu occupe une place importante dans cette société car ce qui *plaît* à cette époque entretient encore chez certains un rapport avec la religion comme nous l'avons vu chez Théodore de Beze.

En ancien français, l'usage de *seoir* décrivait une parure et un comportement propre au rang de l'individu; on parvenait à plaire en faisant coïncider la mode et le comportement avec son rang. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'usage du verbe associe toujours *seoir* à *plaire*, mais on voit au cours de ce siècle une tendance à *plaire* selon des critères définis par les hommes de cette société, d'agir selon le code de comportement qui *convient*. Ainsi, on *plaît* en suivant les prescriptions sociales du bon goût et le besoin de faire coïncider le comportement ou la parure avec le rang commence à disparaître. Il y a donc un glissement dans l'usage du verbe qui correspond à un glissement idéologique.

La femme entre autres est sujette à ce code de comportement. L'usage de *seoir* laisse entendre qu'elle perd le pouvoir, aussi illusoire qu'il était, qu'elle avait au Moyen Âge, car on dit qu'il lui *sied* d'être douce et de se taire. L'homme, quant à lui, est régi par un code qui sait *plaire* aux dames, ce qui rappelle les scènes de l'amour courtois du Moyen Âge. Par ailleurs, l'usage de *seoir* souligne la tendance chez les jeunes, comme chez les vieux, de devoir obéir à un code de comportement défini selon l'âge. Enfin, un dernier code émerge au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, celui qui s'attache à l'expression écrite: celle-ci, comme dans les autres facettes de la société, se plie au goût social, bien que l'élite qui en est responsable soit toujours relativement restreinte. Ainsi, le XVI<sup>e</sup> siècle marque une transition importante quant à l'usage de *seoir* qui définit le code de comportement qui *va* selon ce que la société estime être de

**bon goût. Cette façon d'envisager la conduite sociale imprénera aussi les prochains siècles.**

**Notes : Chapitre 8**

1.F. Bagot, S. Cadinot, M.-A. Ladrance, D. Lorenceau et J. Maurice, *Chronologie commentée de la littérature française*, Paris, Nathan, 1993, p. 29.

2.R. Crescenzo, *Histoire de la littérature du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 54.

3.*Ibid.*, p. 55.

4.F. Bagot *et. al.*, *op. cit.*, p. 29.

5.R. Crescenzo, *op. cit.*, p. 55.

6.*Loc. cit.*

7.R. Muchembled, *Société et mentalités dans la France moderne - XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 83.

8.*Loc. cit.*

9.*Ibid.*, p. 82.

10.*Ibid.*, p.81.

11.Michèle Sarde, *Regard sur les Françaises X<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Stock, 1983, p. 327.

12.R. Muchembled, *op. cit.*, p. 73.

13.M. Sarde, *op. cit.*, p.335.

14.R. Muchembled, *op. cit.*, p. 46.

15.M. Sarde, *op. cit.*, p. 336.

16.*Ibid.*, p. 346.

17.*Ibid.*, p. 341.

18.F. Bagot *et. al.*, *op. cit.*, p. 44.

19. *Ibid.*, p. 32.
20. R. Crescenzo, *op. cit.*, p. 18.
21. *Loc. cit.*
22. C'est le cas aussi dans cette occurrence de Larivey où les individus doivent se comporter selon leur rang :
- SCENE PREMIERE - ELIZABETH  
Je ne voudrois que vous vous monstrassiez fascheux envers Fortune comme Severin envers Urbain, mais je serois bien aise que luy deffendissiez faire je ne sçay quoy qui ne luy est bien seant. (Larivey (1579), *Les Esprits*, Acte I, p. 7.)
23. R. Crescenzo, *op. cit.*, p.18.
24. *Ibid.*, p.14.
25. *Ibid.*, p. 120.
26. A. Micha, "Chronologie et Introduction", *Essais Livre I* (Michel de Montaigne (1580)), Paris, Garnier-Flammarion, 1969, p.12.
27. *Ibid.*, p. 25.
28. *Loc. cit.*
29. R. Muchembled, *op. cit.*, p. 148.
30. G. Matoré, *Le vocabulaire et la société du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1988, p.139.
31. J.-C. Tournand, *op. cit.*, p.103.
32. Voici une deuxième occurrence tirée de la même pièce qui suit ce modèle :
- Malican :  
Ne vous ay-je autrefois dict qu'il ne vous estoit bien seant estre amoureux, ains que deviez prendre garde à ce qui vous touchoit de plus près ? (Larivey, *Le Laquais* (1579), Éd. M. Lazard et L. Zilli, Paris, Nizet, 1987, p. 170 / Acte IV. Scène 3).
33. M. Lazard, *Images littéraires de la femme à la Renaissance*, série "Littératures modernes" n° 39, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, p. 85.

34. *Ibid.*, p. 86.

35. *Ibid.*, p. 93.

36. Il s'agit du même usage que l'on retrouve dans cette occurrence de F. D'Amboise: "Mais il vaut mieux que je remonte en haut, de peur d'estre tancee : il n'est gueres seant aux filles de faire leurs monstres à la porte." (F. D'Amboise (1584), *Les Néapolitaines*, acte troisième, Scène IX, p. 205.)

37. M. Lazard, *op. cit.*, p. 134.

38. Voici un deuxième exemple de *seoir* qui illustre encore une fois en quoi le coeur de la femme doit être doux : "Elle luy est ainsi que une lumiere devant ses yeulx. Son cueur changeant, trop faint et vicieux, elle congnoist et si luy siet bien mieulx de le blasmer que non à moy, car de desestimer celuy que tant l'on a voullu aymer n'est pas bien faict." (Marguerite de Navarre (1541), *La Coche*, p. 162, éd. R. Marichal. Droz, 1971)

39. R. Crescenzo, *op. cit.*, p. 85.

40. M. Sarde, *op. cit.*, p. 344.

41. *Ibid.*, p. 342.

42. R. Crescenzo, *op. cit.*, p. 20.

43. *Ibid.*, p. 120.

44. *Loc. cit.*

45. Cette occurrence de Montaigne souligne aussi en quoi l'usage de *seoir* partage toujours au XVI<sup>e</sup> siècle un rapport avec ce qui *sied* à l'élite:

Si ce n'est à une grande suasion de la nécessité ou de la volupté, je ne communique guiere aux yeux de personne les membres et actions que nostre coustume ordonne estre couvertes. J'y souffre plus de contrainte, que je n'estime bien seant à un homme, et sur tout, à un homme de ma profession. (Montaigne (1588), *Essais I*, ch.3, éd. P. Villey, L. Verdun et Saulnier, Presses Universitaires de France, Paris, 1965, p. 19.)

La pudeur de Montaigne vient du fait qu'il éprouve un sentiment de contrainte sociale, un sentiment qui n'est pas bienséant à un homme de qualité comme lui. Il emploie *seoir* pour commenter ce qui *sied* à tous les hommes, soit *plaît* selon des critères sociaux, tout en précisant que ce comportement *sied* particulièrement mal à un homme de son rang.

46. "Temperament. s. m. Complexion, meslange des quatre humeurs dans le corps de l'Animal. Il ne se dit guere qu'en parlant de l'homme. Bon temperament. mauvais temperament. je connois son temperament. cela altere le temperament. estre d'un temperament fort & robuste. d'un temperament foible & delicat. temperament flegmatique. temperament chaud & bouillant. temperament aduste. un temperament bilieux. temperament sanguin. la bile predomine dans son temperament. son temperament. le porte à telle & telle chose." (Dictionnaire de l'Académie, 1694)

47. Voici un autre exemple où *seoir* commente la conduite qui *sied* : la modération. "[J]e me compose pourtant à la perdre sans regret, mais comme perdable de sa condition, non comme moleste et importune. Aussi ne sied il proprement bien de ne se desplaire à mourir qu'à ceux qui se plaisent à vivre. Il y a du mesnage à la jouyr; je la jouys au double des autres, car la mesure en la jouyssance depend du plus ou moins d'application que nous y prestons. (Montaigne, *Essais III* (1588), éd. P. Villey, L. Verdun et Saulnier, Presses Universitaires de France, Paris, 1965, p. 1111.)

48. Selon le dictionnaire de Huguet *propre* veut dire "convenable, utile, avantageux". Plus précisément, lorsqu'on parle de vêtements, Huguet offre les synonymes "élégant, somptueux".

49. *L'Heptaméron* (M. de Navarre (1512)), introduction, choix de variantes et notes par Gisèle Mathieu-Castellani, collection "Le livre de poche classique", Paris, Librairie Générale Française, 1999. G. Mathieu-Castellini souligne que les deux premiers vers de la strophe ont déjà été cités dans les devis de N. 12, p. 586.

50. M. Sarde, *op. cit.*, p. 344.

51. R. Muchembled, *op. cit.* p. 90.

52. L'ajout de compléments qui définissent les circonstances autour de ce qui *sied* devient un usage de plus en plus fréquent au XVI<sup>e</sup> siècle. Voici un deuxième exemple où le personnage de César commente dans quelles circonstances *convient* la douceur:

**La douceur sied bien mieux pour finement combatre**  
 Le cueur audacieux d'un peuple opiniastre,  
 Car d'autant que l'on pense user de cruauté,  
 D'autant en son orgueil se rend-il incité. (J. Grevin (1561), *César*,  
 éd. J. Foster, Paris, Nizet, 1974, p.109 /Acte premier, scène 2.)

53. «Avantageux» ou «favorable» selon le dictionnaire de Edmond Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Honoré-Champion, 1863-1948.

54. *Le blason des couleurs en armes, livrées et devises* (1528), Paris.

55. *Oeuvres*, éd. A. Lefranc, Paris, 1912, t.1, ch. IX, p.95 ss.

56.(Note en bas de page dans l'édition *Oeuvres Complètes* de Jean Robertet). Voir aussi les textes : *Je porte la couleur tannée* (Q., fo. 119 v.); *Le blason des couleurs* (B.N. ms. fr. 4967, fo. 235 v); et plusieurs rondeaux d'André de la Vigne dans le *Vergier d'honneur* (Paris, Ph. Le Noir, ca. 1520, pp. 196, 202, 203, etc.).

57.R. Crescenzo, *op. cit.*, p. 53.

58.*Loc. cit.*

59.G. Matoré, *op. cit.*, p. 325.

60.L'occurrence suivante souligne de nouveau en quoi l'usage de *seoir* définit le code de comportement propre à l'expression : "D'apprendre à bien parler c'est une chose fort louable et bien seante à toute personne, non pas pour ce but que tu as dit de plaire aux femmes, mais à cette fin que l'on donne plus aisement à entendre ses propos." (Tahureau (XVI<sup>e</sup> siècle) 047 -Tactl.370, *Les Dialogues, Non moins profitables que facetieux*, édition critique par Max Gauna, Librairie Droz, Paris-Genève, 1981.)

61.Montaigne I, 9, 36 dans Matoré, *op. cit.*, p. 154.

62.G. Matoré, *op. cit.*, p. 319-320.

63.R. Muchembled, *op. cit.*, p. 142.

64.T. de Besze, *Abraham Sacrifiant* (1550), éd. K.M. Cameron, K.M. Hall, F. Higman, Genève, Droz, 1967, p. 47.

65.F. Bagot *et. al.*, *op. cit.*, p. 32.

## **Chapitre 9**

### **Le XVII<sup>e</sup> siècle**

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle émerge l'idée selon laquelle l'homme en tant que corps est «une machine particulièrement perfectionnée<sup>1</sup>» dont le fonctionnement, comme toute autre chose dans la nature, est régi par les lois naturelles. Toutefois, l'homme en tant qu'âme se défait de ces lois et gagne, «de son côté, en indépendance: totalement soumis aux lois de l'univers en tant que corps, l'homme en tant que *res cogitans*, est totalement libre<sup>2</sup>.» C'est alors que la société éprouve le besoin de créer des règles de conduite sociale qui serviraient à contraindre cette liberté nouvellement trouvée, car cette société comprend sa liberté :

À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les traités de civilité se succèdent pour tracer les contours de plus en plus précis de la gêne ou du dégoût. Ils inventent la distinction sociale, car chacun peut reconnaître ceux qui lui ressemblent, seuls capables d'intérioriser leurs émotions, à la différence des rustres grossiers et violents<sup>3</sup>.

Cette société n'est donc plus contrainte par les lois d'une hiérarchie perçue comme immuable:

Les règles n'ont pas d'autre destination que de retenir précisément notre liberté dans les bornes de notre raison, elles tendent à nous permettre d'être notre seul maître et de découvrir par notre seule force toutes les vérités dont nous avons besoin pour la conquête du monde et la conduite de notre vie<sup>4</sup>.

Une plus grande fréquence de *seoir* dans une phrase impersonnelle au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> souligne cette tendance vers la codification, car cette structure permettrait de décréter le bon comportement et correspondrait à l'idéologie prescriptive du XVII<sup>e</sup> siècle. On

pourrait attribuer cet usage de *seoir* à la montée de l'absolutisme qui atteint sa forme définitive sous Louis XIV (1661-1715)<sup>6</sup>.

L'absolutisme se caractérise par la concentration et la centralisation du pouvoir.

En effet, le mouvement d'ensemble correspond au passage d'un monde médiéval parcellisé à une société plus structurée par les autorités centrales, en prélude à la concentration des pouvoirs réalisée dans l'univers capitaliste du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

La conduite sociale ne peut qu'être touchée par cette concentration du pouvoir. Il s'ensuit le besoin de se conformer à un code de comportement décrété par cette autorité absolue. Cette codification définit en même temps l'art de *plaire*, concept qui est toujours de mise au XVII<sup>e</sup> siècle (même si on cesse de définir le verbe *seoir* à l'aide du synonyme *plaire*), à tel point que la société se perçoit comme un vaste théâtre (coïncidant parfaitement avec la montée de la bienséance théâtrale). On dira, par exemple, que "*l'air de guerre sied bien*"<sup>8</sup> car c'est la capacité d'affecter le comportement qui *plaît* selon le bon comportement social. Les élites sociales

suivent des rites collectifs contraignants qui les convient à une sorte de parade du corps caché. Il leur faut en effet se faire les mannequins des modes, en dissimulant leur individualité sous les masque des apparences. Ils jouent réellement un rôle, en théâtralisant leurs gestes en public, sous peine de n'être pas admis dans la bonne société. L'essentiel est de bien «paraître», comme le savent les courtisans à Versailles et les citadins désireux de se hausser à ce niveau supérieur<sup>9</sup>.

L'usage de *seoir* coïncide avec ces transformations sociales, si bien que les codes de comportements définis par ce verbe reflètent de plus en plus un besoin de suivre le

comportement qui *convient* de manière égale à tous : le comportement qui *sied* au bon goût.

Dans ce chapitre, nous explorerons les usages de *seoir* en fonction des divers codes de comportements que ce verbe définit : le rang, l'homme et la femme, l'honnêteté, l'expression orale et écrite et l'âge.

### 9.1 *SEOIR* ET LE RANG

Bien que *seoir* définisse le comportement qui *convient* ou qui *va* selon des critères sociaux, l'usage premier du verbe ne disparaît pas au XVII<sup>e</sup> siècle. Au cours de ce siècle, nous avons relevé plusieurs occurrences de *seoir* en collocation avec un complément d'objet indirect lié à la nature propre d'un individu. Prenons à titre d'exemple cette occurrence:

Non, non, répond leur chef, mon coeur n'y consent pas,  
 Qu'un succez plus entier n'ayt desarmé mon bras;  
 Cesar n'a pas pour moy laissé ses noirs exemples,  
 Il ne *sied* bien qu'à luy de profaner les temples,  
 De montrer hardiment son impudence aux dieux,  
 D'éclater dans la pourpre en guerrier furieux,  
 D'outrager tout ensemble et le ciel et la terre,  
 Et donner une paix qui ressemble à la guerre.  
 Rome pour écarter ces horreurs loin de toy,  
 Jusqu'aux derniers climats j'iray porter l'effroy!  
 (Brebeuf, (1654), *La Pharsale de Lucain*, Paris, A. de  
 Sommaville, 1654-1655, p. 69.)

L'usage de *seoir* associe un comportement qui *convient* à César en raison de sa nature propre. La restriction ("ne *sied* bien qu'à luy") renforce le lien entre *seoir* et le rang

qui détermine que seul un infâme comme César pourrait profaner les temples et provoquer les dieux. Cet usage ironique de *seoir* souligne également le rapport entre *seoir* et *plaire* car en agissant ainsi, Cesar *déplaît*.

Dans l'occurrence suivante, l'usage de *seoir* est tempéré par l'ajout d'un adverbe:

[il] estoit desdaigné de plusieurs de ses subjects aussi bien que son ayeul: pour auquel vouloir ressembler, ce ne fut pas merveilles si cestui- cy encores moins vertueux et sans enfans legitimes, fut pirement traicté, comme aussi le seront tous princes qui se gouverneront par autruy; et s'amuseront plus à la contemplative, qu'à l'action. Il siet bien aux rois d'estre sçavants, mais en l'histoire principalement de leurs predecesseurs et voisins, aux coustumes et loix de leurs royaumes. (Fauchet (1602), *Déclin de la maison de Charlemagne*, Paris, J. Perier, 1602, p. 174).

Les rois sont naturellement "savants", surtout en ce qui a trait à l'histoire de leurs prédécesseurs et de leurs voisins ainsi qu'en ce qui concerne les coutumes et les lois de leur propre royaume. L'usage de *seoir* en collocation avec le complément d'objet indirect lié au rang fait de nouveau allusion à ce qui *convient* selon la nature propre de l'individu, comme c'est le cas en ancien français.

L'usage de *seoir* est de nouveau tempéré lorsque le verbe paraît dans une structure comparative:

On a vu Marius renaître de sa cendre, tout perdre en peu de temps, et soudain tout se rendre, s'élever par sa chute à de plus hauts desseins, et s'assurer la pourpre et les faisceaux romains; autant qu'à ce perfide il sied bien à Pompée, de croire une ressource à la valeur trompée. Près du rivage grec on voit mille vaisseaux cingler encor pour moy sur la face des eaux; les forces de l'estat sont plustost dispersées, que le sort des combats ne les a renversées, l'éclat seul qu'en tous lieux ont fait mes actions, peut me donner encor l'appuy des nations, (Brebeuf, G (1656), *La Pharsale de Lucain* Paris, A. de Sommaville, 1654-1655), p. 83.)

*Seoir* paraît en collocation avec deux compléments d'objet indirect dans une structure comparative montrant que "croire une ressource à la valeur trompée" correspond autant au perfide qu'à Pompée. La comparaison souligne de quelle façon le verbe *seoir* sert à lier des comportements qui pourraient correspondre à plus d'une personne<sup>10</sup>.

Le fait de se comporter conformément au code d'un groupe très limité est également mis en évidence lorsqu'on parle du comportement des dieux, comme dans l'occurrence qui suit:

1. Mercure	Ma foi! Me trouvant las, pour ne pouvoir fournir aux différents emplois où Jupiter m'engage, je me suis doucement assis sur ce nuage, pour vous attendre venir.
La nuit	Vous vous moquez, Mercure, et vous n'y songez pas: sied- il bien à des dieux de dire qu'ils sont las?
Mercure	Les dieux sont- ils de fer?
La nuit	Non; mais il faut sans cesse garder le decorum de la divinité. Il est de certains mots dont l'usage rabaisse cette sublime qualité, et que, pour leur indignité, il est bon qu'aux hommes on laisse. (Molière (1668), <i>Amphitryon, Oeuvre complètes</i> , éd. E. Despois, Paris, Hachette, 1873, pp. 357-358.)

Cette occurrence reflète en quoi l'usage de *seoir* définit un comportement qui *va* ou qui *sied* à un groupe défini par leur nature (les dieux), un usage qui est mis en

évidence par l'amplification "il faut sans cesse garder le decorum de la divinité" dans la première occurrence.

Cet usage est également emprunté par Corneille qui emploie *soir* en collocation avec un complément d'objet indirect lié à un groupe de gens, les grands coeurs (i.e. les coeurs nobles et héroïques) qui doivent mettre la gloire devant leurs passions.

Après tant de hauts faits et d'exploits signalés,  
 Le roi ne peut douter de ce que vous valez;  
 Il ne veut point vous perdre: épargnez- vous la peine  
 D'attirer sa colère et mériter ma haine;  
 Donnez à vos égaux l'exemple d'obéir,  
 Plutôt que d'un amour qui cherche à vous trahir.  
 Il sied bien aux grands coeurs de paroître intrépides,  
 De donner à l'orgueil plus qu'aux vertus solides;  
 Mais souvent ces grands coeurs n'en font que mieux leur cour  
 À paroître au besoin maîtres de leur amour.  
 Recevez cet avis d'une amitié fidèle.  
 (Corneille (1675), *Surena, Oeuvres Complètes*, éd. Marty-  
 Laveaux. Hachette, 1862, p. 519.)

Jean-Claude Tourmand explique que le romanesque cornélien «s'affirme dans la réussite de tous les héros qui ont su dominer leurs passions accidentelles au profit de leur passion essentielle<sup>11</sup>». Le héros, soit celui qui est un "grand coeur", est celui qui parvient à dominer ses passions<sup>12</sup>. Dans cette vision des auteurs tragiques tels Corneille et Racine<sup>13</sup>, la continuité de la *race* repose sur une série de pertes et de conflits qui atteignent le fondement de la famille. Les parents sacrifient leurs enfants, leurs descendants, leurs frères et soeurs<sup>14</sup>. La *race* est valorisée aux dépens des sentiments véritables. Le sentiment héroïque décrit un comportement qui *convient*

selon le devoir de ces individus.

Cette occurrence illustre également cette tendance:

Orphise :  
 [...] Les filles donc ainsi perdent la retenue!  
 Et depuis quand la mode en est-elle venue?  
 Vous vous offrez vous-même; ah!  
 J'en rougis pour vous.

Florine :  
 Mille s'offrent à moi, que je dédaigne tous.  
 Si je fuis tant d'amants dont je suis recherchée,  
 J'en puis rechercher un, quand mon âme est touchée:  
Un peu d'amour sied bien après tant de mépris.

Orphise :  
 Un coeur se défend mal quand il est sitôt pris,  
 Et pour dire en un mot tout ce que je soupçonne,  
 Qui peut en prier un n'en refuse personne.  
 (Corneille (1638), *Galerie du Palais, Oeuvres Complètes*, éd. Marty-Laveaux, Hachette, 1862, p.319.)

La maîtrise des sentiments est toujours de mise au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle est tout à fait cohérente avec l'honnêteté qui représente la modération en toute chose<sup>15</sup>. Les usages de *seoir* servent à rappeler que la maîtrise des passions est une chose convenable à tous, y compris aux jeunes femmes. Mais le système de hiérarchies ne disparaît pas pour autant. Rappelons le sujet de l'oeuvre. Orphise rappelle à Florine qu'il ne convient pas à une jeune femme de l'élite sociale de suivre ainsi ses passions et de poursuivre un homme. C'est pourquoi Florine doit refouler ses passions. Jean-Claude Tourmand explique que «[l]e romanesque cornélien s'affirme dans la réussite de tous les héros qui ont su dominer leurs passions accidentelles au profit de leur passion essentielle<sup>16</sup>.» La passion essentielle est celle qui domine parce qu'elle est la marque du héros cornélien, assujetti aux lois du

comportement idéal:

De manière générale, on se distancie de l'individualisme baroque pour se rapprocher des valeurs homogènes d'une société d'abord au niveau de la forme et ensuite au niveau du contenu. Ainsi, l'idéalisme aristocratique égocentrique qui a inspiré les protagonistes des Frondes trouve son expression dans la littérature de l'époque - en particulier dans les tragédies de Corneille. Ses héros auto-suffisants, capables de relever n'importe quel défi et de faire face à tout obstacle, sont motivés par l'éthique de la gloire, un code moral propre à une élite monarchique qui a animé le Cardinal de Retz, Mme de Longueville et d'autres chefs qui ont mené la résistance héroïque mais futile contre les politiques de Manzarin<sup>17</sup>.

Florine refoule ces passions parce qu'elle est noble. L'usage de *seoir* fait coïncider la maîtrise des passions et le rôle héroïque de la noblesse.

C'est le cas aussi dans cette autre occurrence de Corneille:

Le Vieil Horace Ma fille, il n'est plus temps de répandre des pleurs;  
Il sied mal d'en verser où l'on voit tant d'honneurs;  
On pleure injustement des pertes domestiques,  
Quand on en voit sortir des victoires publiques.  
Rome triomphe d'Albe, et c'est assez pour nous;  
Tous nos maux à ce prix doivent nous être doux.  
(Corneille (1641), *Horace, Oeuvres complètes*, éd. Marty-Laveaux., p. 334.)

*Seoir* paraît en cooccurrence avec un complément circonstanciel : "où l'on voit tant d'honneurs". Les pleurs ne *conviennent* pas dans cette situation car l'honneur héroïque est mieux perçu que l'amour. Le fait de pleurer est incompatible avec les gens héroïques, c'est-à-dire un groupe de gens définis par leur nature propre. C'est pourquoi la fille d'Horace ne doit pas verser de pleurs car son amour doit être refoulé aux dépens de son honneur, un concept qui est toujours à cette époque intimement lié à la race et à la condition de naissance de l'individu :

Au temps de Corneille et des grands romans précieux, on imagine sans difficulté que la force de caractère d'un homme puisse décider seule du sort d'une grande bataille, mais il faut que cet homme soit d'une naissance à justifier tous les exploits [...] De même en littérature, une haute naissance - du moins une naissance noble - est une condition indispensable à l'héroïsme<sup>18</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle on retrouve toujours des usages de *seoir* qui lient le comportement et la nature propre de l'individu, mais on constate que, de plus en plus, ce qui *sied* doit convenir à l'élite; le verbe porte toujours à cette époque un double usage.

Voici un dernier exemple qui souligne l'importance du devoir et du comportement qui *va*. Dans cette occurrence de Corneille, c'est non seulement le sexe d'Hypsipyle qui lui permet de souffrir l'attente, mais aussi "son rang":

Jason	<p>Que dirai- je, après tout, que ce que vous savez?          Madame, rendez- vous ce que vous devez.          Il n'est pas glorieux pour une grande reine          De montrer de l'amour, et de voir de la haine;          Et le sexe et le rang se doivent souvenir          Qu'il leur sied bien d'attendre, et non de prévenir;          Et que c'est profaner la dignité suprême          Que de lui laisser dire: " on me trahit, et j'aime. "</p>
Hypsipyle	<p>Je le puis dire, ingrat, sans blesser mon devoir:          C'est mon époux en toi que le ciel me fait voir,          Du moins si la parole et reçue et donnée          A des noeuds assez forts [...]          (Corneille (1661), <i>Toison d'or</i>, <i>Oeuvres Complètes</i>, éd. Marty-Laveaux. Hachette, 1862, p. 305.)</p>

C'est parce que cette femme est reine que ce comportement lui *sied*. L'amour est donc une faiblesse qui ne convient pas à sa nature propre. On met en évidence cette condamnation dans la phrase qui suit le verbe *seoir* où Jason dit que "c'est profaner la dignité suprême" de montrer cet amour.

Il en est de même dans cette occurrence de Rotrou où il *sied* à tous de refouler leurs passions en faveur des valeurs héroïques:

Syroes Il faut bien du respect a souffrir vos mespris.  
 Syra Vous vous plaindrez encor apres vostre insolence.  
 Syroes Vous ne sçauriez parler qu'avecque violence!  
 Cette fureur sied mal au rang que vous tenez.  
 Syra Il sied bien de ranger des esprits mutinez;  
 J'ay raison de vanger mon sang de vos outrages,  
 Et gardez de me faire esclaircir vos ombrages.  
 (Rotrou, (1649), *Cosroes*, éd. J. Scherer, Paris, Didier, 1950, p. 6-7.)

Dans la phrase qui précède cette occurrence de *seoir*, Syroes rappelle à Syra que la fureur *sied* mal à son rang, un rang qui devrait lui permettre de mieux gérer sa colère. Syra, au contraire, justifie son comportement en insistant sur le fait qu'il lui *sied* en raison des circonstances de laisser tomber ce qui *sied* à son rang. Il y a dans cet usage une tournure ironique, car le personnage lui-même avoue que le rang devrait passer derrière les sentiments véritables. Ainsi, l'usage de *seoir* montre que le verbe est intimement lié à la nature propre de l'individu, mais que ce qui *sied* à la nature propre doit en même temps *convenir* au code de comportement social.

Voilà pourquoi Elmire s'étonne face à la rigueur de Tartuffe qui, s'il se comportait en conformité avec l'amour du héros, devrait cacher sa passion amoureuse pour plaire en société:

Elmire Mon dieu, que votre amour en vrai tyran agit,  
 Et qu'en un trouble étrange il me jette l'esprit!  
 Que sur les coeurs il prend un furieux empire,  
 Et qu'avec violence il veut ce qu'il désire!  
 Quoi? De votre poursuite on ne peut se parer,  
 Et vous ne donnez pas le temps de respirer?  
 Sied- il bien de tenir une rigueur si grande,

De vouloir sans quartier les choses qu'on demande,  
 Et d'abuser ainsi par vos efforts pressants  
 Du foible que pour vous vous voyez qu'ont les gens?

Tartuffe Mais si d'un oeil bénin vous voyez mes hommages,  
 Pourquoi m'en refuser d'assurés témoignages?  
 (Molière, *Tartuffe, Oeuvres complètes*, éd. E. Despois, Paris,  
 Hachette, 1873, p. 495-496.)

Tartuffe est l'hypocrisie incarnée dans cette pièce de Molière. Son comportement est affecté et ses gestes peu sincères. Elmire estime qu'il se comporte contrairement aux attentes. Il brûle des étapes dans la cour amoureuse. Ainsi, sa façon d'agir *ne convient pas* selon le code de l'élite. Si Tartuffe était réellement l'homme qu'il prétend être, il ne devrait pas se comporter de cette façon, car il saurait comment il faut agir de par sa naissance. De cette façon, il n'aurait pas eu tant de fougue dans sa poursuite amoureuse d'Elmire. Mais Tartuffe se laisse guider par sa passion au lieu d'obéir à ce qui *sied*. Si Elmire s'étonne du comportement de Tartuffe et le lui reproche, c'est que l'affection qu'il montre pour elle est démesurée et ne correspond pas à la vision de l'amour héroïque où la vertu domine les passions. Au lieu de dominer ses passions, Tartuffe les suit jusqu'à la fin de la pièce, devenant alors victime de son amour-propre. Ainsi, la concupiscence de Tartuffe est un aspect de l'amour-propre qui le mène à heurter la bienséance et qui entraîne en fin de compte l'échec du projet amoureux.

[L'amour-propre] est la passion que nous avons de nous faire plaisir à nous-mêmes. Il peut utiliser pour atteindre ce but toutes les autres passions, mais il y a en nous des passions contradictoires, et l'amour-propre est naturellement porté à favoriser celles qui lui sont le plus inféodées comme l'orgueil et la vanité; car, nous parlant plus directement de nous-mêmes que les autres, elles nous procurent aussi des plaisirs plus délicats<sup>19</sup>.

Dans ce même ordre d'idées, il ne *sied* pas à un individu dont la nature propre n'est pas royale d'avoir pour objet d'amour une princesse:

Mais qui suis-je moy, qui m'enhardis de soupirer pour vous? Une vile et miserable creature, un chetif enfant trouvé, le rebut du monde, et le jötet de la fortune. Vraiment il me *sied* bien de souffrir que mes desirs m'élevent si haut, pour me faire tomber plus lourdement dans le precipice; il me *sied* bien de regarder par amour celle que les plus grands princes regardent avecque respect, et qui par la force de sa beauté seroit capable d'humilier les plus superbes courages d'Asie. Mourez temeraires pensees, vous estes si criminelles, que pour vous avoir seulement laissé prendre place en mon ame, je confesse avoir merité la mort. (Boisrobert (1629), *Histoire indienne*, Paris, F. Pomeray, 1629, p. 558)

Celui qui aime à l'extérieur de sa condition de naissance *devrait* souffrir<sup>20</sup> parce qu'il heurte la bienséance de sa nature propre. L'usage de *seoir* est ironique et illustre la grandeur de sa faute. Le personnage s'abaisse davantage pour dire qu'il n'est pas à la hauteur de ceux qui sauraient la respecter. C'est ce qui explique pourquoi il demande à ses pensées de mourir parce qu'elles sont si criminelles. L'usage de *seoir* dans cette occurrence a pour fonction de faire coïncider la condition de naissance de l'individu et son comportement. Les tournures ironiques sous-entendent que l'individu lui-même reconnaît l'illégitimité de son amour pour cette dame.

## 9.2 **SEOIR ET LES HOMMES ET LES FEMMES AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE**

Durant la période du XVI<sup>e</sup> siècle, l'usage de *seoir* servait à décrire des comportements propres aux sexes. C'est le cas aussi au XVII<sup>e</sup> siècle où les occurrences de *seoir* en collocation avec un complément d'objet indirect lié aux femmes se multiplient si bien que *seoir* définit un code de comportement qui leur est propre. "Mais dans cette société où les valeurs bourgeoises progressivement se substituaient aux hiérarchies aristocratiques, les références courtoises et chevaleresques subsistaient<sup>21</sup>." En tout temps, l'usage *seoir* définit un code de comportement qui va de pair avec ce qui *convient* dans la société du XVII<sup>e</sup> siècle. Commençons en étudiant comment l'usage de *seoir* sert à définir la parure qui *convient* chez la femme:

La dame est enchâssée dans sa chaise comme un diamant dans son chaton. Elle n'a point de mante, ou, si elle en porte, c'est avec une grande dentelle noire d'Angleterre, de la hauteur d'une demi-aune, faite à dents comme les réseaux du temps passé, fort riche et fort chère. Cela sied bien. (Aulnoy (1691), *Relation du Voyage d'Espagne*, Paris, Plon, 1874, p. 444.)

L'absence du complément d'objet indirect laisse entendre que la mante<sup>22</sup> qui *sied* convient à la "femme", élément mentionné dans la phrase précédente. Ajoutons cependant que par "toutes les femmes", on renvoie toujours à une élite sociale aristocratique. Les adjectifs "riche" et "chère" qui décrivent la mante appuient cette affirmation car seule l'élite pourrait se payer un tel vêtement à cette époque. Néanmoins, le fait d'employer *seoir* en collocation avec des amplifications liées au jugement "social" montre que l'on cesse de lier le vêtement à la nature propre de l'individu. Le verbe est

plutôt employé pour faire le lien entre un groupe d'individus et ce qui *va* à la société.

Examinons maintenant comme l'usage de *seoir* définit les comportements qui sont propres aux femmes :

(Bachus en grappe de raisins)  
 Bachus amoureux de la nymphe Erigone se changea en une grappe de raisin, parce qu'elle aimoit les raisins.  
 C'est peu de chose, il est vray, mais enfin  
 Rien ne sied mieux que l'orgueil féminin.  
 À bon marché Bachus eut la victoire  
 Sur Erigone, Et ce dieu qui fait boire  
 Sçeut ralier l'amour avec le vin.  
 Il plût en grappe à cet objet divin,  
 Jusqu'à son coeur il fut par ce chemin,  
 Pour la tenter d'agir contre sa gloire.  
 C'est peu de chose. Nouveau sans doute, et bizarre destin!  
 (Benserade (1676), *Métamorphose d'Ovide*, Genève, Slatkine, 1967, p. 183.)

L'absence de complément d'objet indirect dans cette occurrence<sup>23</sup> lie le sentiment de l'orgueil à la femme en général. Dans ce cas, l'“orgueil” est associé à un sentiment noble et élevé qui fait qu'on ne voudrait faire aucune bassesse<sup>24</sup>.

Bien qu'elle doive être orgueilleuse pour plaire, la femme ne doit pourtant pas faire preuve d'insensibilité ainsi que nous le lisons dans cette occurrence de Mme de Sévigné:

Après avoir bien fait des tours, je revenais au logis. Je vous trouve bien en famille de tous côtés, et je vous vois très bien faire les honneurs de votre maison. Je vous assure que cette manière est plus noble et plus aimable qu'une froide insensibilité, qui sied très mal quand on est chez soi. Vous en êtes bien éloignée, ma bonne, et l'on ne peut rien ajouter à ce que vous faites. Je vous souhaite seulement des matériaux, car, pour de la bonne volonté, vous en avez de reste. Vous aurez trouvé plaisant que je vous aie tant parlé du coadjuteur, dans le temps qu'il est avec vous; (Mme de Sévigné (1675), *Correspondance T. 1*, Paris, Gallimard, 1972, p. 297.)

De nouveau, *seoir* paraît sans complément d'objet indirect mais avec un complément circonstanciel. Cet usage de *seoir* offre une commentaire sur l'insensibilité féminine qui déplaît dans des circonstances sociales (quand on est chez soi). On dit de Mme de Sévigné qu'elle fait peut-être preuve de trop d'idiosyncrasies pour bien représenter son temps<sup>25</sup>. Mais il n'en demeure pas moins que sa correspondance offre un portrait riche de la société, à la cour et dans le privé<sup>26</sup>. Malgré le fait qu'elle s'écarte de ses contemporains dans son style, son usage de *seoir* est tout à fait cohérent avec les autres usages que nous avons relevés: il y a un code de comportement propre à la femme qui l'oblige à être accueillante, surtout chez elle.

Le code auquel Mme de Sévigné fait allusion est également un code de comportement propre à l'élite ("cette manière est plus noble"). De plus, la coordination de 'noble' et 'aimable' souligne la tendance à associer ce qui *sied* à ce qui est noble et ce qui 'plaît' à ce qui est aimable. Selon cette auteure, ce qui *sied* aux femmes au XVII<sup>e</sup> siècle doit en quelque sorte respecter le code de comportement qui *sied* selon l'élite.

L'usage de *seoir* est également lié à l'affectation de la femme dans *La Critique de l'école des femmes* de Molière:

Climène  
Uranie

L'honnêteté d'une femme...

L'honnêteté d'une femme n'est pas dans les grimaces. Il sied mal de vouloir être plus sage que celles qui sont sages. L'affectation en cette matière est pire qu'en toute autre; et je ne vois rien de si ridicule que cette délicatesse d'honneur qui prend tout en mauvaise part, donne un sens criminel aux plus innocentes paroles, et s'offense de l'ombre des choses. (Molière, (1663) , *La Critique de l'école des femmes*, *Oeuvres complètes*, éd. E. Despois, Paris, Hachette, 1873, p. 324.)

Uranie affirme qu'il *sied* mal de vouloir être une honnête femme avec ces grimaces affectées. Les grimaces ou l'affectation sont propres à la préciosité que l'on caractérise souvent comme le courant qui s'oppose à l'honnêteté<sup>27</sup>. Molière a souvent traité de la préciosité et de l'honnêteté dans ses comédies. Plus particulièrement dans *La Critique de l'école de femmes*, Molière fait dire à Uranie que le fait d'être honnête en certaines choses, et affectée ou précieuse en d'autres est incompatible, car cela *ne convient pas*. "Il est reconnu aujourd'hui par les spécialistes que Molière n'a pas voulu ridiculiser les Précieuses raisonnables, mais cherché à discréditer les Précieuses inauthentiques, celles qui, par leur excès, défigurèrent le mouvement tout entier<sup>28</sup>." C'est effectivement ce qu'illustre cet usage de *seoir* quant au comportement de la femme.

### 9.3 *SEOIR* ET L'HONNÊTETÉ

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'honnêteté revient à plusieurs reprises dans les usages de *seoir*. Cette façon d'agir en société, étroitement lié à l'art de la conduite sociale, témoigne d'une élite qui s'élargit pour devenir de plus en plus inclusive, car le code de comportement défini par l'honnêteté permet à un plus grand nombre de gens, parmi lesquels coexistent ceux qui ne sont pas forcément nés dans la condition de noblesse, d'adopter le comportement qui *sied*.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, rappelons que les dictionnaires cessent de faire de *plaire* un

synonyme de *seoir*. Autrement dit, ce qui *sied* se dissocie de ce qui est “agréable” pour définir plutôt ce qui est “convenable, soit à la personne, soit à la condition, au lieu, au temps<sup>29</sup>”. Soulignons que le sens de *seoir* défini par les dictionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle renvoie à un code de comportement qui définit non seulement le comportement qui *convient* à l’individu selon son rang (comme au Moyen Âge), mais aussi la conduite qui *convient* selon les circonstances. L’usage de *seoir* décrit ainsi un code de comportement idéal défini selon des critères sociaux. De plus, ce code est étroitement lié au code de l’honnête homme.

Cela dit, tel que présentée dans les textes d’où nous avons dépouillé *seoir*, l’honnêteté est toujours étroitement liée à la notion de *plaire* à l’élite, un groupe social qui vise à écarter les couches sociales inférieures:

L’honnêteté connotait une certaine élévation spirituelle au-delà du banal, la supériorité qui se manifeste nécessairement chez l’individu dépourvu d’attachement aux nombreuses occupations insignifiantes qui occupent l’homme plus ordinaire. L’honnêteté était fondée sur une vie de loisir parce que seul le loisir pouvait fournir la libération nécessaire du vulgaire. Les traits que l’on associait normalement avec les *honnêtes gens* - le goût, le raffinement, l’élégance, l’esprit et ainsi de suite - dérivés d’une condition de liberté qui, par la suite, a assuré le détachement que Pascal a défini comme l’universalité<sup>30</sup>.

Que ce soit par l’ajout de compléments circonstanciels, de différents types de compléments d’objet indirect, ou même par l’absence de complément d’objet indirect, l’usage de *seoir* reflète cette tendance à suivre un code de ce qui *convient*. Nous proposons donc d’étudier les occurrences de *seoir* en collocation en deux groupes d’éléments qui définissent le code de comportement propre à l’honnêteté : la parure et

la conduite de l'honnête homme.

### **9.3.1 L'honnêteté et la parure**

Commençons par l'analyse de l'honnêteté et le désir de respecter le goût social qui *convient* par la parure :

[L]e courtisan autrefois avait ses cheveux, était en chausses et en pourpoint, portait de larges canons, et il était libertin; cela ne sied plus: il porte une perruque, l'habit serré, le bas uni, et il est dévot: tout se règle par la mode. Celui qui depuis quelque temps à la cour était dévot, et par-là, contre toute raison, peu éloigné du ridicule, pouvait-il espérer de devenir à la mode? (La Bruyère (1688), *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle, Oeuvres Complètes*, Paris, Gallimard, p. 397.)

Même s'il n'y a pas de complément d'objet indirect, le terme 'courtisan', exprimé un peu plus haut, est sous-entendu. La parure perd sa valeur emblématique associée à la nature propre de l'individu et s'attache à un groupe particulier d'individus. Bien que ce groupe de gens soit relativement restreint, l'important est qu'il existe en dehors de toute prescription divine. Les éléments interprétatifs révèlent que le courtisan s'habillait autrefois sans perruque, avec des chausses en pourpoint et de larges canons. L'usage de *seoir* reflète en quoi cela ne plaît plus. Tandis que pour la période de l'ancien et le moyen français, le verbe *seoir* associait le vêtement au rang divin de l'individu, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, l'usage de *seoir* en collocation avec la parure reflète ce qui convient selon le goût :

De la Renaissance à la Révolution, la mode atteint ainsi une richesse proprement extraordinaire, à la cour puis à la ville. Les petits

marquis du XVII<sup>e</sup> siècle portent jabots, dentelles et rubans, rivalisant ainsi avec la somptuosité des costumes féminins. À tel point que l'homme du monde éclipse alors souvent sa compagne, ce qui n'est pas des plus fréquents dans l'histoire de l'humanité<sup>31</sup>.

Cela ne signifie pas qu'il n'y avait pas de *mode* au Moyen Âge. Toutefois, l'usage de *seoir* en collocation avec un élément associé à la parure sous-entend que la parure perd sa nature symbolique. Autrement dit, au lieu de connoter ce qui *sied* selon le rang, il reflète ce qui *sied* selon des critères sociaux.

### **9.3.2 Seoir et la conduite de l'honnête homme**

Un deuxième type de sujet lié à l'honnêteté qui paraît en collocation avec *seoir* décrit le comportement qui *convient*, soit la conduite sociale qui *sied*, selon des critères sociaux. Mais seuls les gens de qualité (de bonne naissance) en sont les possesseurs.

Raffinement et bonnes manières gagnent ensuite les élites sociales, de la noblesse aux bourgeoisies, pour produire le modèle de l'«honnête homme» du XVII<sup>e</sup> siècle ou de l'«homme éclairé» du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sans réussir à s'imposer parfaitement dans les masses populaires, cette même civilisation des mœurs est à l'origine d'une modification des relations dans les familles bourgeoises et citadines, d'où est issue notre propre pratique «moderne» du phénomène<sup>32</sup>.

Domna Stanton, dans *The Aristocrat as Art*, explique que l'art de l'honnêteté détermine le savoir et la *praxis* du signe plaire et, inversement, c'est par le signe que l'on manifeste cet art<sup>33</sup>. Essentiellement, on dessine le portrait de l'honnête homme qui doit agir selon ce qui *convient* par rapport au goût social pour être accepté par la société. Cela implique

une réussite sur le plan des rapports mondains en dehors de toute considération morale; au sein de ce jeu de forces, l'honnête homme cherche à mettre en valeur sa *persona* afin de se gagner l'Autre<sup>34</sup>.

C'est le cas dans cette occurrence de Lafosse :

Mais je vous rends justice, et croy que cette offense  
Est un effet en vous de trop de prévoyance.  
Faites- moy même grace, et calmant votre effroy,  
Du choix de mes amis reposez-vous sur moy.  
Songez que ce souçon est une peur subtile,  
Et par là qu'il sied mal au grand coeur du Rutile.  
(Lafosse, *Manlius Apitolinus*, Bari, Adriatica Editrice, 1972, p. 88.)

Dans cette occurrence, on ne traite plus de chevaliers ou de clercs ou de gens faisant partie d'une famille royale. On définit plutôt une qualité de l'âme souhaitable, l'absence de soupçon, une qualité qui va certes de pair avec la noblesse à cette époque, mais qui peut caractériser ceux qui sont accueillis par la noblesse, voire ceux qui savent se comporter comme il faut. L'honnête homme n'est donc pas nécessairement celui qui est né noble, c'est celui qui a un "grand coeur".

Ainsi, l'honnête homme véritable ne fait pas partie du bas peuple. Il s'agit de celui qui fait partie des plus hautes couches sociales. Regardons à titre d'exemple cette occurrence de Baillet:

Le roy ayant été averti de ces projets, manda à M. De Béthune son ambassadeur à Rome, que cette légation ne luy seroit pas agréable. C'est ce qui obligea le pape de faire prendre à son neveu des mesures plus convenables aux dispositions de la cour de France. M. Descartes crut qu'il étoit bien- séant à un gentilhomme François d'aller rendre des civillitez à un cardinal neveu, destiné pour faire dans son pays une fonction aussi importante qu'étoit cette légation. Le cardinal les reçut avec les démonstrations de bienveillance, et les offres de service que son honnêteté particulière luy faisoit avancer pour ceux qui l'abordoient. (Baillet (1691), *La Vie de Monsieur Descartes* Paris, D. Horthelmels, 1691, p.123.)

Ici, le verbe *seoir* paraît en collocation avec un complément d'objet indirect lié au rang de "gentilhomme" qui est régi par un certain code de comportement, un code qui suit celui de l'honnêteté. Ce qui donne naissance à l'honnêteté, c'est la capacité d'agir selon ce qui *convient* dans les circonstances en question. On ne s'étonne donc pas de retrouver les termes "honnêteté" et "civilités" plus loin dans l'extrait.

Le comportement de l'honnête homme est ainsi circonscrit par les circonstances:

[...] et je le détournai de cette pensée, en lui disant que la mode, qui a du pouvoir en toutes choses, ne l'a si sensible en aucune qu'à être ou bien ou mal à la cour. Il y a des temps où la disgrâce est une manière de feu qui purifie toutes les mauvaises qualités et qui illumine toutes les bonnes; il y a des temps où il ne sied pas bien à un honnête homme d'être disgracié. (Retz (1679), *Mémoires T. 1*, *Oeuvres*, Paris, Hachette, 1870, p. 227.)

La structure parallèle "il y a des temps où" renforce cette idée de circonstances convenables / non convenables. *Seoir* est ainsi fortement associé à la notion de *plaire* dans certaines circonstances: ces circonstances dépendent de la mode, mentionnée dès la première ligne, phénomène déterminé par la société. Mais cette société, c'est celle de l'honnête homme qui tente de s'y faire admettre en adoptant le code tacite des bonnes manières de la cour qui *conviennent* selon les circonstances.

L'usage de *seoir* dans une phrase impersonnelle donne un effet de maxime à la construction impersonnelle<sup>35</sup>. En même temps, cet usage sans complément d'objet indirect souligne en quoi le code de ce qui *sied* n'est plus défini selon le rang de l'individu, mais plutôt selon le goût social, car on offre un commentaire sur ce qui *sied* de manière générale. Prenons à titre d'exemple l'occurrence suivante:

Caliste Berger, que voulez- vous?  
 Tircis Mourir, belle bergère,  
 Mourir à vos genoux,  
 Et finir ma misère.  
 Puisque en vain à vos pieds  
 On me voit soupirer,  
 Il y faut expirer.  
 Caliste Ah! Tircis, ôtez- vous,  
 J'ai peur que dans ce jour  
 La pitié dans mon coeur  
 N'introduise l'amour.  
 Lycaste et Ménandre (l'un après l'autre)  
 Soit amour, soit pitié,  
 Il sied bien d'être tendre;  
 C'est par trop vous défendre:  
 Bergère, il faut se rendre  
 À sa longue amitié:  
 Soit amour, soit pitié,  
 Il sied bien d'être tendre.  
 Caliste C'est trop, c'est trop de rigueur:  
 J'ai maltraité votre ardeur,  
 Chérissant votre personne;  
 (Molière (1670), *Les Amants magnifiques*, Acte  
 II, sc. 4, *Oeuvres complètes*, éd. E. Despois, Paris,  
 Hachette, 1873, p. 427.)

*Seoir*, sans complément d'objet indirect, est souvent accompagné de compléments circonstanciels qui définissent le code social des convenances que doivent suivre ceux qui font partie de l'élite. L'amour honnête constitue la scène sur laquelle on se représente comme objet d'art et la femme se distingue par son *art de plaire*<sup>36</sup>. Les plaintes, les larmes, tout ce qui caractérise l'amour courtois est perçu comme déplaisant par l'honnête homme<sup>37</sup>. Même le rire est plus souhaitable que les plaintes<sup>38</sup>. C'est pourquoi dans la pièce de Molière, que ce soit par amour ou par pitié, la bergère se doit d'adopter un comportement tendre et dépourvu de plaintes. Les larmes et les plaintes, au contraire, *siéent* uniquement à marquer la tristesse<sup>39</sup>. C'est ce qu'on attend d'elle (et

la tournure impersonnelle est ici associée à une modalité impérative) selon les lois du badinage amoureux.

L'usage de *seoir* prescrit plusieurs comportements qui *ne conviennent pas* selon le goût social, c'est-à-dire ceux qui vont contre les lois de l'honnêteté. Le badinage, par exemple, est dénoncé dans cette occurrence de La Bruyère :

[...]si elle roule sur de certains chapitres, elle est funeste. C'est une extrême misère que de donner à ses dépens à ceux que l'on laisse le plaisir d'un bon mot. Dans quelque prévention où l'on puisse être sur ce qui doit suivre la mort, c'est une chose bien sérieuse que de mourir: ce n'est point alors le badinage qui sied bien, mais la constance. (La Bruyère (1688)*Les caractères ou les mœurs de ce siècle*, *Oeuvres Complètes*, Paris, Gallimard, p. 451.)

Signalons d'abord que *seoir* paraît sans complément d'objet indirect. Son usage définit ainsi ce qui *sied* de manière générale à tous et non à un individu défini selon son rang. Autrement dit, l'usage de *seoir* opère pour créer une sorte de maxime du comportement social. Rappelons que La Bruyère, dans les *Caractères*, tente de "décrire l'être humain avec ses singularités, ses passions et ses faiblesses, afin de corriger «les mœurs du siècle». Ainsi brosse-t-il, par touches de détail révélatrices, des types humains éternels<sup>40</sup>." La Bruyère peint un portrait de ce que *devrait* être la conduite sociale. Le fait qu'il ait utilisé *seoir* de cette façon est donc tout à fait cohérent avec les transformations du verbe comme outil de description du comportement social qui *convient* ou qui *sied* à tous les membres de la société. Cette occurrence inscrit *seoir* dans un réseau de rapports qui souligne la valeur de la constance, tout en critiquant le manque de sérieux lorsqu'on parle de la mort.

Les auteurs de cette époque utilisent souvent l'ironie pour critiquer les comportements qui déplaisent. Prenons à titre d'exemple cette occurrence d'Urfé :

- Et quoy? Reprit Hylas, vous avez des communications si estroites avec le ciel? Je ne m'estonne plus que je me sois retiré de vous, puis que vous estes celeste. Il ne faut plus vous aimer, il faut adorer vos celestes beautez.  
 - Il vous sied bien, reprit Circene, de parler ainsi, vous qui estes de ces galloligures, qui ne retiennent plus de la religion de ces anciens gaulois que le nom seulement, ayant receu les fables des grecs pour choses veritables. (Urfé (1624), *L'Astrée T. 4*, Genève, Slatkine, 1966, p. 238)

L'usage ironique<sup>41</sup> de *seoir* déclenche une polémique au sein de cette oeuvre, car on remet en question la valeur d'une religion comme celle des galloligures. Effectivement, Circene reproche à Hylas ses idées sur la religion gauloise. C'est par ce type d'échange qu'Honoré d'Urfé parvient dans *L'Astrée* à réconcilier la religion des Galloligures, si accueillante aux divinités de l'amour, au christianisme<sup>42</sup>. Honoré d'Urfé veut rapprocher le romanesque païen de la réalité sociale chrétienne dans *L'Astrée*. Afin que "les charmes de cette aventure païenne y gagnent quelque chose de plus rassurant, il est permis au lecteur d'y rêver sans sortir de ses propres habitudes<sup>43</sup>."

Mais on emploie également l'ironie pour s'attaquer à la communauté religieuse:

Qu'il est digne de ses défenseurs d'un si pur et si adorable sacrifice d'environner la table de Jésus- Christ de pécheurs envieux tout sortant de leurs infamies, et de placer au milieu d'eux un prêtre que son confesseur même envoie de ses impudicités à l'autel, pour y offrir, en la place de Jésus-Christ, cette victime toute sainte au Dieu de sainteté, et la porter de ses mains souillées en ces bouches toutes souillées! Ne sied-il pas bien à ceux qui pratiquent cette conduite par toute la terre, selon des maximes approuvées de leur propre général, d'imputer à l'auteur de la Fréquente Communion et aux Filles du Saint Sacrement de ne pas croire le Saint Sacrement? (Pascal (1657), *Les Provinciales*, Paris, Garnier, 1965, p. 318-319.)

L'usage de *seoir* associe un comportement à une classe sociale, les gens qui communient fréquemment, c'est-à-dire les jésuites. Par la question rhétorique dans laquelle est inséré *seoir*, l'auteur émet un jugement sur la moralité des communiants.

Un autre type de comportement que l'on critique quant à l'honnêteté est la misanthropie. On se rappelle le comportement d'Alceste, le "misanthrope" par excellence, dont le rêve est de fuir cette société pour retrouver un désert à l'écart de tous, tant est grand son dédain pour l'affectation qui gouverne l'art d'être sociable, qui est le propos de l'honnêteté<sup>44</sup>. Alceste est puni en fin de compte parce qu'il rejette le monde. Dans l'exemple suivant des *Amants Magnifiques*, Iphicrate profite de l'absence de Sostrate lors d'une fête pour suggérer qu'il refuse par quelque affectation de participer à la société :

Sostrate	Une petite indisposition, madame, m'a empêché de m'y trouver.
Iphicrate	Sostrate est de ces gens, madame, qui croient qu'il ne sied pas bien d'être curieux comme les autres; et il est beau d'affecter de ne pas courir où tout le monde court.
Sostrate	Seigneur, l'affectation n'a guère de part à tout ce que je fais, et, sans vous faire compliment, il y avoit des choses à voir dans cette fête qui pouvoient m'attirer, si quelque autre motif ne m'avoit retenu. (Molière (1670) <i>Les Amants magnifiques</i> , Acte I, sc. 2, <i>Oeuvres complètes</i> , éd. E. Despois, Paris, Hachette, 1873, p. 395.)

Rappelons que dans la société "honnête", il faut éviter de laisser paraître l'effort de plaire; la *négligence* invisible s'impose<sup>45</sup>. Le fait de devoir adopter un code de comportement qui *convient* demande que l'on soit à la fois sociable et négligent. Iphicrate insiste sur l'absence de Sostrate et sa tendance vers l'affectation car les deux hommes font la cour à Ériphile (fille de la princesse Aristione). Iphicrate tente ainsi de

convaincre Aristione que Sostrate a préféré se retirer du “monde” au lieu de socialiser comme le devrait l’honnête homme afin de gagner la faveur de sa bien-aimée.

En même temps, la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle rejette l’affectation dans l’art de se comporter. L’excès dans un sens ou dans l’autre en ce qui a trait au comportement honnête a d’ailleurs fait l’objet de plusieurs commentaires dans les pièces de Molière<sup>46</sup>.

Ce type d’individu qui reçoit également un reproche sévère de La Bruyère :

[...] il n'y a rien à perdre à être noble: franchises, immunités, exemptions, privilèges, que manque-t-il à ceux qui ont un titre? Croyez-vous que ce soit pour la noblesse que des solitaires<sup>47</sup> se sont faits nobles? Ils ne sont pas si vains; c'est pour le profit qu'ils en reçoivent. Cela ne leur sied-il pas mieux que d'entrer dans les gabelles<sup>48</sup>? Je ne dis pas à chacun en particulier, leurs voeux s'y opposent, je dis même à la communauté. (La Bruyère (1688), *Les caractères ou les moeurs de ce siècle, Oeuvres Complètes*, Paris, Gallimard, p.409-410.)

La Bruyère est dégoûté par les excès dont il est témoin dans son siècle. Cette tournure ironique souligne en quoi la noblesse est devenue, selon lui, corrompue par l’argent au cours du XVII<sup>e</sup> siècle:

*Le besoin d'argent a réconcilié la noblesse avec la roture, et a fait évanouir la preuve des quatre quartiers<sup>49</sup>.*

À première vue, cet emploi de *seoir* dans une structure comparative et en collocation avec le complément d’objet indirect lié à la bourgeoisie suggère que l’anoblissement *sied mieux* que de devenir riche par les impôts. Cependant, la tournure ironique sous-entend une critique sévère des vanités et des prétentions d’une société préoccupée par la place de l’individu à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>. Pour La Bruyère, le XVII<sup>e</sup> siècle est celui de

**l'argent:**

Ce bourgeois admis à la cour se trouve être un témoin lucide et sans indulgence des déplacements de fortune et des transformations sociales de son époque, même s'il n'en a pas perçu clairement les arrière-plans politiques. Il a vu monter jusqu'à la puissance et, plus haut que la puissance, jusqu'aux honneurs, jusqu'à la considération, ces partisans» dont la richesse s'accroît scandaleusement au détriment de l'État d'une part et des démunis d'autre part<sup>51</sup>.

Autrement dit, par cet usage de *seoir*, La Bruyère veut montrer que l'élite sociale adopte une véritable passion pour l'argent pour tenir son rang à la cour, ce qui la rend presque entièrement dépendante des biens et des faveurs, voire "profits", que le roi veut lui accorder : "[l]a quête des honneurs devient une quête tout court<sup>52</sup>."

L'honnête homme *véritable* ne souffre pas de cette vanité ou de ce besoin d'affecter un comportement qui *sied*. Le bourgeois riche, au contraire, se démarque par son besoin d'adopter un comportement honnête exagéré. C'est pourquoi la vanité, preuve de ce comportement affecté, est sévèrement critiquée, car on ne se comporte pas selon un idéal qui *convient* selon le goût, mais plutôt selon ce qui *satisfait* à soi. Prenons à titre d'exemple cette occurrence de Scudéry:

Theandre : Madame, c'est de vous, que despend mon envie;  
C'est de vous que j'attends, ou la mort, ou la vie;  
Pononcez un arrest, qui rende un amoureux,  
Ou du tout misérable, ou tout à fait heureux.

Lucidan : La vanité sied bien, quand elle est modérée,  
Et qu'un zephir la souffle, et non pas un borée;  
Mais icy vostre orgueil se veut trop eslever,  
Vous commencez la course où l'on doit l'achever;  
De grace, apprenez moy quelle loy vous dispence,  
Du service qu'on doit, pour tirer recompence? (G. Scudéry (1636), *Le Vassal Généreux*, Paris, A. Courbe, 1936, p.25.)

Dans cette occurrence, il n'y a pas de complément d'objet indirect marquant le code de

l'honnêteté qui *convient* à tous. Toutefois, la vanité ne *sied* qu'à certaines conditions.

L'ajout d'un complément circonstanciel montre que la vanité de l'homme est répréhensible quand l'orgueil est trop flatté. Theandre veut une réponse de la dame sans l'avoir méritée. Le propos de l'honnête homme est de plaire aux autres et non à soi, un art qui demande l'harmonie et l'équilibre, soit une architecture de l'âme qui captive l'autre<sup>53</sup>. En exigeant une réponse prématurée, Theandre plaît trop à lui-même et pas assez à Lucidan, ce qui lui mérite un reproche.

La plupart des moralistes du XVII<sup>e</sup> siècle attaquent la vanité sous toutes ses formes :

L'amour-propre selon La Rochefoucault, selon Madame de Lafayette ou selon Racine ne saurait être sanctionné puisqu'il est le fait d'une nature qu'il n'appartient pas à l'homme de modifier, et il ne peut avoir d'autre conséquence que le prix dont l'homme doit payer sa faiblesse : l'illusion, le désespoir et la mort<sup>54</sup>.

Molière, parmi d'autres, est un des grands critiques des vaniteux:

Volontiers enclin à flatter les gens à la mode, il attache au brillant des manières les privilèges qui naguère tenaient à la noblesse de sang, et renvoie dans les ténèbres la vaniteuse [la duchesse d'Escarbagnas] qui prétend faire la dame au nom de sa noblesse déchue et de sa trop lointaine jeunesse, au lieu de comprendre qu'il vaut mieux se placer d'elle-même discrètement à ce qui est désormais son rang<sup>55</sup>.

La double leçon de Molière est que «c'est une chose de vouloir acquérir un titre ou une réputation, c'en est une autre, et combien plus grave et plus inquiétante, de ne pas s'étonner de voir sur soi fondre tous les honneurs<sup>56</sup>.» Dans ses pièces, Molière reconnaît que l'homme peut s'élever au-dessus de sa condition de naissance en suivant le code qui

*plait*. Méré explique:

On peut bien dire qu'un homme est de grande qualité comme de grande naissance, l'usage le veut ainsi, mais de confondre sous ce mot de qualité l'avantage d'être fils d'un grand Prince avec celui d'être bien fait, d'être brave, ou d'être honnête homme, on s'en garde bien quand on entend ce qu'on dit<sup>57</sup>.

C'est ce qui permet à ceux qui ne sont pas nobles de naissance de faire partie de l'élite sociale. Lorsqu'on adopte le comportement qui correspond au bon goût social, on peut se hausser au-delà de sa condition de naissance:

Le bon goût ne vient que d'une connoissance exquise & juste à juger du bien & du mal pour toute sorte de bien-seance & d'agrément, & qui que ce soit ne peut avoir cette connoissance bien parfaite sans se l'estre acquise avec beaucoup de soins & de réflexions.<sup>58</sup>

S'il se donne pour tâche de critiquer par ses comédies satiriques toutes les conduites extrêmes, tels la préciosité et l'honnêteté dans ses formes exagérées, il ne faut pas croire pour autant que Molière pense qu'un bouleversement du système soit souhaitable. Le projet du bourgeois, du tartuffe, de la femme, de l'homme fâcheux<sup>59</sup>, qui veulent sortir de leur condition est voué à l'échec parce qu'ils ne respectent pas une condition naturelle qui leur est prescrite en affectant un comportement honnête plutôt que de l'adopter parce que cela leur *sied*. Tous sont "punis" à la fin des comédies, ce qui reflète le système social dans lequel oeuvre cet auteur qui sort lui même d'un milieu bourgeois<sup>60</sup>.

### **9.3.3 Résumé : *seoir* et l'honnêteté**

Ce code prescriptif de ce qui *sied* définit le comportement qui *convient* et laisse entendre que tous peuvent accéder à cet idéal. Avec l'ouverture de la société et l'inclusion des individus qui ne sont pas de descendance noble dans les milieux sociaux importants comme les salons et la cour, on voit un élargissement de l'élite. Les textes littéraires témoignent de cet élargissement par leurs thèmes et par les types de héros que l'on y présente. Or, l'élite sociale, quoique plus inclusive, vise toujours à écarter les couches sociales inférieures par ce code de l'honnêteté : il faut agir selon le goût social qui *convient* sans paraître affecté ni vaniteux, soit autre que ce que l'on est de naissance. Ainsi, on peut adopter un code de comportement idéal, à condition que l'on ne prétende pas sortir de sa condition sociale. Voilà le paradoxe de l'honnêteté au XVII<sup>e</sup> siècle, un phénomène rendu à l'évidence par l'usage de *seoir* qui définit à la fois le comportement qui *sied* (celui qui charme et *convient* de manière naturelle) ainsi que celui qui *messied* (le comportement vaniteux qui ne correspond pas à sa condition de naissance).

## **9.4 *SEOIR* ET L'EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE**

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les occurrences de *seoir* en collocation avec un sujet lié à l'expression des mots mettent de nouveau l'accent sur le besoin de plaire selon les conventions sociales. Au XVII<sup>e</sup> siècle, même le "dire" est contrôlé. Prenons à titre

d'exemple cette occurrence de Retz où les individus engagés dans la fonction publique forment un groupe social avec un code de comportement qui lui est propre<sup>61</sup>:

Voilà le moins désobligeant des apophthegmes dont il m'honora trois ou quatre mois durant: ce qui m'obligea de dire, un jour, en sortant du palais-royal, à M Le Maréchal De Villeroi que j'y avois fait deux réflexions: l'une, qu'il sied encore plus mal à un ministre de dire des sottises que d'en faire; et l'autre, que les avis que l'on leur donne passent pour des crimes toutes les fois que l'on ne leur est pas agréable. (Retz (1679), *Mémoires T. 2, Oeuvres*, Paris, Hachette, 1872, p. 10.)

Dans cette occurrence, les mots, c'est-à-dire le contenu de ce que l'on dit, est contrôlé pour que l'écriture *convienne* au goût social. Insistons également sur l'opposition entre ce que l'on doit "dire" et ce que l'on doit "faire": il est plus grave de dire des absurdités que de "faire des sottises". Rappelons qu'au XVII<sup>e</sup> siècle,

[l]a pression politique centrale augmente sur l'ensemble de la société, afin de limiter les forces centrifuges: elle oriente les comportements de tous les sujets vers des autocontraintes, des obéissances automatiques aux puissances divines et humaines supérieures. Les courtisans subissent tout particulièrement ces conditionnements [...] À l'époque du triomphe de l'absolutisme, le courtisan sert le prince à table, assiste à son lever, à son coucher et à tous les actes de sa vie. Là, il côtoie beaucoup de monde, ce qui l'oblige à doser ses gestes, ses paroles, son langage, ses regards, afin de plaire et surtout pour éviter de déplaire, ce qui assurerait sa disgrâce ou son exil<sup>62</sup>.

Ce que l'on dit doit *convenir*, mais plus encore, doit éviter de heurter la bienséance: il ne faut pas choquer, mais toujours se comporter selon ce qui *sied* selon le goût social. De même, la grossièreté n'est pas une qualité de l'honnête homme. Des bergers, même élevés au-dessus de leur condition, se trahissent s'ils n'ont pas acquis cet art de la parole:

Mais je ne sçay pourquoy Theocrite ayant quelquefois élevé ses bergers d'une maniere si agreable, au dessus de leur genie naturel, les y a laissé retomber très souvent; je ne sçay comment il n'a pas senty

qu'il falloit leur ôter une certaine grossiereté qui sied toujours mal.  
(Fontenelle (1688), *Discours naturel de L'Eglogue, Poésies Pastorales*, Paris, M. Brunet, 1968, p. 142.)

L'art de se taire, comme l'art de la parole est également une composante essentielle de l'honnêteté. L'occurrence suivante de *seoir* met en évidence cette nécessité :

Lidias	Puisque nous nous treuvons en ce lieu solitaire, Où tout comme je fais sçait bien <u>l'art de se taire</u> , Dittes ouvertement pour me tirer d'es moy
Aronthe	Ce qu'Aronthe a dans l'ame, et ce qu'il veut de moy. Abregeant en trois mots la rage qui me dompte, La mort de Lidias est ce que veut Aronthe.
Lidias	Il suffit, le <u>discours</u> sied mal dans les combats, C'est pourquoy pour mourir mettez le pourpoint bas, Et prenez Amerine au bout de mon espée. Comment? Vous reculez pour une main coupée. Ha! Ce n'est pas assez, il faut d'un coup vainqueur Effacer un portrait que vous portez au coeur. (Scudéry, (1631), <i>Ligdamon et Lidias</i> , Paris, P. Targa, p. 22.)

Comme dans l'occurrence du Cardinal de Retz, ce que l'on dit dans la société est étroitement lié à ce qui *convient* et satisfait au goût social. Dans l'occurrence de Scudéry, la parole est un art, comme le souligne l'expression "l'art de se taire" quelques lignes plus haut. La parole est un art que l'honnête homme doit maîtriser s'il veut satisfaire au code de comportement *convenable*. Le badinage n'a pas sa place.

## 9.5 *SEOIR* ET L'ÂGE

L'usage de *seoir* précise également le code de comportement des individus en fonction de leur âge. Regardons d'abord cette occurrence de LeComte :

[L]’empereur ne trouvoit pas mauvais que ce prince donnast quelques heures à ces sortes de divertissemens. Il sçavoit bien que les grands ont des momens à perdre comme les autres; qu’on n’en est pas moins homme, pour descendre quelquefois jusqu’aux plaisirs innocens de l’enfance, et que souvent pour délasser l’esprit il sied bien aux personnes les plus graves de s’occuper de bagatelles. Neanmoins il ne pouvoit souffrir qu’il passast tous les jours en ces sortes d’exercices si éloignez de son rang, et si peu conformes à son âge, il l’en fit avertir; (LeComte, Père (1696), *Nouveaux mémoires sur l’état présent de la Chine*, Paris, J. Anisson, 1696, p. 10.)

LeComte dit qu’il *sied* aux gens les plus graves de se divertir, mais pas dans toutes les circonstances. Aussi, nous lisons dans la phrase suivante que cette personne, en se divertissant ainsi, s’éloigne à la fois de son rang et de son âge.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, on devient de plus en plus préoccupé par le temps, ce qui influence la perception sociale des nobles face à la vieillesse<sup>63</sup>. Non seulement souligne-t-on que chaque âge a sa fonction comme au XVI<sup>e</sup> siècle, la vieillesse au XVII<sup>e</sup> siècle devient une qualité incompatible avec l’honnêteté qui se veut un art foncièrement social:

En partie à cause de la détérioration physique, on croyait que la vieillesse entraînait l’effacement des liens sociaux, un retrait de la vie publique [...] La sagesse du XVII<sup>e</sup> siècle soutenait qu’il appartenait aux jeunes d’entretenir des rapports avec autrui tout comme il convenait aux vieux de s’attacher aux choses matérielles<sup>64</sup>.

La vieillesse est dévalorisée car, comme nous l’avons expliqué, l’honnête homme est celui qui fait partie de la société. Si la personne âgée se retire de la société, c’est qu’elle ne peut plus adopter le comportement qui *sied*. Seul le jeune développe des relations avec les autres tandis que le vieux se retire pour s’attacher à des choses comme la vie économique<sup>65</sup>.

Voici un autre exemple d’occurrence qui décrit le comportement qui *convient*

chez le jeune, cette fois à un novice, un homme défini non pas par son rang, mais par son expérience:

Ainsi son voyage de Châlons est assez su, aussi bien que les bontés de Mme la duchesse De Noailles pour ce nom- là. Il a pris congé de toute la cour et a ouvert la barrière à ceux qui le suivront bientôt. Mais il a l'honneur de partir le premier et de montrer l'exemple. Ce zèle d'un nouveau novice sied fort bien; il en a badiné fort joliment avec ceux qui lui demandent pourquoi il part si tôt; il répond qu'il a un colonel qui le chasse. (Mme de Sévigné (1696), *Correspondance* T.3, Paris, Gallimard, 1972, p. 512.)

Le sujet "zèle" est mis pour "le zèle de partir le premier et de montrer l'exemple".

L'usage de *seoir* en collocation avec ce type de sujet et un complément d'objet indirect "nouveaux novices" définit ce qui *sied* à un groupe. Il y a en même temps un commentaire sur l'âge des individus. Cet usage de *seoir* sous-entend que les jeunes sont contraints par un code de comportement défini selon des critères sociaux : les comportements "badins", "jolis", voire peu sérieux, correspondent aux jeunes<sup>66</sup>.

L'usage de *seoir* reflète à plusieurs reprises cette critique de la vieillesse. Ce premier groupe d'occurrences traite de l'amour et de l'âge:

1. (*Dialogue Perpenna/Sertorius*)

Perpenna: Voyant ce que pour dot Rome lui veut donner,  
Vous n'avez aucun lieu de rien examiner.

Sertorius : Il faut donc, Perpenna, vous faire confidence  
Et de ce que je crains, et de ce que je pense.  
J'aime ailleurs. À mon âge il sied si mal d'aimer,  
Que je le cache même à qui m'a su charmer,  
Mais tel que je puis être, on m'aime, Ou pour mieux dire,  
La reine Viriate à mon hymen aspire:  
Elle veut que ce choix de son ambition  
De son peuple avec nous commence l'union [...]  
(Corneille (1661), *Sertorius, Oeuvres Complètes*,  
éd. Marty-Laveaux. Hachette, 1862, p. 371-372.)

## 2. (Dialogue Cléante/Maitre Jacques)

**Cléante** Je suis épris d'une jeune personne qui répond à mes vœux, et reçoit tendrement les offres de ma foi; et mon père s'avise de venir troubler notre amour par la demande qu'il en fait faire.

**Maitre Jacques** Il a tort assurément.

**Cléante** N'a-t-il point de honte, à son âge, de songer à se marier? Lui sied-il bien d'être encore amoureux? Et ne devrait-il pas laisser cette occupation aux jeunes gens?

**Maitre Jacques** Vous avez raison, il se moque. Laissez- moi lui dire deux mots. Hé bien! Votre fils n'est pas si étrange que vous le dites, et il se met à la raison. (Molière (1669), *L'Avare*, *Oeuvres Complètes*, éd. E. Despois, Paris, Hachette, 1873, p. 168.)

Dans la première occurrence, *seoir* paraît en collocation avec un adverbe négatif, montrant dans quelle mesure être amoureux ne convient pas à l'homme âgé même si la dot qu'on garantit en vaudrait le coût. Il s'agit peut-être d'une critique indirecte du pouvoir de l'argent. Dans la deuxième, *seoir* paraît dans une phrase dont la modalité interrogative, ajoutée à celle de la phrase qui précède et qui suit, crée un contexte négatif. L'adverbe "encore" souligne la limite des convenances sociales en ce qui concerne l'amour: c'est un comportement réservé aux jeunes.

Ce thème de l'âgisme revient ailleurs chez Molière:

**Philinte** Seroit- il à propos et de la bienséance  
De dire à mille gens tout ce que d'eux on pense?  
Et quand on a quelqu'un qu'on hait ou qui déplaît,  
Lui doit- on déclarer la chose comme elle est?

**Alceste** Oui.

**Philinte** Quoi? Vous iriez dire à la vieille Émilie  
Qu'à son âge il sied mal de faire la jolie,  
Et que le blanc qu'elle a scandalise chacun?

**Alceste** Sans doute.

(Molière (1667), *Le Misanthrope*, *Oeuvres Complètes*, éd. E. Despois. Paris, Hachette, 1873, p. 448-449.)

Une femme d'un certain âge, comme Émilie, ne doit pas aimer parce que la *bienséance*

le lui interdit, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas afficher cet amour en "faisant la jolie" et en "portant du blanc". Ainsi, Alceste se sent en droit de reprocher à Émilie d'aimer, elle qui n'a plus l'âge d'aimer.

Il faut donc se comporter selon ce qui *convient* pour être accepté. «Être en société consiste à être poli, puisqu'il ne s'agit plus d'être citoyen, c'est-à-dire d'occuper dans la société la place juste<sup>67</sup>.» Mais afin de bien se comporter dans cette société, il faut porter attention à ce qui convient selon un code de comportement socialement défini, un code défini par l'élite plutôt que par les lois divines qui gouvernaient autrefois sa nature propre. Voilà pourquoi Philinte insiste sur le fait qu'il n'est pas *bienséant* de dire à tout le monde ce qu'on pense d'eux car cela aura pour effet de heurter la bienséance, cela même si Alceste a raison de dire que la parure ne *sied* pas à Émilie.

Dans l'occurrence suivante, Anselme se couvre de ridicule par sa sottise d'avoir fait confiance à Mascarille:

Pandolfe:

A votre dam. Pour moi, sans m'en mettre en souci,  
Je vais faire informer de cette affaire- ici  
Contre ce Mascarille, et si l'on peut le prendre,  
Quoi qu'il puisse coûter, je veux le faire pendre.

Anselme (*seul*):

Et moi, la bonne dupe, à trop croire un vaurien,  
Il faut donc qu'aujourd'hui je perde et sens et bien?  
Il me sied bien, ma foi, de porter tête grise,  
Et d'être encor si prompt à faire une sottise,  
D'examiner si peu sur un premier rapport...!  
(Molière (1663) *L'Étourdi*, Acte II, scène 4, *Oeuvres complètes*, éd.  
E. Despois. Paris, Hachette, 1873, p. 146-147.)

L'usage de *seoir* dans la bouche d'Anselme est teinté d'ironie, car ce personnage se reproche d'être en un âge où il aurait dû se mettre aux aguets contre un "vaurien" comme Mascarille.

On constate ainsi que l'usage du verbe définit encore des comportements qui *conviennent* à des gens d'un certain âge. Prenons comme deuxième exemple cette occurrence de Charron :

Il y a tant de fautes d'une part en la vieillesse, et tant d'impuissance de l'autre, et est si propre au mespris que le meilleur acquest qu'elle puisse faire, c'est d'affection et amitié; car le commandement et la crainte ne sont plus ses armes. Il luy sied tant mal de se faire craindre: et, quand elle le pourroit, encore doit-elle plustost se faire aymer et honorer. (Charron, *De la sagesse* (1601), Paris, Impr. de Chaignieau Aine, An 5. 1797, p.173.)

Dans cette occurrence, les éléments qui entourent ce qui *sied* à la vieillesse sont négatifs. La crainte et le commandement ne lui conviennent pas. La vieillesse est fautive et impuissance. Elle ne peut prétendre qu'à l'amour et à l'amitié que les autres voudront bien lui donner. Dans les deux occurrences suivantes, le même jugement social négatif sur la vieillesse est exprimé:

1. Il est aussi très difficile d'entendre et d'accorder ce qu'il dit touchant la pudeur: "qu'on n'est honteux que d'avoir mal fait, et qu'il n'y a que les méchants qui doivent rougir; que la pudeur est une confusion honnête et louable qui retient les jeunes gens et les preserve de plusieurs pechés; que ce n'est qu'à eux qu'il sied bien de rougir, et qu'un vieillard qui rougiroit et qui auroit de la pudeur, seroit ridicule. (Esprit, (1678) *Fausseté des vertus humaines*, Amsterdam, P. Mortier, 1710, p.61-62)

2. Vous n'êtes guères plus heureuse que moi, madame, mais vous avez de l'esprit: il dépend de vous d'avoir du repos en dépit de la fortune. Réglez-vous sur ce que vous avez. À un certain âge il est bien-séant de se retrancher de mille dépenses, quand la nécessité n'y obligerait pas, c'est-à-dire, quand on les pourroit faire aisément. (Bussy-Rabutin (1686), *Les Lettres T. 4 1673-1686*, Paris, F. Delaulne, 1720, p. 175.)

Dans la première occurrence, Jacques Esprit associe *seoir* à la pudeur, tout en précisant qu'il s'agit d'un comportement qui *sied* ou qui *convient* chez les jeunes, mais qui, chez les gens âgés, semble ridicule parce qu'il serait perçu comme de l'affectation. Dans la deuxième occurrence, Roger de Rabutin, compte de Bussy, cherche à rappeler à la dame qu'elle vieillit et qu'elle ne devrait pas se préoccuper de dépenses qui sont propres à de jeunes gens. Dans les deux occurrences, on met en valeur la modération, le recul de la vie publique et affective.

## 9.6 CONCLUSION : XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Les usages de *seoir* reflètent le glissement vers le sens de *convenir* selon les circonstances tout en soulignant qu'il existe toujours à cette époque une relation entre ce qui *sied* et le système de rangs. *Seoir* paraît encore avec un complément d'objet indirect lié au rang de l'individu, surtout dans les pièces de théâtre qui mettent en scène des sujets de l'antiquité. Ce comportement qui *convient* est intimement lié aux concepts héroïques: le stoïcisme, le refoulement des passions et la maîtrise des mots en amour. Lorsqu'on affecte un comportement où l'on agit d'une manière non conforme au stoïcisme du héros, on dit que le comportement ne *sied* pas.

Les usages de *seoir*, souvent présentés dans des tournures ironiques, montrent que ce qui *convient* est intimement lié à l'honnêteté au XVII<sup>e</sup> siècle. En même temps, ce qui est honnête finit par *plaire*, concept toujours en relation étroite avec le verbe *seoir*. Au cours de ce siècle, *seoir* est également employé dans des structures qui n'ont pas de complément d'objet indirect où il *sied* à tous d'adopter un comportement. Ce qui *convient* est toujours lié à la notion de rôles sociaux gouvernés par l'élite car pour plaire, il ne faut pas affecter un comportement qui ne corresponde pas à sa place sociale. Enfin, l'usage de *seoir* paraît dans plusieurs occurrences avec un complément d'objet indirect lié à l'âge de l'individu. Cette tendance à définir le code de comportement selon l'âge se poursuivra de manière plus évidente au cours des prochains siècles.

### Notes : Chapitre 9

1. Expression de J.-C. Tournand, *op. cit.*, p. 24.

2. *Ibid.*, p. 25.

3. R. Muchembled, *op. cit.*, p. 157.

4. J.-C. Tournand, *op. cit.*, p. 26.

5. Les grammaires indiquent que la phrase impersonnelle, plus particulièrement la phrase impersonnelle à voix passive, est fréquemment employée au XVII<sup>e</sup> siècle. Voir A. Haase, *Syntaxe française du XVII<sup>e</sup> siècle*, quatrième édition, nouvelle édition traduite et remaniée par M. Obert, Paris, Librairie Delagrave, 1964 [1935], §58 et aussi la grammaire de Nathalie Fournier, *Grammaire du français classique*, Paris, Berlin, 1998.

6. R. Muchembled, *op. cit.*, p. 122.

7. *Loc. cit.*

8. Toute cette jeunesse estoit sur le pont prête à sauter dans le bord ennemi. On leur a dit ce qui nous estoit arrivé: les sabres ont esté remis dans le foureau; et j'ai esté me recoucher. Voici un joli article pour le journal. Il n'y a point eu de sang répandu; et cependant cela nous a donné un petit air de guerre qui sied bien. Nous avons déjà fait bon chemin; et si le vent continuë, nous verrons avant la nuit le détroit de Banka. (Choisy (1687), *Journal du Voyage de Siam*, Paris, Impr. De Chaignieau Ainé, An 5. 1797, p. 256.)

9. R. Muchembled, *op. cit.*, p. 166.

10. Voici un autre exemple qui suit le même modèle : "Les moindres mouvemens de son corps sont accompagnez de quelque vertu qui le fait aimer. Il seroit difficile de dire, s'il est plus necessaire à la republique, qu'agreable aux citoyens. Il commande bien; mais il luy sied bien de commander: il a, madame, le commandement si beau, qu'il y a presse, qu'il y a ambition, qu'il y a quelque volupté sensible à luy obeïr. Cette bonne grace, qui reluit sur tout ce qu'il fait, estant infuse dans des qualitez solides, et se trouvant avecque l'intelligence, et les autres parties necessaires, luy est un charme." (Balzac, J (1654), *Dissertations politiques, Oeuvres*, T. 2. Paris, T. Jolly, 1665, p. 174.)

11. J.-C. Claude Tournand, *op. cit.*, p. 107.

12. Voici une deuxième occurrence où l'auteur emploie le même usage :

Jupiter Veux- tu donner le monde en proie  
 À la haine, au désordre, à la confusion;  
 Et d'un dieu d'union, d'un dieu de douceurs et de joie,  
 Faire un dieu d'amertume et de division?  
 Considère ce que nous sommes,  
 Et si les passions doivent nous dominer:  
 Plus la vengeance a de quoi plaire aux hommes,  
 Plus il sied bien aux dieux de pardonner.

Vénus Je pardonne à ce fils rebelle.  
 Mais voulez- vous qu'il me soit reproché  
 Qu'une misérable mortelle,  
 L'objet de mon courroux, l'orgueilleuse Psyché,  
 Sous ombre qu'elle est un peu belle,  
 Par un hymen dont je rougis souille  
 Mon alliance et le lit de mon fils?  
 (Corneille (1671), *Psyché*, *Oeuvres Complètes*, éd. Marty-  
 laveaux. hachette, 1862), p. 365 et aussi (Molière (1671), *Psyché*,  
*Oeuvres Complètes*, éd. E. Despois, Paris, Hachette, 1873, p. 355.)

13. Voici une autre occurrence du même type :

Monime Hé! Pourquoi donc, Seigneur, me l'avez- vous rendu [votre coeur]?  
 Mithridate Quoi? Pour un fils ingrat toujours préoccupé, vous croiriez...  
 Monime Quoi? Seigneur, vous m'auriez donc trompée?  
 Mithridate Perfide! Il vous sied bien de tenir ce discours,  
 Vous qui gardant au coeur d'infidèles amours,  
 Quand je vous élevois au comble de la gloire,  
 M'avez des trahisons préparé la plus noire.  
 (Racine (1673), *Mithridate*, *Oeuvres Complètes*,  
 éd. P. Mesnard. Paris, Hachette, 1885, p. 79-  
 80.)

14. J. Dewald, *Aristocratic Experience and the Origins of Modern Culture - France 1570-1715*, Oxford, University of California Press, 1993 "In the tragedians' vision, the continuity of the *race* rests on a series of losses and conflicts that reach the bases of family itself. Parents sacrifice their children, heirs their younger siblings."p. 77.

15. W. Howarth, H. Peyre et J. Cruickshank, *French Literature from 1600 to the present*, London, Methuen & Company, 1974 [1972], p. 19.

16. J.-C. Tourmand, *op. cit.*, p. 107.

17. W. Howarth *et. al, op. cit.* "Generally speaking, these tendencies away from baroque individualism towards a literature more expressive of the cultural and social values of a homogeneous society made their mark earlier with regard to form than in respect of content. For the self-centred aristocratic idealism which inspired the protagonists of the Frondes also finds expression in the literature of the period - and nowhere more clearly than in Corneille's tragedies. His self-reliant heroes, capable of meeting every challenge and of overcoming all obstacles, are motivated by the same éthique de la gloire, that highly self-conscious moral code peculiar to a princely elite, which animated the Cardinal de Retz, Madame de Longueville, and other real-life leaders of the heroic but futile resistance to Mazarin's policies.", p. 14.

18.J.-C. Tournand, *op. cit.*, p. 108.

19.*Ibid.*, p.123.

20.Selon le *Dictionnaire du français classique*, souffrir a le sens de "endurer, supporter, tolérer ou laisser". Mais on indique aussi que "l'emploi courant d'aujourd'hui, comme verbe intransitif au sens de éprouver une douleur physique ou morale, un dommage, était déjà usuel (*On souffre beaucoup, quand on perd ce qu'on aime tendrement*). C'est cette définition que nous avons retenue pour l'analyse de cette occurrence.

21.M. Sarde, *op. cit.*, p. 353.

22.Selon le *Dictionnaire du français classique* "MANTE": n.f. Voile de deuil en crêpe noir que les femmes portaient à la coiffure, au bras, à la ceinture, et qui formait une longue traîne, p. 352.

23. Le même auteur souligne l'importance de la beauté féminine lorsqu'il dit : [...]

La jeune Europe avoit beaucoup d'apas,  
Et Jupiter de qui l'ame estoit tendre  
Se void contraint pour elle de descendre  
En taureau blanc qui la suit pas à pas.  
Elle s'y jouë, elle y prend ses ébas,  
Et met sur luy ses membres délicas:  
**Tout sied** fort bien, quoy qu'on veuille entreprendre.  
Quand on est belle. Avec sa charge, et sans qu'il en soit las,  
De la mer vaste il passe à nâge un bras,  
Il ne faut plus songer à se defendre,  
Il n'est plus temps de penser qu'à se rendre,  
Quelle fortune aussi ne court on pas.  
Quand on est belle?

(Benserade (1676), *Métamorphose d'Ovide*, Paris, Imprimerie Royale, 1676, p. 55.)

24."ORGUEIL. s. m. \*\*\*Orgueil, se prend quelquefois en bonne part, comme en cette phrase. *Un noble orgueil*, pour dire, Un sentiment noble & eslevé, qui fait qu'on ne voudroit faire aucune bassesse." (*Dictionnaire de l'Académie française* (1694), "ORGUEIL").

25.W. Howarth *et. al*, *op. cit.*, p. 26.

26.*Loc. cit.*

27.*Ibid.*, p. 19.

28.M. Sarde, *op. cit.*, p. 385.

29.Selon le *Dictionnaire de l'Académie française* (1694).

30.“*L'honnêteté* connoted a certain spiritual elevation above the mundane, the superiority that necessarily accrued to the individual free of attachments to the myriads of petty occupations which occupy the more ordinary man. It was predicated upon a life of leisure because only leisure could procure the requisite liberation from the *vulgaire*. The traits usually associated with *les honnêtes gens* - taste, refinement, grace, wit and so forth - derived from the primary condition of liberty, which in turn ensured the detachment Pascal defined as universality.” P.P. Clark, *op. cit.*, p. 39-40.

31.R. Muchembled, *op. cit.* , p.165.

32. *Ibid.*, p. 154.

33.D. Stanton, *The Aristocrat as Art: a study of the Honnête Homme and the Dandy in the Seventeenth and Nineteenth Century French Literature*, New York, Columbia University Press, p. 119.

34.J.P. Dens, *L'honnête homme et la critique du goût: Esthétique et société au XVII<sup>e</sup> siècle*, French Forum Publishers n° 28, Lexington (Kentucky), French Forum Publishers, 1981, p. 18.

35.C'est le cas aussi dans cette occurrence de La Fontaine :

[L]aissez les animaux qui, fiers et pleins de rage,  
Ne cherchent leur salut qu'en montrant leur courage;  
Les daims et les chevreuils, en fuyant devant vous,  
Donneront à vos sens des plaisirs bien plus doux.  
Je vous aime, et ma crainte a d'assez justes causes;  
Il sied bien en amour de craindre toutes choses:  
Que deviendrois- je, hélas! si le sort rigoureux  
Me privoit pour jamais de l'objet de mes vœux?  
(La Fontaine (1671), *Adonis, Oeuvres, T. 6*, Paris, Hachette,  
1980, p. 245.)

La Fontaine présente d'abord la crainte comme un plaisir. Puis, il associe deux sentiments, l'amour et la crainte, suggérant qu'il est de bon ton de trouver l'un là où on trouve l'autre. La correspondance entre les deux sentiments est établie par *seoir* qui, du même coup, est associé au plaisir. Ainsi, on définit dans quelles circonstances le comportement va *plaire* au lieu de s'attacher au rapport intime

entre le comportement de l'individu et sa nature propre.

36.D. Stanton, *op. cit.*, p. 139.

37.*Ibid.*, p. 138.

38.[...] quand j'en devois mourir dans une heure, je ne voudrois pas me plaindre de vous, aussi bien puis que vous devez vous en aller bien- tost, et que ma vie est menacée d'estre si mal- heureuse, je ne dois pas craindre de la perdre, et je seray bien aise que vous me l'ostiez devant que de partir d'icy. Il vous sied fort bien de rire, vous estes en belle humeur; mais quoy que vous puissiez dire, Voiture a bien du bon-heur. (Voiture (1648), *Lettres , Oeuvres, R. 1*, Paris, A. Courbe, 1654, p. 681-682.)

Cet usage porte à croire que au XVII<sup>e</sup> siècle, *seoir* s'associe au sens de *convenir* ou *aller*. Cet exemple souligne que l'usage de *seoir* s'éloigne de la notion de *plaire* pour définir quels sont les deux comportements qui *vont de pair*.

39.L'ajout d'un complément circonstanciel "en ce temps d'opprobre et de douleurs" en collocation avec *seoir* indique à quel moment il convient de pleurer. De plus, l'absence de complément d'objet indirect indique qu'il *sied* à tous les membres de la société de pleurer dans ces circonstances.

JOSABETH:

Mais, hélas! En ce temps d'opprobre et de douleurs,  
 Quelle offrande sied mieux que celle de nos pleurs?  
 J'entends déjà, j'entends la trompette sacrée,  
 Et du temple bientôt on permettra l'entrée.  
 Tandis que je me vais préparer à marcher,  
 Chantez, louez le Dieu que vous venez chercher.  
 (Racine (1691), *Athalie*, Oeuvres complètes, éd. P. Mesnard. Paris, Hachette, 1885,  
 p. 623.)

40.F. Bagot *et. al.* , *op. cit.*, p. 78.

41.L'ironie est une technique dont Honoré d'Urfé fait aussi usage dans cette occurrence de *seoir* :  
 "Lettre d'Astrée à Céladon. Il vous sied bien, mon fils, d'avoir moins de courage que moy! Vous dites que c'est un signe que j'ayme moins que vous, mais voyez comme je l'entends au contraire. Ce qui me fait supporter toutes les peines qui se presentent pour vous, c'est sans plus l'amitié que je vous porte."  
 (Urfé (1610), *L'Astrée T. 2*. Genève, Slatkine, 1966, p. 279)

42.J.-C. Tournand, *op. cit.*, p. 62.

43.*Ibid.*, p. 63.

44. Et je ne hais rien tant que les contorsions  
 De tous ces grands faiseurs de protestations  
 Ces affables donneurs d'embrassades frivoles,  
 Ces obligeants diseurs d'inutiles paroles,  
 Qui de civilités avec tous font combat,  
 Et traitent du même air l'honnête homme et le fat. (Molière, *Le Misanthrope*, acte I,  
 scène 1)

45. D. Stanton, *op. cit.*, p. 125.

46. Cf. *Les précieuses ridicules*, *Le Misanthrope*, *Don Juan*, pour ne nommer que quelques pièces qui illustrent cette critique de l'excès chez Molière.

47. Aussi appelés "les Messieurs du Port-Royal", ces grands se sont décidés à renoncer aux vanités du monde.

48. Impôt indirect sur le sel (du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles) en France.

49. La Bruyère, *Caractères*, "De quelques usages", 10 (1).

50. W. Howarth *et. al*, *op. cit.*, p. 28.

51. J.-C. Tourmand, *op. cit.*, p. 155.

52. *Loc. cit.*

53. Méré cité dans *Ibid.*, p. 107.

54. J.-C. Tourmand, *op. cit.*, p. 125.

55. *Ibid.*, p. 147.

56. *Ibid.*, p. 149.

57. Méré cité dans D. Stanton, *op. cit.*, p. 48.

58. Méré (1689), *Lettres* vol I, 218-219, cité dans M. Moriarty, *Taste and Ideology in Seventeenth - Century France*, Cambridge: Cambridge University Press, 1988, p. 13.

59. C'est le cas aussi dans l'occurrence suivante :

Éraste Et d'un esprit méchant n'est- ce pas un effet  
Que feindre d'ignorer ce que vous m'avez fait?  
Celui dont l'entretien vous a fait à ma vue passer...

Orphise C'est de cela que votre âme est émue?

Éraste Insultez, inhumaine, encore à mon malheur.  
Allez, il vous sied mal de railler ma douleur,  
Et d'abuser, ingrate, à maltraiter ma flamme,  
Du foible que pour vous vous savez qu'a mon âme.

Orphise Certes il en faut rire, et confesser ici  
Que vous êtes bien fou de vous troubler ainsi.  
L'homme dont vous parlez, loin qu'il puisse me plaire,  
Est un homme fâcheux dont j'ai su me défaire [...]  
(Molière (1672), *Les Fâcheux*, acte I, sc. 4, *Oeuvres Complètes*,  
éd. E. Despois. Paris, Hachette, 1873, p. 52.)

60.W. Howarth *et al.*, *op. cit.*, p. 21.

61. Voici une autre occurrence qui illustre cet usage :

Synode Par la vertu de l'herbe de la Saint- Jean, penses- tu qu'il te sied bien de  
faire le fou? Ces grands sages n'ont point d'esprit à boufonner; ils ont  
l'eschine trop plate, le col trop roide et la cuisse trop avalée, et s'ils s'en  
veulent mesler, cela advient comme une huyliere à coëffer une royne,  
tellement qu'ils tresbuchent si roide qu'ils paroissent fous de haute alchimie,  
et au- delà. (Beroalde de Verville (1610), *Le Moyen de parvenir*, Paris,  
Garnier Frères, 1879, p.154.)

62.R. Muchembled, *op. cit.*, p. 157.

63.J. Dewald, *op. cit.*, p. 27.

64.*Loc. cit.* "Partly because of physical decay, old age was believed as well to bring a narrowing of social attachments, a withdrawl from civic life [...] As seventeenth-century wisdom presented the matter, youth was the time for attachment to others, old age the time for attachment to things".

65.*Ibid.*, p. 28.

66. L'occurrence suivante montre de nouveau en quoi *seoir* est employé pour décrire ce qui *sied* selon les circonstances et non à l'individu : "

Au reste je vous remercie trez humblement de la liturgie des kophes que j'ay veüe trez volontiers, et que les libraires de Paris devoient bien avoir contrefaite avec la rubrique comme ceux d'Auspourg s'ils eussent eu aulcun sentiment et jalousie de

leur honneur, car cela y siet merueilleusement bien tout de mesme que dans les vieux manuscrits dont il me fault envoyer troys volumes à Mr De Saulmaise, mais je n'ay sceu me mettre à luy escrire à mon grand regret. J'envoyeray par mesme moyen ceux du P Mercene. (Peiresc (1634), *Lettres - Tome 3*, Paris, Impr. Nationales, 1892, p. 42.)

67.M. Vernet, *Côté jardin, côté cour*, Paris, Nizet, 1991, p. 175.

## Chapitre 10 Le XVIII<sup>e</sup> siècle

Au cours de ce siècle, les notions *empiriques* se propagent en France (grâce en grande partie aux idées de Locke et de Newton): Dieu ne détermine plus la conduite de l'homme, mais existe comme un horloger invisible qui, dès la création, a construit à la perfection une pièce pour mesurer le temps et qui ensuite, l'a laissée fonctionner de manière prévisible<sup>1</sup>. De tout ceci dérive la notion que l'homme est libre de ses actes et par ce fait peut accéder à une idée de perfection.

Il s'en suit alors que les êtres humains pouvaient s'éduquer et devenir les égaux de la plupart des aristocrates, et qu'il n'y avait plus de limites au potentiel du progrès humain. Effectivement, quelques philosophes de l'époque des Lumières sont devenus optimistes à un tel point qu'ils croyaient qu'on pouvait faire disparaître complètement le mal, puisque le mal venait, non pas de quelque ordonnance divine, mais plutôt d'un environnement défectueux que les êtres humains avaient créé et qu'ils pouvaient eux-mêmes changer<sup>2</sup>.

Si donc le XVII<sup>e</sup> siècle proposait un classicisme ordonné pour des raisons nationales, esthétiques et de symétrie sous Louis XIV<sup>3</sup>, Diderot et l'encyclopédie se donnaient pour but de changer la façon de penser des gens<sup>4</sup>. Rousseau, entre autres, critique vivement les privilèges héréditaires et le pouvoir de l'absolutisme. Toutefois, le contrat social contraignait l'individu à abandonner ses droits en faveur de la volonté collective<sup>5</sup>.

L'homme est libre de la direction rigide de Dieu ou du roi. En revanche, il est redevable à la société. S'il y a eu révolution, on le doit en grande partie à ces idées révolutionnaires<sup>6</sup> qui se propagent en France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est possible alors que

tous ces changements idéologiques expliquent pourquoi *seoir* paraît plus souvent dans une phrase personnelle au XVIII<sup>e</sup> siècle: on réagit à l'absolutisme du XVII<sup>e</sup> siècle pour privilégier un comportement socialement déterminé.

Il ne faut pas croire que le système de hiérarchies disparaisse pour autant. En aucun temps "ne disparaît la conscience de la barrière fondamentale qui sépare l'élite des classe inférieures. Le mot "égalité" ou bien est repoussé, ou bien - et c'est le cas le plus fréquent - est compris comme l'inverse du privilège, c'est-à-dire d'une égalité à l'intérieur du cercle des propriétaires<sup>7</sup>." Ainsi, la Révolution n'est pas l'aboutissement d'une remise en cause de la "hiérarchie fondée sur un ordre d'abord naturel et divin, puis historique et rationnel<sup>8</sup>". Elle est le résultat

d'une double prise de conscience des élites, réalisée à travers un long cheminement. Conscience de leur autonomie, d'abord, par rapport à l'ordre politique, de leur nécessaire contrôle, ensuite, du pouvoir. Conscience unanime où la noblesse joua le rôle d'un initiateur et d'un éducateur, mais qui s'élargit à la richesse, à la propriété et au talent. Ce fut la Révolution des Lumières<sup>9</sup>."

Mais, au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette même noblesse ne partage pas nécessairement les mêmes intérêts. Le pauvre *hobereau* de la Bretagne a très peu en commun avec l'aristocrate de cour, par exemple<sup>10</sup>. Rappelons aussi que la noblesse n'était pas une caste fermée. Depuis le Moyen Âge, les hommes riches ont pu y accéder. Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la composition de la noblesse commence à changer de façon marquée car l'argent plutôt que le rang a commencé à démarquer les gens<sup>11</sup>.

Face à l'élargissement de cette élite, la noblesse doit elle-même remettre en

question ce en quoi elle consiste. “Ce qui était en question dans ce débat, et conforme à une évolution biséculaire, c’était *l’élargissement de l’élite idéale*<sup>12</sup>.” Le drame, explique Denis Richet, “fut le grand refus qu’opposa à cet élargissement de l’élite une partie de la noblesse<sup>13</sup>.” De même, le clergé se trouvait désuni dans ses intérêts. Pour continuer à soutenir financièrement la noblesse, la couronne réservait les places ecclésiastiques les plus importantes aux gens de sang noble<sup>14</sup>.

Un des changements sociaux les plus importants est l’attitude de l’élite face à l’argent. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, et de façon marquée au XVIII<sup>e</sup> siècle, la noblesse est véritablement dépendante de l’argent:

Au fur et à mesure que les nobles se sont établis à la cour et qu’ils ont abandonné les fonctions sociales qu’ils avaient exercées autrefois, on percevait leurs possessions et leurs privilèges comme étant des sources de revenus de plus en plus impersonnelles. Les nobles de la cour étaient donc les premiers à adopter une vision commerciale “réaliste” de leur société<sup>15</sup>.

La noblesse du XVIII<sup>e</sup> siècle était donc très différente de celle du Moyen Âge. Elle était divisée de sorte que

Girondist Brissot a pu dire que la noblesse pauvre, cette nombreuse classe de gentilshommes cultivateurs, bornée par un préjugé gothique à un seul état, était la victime la plus pitoyable du despotisme et de l’aristocratie des grands et des riches<sup>16</sup>.

La bourgeoisie, quant à elle, était aussi désunifiée que la noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle, car elle était constituée d’une variété de groupes sociaux avec différents intérêts économiques et sociaux qui étaient à plusieurs moments conflictuels<sup>17</sup>. Les gens dont le prestige était le plus grand dans la bourgeoisie étaient les plus riches. Ceux-ci

s'intégraient souvent dans la noblesse. Comme l'explique Gossman, à son sommet, la bourgeoisie s'éclipsait pour devenir l'aristocratie<sup>18</sup>. Venaient ensuite les financiers qui étaient détestés de presque tout le monde<sup>19</sup>. Les écrivains, dont Boileau, Regnard et Le Sage, en ont fait l'objet de maintes satires. Or, dans le dernier siècle de l'ancien régime, la bourgeoisie de finance s'était infiltrée dans presque tous les domaines de la société, y compris dans le domaine culturel.

Réformistes, philosophes ou partisans des philosophes, protecteurs des arts, la bourgeoisie de finance a assumé ce qui ressemblait au *leadership* culturel de la France au dix-huitième siècle. Pourtant, elle n'était pas pour autant populaire. Les paysans et tous les citoyens moins aisés la détestaient, une bonne partie de la noblesse vivait de l'envie du ressentiment envers elle et les marchands riches s'en méfiaient<sup>20</sup>.

Et, enfin, dans cette bourgeoisie, on retrouvait également les marchands qui fournissaient le matériel, les ouvriers et les méthodes de travail<sup>21</sup>:

Essentiellement, le bourgeois produisait ou transmettait des biens (manufacture, commerce), de l'argent (finance) ou des services (les professions, les administrations royales). Ainsi, à l'encontre de l'archétype de l'aristocrate, le bourgeois participait directement au circuit économique, et contrairement aux basses classes, son travail n'était pas manuel (comme celui des paysans, des artisans, des domestiques et éventuellement des ouvriers industriels) et il n'était pas non plus attaché à une personne ou à la propriété d'un autre (comme la plupart des domestiques ou autres paysans)<sup>22</sup>.

C'est donc la bourgeoisie qui commence à monopoliser le pouvoir économique. Cela a pour effet d'obliger l'aristocratie à devoir dépendre économiquement de cette strate sociale. Patricia Clark explique que le personnage du Chevalier des Grieux dans *Manon Lescaut* exprime le mieux cette situation paradoxale dans laquelle se retrouve

**l'aristocratie:**

**Pourquoi ne sommes-nous pas nés [...] avec des qualités conformes à notre misère ? Nous avons reçu de l'esprit, du goût, des sentiments. Hélas! quel triste usage en faisons-nous, tandis que tant d'âmes basses et dignes de notre sort jouissent de toutes les faveurs de la fortune!<sup>23</sup>**

Démunie et progressivement mise à l'écart du pouvoir économique, l'aristocratie exploite son rang pour revendiquer un certain pouvoir. Tandis que la bourgeoisie attire l'attention sur sa position économique du fait qu'elle sert à rehausser son statut social, l'aristocratie compense son appauvrissement en misant sur son statut social plutôt qu'économique<sup>24</sup>. En se présentant comme le modèle "social" auquel aspirent les bourgeois, l'aristocratie se donne pour fonction de déterminer la mode ou la parure qui *sied*. L'erreur de la bourgeoisie est qu'elle croit pouvoir accéder à cet idéal par des moyens économiques. Bien que les membres de l'élite se soient sentis obligés d'accepter la bourgeoisie, en même temps, ils ont bloqué l'entrée de celle-ci dans cette même élite sociale et culturelle qui, par la vertu de l'idéal aristocratique de l'honnête homme, se moquait de leur spécialisation obligatoire et de leur vision bornée<sup>25</sup>.

La noblesse et la bourgeoisie ont des idées très différentes au sein de leur groupe, il n'en demeure pas moins que les nobles continuent à mépriser les bourgeois et les bourgeois continuent à vouloir accéder à la noblesse. Chose certaine, la haute bourgeoisie, qui elle commence à prendre sa place au sein de la culture du XVIII<sup>e</sup> siècle, commence à décréter ce qui *convient*, car la culture française devenait la culture de la

bourgeoisie<sup>26</sup>.

### 10.1 SEOIR ET LE XVIII<sup>e</sup> siècle

Étant donné ces transformations idéologiques, on s'attend à ce que les usages de *seoir*, qui définissent les comportements qui *conviennent*, changent au cours de ce siècle. Pour les périodes précédentes, l'usage du verbe montre une disparition progressive de l'association de *seoir* au rang. L'usage de *seoir* au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles commence à décrire des comportements qui *conviennent* selon des critères sociaux. La société, gouvernée par cette élite qui change de façon marquée au cours du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, détermine dans la littérature ce qui *sied* à la femme, à l'homme et à l'âge, s'occupant de moins en moins de ce qui *sied* au rang de l'individu.

C'est ce qui fait de la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle une période littéraire particulièrement intéressante. D'une part, la noblesse critique ce qui est bourgeois, d'autre part cette même bourgeoisie influence ce qui *sied* : la noblesse réagit au pouvoir économique de la bourgeoisie en imposant un code de comportement qui a pour fonction de l'écarter. Ainsi, les usages de *seoir* connotent toujours ce qui *convient* ou ce qui *sied* selon des critères sociaux. Mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, les usages de *seoir* soulignent une tendance à définir ce qui *sied* selon des critères "sociaux" qui visent à inclure un plus grand nombre de gens, y compris la plus haute strate de la bourgeoisie. En tout temps, on vise à décrire une élite idéale, mais une élite qui s'élargit par la force des

transformations sociales qui se produisent en France.

Un modèle se dégage où *seoir* paraît en collocation avec un complément d'objet indirect lié à un individu et où ce qui *sied* est défini par les éléments d'amplification.

Prenons à titre d'exemple cette occurrence de Poinsinet:

Le Marquis.	Que vois-je? Ce cher métier est encore monté! Ce fauteuil n'est point fini? Mais à quoi tuez- vous donc le tems? Oh! Cela prouve bien qu'il y a longtems que je ne vous ai donné de bons exemples, que je n'ai mis la main à l'ouvrage.
Ismene.	Oh! Oui; il <u>vous sied</u> bien de parler d'ouvrage! <u>Vous êtes cause que ma petite robe n'est point montée.</u> Vous vous donnez les airs de m'emporter un rang de falbala, sous prétexte d'y travailler. (Poinsinet (1764), <i>Le Cercle</i> , Paris, Duschene, 1764, p.. 56-57.)

Les éléments d'amplification soulignent jusqu'à quel point il *sied mal* que cet homme parle d'ouvrage puisqu'il est la cause du délai. Ce modèle où *seoir* paraît avec des éléments d'amplification pour souligner un comportement qui *ne convient pas* selon les circonstances revient plusieurs fois au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle (Voltaire<sup>27</sup>, Marmontel<sup>28</sup>, Mably<sup>29</sup>, Dulaurens<sup>30</sup>).

## 10.2 *SEOIR* ET LE RANG

Malgré cette tendance, au XVIII<sup>e</sup> siècle, il existe toujours des occurrences de *seoir* en collocation avec un complément d'objet indirect lié à un individu défini selon son rang. Commençons par l'analyse de deux occurrences de Dangeau:

Dangeau1 : Madame la duchesse étoit la mère de la mariée, coiffée avec un chaperon couvert de pierreries qui lui sied à merveille. M D'Antin étoit le père de la mariée. Quand cette troupe de masques eut pris place, le roi commanda au petit Bontemps de faire entrer le divertissement qu'il avoit préparé. (Dangeau (1700), *Journal T. 7, 1699-1700*, Paris, F. Didot, 1856, p. 237.)

Dangeau2 : Le roi lui dit: " le pape nous a fait attendre un peu longtemps, mais enfin cela est fini, et l'habit de cardinal vous siéra bien. " (Dangeau (1713) *Journal T. 14, 1711-1713*, Paris, F. Didot, 1858, p. 154.)

Ici, on emploie *seoir* pour faire le lien entre la nature divine de l'individu et la parure car la condition royale de "duchesse" et celle de "cardinal" commandent une parure qui corresponde. L'usage de *seoir* fait coïncider la parure et le rang de ces individus, rappelant un usage fréquent que nous avons repéré au cours du Moyen Âge. Rappelons qu'il s'agit d'un texte qui met en scène des personnages définis par leur rang. Les adverbes viennent souligner cette affirmation. Dans la première occurrence de Dangeau, la duchesse porte un chapeau qui lui sied à merveille. Le fait de qualifier la manière dont le chapeau lui convient nous dit qu'il s'agit d'un jugement esthétique, mais qui sied à une personne de son rang. Dans la deuxième occurrence, la qualité de l'individu coïncide avec l'office de cardinal soulignant de nouveau le rapport entre la parure qui sied et le rang de l'individu, ce qui n'est point étonnant si l'on considère qu'il s'agit d'un personnage religieux<sup>31</sup>. Ainsi, malgré un élargissement de l'élite, l'usage de *seoir* continue à associer des comportements qui *siéent* à l'élite restreinte au XVIII<sup>e</sup> siècle, car certains textes mettent en scène des personnages définis par leurs rangs sociaux.

Lorsque *seoir* est en collocation avec des sujets liés à l'héroïsme, cela correspond

à une période de transition idéologique: parfois on tente de plaire à l'élite restreinte, parfois à la société en général. Commençons d'abord par les usages de *seoir* qui reflètent le besoin de satisfaire au code tacite de l'élite restreinte. Il s'agit d'occurrences où le verbe paraît en collocation avec un complément d'objet indirect animé, comme dans cette occurrence de Voltaire:

Un monarque éclairé n'est pas un roi pédant:  
 Il combat en héros, il pense en vrai savant.  
 Tel fut ce Julien méconnu du vulgaire,  
 Philosophe et guerrier, terrible et populaire.  
 Ainsi ce grand César, soldat, prêtre, orateur,  
 Fut du peuple romain l'oracle et le vainqueur.  
 On sait qu'il fit encor bien pis dans sa jeunesse;  
 Mais tout sied au héros, excepté la faiblesse.  
 (Voltaire (1778), *Epîtres, Oeuvres Complètes T.10.*, Paris, Garnier,  
 1877, p. 305.)

Dans cette occurrence, on se moque de l'héroïsme qui tient à associer un comportement impitoyable au héros noble. Si cependant l'héroïsme tombe en défaveur, les qualités de l'élite sont davantage définies comme l'illustrent les deux prochaines occurrences:

1. (À Saint- Pierre). Magnanime héros, je te donne ma foi  
 De ne point consentir à racheter ta vie,  
 Que par des actions que ta grande ame envie.  
 Saint- Pierre. Ah! Voilà la vertu qui sied à votre coeur.  
 Bravez plus que la mort, en bravant le malheur.  
 (Belloy (1765), *Le Siège de Callais*,  
*Répertoire Gén. du Théâtre Fr. T.27.*  
 Paris, Menard et Raymond, 1813, p.  
 180.)

2. Ésope Héritier de leur nom, tâchez d'en être digne;  
Tâchez...
- Cléon. Point de leçons. Je suis, grâces aux dieux,  
Plus habile que vous, quoique je sois moins vieux.
- Ésope. Je le crois. J'ai de l'âge et n'ai point de science;  
Mais j'ai du train du monde un peu d'expérience.  
À la guerre, et partout, la générosité  
Est ce qui sied le mieux aux gens de qualité;  
Et quiconque est formé d'un sang comme le vôtre,  
Doit naturellement en avoir plus qu'un autre.  
(Bourseault (1701), *Esope et la Cour*, Répertoire  
Gén. du Théâtre Fr. T.32. Paris, Ménard et  
Raymond, 1813, p. 188.)

Dans la première occurrence, l'usage de *seoir* souligne le fait que le héros est une personne de qualité qui est également vertueuse. Dans la deuxième occurrence, celle de Bourseault, la *générosité* est une qualité "sincère" et le rapport collocatif *seoir* et "formé d'un sang comme le vôtre" montre qu'il s'agit d'un sentiment lié à l'élite. C'est le cas aussi dans l'occurrence de Guimond de la Touche où *seoir* paraît en collocation avec le sujet "fermeté" pour correspondre à la mise en scène ancienne où les protagonistes sont héros de naissance:

Votre terreur pour moi m'est une ignominie.  
Ayez la fermeté qui sied à la vertu:  
C'est mériter son sort que d'en être abattu."  
(Guimond de la Touche (1758), *Iphigénie en Tauride*, Répertoire  
Gén. du Théâtre Fr. T.26, Paris, Menard et Raymond, 1813, p. 286.)

On pourrait conclure que l'absence de complément d'objet indirect suggère que la *fermeté* *sied* à tout le monde et que ce sentiment va de pair avec la vertu. Cependant, les informations tirées des éléments d'interprétation soulignent le fait que l'auteur cherche à lier le rang d'Iphigénie à la force d'âme. Oreste dit bien : «Soyez ma soeur, soyez

**Iphigénie**». Il s'agit d'un prince qui rappelle à sa soeur sa nature divine. Ainsi, l'élément interprétatif le plus important est l'intrigue même de ce texte littéraire. Lorsque Iphigénie agit contre son comportement "naturel", c'est-à-dire un comportement qui correspond à son rang, elle agit contrairement au code de comportement qui lui *sied*. L'usage de *seoir* pour traduire cette remise en question est tout à fait cohérent avec la thématique de la pièce. Ainsi, lorsque *seoir* paraît en collocation avec un sujet lié à l'héroïsme, il s'agit d'un usage qui a pour fonction de souligner dans cette oeuvre le rang de la personne en faisant coïncider, comme au Moyen Âge, le rang et le comportement.

Mis à part ces quelques occurrences où *seoir* définit le code de comportement propre au rang de l'individu, les usages de *seoir* au XVIII<sup>e</sup> siècle illustrent, comme pour la période de temps précédente, une tendance à dissocier ce qui *sied* du rang et à lier *seoir* à ce que divers groupes sociaux estiment convenable. Cela se fait lorsque la parure renvoie à une collectivité, comme dans cet exemple de Mercier:

Ce n'est pas assez de prendre l'habit des gens, pour en avoir l'esprit et le caractère. Retiens ton costume national, il te *sied*; c'est sous cette livrée que tu dois parler sans rien dire, déraisonner agréablement sur tout, et étaler les grâces de ta profonde ignorance. Ne prendrons-nous jamais des anglois que l'habit? Ils sont des fats; mais leur fatuité tient à l'orgueil, et les nôtres n'obéissent qu'à une puérile vanité. (Mercier (1783), *Tableau de Paris*, T. 5 à 8, Amsterdam, 1783, p. 45.)

Il est évident que l'on ne parle pas ici d'une parure propre au rang de l'individu. En parlant d'un costume national, l'auteur fait allusion à une collectivité nationale, où la

notion de rang divin n'est plus de mise. Rappelons qu'à cette l'époque les idées révolutionnaires se propagent en France et l'on commence à vanter les mérites d'une société libre du pouvoir monarchique. Pour cette raison, la société revendique son droit de gouverner le comportement des individus. On peut supposer que l'auteur emploie *seoir* de cette façon parce qu'il cherche à critiquer toute tentative de se démarquer de la collectivité.

Voici une occurrence où l'usage du verbe en collocation avec la "mode des pleureuses" souligne le rapport entre *seoir* et le code de comportement fondé sur le goût, soit une conduite qui *convient* selon les circonstances :

Ma foi, messieurs, disoit un autre, quand un père veut bien faire cette action-là, je trouve que c'est la plus belle de sa vie: le mien recule tant qu'il peut, et je crains que la mode des pleureuses ne soit passée avant qu'il m'en faille porter. C'est pourtant une parure qui sied bien. Regardez, messieurs, combien cela donne de grâces à un jeune homme. (Lesage (1732), *Aventures du Chev. de Beauch.*, Paris, Renouard, 1821, p. 276.)

Lesage envisage la société de manière cynique<sup>32</sup>. On parle de la *mode* des pleureuses qui risque de passer avant que le personnage puisse suivre cette mode "passagère" venant de la société. Cet usage satirique de *seoir* sous-entend une critique acérée des moeurs de l'époque où même le deuil *convient* et *sied* à la mode.

Ainsi, les usages de *seoir* changent et soulignent en quoi ce verbe définit des codes de comportement ou de parure qui *conviennent* selon le goût social. Dans les pages qui suivent, nous étudierons ces occurrences de *seoir* par thème : l'homme et la femme, l'âge et l'expression orale et écrite.

### 10.3 *SEOIR ET L'HOMME ET LA FEMME*

#### 10.3.1 *Seoir et la femme*

Comme nous venons de le voir dans l'exemple de Lesage sur la mode des pleureuses, l'usage de *seoir* reflète également une nouvelle tendance: celle de transformer le comportement en une sorte de parure. Celui qui sait bien paraître par son comportement répond alors au besoin de satisfaire au code tacite de ce qui *convient* à l'homme en société. Même si les dictionnaires indiquent que *seoir* a le sens de *convenir*, les usages du verbe montrent que ce qui *sied* est intimement lié à ce qui *plaît*, en particulier chez la femme. Rappelons que le "code tacite" est déterminé par l'aristocratie qui définit le *je ne sais quoi* dans le but de marquer sa différence avec la strate sociale de la bourgeoisie. La parure qui suit le code tacite de l'aristocratie est celle qui plaît par sa simplicité, par tout ce qui écarte les marques de richesse.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le verbe *seoir* s'associe de façon marquée à la femme, décrivant la parure et le comportement qui *sied* au sexe et non au rang:

C'étoit une des amies de Lysistrate, qui courut au-devant d'elle, l'embrassa tendrement, s'assit à ses côtés, et ne cessa de la louer sur sa figure et sur son ajustement. Vous êtes bien jolie; vous êtes parfaitement mise. Cette éttoffe est charmante. Elle vous *sied* à merveille. Combien coûte-t-elle? (Barthélemy (1788) *Voyage du Jeune Anacharsis*, Paris, de Bure, 1788, p. 56)

Le terme *seoir*, qui paraît en collocation avec l'expression adverbiale à *merveille*, suggère que la femme est aussi charmante que la robe qu'elle porte. Cet usage montre que ce qui *convient* ou *sied* dans cet usage doit en même temps "charmer" et satisfaire

au goût social. Contrairement à l'occurrence qui traite de la mante *riche et chère* au XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui *sied* n'est pas forcément ce qui coûte cher. Bien que l'on mentionne le coût de la robe, c'est le charme de la figure et de l'ajustement de Lysistrate qui importe davantage.

Plus important encore, l'occurrence de l'abbé Barthélemy montre que la société à cette époque met en arrière-plan le rapport entre ce qui *sied* et la richesse et porte davantage attention à ce *je ne sais quoi* de charmant qui *convient*, mais qui finit aussi par *plaire*. De fait, la femme de qualité au XVIII<sup>e</sup> siècle incarne l'antithèse du matérialisme bourgeois: «elle a un corps délicat, désormais perçue comme incapable de survivre aux rigueurs du monde "véritable", dépend au niveau légal d'un père ou d'un mari, et demeure socialement à la merci de la "société"<sup>33</sup>.

Regardons aussi cette occurrence de Rousseau:

Sophie aime la parure et s'y connoit; sa mère n'a point d'autre femme de chambre qu'elle: elle a beaucoup de goût pour se mettre avec avantage, mais elle hait les riches habillemens; on voit toujours dans le sien la simplicité jointe à l'élégance; elle n'aime point ce qui brille, mais ce qui *sied*. Elle ignore quelles sont les couleurs à la mode, mais elle sait à merveille celles qui lui sont favorables. Il n'y a pas une jeune personne qui paroisse mise avec moins de recherche et dont l'ajustement soit plus recherché; pas une pièce du sien n'est prise au hazard, et l'art ne paroît dans aucune. (Rousseau (1762), *Emile ou de l'Education, Oeuvres Complètes, T.3*, Paris, Gallimard, 1966, p. 747.)

Dans ce cas, *seoir* apparaît dans une structure comparative. On présente ainsi une sorte de formule de ce qui *sied*, résumée par le tableau qui suit:

Commentaires négatifs	Commentaires positifs
habillements riches	simplicité / élégance
ce qui brille	ce qui sied
couleurs à la mode	couleurs favorables

L'occurrence de Rousseau, comme celle de Barthélémy<sup>34</sup>, illustre que ce qui *sied* chez la femme doit suivre un code de comportement fondé sur le goût, une qualité mystérieuse du *je ne sais quoi* plutôt que par le coût. Même son comportement physique doit faire coïncider la femme et la beauté comme dans cette occurrence de Madame de Charrière:

[...] et puis cette parure, toute modeste qu'elle est, ne laisse pas de coûter: les gazes, les rubans, etc.; car rien n'est si exact, si long, si détaillé que la critique des femmes. Il ne faut pas non plus la laisser trop danser; la danse l'échauffe et ne lui sied pas bien: ses cheveux, médiocrement bien arrangés par elle et par moi, lui donnent en se dérangeant un air de rudesse; elle est trop rouge, et le lendemain elle a mal à la tête ou un saignement de nez; mais elle aime la danse avec passion: (Madame Charrière (1787), *Caliste ou Lettres de Lausanne*, Paris, J. Labitte, 1845, p. 57.)

Dans cette occurrence, la danse ne sied pas à la femme en raison de convenances qui ne sont pas associées à sa nature propre. Signalons aussi que ce qui *sied* est également "simple" et ne "coûte" pas cher. Les autres éléments en collocation suggèrent par ailleurs que la danse nuit à ce qui *convient* selon le goût, c'est-à-dire que l'activité enlaidit la femme:

1. Ses cheveux dérangés lui donnent un air de rudesse
2. Elle devient rouge

Ce qui *sied* chez la femme doit assurer sa beauté, une qualité dépourvue de richesses, car

c'est ce qui *convient* et la rend charmante.

Cette préoccupation d'être "charmante" s'explique sans doute par la vogue des salons en France. Le "salon" vient d'une tradition qui remonte au moins jusqu'à l'Hôtel de Rambouillet<sup>35</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, les salons sont toujours aussi populaires. Même si la vogue des cafés est de mise au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils ne font "pourtant pas baisser la cote des salons et de leurs brillantes hôtes : elles excellent à doser savamment leurs invités, à faire briller chacun<sup>36</sup>." Par ailleurs, la motivation derrière le salon distingue la femme du XVII<sup>e</sup> siècle de la femme du XVIII<sup>e</sup> siècle:

Les femmes du dix-septième siècle avaient accueilli les écrivains qui souhaitaient l'indépendance de la hiérarchie rigide de la cour. Les femmes du dix-huitième siècle accueilleraient tous ceux qui désiraient se libérer des contraintes institutionnelles en ce qui a trait à la discussion d'idées. En faisant ainsi, elles ont créé un espace à l'intérieur duquel elles pouvaient apprendre<sup>37</sup>.

Afin de favoriser une ambiance de sociabilité<sup>38</sup>, la femme devait adopter un comportement *bienséant*, soit "charmant" (pour reprendre Barthélémy). Ainsi, on constate que plusieurs auteurs créent des réseaux de rapports autour de *soir* qui correspondent au jugement que l'on porte sur la parure de la femme au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs occurrences de *soir* sont également liées au comportement de la femme au XVIII<sup>e</sup> siècle, un comportement qui, comme sa parure, doit "charmer" au risque de déplaire. Prenons à titre d'exemple cette occurrence de Prévost:

Sa physionomie convenoit à sa colère. Elle paroît formée pour exprimer cette violente passion. Au même instant, mon frère est entré. Ma soeur, ma soeur, m'a-t-il dit en grinçant les dents, achevez le rôle héroïque que vous avez entrepris. Il vous sied à merveille. Comptez néanmoins qu'il durera peu. Nous verrons si vous accuserez les autres de tyrannie, après avoir exercé la vôtre avec tant d'insolence. (Prévost (1784), *Lettres Angloises*, t.2, Paris, 1784, p.372.)

L'Abbé Prévost utilise *seoir* de manière ironique afin de montrer comment le rôle héroïque chez la femme va à l'encontre du comportement féminin qui *plait*. C'est également ce que laisse entendre Crébillon lorsqu'il parle du "courage" féminin:

[...]vous savez cependant qu'il y a des choses dont je n'ai jamais parlé, et l'on pourrait, avec un peu de politesse, me remercier...  
-Eh! De quoi? Répondit l'intrépide Madame De Senanges.  
-Poursuivez, madame, reprit Versac avec un ris moqueur, ce courage-là vous sied bien.  
Madame De Senanges, tout étourdie qu'elle était, connaissait Versac, et n'osant pas le défier sur l'indiscrétion, elle lui demanda où il en était avec une femme qu'elle lui nomma. (Crébillon fils (1738), *Les Egarements du Coeur, Romanciers du 18e S. - T.2*, éd. Etiemble, Paris, Gallimard, 1965, p. 94.)

L'ironie, soulignée par "rire moqueur" établit une association courage / Mme de Senanges qui est aussitôt niée.

*Seoir* est donc employé en collocation avec un complément d'objet indirect lié à la femme pour refléter l'incompatibilité entre un comportement (comme le courage ou la colère) et le sexe féminin. Cette incompatibilité naît du fait que le comportement de la femme au XVIII<sup>e</sup> siècle ne doit jamais se heurter à sa capacité de plaire par sa beauté. Marina Yaguello exprime bien le propos de la femme lorsqu'elle dit que «[l]e statut social des hommes repose essentiellement sur ce qu'ils font, sur ce qu'ils sont; celui des

femmes, sur leurs apparences<sup>39</sup>.»

La femme dans les textes littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle devient en quelque sorte affectée malgré le reproche qu'on lui fait. Ses sentiments ne deviennent qu'une extension de sa parure. Par conséquent, elle adopte une sorte de simplicité affectée, car elle doit "charmer" avant tout, peu importe ses sentiments véritables. Examinons l'occurrence suivante:

Ils avouent qu'elle a de la fierté et de l'ambition, et qu'elle est très-artificieuse; mais que **ce qui seroit crime aux autres** lui sied si bien, que c'est une perfection pour elle; qu'elle tempère cet air fier de certains agréments qui font une douceur vive et animée; que l'ambition est en elle une passion raisonnable, parce qu'elle mérite beaucoup; et que, si elle est artificieuse, ce n'est que pour être plus engageante et plus aimable. (Fléchier (1710), *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, Paris, Hachette, 1862, p. 7.)

Dans cette occurrence, l'auteur nous présente la "fille d'un président au présidial ; ce qui s'appelle être de la première qualité dans la province". Cet usage de *seoir* montre que son comportement est acceptable car elle parvient tout de même à se rendre belle. On dit bien que "si elle est *artificieuse*, ce n'est que pour être plus engageante et plus aimable". Puisqu'elle parvient tout de même à paraître belle, elle peut se comporter d'une façon qui serait sévèrement critiquée chez les autres. À l'aide d'un tableau, résumons comment la femme parvient à plaire selon Fléchier:

Qualité morale	Modification que seule une femme "de qualité" peut apporter	Résultat
fierté	tempérée de certains agréments	douceur vive et animée
ambition	parce qu'elle mérite beaucoup	raisonnable
artifice	(pratiquée)	se rend plus engageante et plus aimable

L'usage de *seoir* associe le sentiment de la femme à la beauté, soulignant la nature affectée de son comportement au cours de ce siècle. Les qualités telles que "la candeur"<sup>40</sup>, "la modestie"<sup>41</sup>, le "dédain"<sup>42</sup>, "la tranquillité d'esprit"<sup>43</sup>, "la fierté"<sup>44</sup> *siéent* à condition qu'elles amplifient la beauté de la femme. Laclos décrit le régime de la femme qui se doit de "charmer" et de satisfaire au goût qui *convient*.

En voici les moyens: sachez d'abord vous astreindre à un régime doux et salutaire; c'est celui qui tient la santé; sans elle point de fraîcheur, et sans la fraîcheur point de beauté; fuyez surtout les veilles inutiles; le repos sied mieux encore que l'éclat trompeur des bougies; ne vous fatiguez par aucun excès; vous serez belles même au jour; les nuits que vous déroberez à vos amusements rendront plus précieuses celles que vous consacrerez à vos plaisirs. (Laclos (1783), *De L'Éducation des femmes*, p. 469.)

Le maîtrise des sentiments ne doit pas passer cependant devant la sincérité de l'amour.

Dans l'occurrence suivante, on l'oppose à la parodie et à l'absence de sentiments véritables (froide plaisanterie):

Roxelane [...]et elle dit en parodiant Elmire :  
Osmin, reçois ce bijou de ma main.  
Ô toi, qui règnes sur ton maître,  
Osmin, mon cher Osmin, mon sort dépend de toi;  
J'aurais trop à rougir si j'avais des rivales:  
En toute occasion, vante- lui mes égales;  
Ne me ménage pas, et dis du mal de moi.

Elmire Cette froide plaisanterie vous sied très- mal,  
Je vous en avertis. Oui, Soliman m'est plus cher que la vie:  
Je veux avoir son coeur; il n'importe à quel prix.

Osmin L'émulation est louable.  
Je vous laisse entre vous disputer cet honneur.  
(à Elmire, bas. à Roxelane). Comptez sur moi. Je vous suis favorable.  
(Favart (1762), *Les Trois sultanes*, Théâtre Choisi,  
T.3., Paris, L. Collin, 1809, p. 225.)

L'association entre ce qui *sied* et l'affectation de la femme au XVIII<sup>e</sup> siècle est soulignée par le sujet "air de" qui paraît pour la première fois au cours de ce siècle dans nos textes. Prenons l'occurrence qui suit à titre d'exemple:

[...]il faut brûler, quand l'haleine des vents  
Disperse ses cheveux sur sa gorge embellie.  
Un air de négligence, un air de volupté,  
Le sourire ingénu, la pudeur rougissante,  
Les diamants, les fleurs, l'hermine éblouissante,  
Et la pourpre et l'azur, tout sied à sa beauté.  
Que j'aime à la presser, quand sa taille légère  
Emprunte du sérail les magiques atours;  
Ou, qu'à mes sens ravis sa tunique étrangère  
D'un sein voluptueux dessine les contours!  
L'amour même a poli sa main enchanteresse;  
Ses bras semblent formés pour enlacer les dieux.  
(Bertain (1785), *Les Amours*, *Oeuvres Complètes*, p. 28.)

Dans cette occurrence, il y a un donc un recouplement explicite entre la parure et le comportement de la femme au XVIII<sup>e</sup> siècle, toujours dans le but de charmer. La présence d'amplifications en collocation avec *seoir* (sourire ingénu, pudeur, diamants, fleurs, hermine) souligne de nouveau le rapport entre ce qui *convient* et la beauté de la

femme. Le fait que l'on retrouve "pudeur" en collocation avec *seoir* est également révélateur dans la mesure où la femme qui satisfait au goût ou qui se comporte selon ce qui *sied* est également celle qui protège sa vertu.

Mais si la femme adopte un rôle théâtral, elle ne doit tout de même pas laisser voir qu'elle affecte un comportement qui n'est pas naturel. Prenons cette occurrence de LaChaussée où la tournure dans laquelle paraît *seoir* souligne en quoi la femme doit paraître naturelle :

Constance : Il m'eût été bien doux  
De garder le seul bien qui me reste de vous.  
Puisse-t-elle éviter les malheurs de sa mère,  
N'être pas moins fidelle, et vous être plus chère!  
Durval, (avec fureur) .Je ne puis supporter cette témérité;  
Perfide! Il vous *sied* bien, ce langage affecté!  
Constance. Ah! Quel titre odieux! Est- ce à moi qu'il s'adresse?  
(LaChaussée (1735), *Le Préjugé à la Mode, Oeuvres*, T.1, Paris, Prault, 1762, p. 207.)

Le code de la femme du XVIII<sup>e</sup> siècle, dessiné par les usages de *seoir*, lui demande de jouer un rôle théâtral, un rôle qui *plait*, sans toutefois laisser paraître que son comportement est affecté.

Mais le code de la femme, présenté par l'usage de *seoir*, impose également des limites au comportement de la femme en fonction de son âge. Prenons à titre d'exemple cette occurrence de Madame de Genlis où *seoir* paraît de nouveau avec un sujet lié à l'affectation de la femme :

En effet, il est impossible d'être mieux élevée et plus aimable; elle n'est ni timide ni embarrassée, et elle a cependant toute la réserve qui convient à son âge, et ce certain air de déférence et même de respect pour les femmes mariées, qui sied si bien à une jeune personne; ses manières sont douces, obligeantes, naturelles; sa figure est aussi agréable que spirituelle, et je sais qu'elle a autant d'instruction que d'esprit et de grâces; mais avec une mère comme la sienne, pouvoit-elle n'être pas charmante à tous égards? (Genlis (1782), *Adèle et Théodore*, Paris, M. Lambert, 1782, p. 366.)

Cet usage montre qu'en affectant ce comportement, une jeune femme suit le code de ce qui plaît. Notons aussi dans cette occurrence que l'on ne renvoie pas aux femmes en général, mais aux "jeunes" femmes<sup>45</sup> en particulier. On laisse entendre par là que ce qui convient s'associe à ce qui est jeune chez les femmes, un phénomène dont nous avons déjà parlé dans notre analyse du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le groupe des femmes subit également d'autres prescriptions sociales, comme le reflète l'usage de *seoir*. Prenons comme point de départ cette occurrence de Marivaux:

- Madame Sorbin. - Oui- da, j'entends tout ce qui vous ressemble, Monsieur Sorbin.  
 Monsieur Sorbin - Comment dites- vous cela, madame la cornette?  
 Madame Sorbin. - Comme je le pense et comme cela tiendra, monsieur le chapeau.  
 Timagène. - Doucement, Madame Sorbin; sied-il bien à une femme aussi sensée que vous l'êtes de perdre jusque- là les égards qu'elle doit à son mari?  
 Madame Sorbin. - À l'autre, avec son jargon d'homme! C'est justement parce que je suis sensée que cela se passe ainsi. Vous dites que je lui dois, mais il me doit de même; (Marivaux (1750), *La Colonie, Théâtre Complet*, éd. M. Arland, Paris, Gallimard, 1949, p. 664.)

*Seoir* dans cette occurrence, en collocation avec un complément d'objet indirect "femme", souligne jusqu'à quel point la femme dans ce texte est censée s'assujettir à

l'homme. Une femme intelligente ou "aussi sensée" est celle qui devrait respecter son mari et qui se comporter selon ce qui *convient* à la femme mariée, du moins selon le point de vue des hommes.

La Marquise de Merteuil résume bien le propos de la femme mariée du XVIII<sup>e</sup>

:  
 Savez-vous, vicomte, pourquoi je ne me suis jamais remariée? Ce n'est assurément pas faute d'avoir trouvé assez de partis avantageux; c'est uniquement pour que personne n'ait le droit de trouver à redire à mes actions. Ce n'est même pas que j'aie craint de ne pouvoir plus faire mes volontés, car j'aurais bien toujours fini par-là; mais c'est qu'il m'aurait gêné que quelqu'un eût eu seulement le droit de s'en plaindre; (Ch. de Laclos (1751), *Les Liaisons Dangereuses*, *Oeuvres Complètes*, éd. M. Allem. Paris, Gallimard, 1951, p. 353.)

La plupart des femmes de haute naissance se mariaient dans une condition aisée, éduquée pour un mode de vie où *l'ennui*, non pas *des ennuis*, était la cause principale de stress<sup>46</sup>. Mais ce siècle leur donne cependant des issues de secours: les salons. C'est dans ces endroits que la femme privilégiée peut s'exprimer.

Afin de réussir comme hôtesse de *salon*, toutefois, pour que son nom soit connu de toute l'Europe de son temps, et parfois même au-delà de l'abstraction qu'on en a fait de l'histoire au dix-neuvième siècle, il n'était pas suffisant d'avoir de bonnes manières, une corpulence opulente ou une personnalité attirante. Si la jeunesse, le charme et la beauté suffisaient peut-être pour attirer l'homme aux salons, ils ne suffisaient point pour les inciter à rester<sup>47</sup>.

[...]

L'esprit, le bon sens, la force de la personnalité et du style étaient les clés à l'attirance magnétique de l'hôtesse de *salon*<sup>48</sup>.

La femme doit à cette époque faire preuve de tous ces talents pour satisfaire au code déterminé par la société. Les comportements en collocation avec *soir* reflètent donc cet idéal de femme, un idéal qui doit plaire et séduire:

Non, vous ne feignez point et votre ame est émue.  
 Ces sentimens, ces tons d'intérêt, d'amitié  
 Vous rendent à mes yeux plus belle de moitié!  
 Voilà les qualités, les graces séduisantes  
 Qu'hier je préférois à vos graces brillantes!  
 C'est en les unissant toutes pour vous parer  
 Qu'à régner sur nos coeurs il vous sied d'aspirer.  
 (LaNoue (1757), *La Coquette Corrigée, Choix de Pièces de  
 Théâtres*, Paris, Cazin, 1787, p.186-187.)

La femme qui finit par bien se comporter sait charmer en société. L'usage de *seoir* a changé pour définir différents comportements féminins. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les comportements propres à la femme étaient surtout propres à la femme d'un certain rang. Dans ce cas, il s'agit de comportements qui font d'elle une "beauté admirable". Par ailleurs, le "il" impersonnel renvoie à la voix de la société. Par sa parure et sa séduction, la femme peut régner sur les coeurs. Le respect du code social lui donne un pouvoir, pouvoir accordé par cette société. Dans cette occurrence, le comportement de la femme la rend plus belle aux yeux de son admirateur. Ses "grâces séduisantes" et "grâces brillantes" sont liées à ce qui plaît et non pas à ce qui correspond à sa nature propre. Mais la beauté de la femme de cette époque dépasse les atouts physiques pour inclure tout ce qui est lié à l'esprit, cette qualité mystérieuse qui séduit l'homme et le force à rester.

Les usages de *seoir* en collocation avec un sujet lié à l'expression des mots au XVIII<sup>e</sup> siècle traitent également de l'expression de la femme qui charme et satisfait au goût social. Celle-ci doit prononcer et dire des paroles qui *conviennent* et qui ne nuisent pas à sa beauté. Cela s'applique très certainement à l'accueil de la femme lorsqu'elle est

chez elle :

**Madame De Veymar me reçut avec cet air ouvert et engageant, qui tient un juste milieu entre la politesse froide et réservée dont on use envers de nouvelles connoissances, et cet accueil trop aisé qui ne sied bien qu'avec d'anciens amis. Elle n'étoit plus dans cet âge où l'on plaît par la figure et par les attraits; mais elle sera long-temps encore dans celui où l'on intéresse par les grâces et les sentimens. Une physionomie heureuse qui porte l'empreinte de la vertu; un caractère de douceur répandu sur tous ses traits; (Gérard (1775), *Le Comte de Valmont*, Paris, Moutard, 1787, p. 226.)**

La femme qui se comporte comme il *convient*, selon ce qui est charmant pour l'homme.

Signalons aussi que ce qui "charme", n'est finalement pas si éloigné du concept de *plaire* qui réapparaît à proximité du verbe *seoir*. Cela n'est point surprenant si l'on considère que les femmes

sont dressées à être des *dames*. Le respect des tabous verbaux, le maniement de l'euphémisme, le langage châtié, font partie des *structures de la politesse*. Les femmes sont censées être plus polies que les hommes, lesquels ne sont censés être polis qu'en présence des dames. La fonction de cette politesse est de réduire les frictions et les conflits, de masquer les antagonismes, la désapprobation ou le désaccord. En d'autres termes, la politesse est liée à l'incapacité de s'affirmer, de dire ouvertement ce que l'on pense, de réclamer son dû, de donner des ordres<sup>49</sup>.

Le lien entre la politesse verbale et *seoir* n'est pas surprenant étant donné l'importance des salons auxquels nous avons déjà fait allusion.

L'organisatrice du salon devait incarner *l'honnêteté* de sorte à ce qu'elle soit un rappel à ses invités des règles de politesse. Elle devait également soutenir l'esprit du dialogue en réprimandant les gens loquaces et en incitant les plus taciturnes à s'affirmer. Le silence était aussi menaçant que le dialogue. L'hôtesse devait préparer des questions et des commentaires à l'avance afin d'assurer une conversation sans répit. Quoi que coûteux et exigeant, ce rôle en valait la peine pour celles qui n'avaient aucune autre voie d'accès à la distinction<sup>50</sup>.

Une dernière remarque s'impose au sujet de cette citation du *Comte de Valmont*.

L'usage du verbe revient sur le code de comportement qui *plaît* en fonction de ce qui est jeune. Le comte de Valmont dit que cette femme "n'est plus dans cet âge" où elle peut *plaire* par sa beauté; elle doit plutôt mettre l'accent sur le *je ne sais quoi*. Cette occurrence nous permet de saisir la nuance de ce qui *plaît* chez la femme. Celle qui est belle ne doit pas se préoccuper de charmer car, par le fait d'être belle, elle sait *plaire*. La femme âgée du XVIII<sup>e</sup> siècle ne peut pas séduire ainsi. David Troyanski, dans *Old Age in the Old Regime*, explique que le personnage de *la vieille amoureuse* était généralement grotesque, un rappel de la nature éphémère de la beauté et de l'éventualité de la mort<sup>51</sup>. La piété était le comportement préférable pour la vieille femme tandis que la jeune femme pouvait séduire pas sa beauté<sup>52</sup>.

Le rapprochement entre *seoir* et *convenir* est également mis en évidence lorsqu'on parle de l'expression écrite, surtout à l'égard de la femme. Prenons à titre d'exemple cette occurrence de LaMotte:

Madame Dacier, par exemple, avance que notre langue ne sauroit atteindre à la beauté de l'expression grecque, et qu'ainsi toute traduction d'Homere demeurera nécessairement bien au-dessous de l'original; elle veut bien qu'on tire cette conséquence pour la sienne même; dont il lui sied bien de ne pas sentir tout le mérite: mais en respectant sa modestie, je ne saurois convenir de son sentiment. Sur quoi peut-on fonder ce désavantage de notre langue? Est-ce par la disette de mots qu'elle pèche? Qu'y a-t-il donc qu'elle ne puisse exprimer? (LaMotte (1714), *Discours sur Homère, Oeuvres, T.2*, Paris, Prault, 1754, p. 113.)

"La Motte fut un des chefs du parti des modernes et eut avec Mme Dacier une vive

polémique au cours de laquelle il écrivit ses *Réflexions sur la critique* qui eurent un grand succès et soulevèrent de nombreuses discussions<sup>53</sup>.” Selon lui, toute traduction n’est pas en-dessous de la qualité de la version originale en grec. Mais, il *sied* à Mme Dacier de dire que sa propre traduction n’est pas à la hauteur de l’original. L’usage de *seoir* renvoie encore à un commentaire social sur un comportement: une certaine modestie *convient* lorsqu’on effectue une telle traduction.

Mme Dacier répond à son tour pour commenter le comportement de La Motte.

Pour ce faire, elle emploie aussi le verbe *seoir* :

En attendant M. De La M. peut se rassurer sur l’avenir, jamais Corneille ni Molière n’imposeront à la postérité sur le langage; [...] et il *sied* plus mal à M. De La M. qu’à un autre de le présumer. Il a trop mauvaise opinion du nouveau dictionnaire que l’academie françoise imprime, qui est certainement un chef d’oeuvre, (Dacier (1714), *Causes Corruption du Goust*, Paris, Rigaud, 1714, p. 258.)

Lorsqu’on fait partie de l’élite littéraire, on devrait savoir se comporter selon les circonstances, surtout en ce qui a trait à la critique de textes.

Pour résumer, ce qui change au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les textes étudiés, c’est la notion même de ce qui *convient* en ce qui concerne la femme. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l’élite devait porter une parure qui *convenait* selon le goût défini par la société, mais à cette époque, l’élite *était* plus restreinte et s’associait de plus près à la noblesse. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l’élite s’élargit et les nobles commencent à perdre leur influence économique étant donné la montée du pouvoir de la bourgeoisie. De nouveau, l’usage de *seoir* reflète ces transformations idéologiques. Parce que l’élite restreinte se trouve avec moins de

pouvoir économique, elle éprouve le besoin de se donner un nouveau rôle lié à la suprématie sociale et à laquelle aspirent les bourgeois. L'usage de *seoir* reflète cette tendance à privilégier ce qui est lié à la qualité de l'aristocrate plutôt que ce qui reflète l'ostentation. Dans un monde où la montée de la bourgeoisie ne peut plus être ignorée, il semble donc que le terme *seoir* soit employé pour vanter les mérites d'une aristocratie décadente. Ce qui *sied*, c'est ce qui fait "aristocrate". Vers la fin du siècle, un nouveau glissement dans l'usage de *seoir* par rapport à ce qui *convient*: la femme doit avant tout paraître belle. Cet usage à la fin du siècle annonce la quête du "beau" qui caractérise toute la société du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **10.3.2 SEOIR et l'homme**

Les usages de *seoir* montrent que l'homme, comme la femme au XVIII<sup>e</sup> siècle, est régi par un code de comportement. Ce code de comportement qu'il faut adopter contraint les individus mais aussi les groupes sociaux qui doivent apprendre à plaire ou à satisfaire aux exigences de ce code. Afin de définir ce qui *convient* à ces groupes, on emploie *seoir* en collocation avec des compléments d'objet indirect liés à des groupes d'individus qui font partie de l'élite sociale. Voici deux occurrences où le groupe dont il est question est celui des "grands hommes":

1. Les qualités aimables étant pour la plupart fondées sur des choses frivoles, l'estime que nous en faisons nous accoutume insensiblement à l'indifférence pour celles qui devraient nous intéresser le plus. Il semble que ce qui touche le bien public nous soit étranger. Qu'un grand capitaine, qu'un homme d'état aient rendu les plus grands services; avant que de hasarder notre estime, nous demandons s'ils sont aimables, quels sont leurs agrémens, quoiqu'il y en ait peut-être qu'il ne sied pas toujours à un grand homme d'avoir à un degré supérieur. Toute question importante, tout raisonnement suivi, tout sentiment raisonnable sont exclus des sociétés brillantes, et sortent du bon ton. (Duclos (1741), *Les Confessions du Comte de \*\**. *Romanciers du 18<sup>e</sup> siècle.*, éd. Etienne, T.2. Paris, Gallimard, 1965, p.180-181.)
  
2. Faut-il que les cours des rois soient si souvent l'écueil de la sagesse et de la vertu! Les grands ne devraient-ils pas sentir que tous ceux qui ne les entretiennent que de choses frivoles les trompent? La vraie manière de les servir c'est de leur reprocher leurs vices et leurs travers, de leur apprendre qu'il leur sied mal de passer les jours dans les divertissemens. Voilà le seul langage digne d'un homme vertueux; le mensonge et la flatterie n'habitent jamais sur ses levres. (Helvetius (1758), *De L'Esprit*, Paris, Durand, 1758, p. 417.)

Dans la première occurrence, la relation entre *seoir* et le besoin de satisfaire au bon goût est clairement exprimée, que ce soit par la référence à la "société brillante" et au "bon ton" à adopter, ou encore aux "qualités aimables" sur lesquelles se fonde l'estime des gens.

La présentation de soi est aussi au centre de la deuxième occurrence. Mensonge, flatterie, fausse représentation règnent à la cour. Les grands, tout au moins ceux qui gouvernent (capitaines, hommes d'état), devraient se conformer à un autre code de conduite. Les deux occurrences confrontent deux modes de comportement, deux codes. *Seoir*, c'est se conformer au code de conduite léger et frivole de la bonne société au XVIII<sup>e</sup> siècle mais c'est aussi, lorsqu'on fait partie de l'élite dirigeante, savoir se détacher de cette société. Une opposition entre la responsabilité qui convient selon le groupe

auquel on appartient (la classe supérieure) et la frivolité de ce qui correspond au goût social de la bonne société (la cour mais aussi les bourgeois) semble se cristalliser dans l'usage de *seoir*.

La femme charme lorsqu'elle est belle, ce qui l'oblige à être affectée dans son comportement, tandis que chez l'homme, la sincérité est de mise. Dans l'occurrence suivante, ce qui *sied*, c'est l'aveu, mais c'est surtout la sincérité de l'aveu, qui marque la noblesse des sentiments de l'honnête homme. Prenons à titre d'exemple cette occurrence de Lesage :

-Pardonnez, de grâce, cette fable à un homme dont la raison était troublée par l'amour. C'est un crime que la violence de ma passion m'a fait commettre, et que j'expie en vous l'avouant.

-Seigneur, reprit le vieillard, après cet aveu, qui *sied* bien à un grand cœur, je ne doute plus de votre sincérité. Je vois que vous voulez en effet réparer l'affront que nous avons reçu; ma colère cède aux assurances que vous m'en donnez. (Lesage (1726), *Le Diable Boiteux, Romanciers du 18<sup>e</sup> siècle.*, éd. Etiemble, T.1, Paris, Gallimard, 1960, p. 315.)

Nous avons montré que le code de comportement défini par l'usage de *seoir* impose certaines limites à la femme qui ne doit pas manifester ouvertement sa fierté. Chez l'homme, ce sont les circonstances qui déterminent si ce comportement est autorisé. Dans l'occurrence suivante de Voltaire, l'usage de *seoir* montre que la fierté s'associe à un type d'individu dans des circonstances particulières, soit à un prince qui n'a point d'armée:

Hugues, frère du roi de France, eut alors l'imprudence de quitter la Sicile, où il était avec Bohémond, et de passer presque seul sur les terres d'Alexis. Il joignit à cette indiscretion celle de lui écrire des lettres pleines d'une fiercé peu séante à qui n'avait point d'armée. Le fruit de ces démarches fut d'être arrêté quelque temps prisonnier. (Voltaire (1775), *Histoire de Jenni, Romans et Contes*, éd. H. Benac. Paris, Garnier, 1963, p.347.)

Le comportement décrit exprime ce qui convient ou non selon les circonstances sociales.

Au lieu de dire que la fierté ne sied *pas*, l'auteur suggère qu'elle est *peu* séante si elle ne s'inscrit pas dans une démarche normale. Un prince sans armée, et qui manque de prudence, ne peut afficher de fierté, même si, de par sa noblesse, il pourrait marquer une fierté naturelle. C'est donc ici les circonstances qui expliquent que ce comportement ne plaît pas de manière générale.

La fierté paraît également en collocation avec *seoir* dans cette occurrence d'Arnaud:

Un accusateur se lève, et prononce les mots de présents et de corruption. Arrêtez, dit Ménécrate avec cette fiercé qui sied si bien à une ame innocente, épargnez à ce corps auguste, ainsi qu'à moi, l'horreur d'entendre une imputation d'un nouveau genre pour des hommes tels que nous. Il a pu m'échapper une faute digne sans contredit de punition: j'ai trahi les loix, mon devoir; mais oser me soupçonner d'une bassesse! (Arnaud (1772), *Épreuves du sentiment*, Paris, le Jay, 1773, p. 447.)

Cet usage de *seoir* associe l'innocence de l'individu à la fierté, esquisant ainsi un rapport de correspondance entre deux comportements qui plaisent à la noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette fierté, entendue comme un sentiment naturel et sincère, est opposée dans cette occurrence à la corruption par des biens. On voit donc se dessiner l'opposition entre l'élite (marquée dans ce texte par le syntagme 'des hommes tels que nous') et les

autres.

Dans ce même ordre d'idées, examinons cette occurrence de Cazotte:

Non, monsieur, non, lui dit-il, je n'irai point porter parole de votre part à cet homme; et si vous voulez trouver un second dans cette aventure, reposez-vous sur quelqu'un qui soit moins affectionné pour la gloire. Vous avez toujours été du goût de vous donner en public: je n'ai jamais pensé que cela fût bien *séant*. Mais que, dans les circonstances dans lesquelles vous vous trouvez, vous vouliez entrer en lice avec un misérable chanfre de carrefours, pour l'honneur d'amuser une centaine de paysans, c'est à quoi je n'aurai pas la complaisance d'applaudir. (Cazotte (1742), *Olliver, Oeuvres Badines et Morales, T. 1.* Paris, J-F Bastien, 1817, p. 170.)

Même si *être séant* est employé sans complément circonstanciel, les circonstances mentionnées plus haut ("en public") montrent que le comportement de l'homme est limitée par ce qui est bien *séant*, voire par ce qui plaît dans certaines circonstances. Autrement dit, l'homme qui sait suivre le code "tacite" de l'élite sociale sait en même temps contrôler ce qu'il dit dans toutes les circonstances. On a l'impression que l'homme qui adopte un comportement conforme à l'élite ne peut déchoir, comme si la théâtralité lui était interdite. Pour se comporter comme il *convient*, il faut se comporter sans affectation et agir en honnête homme.

Cette tendance explique également la critique que l'on fait de l'affectation des mots, comme on le lit dans l'occurrence qui suit:

1. Le Marquis : Le ciel m'en est témoin, ce ciel qui me punit  
D'avoir cru les flatteurs et suivi mon dépit.  
Vous m'aviez aveuglé, vous me rendez la vûe,  
Et tout mon malheur vient de vous avoir connue.
- Cidalise. J'aime ce ton tragique, il vous sied à ravir,  
Dans vos besoins urgens il pourra vous servir;  
Il ne vous reste plus que l'art de la parole,  
Et je vous laisse en paix méditer votre rôle.  
(elle sort d'un air dédaigneux).
- Le Marquis. Cette scène m'a plû, t'a dévoilé son coeur,  
Et je vais sur le champ en informer ma soeur.  
(Destouches (1736), *Le Dissipateur, Oeuvres Dramatiques, T.3*. Paris, Impr. Royale, 1757, p. 124.)

Le ton ironique suggère plutôt que Cidalise reproche à cet individu un manque de sincérité qui transgresse le code social de ce qui *convient*. Cette théâtralité, soulignée par des termes comme “rôle”, “art de parole”, n’est pas de mise chez l’homme éduqué.

Il y a une sorte de paradoxe qui se forme au XVIII<sup>e</sup> siècle. En même temps que la société met en valeur la sincérité des sentiments et dénigre tout ce qui est de l’ordre de la théâtralité, le besoin de ne pas déplaire au code de l’élite oblige à afficher certains comportements : un peu comme si le paraître était le reflet de l’être. L’usage de *seoir* sert à définir le comportement qui *sied*, un comportement dépourvu d’hypocrisie.

Dans cette occurrence de Lemerrier<sup>54</sup>, Mme Dolmar reproche à Pinto sa mélancolie:

- Madame Dolmar. Qui vous rend donc si ennuyé aujourd'hui?  
Pinto. Le bonheur a sa mélancolie.  
Madame Dolmar. La vôtre vous sied mal; vous devenez le plus maussade du monde.  
Pinto. Voulez-vous que je rie sans sujet, comme ceux qui n'ont rien dans le coeur?  
Madame Dolmar. Non, mais quittez cette humeur fantasque. (Lemerrier (1800), *Pinto, Comédies Historiques*, Paris, A. Dupont, 1828, p. 51.)

Madame Dolmar rappelle à Pinto que sa mélancolie lui *sied* mal, justement parce qu'elle nuit à son paraître. Pinto doit changer d'humeur non pas à cause de son rang social, mais plutôt parce que le fait de paraître maussade ne convient pas selon le goût social.

On ne peut transgresser ce code de comportement, même dans la littérature qui traite d'un sujet antique. Examinons cet usage de *seoir* :

Catilina : Eh! Quel étoit le but où ma valeur aspire?  
 Pour qui voulois- je ici conquérir un empire?  
 Est- ce pour Cicéron, l'objet de mon courroux,  
 Lui que je voudrois voir expirer sous mes coups?  
 Non; c'est pour une ingrante à qui je sacrifie  
 Ma gloire, mon devoir, et le soin de ma vie.

Fulvie. Poursuis, Catilina: le reproche sied bien  
 À des coeurs innocents et purs comme le tien;  
 Mais dans l'art de tromper, ta science suprême,  
 Tu m'en as trop appris pour me tromper moi- même.  
 Va, cesse d'éclater sur mon déguisement;  
 Tout, jusqu'à ton courroux, est faux en ce moment.  
 Égorge Cicéron aux yeux de sa famille,  
 Je ne t'en croirai pas moins épris de sa fille.  
 (Crébillon (père) (1749), *Catilina*, *Oeuvres T.2*,  
 Paris, Didot, 1818, p. 195.)

*Seoir* paraît dans cette tournure ironique pour souligner jusqu'à quel point le reproche ne *sied* pas à un individu comme Catilina. Catilina, rappelons-le, a voulu s'emparer de Rome par la force. Le fait que Fulvie ajoute à cet usage de *seoir* "des coeurs innocents et purs comme le tien" souligne l'ironie. Ensuite, les éléments d'amplification "art de tromper; science suprême", associés à Catilina, soulignent l'hypocrisie de cet homme. L'usage de *seoir* dans ce contexte offre un commentaire sur les comportement qui *conviennent* ou qui *siéent* et soulignent jusqu'à quel point le comportement de Catilina ne *sied* pas lorsqu'on fait partie d'un certain rang.

Examinons maintenant cet extrait de Voltaire qui critique cette même pièce:

Je croyais, quand je vous ai parlé de Menzicof, qu'on le jouait déjà à la comédie française. Je n'ai point osé importuner M. le duc de Duras en faveur de Cicéron et de Catilina; j'ai cru qu'il n'était pas trop séant dans l'état où je suis, de disputer une place dans le tripot comique. Cependant, si vous jugez que la chose soit convenable, je vous obéirai selon ma coutume. Je crains seulement que cette démarche ne soit hasardée pendant les représentations du prince pâtissier. (Voltaire (1775), *Correspondance T. 90-92*, éd. T. Bestermann, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1964, p. 133.)

*Seoir* paraît ici dans sa forme adjectivée en collocation avec un complément circonstanciel qui définit les circonstances (“dans l'état où je suis”) où il *sied* de critiquer une pièce. L'adjectif “convenable” qui paraît quelques lignes plus loin souligne de nouveau cette tendance à satisfaire un code de comportement qui *convient*, c'est-à-dire le comportement dit “acceptable” dans de telles circonstances.

Ainsi, même si l'on critique la théâtralité, on la pratique par une “affectation désaffectée”, ce qui est tout à fait le propos de l'honnête homme. Prenons comme exemple cette occurrence de Piron:

Dorante. Mon dessein n'est pas tel, car je vous signifie  
Qu'il faut, en ce logis, ne plus vous remonter,  
Et vous faire une affaire ou n'y jamais rentrer.

Damis. L'étrange alternative! Un ami la propose!  
Ne puis-je, avant d'opter, en demander la cause?

Dorante. Eh fi! L'air ingénu sied mal à votre front,  
Et ce doute affecté n'est qu'un nouvel affront.

Damis. C'est la pure franchise. En vérité, j'ignore...

Dorante. Quoi, monsieur? Que Lucile est celle que j'adore?

Damis. Non. Quand j'ai vu tantôt mes vers entre ses mains...

Dorante. Vous m'avez insulté, c'est de quoi je me plains.  
En quoi donc?  
(Piron (1738), *La Métromanie, Oeuvres Choisies*, éd. J. Troubat.  
Paris, Garnier, 1883. p. 203.)

Dans cette occurrence, Dorante reconnaît l'affectation du sentiment exprimé par Damis.

L'homme honnête, contrairement au rustre et au paltoquet, sait suivre un code d'honneur qui lui permet d'être délicat dans des circonstances qui l'exigent. *Seoir*, c'est donc savoir *plaire* en toutes circonstances :

Car, par exemple, la cupidité ne répondait à tout cela qu'un mot ou deux; mais son éloquence, quoique laconique, était vigoureuse. C'est bien à toi, paltoquet, me disait-elle, à l'arrêter à ce chimérique honneur! Ne te sied-il pas bien d'être délicat là-dessus, misérable rustre? Va, tu as raison; va te gîter à l'hôpital, ton honneur et toi, vous y aurez tous deux fort bonne grâce. Pas si bonne grâce, répondais-je en moi-même; c'est avoir de l'honneur en pure perte que de l'avoir à l'hôpital; (Marivaux (1734), *Le Paysan Parvenu*, éd. F. Deloffre, Paris, Garnier, 1959, p. 27.)

L'utilisation de *seoir* pour associer deux éléments inanimés soulignent comment le verbe a changé au cours des siècles. Au cours de la période du Moyen Âge, on a retrouvé plusieurs occurrences de *seoir* où le verbe indiquait le comportement ou la parure qui *allait* avec le rang de l'individu. Ici, on ne fait mention ni du rang, ni de l'individu. Le sens de *aller* est toujours connoté par l'usage du verbe, mais *seoir* n'associe plus ce qui *sied* au rang. Prenons à titre d'exemple cette occurrence de Dorat:

Poursuis, poursuis; encore une caresse,  
Et je deviens immortel dans tes bras.  
Mais ce titre n'est rien et ne me séduit pas,  
Si ma flamme à son tour ne te change en déesse.  
Ah! L'immortalité ne sied bien qu'aux amours:  
Sous la même couronne il faut qu'ils nous unissent;  
Si je ne vis pour toi, si nos plaisirs finissent,  
Qu'importe, hélas! Que je vive toujours les ombres  
Crois moi, jeune Thaïs, la mort n'est point à craindre;  
Sa faux se brisera sur l'autel des amours.  
(Dorat (1770), *Les Baisers*, La Haye et Paris, Lambert, 1770, p.105.)

Même lorsque le verbe paraît dans une oeuvre qui met en scène des personnages

délimités par leurs rangs, *seoir* souligne plutôt les comportements qui *vont* ensemble, qui suivent les règles de *bienséance* de la société (ex.: l'enfance des autres *sied* mieux à l'amour<sup>55</sup>, la couleur brune qui ne *sied* pas mal à ce sentiment<sup>56</sup> [de mélancolie], la tranquillité d'esprit qui *sied* à la liberté de penser.<sup>57</sup>).

Des emplois qui précèdent, on comprend que le comportement de la femme et de l'homme du XVIII<sup>e</sup> siècle est régi par un code de convenances défini par la nouvelle élite. Ainsi, on s'attend à ce que l'homme présente dans son comportement, sincérité et simplicité. Mais quels sont les comportements qui *conviennent* de manière générale à la société? Entre autres, l'orgueil est souvent critiqué par l'usage de *seoir* :

Un boeuf, un baudet, un cheval,  
Se dispuoient la préséance.  
Un baudet! Direz-vous tant d'orgueil lui *sied* mal.  
À qui l'orgueil *sied*-il? Et qui de nous ne pense  
valoir ceux que le rang, les talents, la naissance  
élèvent au-dessus de nous?

Le boeuf, d'un ton modeste et doux,  
Alléguoit ses nombreux services,  
Sa force, sa docilité; le coursier sa valeur, ses nobles exercices;  
Et l'âne son utilité.  
(Florian (1792), "Le boeuf, le cheval et l'âne", *Fables*, Paris,  
Didot, 1792, p. 45.)

Rappelons qu'il s'agit d'une *fable*, dont le propos est souvent d'enseigner une morale. Puisqu'il s'agit d'une fable où les animaux représentent les individus de la société, il faut comprendre que l'auteur fait allusion aux êtres humains lorsqu'il dit que l'orgueil *sied* mal au baudet. Autour du verbe *seoir*, les éléments d'amplification ("le rang, les talents, la naissance") montrent de nouveau que l'auteur met en scène des symboles qui

valorisent le système des hiérarchique. Or, par cet usage, l'auteur veut souligner la critique subtile de ceux qui se croient "au-dessus" de tous, soit l'aristocratie, laissant entendre que l'orgueil *sied* mal à tous.

De fait, l'usage de *seoir* critique l'orgueil depuis la première moitié du siècle. Dans l'occurrence qui suit, *seoir* est présenté dans une phrase superlative qui met en évidence le comportement des gens de qualité:

Valère.	Ah! Monsieur, je le crois.
Le Comte.	Les gens de qualité le savent mieux que moi. Pour moi, je n'en dis rien, il faut être modeste.
Valère.	C'est très bien fait à vous. L'orgueil...
Le Comte.	Je le déteste. Les grands perdent toujours à se glorifier, Et <u>rien</u> ne leur <u>sied</u> mieux que <u>de s'humilier</u> . Vous sortez?
Valère.	Oui, monsieur, je quitte la partie, Et je sors enchanté de votre modestie. (Destouches (1732), <i>Le Glorieux</i> , Paris, Libr. des Bibliophiles, 1884, p. 81.)

Cette comédie "moralisatrice"<sup>58</sup> de Destouches, à la manière des comédies comme *Les Méchants* (1745) de Jean-Baptiste-Louis Gresset, cherche à définir un comportement qui convient. S'il *sied* mal aux grands de se glorifier, c'est encore parce que l'aristocratie, dont fait partie Destouches, privilégie une image d'elle où la modestie et l'absence d'ostentation la définissent. *Seoir* marque donc l'image que l'élite se plaît à imaginer d'elle-même à travers les textes littéraires.

Cette critique de l'orgueil est mise en évidence par la coordination avec la faiblesse comme dans cette occurrence de Laclos :

Et vous voulez m'enseigner, me conduire? Ah! Mon pauvre Valmont, quelle distance il y a encore de vous à moi! Non, tout l'orgueil de votre sexe ne suffirait pas pour remplir l'intervalle qui nous sépare. Parce que vous ne pourriez exécuter mes projets, vous les jugez impossibles! Etre orgueilleux et faible, il te sied bien de vouloir calculer mes moyens et juger de mes ressources! Au vrai, vicomte, vos conseils m'ont donné de l'humeur, et je ne puis vous le cacher. Que pour masquer votre incroyable gaucherie auprès de votre présidente, vous m'étaliez comme un triomphe d'avoir déconcerté un moment cette femme timide et qui vous aime, j'y consens; (Laclos (1782), *Les Liaisons Dangereuses*, *Oeuvres complètes*, éd. M. Allem. Paris, Gallimard, 1951, p. 197.)

Valmont, orgueilleux et faible, manque de sincérité et est calculateur. Il y a ici un effet de correspondance marqué par *seoir*. Il va de soi que l'homme orgueilleux est faible et calculateur selon la Marquise de Merteuil. Valmont devrait plutôt être modeste dans son entreprise qui consiste à séduire la Présidente de Tourvel.

*Seoir* permet donc de mettre en place l'idéal de la personne de qualité : sincère, modeste, simple. Mais *seoir* reflète aussi une tendance générale à traiter d'un nouveau code de comportement qui *convient* ; tout ce qui favorise l'épanouissement de l'homme.

Vieillis, l'État et l'Église ne savent pas répondre à ce défi, dont ils ne perçoivent même pas exactement la gravité. L'imaginaire politique ou religieux perd en effet précisément de sa puissance dans les décennies prérévolutionnaires<sup>59</sup>.

Ainsi, dans l'occurrence suivante de *Alembert*, la prudence fondée sur la raison convient à l'homme :

**[Ce qui est] nécessaire, et même si agréable, c'est d'amasser le plus de faits qu'il nous est possible, de les disposer dans l'ordre le plus naturel, de les rappeler à un certain nombre de faits principaux dont les autres ne soient que des conséquences. Si nous osons quelquefois nous élever plus haut, que ce soit avec cette sage circonspection qui sied si bien à une vûe aussi foible que la nôtre. Tel est le plan que nous devons suivre dans cette vaste partie de la physique, appelée physique générale et expérimentale. Elle diffère des sciences physico-mathématiques, en ce qu'elle n'est proprement qu'un recueil raisonné d'expériences et d'observations (D'Alembert (1751), *Discours Préliminaire de L'Encyclopédie, Encyclopédie T.1.* Stuttgart, F. Fromann, 1966. p. VII.)**

**La préface au premier volume de *L'Encyclopédie*, d'où est tirée l'occurrence qui précède, inaugure la campagne des *philosophes*. Celle-ci avait pour but de diffuser dans le peuple les idées de liberté, de tolérance, de progrès, l'apport des sciences appliquées apportant plus de bonheur à la masse tout en éliminant l'assujettissement de l'homme au contrôle de l'Église<sup>60</sup>.**

**Cela mène à une sorte de désacralisation de la société car en remettant en cause l'emprise de l'Église sur la société, on remet en question la place de Dieu dans la détermination de l'ordre social. Cela donne lieu à des transformations importantes en ce qui concerne la conduite sociale:**

Désacralisation! Le mot convient pour résumer la marche de l'Ancien Régime vers son déclin. Sans doute faut-il admettre que la sacralisation de départ recelait en elle-même des limites. Absolutisme et Contre-Réforme avaient bâti ensemble un système de domination des âges et des corps reposant sur l'adhésion de minorités sociales à l'idéal exigeant d'une cité de Dieu sur terre. Pour tenir en tutelle des marges dangereuses ou des masses inquiétantes sans recourir constamment à la répression, la peur avait été convoquée : peur des autorités; peur des châtimens ; peur du démon, des sorcières et de l'enfer. Encore fallait-il que tout reste immobile, afin que se perpétue éternellement un monde identique au précédent. Les craquements du XVIII<sup>e</sup> siècle, de la démographie à la culture en passant par l'économie et les comportements quotidiens ne l'ont pas permis<sup>61</sup>.

C'est cette nouvelle façon d'envisager le monde qui explique les usages "démocratiques" de *seoir* où ce qui *convient* c'est en même temps un comportement qui redonne à l'homme sa capacité de raisonner et d'agir selon ce que la société estime acceptable.

Dans cette occurrence de Bonnet, l'usage de *seoir* montre en quoi se définit un code de comportement propre à l'idéal philosophique proposé dans *L'Encyclopédie* :

Combien de faits, encore ignorés, et qui viendront un jour déranger nos idées sur des sujets que nous croyons connoître! Nous en sçavons au moins assez pour que nous ne devions être surpris de rien. La surprise sied peu à un philosophe; ce qui lui sied est d'observer, de se souvenir de son ignorance, et de s'attendre à tout. (Bonnet (1762), *Considérations sur les corps organiques*, Amsterdam, M.M. Rey, 1768. p. 53.)

Le philosophe ne doit pas être un "apôtre d'un jour" (pour reprendre l'expression de Delisle). C'est pourquoi il *convient* qu'il ne soit pas surpris. Son raisonnement devrait lui dire qu'il n'y a aucune vérité.

#### 10.4 SEOIR ET L'EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE

Nous avons vu dans les sections précédentes qui traitent de l'homme et de la femme quelques occurrences où l'usage de *seoir* définit l'expression écrite ou verbale acceptable. Comme dans les siècles précédents, l'usage de *seoir* définit au XVIII<sup>e</sup> siècle comment il faut s'exprimer en public. Prenons cette occurrence de Crébillon où l'expression écrite fait l'objet de commentaires en ce qui a trait aux convenances sociales:

[...] outre de certaines petites choses, sublimes d'ailleurs, mais qu'il me semble que je n'entends pas à un certain excès un mélange qui m'a embarrassé. Ce n'est pas d'une espèce de galimatias que j'y ai remarqué, que je parle, parce que, sans compter que par lui même il est adorable, et d'un grand goût, rien d'ailleurs ne sied mieux dans un conte: aussi l'on m'en donneroit longtems avant que je m'en plaignisse. C'est donc, comme je le disois, ce mélange dont je ne me suis pas tiré. (Crébillon (1751), *Ah Quel Conte!*, *Collection Complètes des Oeuvres*, T.4. Londres, 1779. p. 30.)

Cet usage de *seoir* montre que le procédé linguistique du “galimatias” convient lorsqu'il est employé dans le conte; les termes “adorable” et “dans le goût” renforcent cette connotation. L'absence de complément d'objet indirect laisse entendre qu'il s'agit d'une règle commune à tous. Tout comme dans le comportement de l'honnête homme, l'absence d'artifices est privilégiée. C'est ce que l'on retrouve dans cette occurrence du Chevalier de Méré :

Et puis quand on les soustiendroit, tant de subtilité pourroit devenir lassante. Je m'imagine que pour écrire une lettre ou quelque autre chose qui plaise, il faut bien, si l'on peut, que tout en soit agréable, mais qu'il faut ménager les agréments, et qu'à l'abord la simplicité sied toujours bien. Il ne se mettoit guere en peine d'éviter les équivoques, en voicy une bien surprenante. (Chevalier de Méré, *Les Discours de la justesse*, éd. Ch. H. Boudhours, F. Roches, 1930, p. 102.)

Les amplifications (“chose qui plaise”, “agréable”, “agrément”) qui gravitent autour de *seoir* dans cette occurrence viennent souligner que l’usage de *seoir* est toujours lié au verbe *plaire*<sup>62</sup>, même si le verbe cesse de paraître dans les définitions lexicologiques. Dans cette occurrence, la simplicité *sied* à tous et en tout temps. C’est le cas aussi dans l’occurrence suivante où on met en valeur dans l’écriture une autre qualité attribuée à l’élite, la sincérité :

Je compris tout d'un coup que c'étoit à l'air du pays que j'étois redevable d'un si heureux changement; mais j'eus la foiblesse... L'avouerai-je? Mes lecteurs me le pardonneront-ils?... N'importe; il faut l'avouer: il sied mal à un écrivain romancier de n'être pas sincère, et j'ai promis de l'être. J'avoüe donc que je fus transporté de joye de me voir si beau et si bien fait. Beauté, frivole avantage, méritez- vous l'estime des hommes? (Bougeant (1735), *Voyage du Prince Fan-Feredin*, Paris, le Mercier, 1735, p. 69.)

Ici, le fait d’être romancier ne découle pas de la nature propre d’un être humain mais d’un choix de carrière. Dès lors, ce choix et le comportement lié à ce choix peut être commenté et jugé. Cet usage signale de nouveau un glissement vers *convenir* car on définit un comportement qui va de pair avec une profession. Ce qui *convient* finit certes par *plaire*, mais cet usage de *seoir* laisse entendre que l’on doit se conformer à un modèle<sup>63</sup>.

## 10.5 *SEOIR* ET L’ÂGE

Un dernier groupe d’occurrences souligne en quoi l’usage de *seoir* définit le code de comportement qui *convient* selon l’âge des gens. À la différence des siècles

antérieures, il y a au XVIII<sup>e</sup> siècle une tendance à employer *seoir* pour expliquer jusqu'à quel point la jeunesse manque de respect pour la vieillesse. "Vieilli, le chef de famille demeure détenteur de ses propriétés, et il jouit d'un prestige économique; le respect qu'il inspire revêt une forme sentimentale<sup>64</sup>". C'est ce qui explique pourquoi "on honore la vieillesse, mais on ne l'aime pas<sup>65</sup>". Prenons à titre d'exemple cette occurrence de Voltaire :

Ce mémoire est en forme de requête au roi, mais requête dans laquelle on ne demande rien. Cette forme est toute neuve et n'en est pas moins convenable. Il ne sierait pas à un jeune homme si innocent de demander grâce. Il sierait encor moins à un officier qu'un grand roi appelle auprès de sa personne, et qu'il fait son adjudant et son ingénieur, de vouloir dépendre d'un autre que de son bienfaiteur. (Voltaire (1775), *Correspondance T. 90-92*, éd. T. Bestermann, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1964, p. 113.)

L'usage de *seoir*, encore lié à celui de *plaire*, est aussi fortement associé à ce qui est approprié - le terme "convenable" est explicitement exprimé. Ce n'est donc pas seulement *plaire* à une élite sociale mais aussi *se conformer à un comportement attendu*. Cet usage souligne de nouveau le glissement dans l'usage du verbe vers *convenir*. Le conditionnel modalise les règles de conduite. Ce ne sont pas des règles de conduite écrites mais tacites. Il ne *sied* pas à la condition de jeunesse (et encore moins à celle d'officier) de demander grâce auprès du roi. Le comportement convient parce qu'il est agréable mais surtout parce qu'il est conforme au groupe d'âge.

La jeunesse, même si elle est bien considérée au XVIII<sup>e</sup> siècle, doit respecter l'échelle hiérarchique et sociale. L'usage de *seoir* pour traiter du comportement qui

*convient* chez les jeunes est également mis en évidence dans cette occurrence de Gilbert:

Jeune homme, il vous sied bien d'insulter la sagesse!  
 Attaquer ses enfans! Quelle scélératesse!  
 Vous croyez donc en Dieu? De quel siècle êtes-vous?  
 Du moins, de votre honneur si vous êtes jaloux,  
 gardez-vous de le dire, et respectez vos maîtres:  
 croire en Dieu fut un tort permis à nos ancêtres;  
 (Gilbert (1775), *Le Dix-huitième siècle*, Amsterdam, 1775, p. 4.)

Le sens connoté par cet usage de *seoir* est intimement lié à celui de *convenir* : le jeune homme doit respecter les convenances, même si cela implique une fausse représentation. L'usage ironique de Gilbert dans cette occurrence, rendue à l'évidence par le point d'exclamation, a pour effet de souligner jusqu'à quel point il ne *sied* pas à la jeunesse d'insulter la vieillesse. Par ailleurs, la critique de la religion est particulièrement intéressante. Dans ce poème satirique, Gilbert insulte la société dans laquelle il vit et la traite de "scélératesse". Mais l'insulte est d'autant plus acérée du fait qu'il s'attaque à tout un système de croyances, car il critique tous ceux qui croient en Dieu.

## 10.6 CONCLUSION : XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Le plus grand changement quant à l'usage de *seoir* s'est effectué au niveau de la codification du comportement féminin. La femme dans la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle devient théâtrale: elle doit satisfaire au code de comportement en adoptant une attitude qui charme et qui *plait*. La beauté telle que définie par *seoir*, c'est celle qui écarte les richesses, embellit. Quant aux hommes dans les textes littéraires, l'usage de *seoir* définit un comportement qui *convient* selon les circonstances, mais il s'agit néanmoins d'un

comportement qui est dépourvu d'affectation (sincérité, simplicité, modestie), une conduite qui reprend l'idée de l'homme d'honneur. Par ailleurs, *seoir* définit un code de comportement qui *va* à tous les membres de la société, une conduite fondée sur ce qui *convient* au goût social que tous peuvent adopter. Si un plus grand nombre de gens sont en mesure de se comporter selon un code défini en fonction du goût social et non du rang, c'est que la société du XVIII<sup>e</sup> siècle se désacralise, un mouvement étroitement lié au mouvement philosophique qui incite l'homme à remettre en cause sa place sociale.

### **Notes: Chapitre 10**

1. «[God] at the beginning of time, constructed a perfect time piece and who, then left it to run with predictability» Lerner *et.al.*, *Western Civilizations : Their History and Their Culture*, New York, W.W. Norton & Company, 1988 [1941], p. 649.

2.«It therefore followed that all people could be educated to become the equals of most aristocrats, and that there were no limits to the potentiality for universal human progress. Indeed a few Enlightenment thinkers became so optimistic as to propose that all evil might be eradicated from the world, since whatever evil existed was not the result of some divine plan but only the product of a faulty environment that humans had created and humans could change.» *Ibid.*, p. 651. Traduction G. A. Clark.

3.*Ibid.*, p. 664.

4.«Therefore he [Diderot] hoped that it [*Encyclopedia*] would “change the general way of thinking”.» *Ibid.*, p. 654.

5.*Ibid.*, p.691.

6.«Voltaire, because of his general execration of the privileged institutions of church and absolute monarchy; Condorcet because of his belief in progress; Locke and Montesquieu because of their defense of private property and limited sovereignty. Montesquieu’s ideas were especially congenial to aristocrats, who read his doctrine of checks and balances as a defense of their ancient privileges - now elevated to the status of liberties.» *Ibid.*, p. 690.

7.Denis Richet, “Autour des origines idéologiques lointaines de la Révolution Française : élites et despotisme”, *De la Réforme à la Révolution - études sur la France moderne*, préface de Pierre Goubert, Paris, Aubier, 1991, p. 401.

8.*Ibid.*, p. 390.

9.*Ibid.*, 410.

10.L. Gossman, *op. cit.*, p. 10.

11.*Ibid.*, p. 12.

12.D. Richet, *op. cit.*, p. 399.

13.*Ibid.*, p. 401.

14.L. Gossman, *op. cit.*, p. 10.

15. *Ibid.*, "As nobles settled at court and abandoned to others the various social functions they had once exercised personally, their possessions and privileges came to be seen in a more and more cold and impersonal light as sources of revenue. The court nobles themselves were thus among the first to adopt a realistic "commercial" outlook.", p. 15

16.Brissot cité dans *Ibid.*, p. 17.

17.*Loc. cit.*

18.*Ibid.*, p. 18.

19.*Ibid.*, p. 20.

20.*Ibid.*, "Reformers, philosophers or supporters of the philosophes, patrons of the arts, the bourgeoisie de finance had assumed something very like the cultural leadership of France in the eighteenth century. Yet it was by no means popular. It was hated by the peasantry and all the less-wealthy citizens, envied and resented by a good part of the nobility, and regarded with suspicion even by those merchants in the ports and provincial towns from whose ranks many of the financiers themselves had risen.", p. 22.

21.*Ibid.*, p. 23.

22.P. Clark, "Basically the bourgeois either produced or transmitted goods (manufacturing, commerce), money (finance) or services (the professions, the royal or municipal administrations). Therefore unlike the archetypical aristocrat, the bourgeois participated directly in the economic circuit, and unlike the lower classes his labor was not manual (like that of peasants, artisans, some domestics, and eventually industrial workers) nor was he attached to the person or the property of another (like domestics and most peasants).", *op. cit.*, p. 20. Traduction G. A. Clark.

23.A. Prévost, *Histoire de Manon Lescaut*, p. 188 cité dans *Ibid.*, p. 43.

24.«Whereas the bourgeois stresses his economic position since it can place him into a higher social status, the aristocrat compensates for his comparative impoverishment by emphasizing social over economic status.» *Ibid.*, p. 144. Traduction G. A. Clark.

25. «At the same time, they denied the bourgeois full integration into this same social and cultural elite which, by virtue of the aristocratic ideal of *l'honnête homme*, scorned their obligatory specializations and consequent narrow horizons.» *Ibid.*, p. 46. Traduction G. A. Clark

26.L. Gossman, *op. cit.*, p. 39.

27. “-Eh! Quand il serait juif, répondit notre ami avec son sang- froid ordinaire, vous sied-il bien, Monsieur Caracucarador, de cuire des gens parce qu'ils sont descendus d'une race qui habitait autrefois un petit canton pierreux tout près du désert de Syrie? Que vous importe qu'un homme ait un prépuce ou qu'il n'en ait pas, et qu'il fasse sa pâque dans la pleine lune rousse, ou le dimanche d'après? (Voltaire (1775), *Histoire de Jenni (Romans et Contes)*, éd. H. Benac, Paris, Garnier, 1963, p. 497.)

28. “-Il te sied bien, répond le farouche Huascar, de me reprocher une mort, quand dix mille incas égorgés sont les victimes de ta rage! Tu pleures, tigre! Tu le dois; mais est- ce là ce que tu pleures? Va voir le meurtre qu'on a fait des peuples sujets de tes peres, Cusco, ses palais, et ses temples regorger du sang des vieillards, et des femmes [...]” (Marmontel (1777), *Les Incas*, Paris, Lacombe, 1777, p. 93.)

29. “...Différente dans la Perse, dans l'Égypte, dans la Thrace; différente dans presque toutes les villes de la Grèce, chacun croit l'avoir, et personne en effet ne la possède. D'ailleurs foible, languissante, partout esclave, lui sied- il d'affecter l'empire? C'est aux passions que la nature l'a donné, en leur donnant la force nécessaire pour nous subjuguier. (Mably (1763), *Entretiens de Phocion, Oeuvres complètes, T. 10*. Paris, Bossange Masson et Besson, 1797, p. 35.)

30. Va-t'en ailleurs asperger ton eau claire;  
Crois-tu pouvoir à mon affliction,  
En m'étalant ton chien de goupillon?  
Va, ton outil n'est que la foible image  
Du dieu fécond qui charmoit mon ménage;  
L'hyver peut- il caresser le printemps?  
Sans les zéphyr, Vertumne est sans amants.  
Il te sied bien d'insulter à mes larmes;  
Cours à tes soeurs porter tes vieilles armes;  
À leur disette offre ton oiselet; (Dulaurens (1745), *Hist. de la Ste Chandelle*, Bruxelles, H. Kistemackers, 1881, p. 48.)

31. Cette occurrence de Lemercier vient de nouveau étayer cette affirmation: Cette occurrence de Pinto date du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, puisque Lemercier a écrit principalement au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous l'avons intégrée parmi celles du XVIII<sup>e</sup> siècle. : “ Hé! Qu'y a-t-il, je vous prie, de plus louable que de soulager l'infortune et de purifier l'âme d'une jeune personne? ( bas au capitaine. ) Il ne vous sied pas de vous fâcher contre un moine, et l'habit de son ordre vous commande des ménagements. ( bas au cordelier. ) Votre religion vous défend ces violences, et vous devez absoudre ces sortes de passions dans un homme de son état. (Lemercier (1800), *Pinto, Comédies Historiques*, Paris, A. Dupont, 1828, p. 33.)

32. W. Howarth *et. al, op. cit.*, p. 29.

33. «In this perspective the woman incarnated the ideal and idealized victim and the antithesis of bourgeois materialism : physically delicate, hence viewed as inapt for the rigors of the “real” world, legally dependant upon a father or husband, socially at the mercy of “society”.» P.P. Clark, *op. cit.*, p. 116. Traduction G. A. Clark.

34. Voici une autre occurrence qui suit le même modèle : "Une heure avant le dîner, comme j'attendois du monde, je suis descendue très parée, parce que je sais que cela plaît à M D'Albe; aussi m'a-t-il trouvée très à son gré; et s'adressant à Frédéric: N'est-ce pas, mon ami, que cette robe sied bien à ma femme, et qu'elle est charmante avec?- Elle n'est que jolie, a répondu celui-ci, je l'ai vue céleste ce matin. (Mme Cottin (1799), *Claire d'Albe, Oeuvres complètes, T. 1*, Paris, Rapilly, 1825, p.108.)

35. Daniel Gordon, *Citizens Without Sovereignty - Equality and Sociability in French Thought, 1670-1789*, Princeton, Princeton University Press, 1994, p. 191.

36. F. Bagot *et. al.*, *op. cit.*, p. 86.

37. The women of the seventeenth-century salons had welcomed writers who wished to be independent of the rigid hierarchy of the court. The women of the eighteenth-century salon welcomed those who wished to be independent of all institutional constraints in the discussion of ideas. And in so doing, they created a space in which they themselves could learn, D. Gordon, *op. cit.*, p. 191.

38. D. Gordon emploie l'expression "a sociable experience", *Ibid.*, p.191.

39. M. Yaguello, *Les Mots et les femmes*, Paris, Payot, 1978, p.38.

40. Angélique avait raison. Tout ce qu'il avait retenu de leur entretien, c'est qu'il était à son gré, et qu'elle serait bien aise d'être sa femme. Avec quelle naïveté, disait-il, elle m'en a fait l'aveu! Que cette candeur sied bien à la beauté! Soit vanité ou sentiment, il en était réellement ému; mais ce goût naissant, si c'en était un, ne prit rien sur ses habitudes. (Marmontel (1761), *Contes Moraux t.2*, Paris, Dabo-Butschert, 1826, p. 245.)

41. Vous ne me répondez rien, Jeannette? Cette rougeur sied, et marque votre modestie. Cela est bien, reprit ma mère, mais cela ne doit pas l'empêcher de se jeter à vos genoux, et de vous remercier, madame, du plus profond de son cœur de toutes vos bontés. (Marivaux (1734), *Le Paysan Parvenu*, éd. F. Deloffre, Paris, Garnier, 1959, p. 154.)

42. Florimond.(seul)      Je m'attendois à ce parfait dédain...  
                                   Il ne lui sied pas mal, et ce dépit soudain  
                                   Donne un air plus piquant à toute sa personne,  
                                   Elle paroît très- fière... Et même je soupçonne...  
                                   Ah! La soeur de Valmont vaut encor mieux pourtant:  
                                   Peut-on, quand on la voit, n'être pas inconstant?"  
                                   (Collin d'Hareville (1786), *L'Incontent, Théâtre*,  
                                   T.1, Paris, Duménil-Lesueur, 1805, p. 71.)

43. "Il fit le tour intérieur de l'enceinte; et quand il fut en face de Rosanie, il en fut ébloui. Elle joignoit à toutes les grâces de sa figure ce contentement que donne la certitude de ne pouvoir être effacée par aucune autre beauté, et cette tranquillité de l'ame qui sied si bien au visage; elle s'aperçut aisément de l'impression qu'elle faisoit sur le jeune étranger. La moins coquette des femmes n'ignora jamais les

effets de sa beauté. (Caylus (1741), *Féeries Nouvelles. Le Cabinet des Fées T.24*, Genève, Barde et Mauget, Paris, Cuchet, 1786, p. 387.)

44. La princesse est si belle; c'est assurément tout ce que je pouvois désirer. Elle est belle, dit le bon écuyer; mais pour être heureux, il faut autre chose en amour que de la beauté. Tenez, sire, ajouta-t-il, elle a quelque chose de dur dans la physionomie. C'est de la fiercé, s'écria le roi, et rien ne sied mieux à une belle personne. Fiercé, dureté, continua l'écuyer, tout comme vous voudrez; mais le choix qu'elle a fait pour ses plaisirs, de tant d'animaux malfaisans, est à mon sens une preuve convaincante de sa férocité naturelle. (Caylus (1741), *Féeries Nouvelles, Le Cabinet des Fées T.24*. Genève, Barde et Mauget. Paris, Cuchet, 1786, p. 506.)

45. Voici un deuxième exemple qui souligne cet usage. Cette fiercé ne vous convient pas, miss, reprit la dame; quand je vous traite avec bonté, il vous sied mal de montrer de la hauteur. Ne changez pas ma pitié en un juste dédain. Vous me paraissez une charmante fille, je ne suis point surprise de l'extrême passion que vous inspirez. (Riccoboni (1764), *Histoire de Miss Jenny, Oeuvres complètes, t. 1*. Paris, Foucault, 1818, p. 244.) Cette occurrence souligne non seulement en quoi la fiercé sied mal, mais aussi le rapport entre l'usage de *seoir* et la détermination d'un code de comportement propre à l'âge étant donné que l'individu à qui on parle est une "fille".

46. Roland Bunnet & Catherine Rubinger, "Introduction" in *Femmes Savantes et femmes d'esprit*, New York, Peter Lang, 1994: pp.1-43. "Most women, indeed, were born and married into the leisured class, raised for a life-style where *l'ennui*, not *des ennuis*, was the principal cause of stress.", p. 5.

47. "To be a successful *salon* hostess, however, whose name was known throughout Europe in her time, and even some-times survived the nineteenth century obliteration of women from history, it was clearly not enough to have pretty manners, an opulent figure or an attractive personality. Though youth, charm and beauty were perhaps enough to draw the men initially to the *salons*, they were not the qualities that kept them in attendance" *Ibid.*, p.8.

48. Wit, sense, strength of personality and style were the keys to the magnetic attraction of the *salon* hostess. *Ibid.*, p. 9.

49. M. Yaguello, *op. cit.*, p. 36.

50. D. Gordon, *op. cit.*, p. 192.

51. David Troyanski, *Old Age in the Old Regime*, Ithica, Cornell University Press, 1989, p.51.

52. *Ibid.*, p. 62

53. <http://www.academie-francaise.fr/immortels/base/academiciens/fiche.asp?param=141>

54. Puisque ce texte a été publié au tournant du siècle, il reflète l'usage de *seoir* au XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi nous l'avons inclus parmi ces occurrences.

55. J'aimerais mieux l'enfance des autres; elle sied encore mieux à l'amour. À peindre l'amour comme les coeurs constants le traitent, on en ferait un homme." (Marivaux (1734), *Le Cabinet du Philosophe, Journaux et Oeuvres Div.*, éd. Deloffre et Gilot, Paris, Garnier, 1969, p. 344.)

56. La mélancolie a trouvé mon âme ouverte, elle y est entrée, et je ne pense pas qu'on puisse l'en déloger tout à fait. Elle ne me déploît pas trop; et puis qu'importe? Je serai moins gai, ou plus triste, comme il vous plaira, mais je n'en aimerai pas moins. Ma tendresse sera d'une couleur brune qui ne sied pas mal à ce sentiment. Mon amie, tout peut s'altérer au monde; tout, sans vous excepter; tout, excepté la passion que j'ai pour vous. Quand je vous reverrai, comme je vous embrasserai! Comme je me reposerai sur vous! Comme je chercherai celle que j'aime! Ah! S'il n'y avoit personne qui me contraignît! (Diderot (1762), *Lettre à Sophie Volland* v.1, p.125.)

57. [...] mais j'ai éludé leurs pièges par ma prévoyance, mon adresse et ma fermeté. C'est sur ces vertus qui ne m'ont jamais abandonné, que j'ai fondé la tranquillité d'esprit dont je jouis, et qui sied si bien à la liberté de penser que j'ai adoptée, ainsi qu'au sang-froid inaltérable qui, malgré Cicéron et ses semblables, ne m'a jamais quitté, même en tuant des capucins et des marquis; (Dulaurens (1766), *Le Compère Mathieu*, Paris, Chez les Marchands de Nouveautés, 1831, p. 174.)

58. W. Howarth *et al.*, *op. cit.*, p. 34.

59. R. Muchembled, *op. cit.*, p. 174.

60. W. Howarth *et al.*, *op. cit.*, "In 1751, the first volume of the *Encyclopédie*, of which Diderot was the indefatigable master mind, started the organized campaign of the *philosophes* for the ideas of freedom, toleration, progress, applied science bringing greater happiness to the masses and helping to vanquish the age-old control of the Church over the minds of men.", p.46.

61. R. Muchembled, *op. cit.*, p.175.

62. C'est le cas aussi dans cette occurrence de Fénelon où même l'expression de l'art a pour but de *plaire* à cette élite sociale :

Léonard. J'en conviens. Mais qu'est-ce que ce dessein? Est-ce une histoire? Je ne la connois pas. C'est plutôt un caprice.

Poussin. C'est un caprice. Ce genre d'ouvrage nous sied fort bien, pourvu que le caprice soit réglé, et qu'il ne s'écarte en rien de la vraie nature. On voit au côté gauche quelques grands arbres qui paroissent vieux, et tels que ces antiques chênes qui ont passé autrefois pour les divinités d'un pays. (Fénelon (1715), *Dialogue des morts*, Paris, Didot, 1919, p. 305)

63.L'occurrence suivante suit le même modèle et souligne en quoi l'usage de *seoir* définit un comportement qui *sied* quant à l'expression orale au XVIII<sup>e</sup> siècle :

[...] et qu'il est ridicule d'appeler des vers de terre, votre éminence, votre sainteté, votre excellence, etc.: et, pour éviter de tomber dans ce cas, ils tutoient même les princes et les rois. Ils disent pour leurs raisons, qu'un seigneur n'est pas double, et que tu lui sied beaucoup mieux que *vous* accompagné ordinairement de quelques termes fastueux, et qu'il ne mérite point. (Argens (1738), *Lettres Juives*, La Haye, P. Paupie, 1738, p. 216.)

64.S. de Beauvoir, "La vieillesse dans les sociétés historiques", *La Vieillesse*, Paris, Gallimard, 1970, p. 196.

65.Diderot cité dans *Ibid.*, p.197.

## Chapitre 11

### Le XIX<sup>e</sup> siècle

#### 11.1 L'APRÈS-RÉVOLUTION ET LA SOCIÉTÉ DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

La société de l'après-révolution "entra dans un processus de démocratisation"<sup>1</sup>. L'industrialisation, et la "poussée urbaine"<sup>2</sup> donnent lieu à ce que l'on nomme le siècle de "l'exaltation de l'individu"<sup>3</sup>. L'homme réagit à l'évolution économique et sociale qui le dépasse<sup>4</sup>. Les nombreuses révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle en attestent (1830, 1848, 1871). Quant à la littérature, elle devient, comme l'explique le vicomte Louis de Bonald, "l'expression de la société"<sup>5</sup>.

Mais si le XIX<sup>e</sup> siècle est le siècle de l'épanouissement de l'homme, il est en même temps, le siècle *anti-femme*. Dès le tournant du siècle, le code civil assujettit plus que jamais la femme à l'homme par le mariage, car elle devient par l'institution du mariage la subordonnée de l'homme<sup>6</sup>. La femme était encore plus limitée par les lois inscrites dans le Code civil que par celles qu'on lui avait imposées sous l'Ancien Régime. Au moins, sous l'Ancien Régime, on reconnaissait l'existence des droits légaux de la femme<sup>7</sup>. Ainsi, la situation de la femme était, à toute fin pratique, pire que jamais. "Elle a perdu ses anciens privilèges élitistes, par exemple son influence sur la vie de société que le XIX<sup>e</sup> siècle ne restaurera jamais entièrement<sup>8</sup>." Malgré la Révolution, à partir de 1789, la Française

a rétrogradé sur deux fronts. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, son compagnon masculin aura conquis des droits inaliénables auxquels elle n'est pas associée. Pendant ce même temps, ses soeurs européennes arracheront de haute lutte leurs droits politiques, dont la réitération du scénario de 89 la privera. Le fossé se creusera donc davantage, d'une part, entre la Française et le Français et, d'autre part, entre la Française et les plus avancées des femmes occidentales, les Scandinaves, les Anglaises ou les Américaines<sup>9</sup>.

On se demande cependant pourquoi la femme ne s'est pas épanouie davantage, étant donné le climat social en Europe. Sarde soutient que c'est parce que

les femmes en France étaient si attachées à leurs hommes, lesquels leur offraient des dédommagements en les hissant sur des piédestaux, c'est parce qu'elle étaient accoutumées à vivre dans la mixité des boutiques, des salons, des usines ou des champs, qu'elles investirent leur énergie révolutionnaire et militante dans les mouvement de l'homme, notamment, à cette époque, le parti socialiste qui rapidement se marxisait<sup>10</sup>.

La femme est au XIX<sup>e</sup> siècle une extension de l'homme, dans son mariage, dans ses aspirations politiques, et dans ce qu'il possède. La légitimité du mariage servait à préserver l'intégralité des biens de l'homme<sup>11</sup>. La femme est donc, comme la maison, comme la *dot*, une possession de l'homme à qui elle doit obéir selon le code napoléonien. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le climat a changé, grâce sans doute en partie à des auteurs telle que George Sand. Par ailleurs, le journal féministe *La Fronde* et les congrès féministes de 1890 encourageaient les féministes à croire que le siècle prochain leur était prometteur<sup>12</sup>.

## 11.2 LES USAGES DE *SEOIR*

Attachons-nous maintenant aux usages de *seoir* dans les textes littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, *seoir* est employé de manière plus ou moins égale dans les phrases personnelles et impersonnelles. Avec l'élargissement de l'élite, le comportement social devient codé par une nouvelle autorité: la société en général. Celle-ci gouverne le comportement social avec autant d'autorité que le pouvoir absolutiste de l'élite aristocratique d'autrefois. C'est ce qui expliquerait pourquoi *seoir* paraît de plus en plus souvent dans la phrase impersonnelle dès le XIX<sup>e</sup> siècle, une fréquence qui atteint son plus haut pourcentage au XX<sup>e</sup> siècle. Comme pour les siècles précédents, nous étudierons les occurrences de *seoir* par thème : l'homme et la femme, l'âge, le système codé de comportements ainsi que l'expression orale et écrite.

## 11.3 *SEOIR* ET L'HOMME ET LA FEMME

### 11.3.1 L'usage de *seoir* et la femme au XIX<sup>e</sup> siècle

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'usage du verbe *seoir* marque encore une fois le code de comportement de la femme dans la littérature. Comme pour les siècles précédents, les définitions des dictionnaires offrent *convenir* comme synonyme de *seoir*. *Le Trésor de la langue française* récupère aussi un synonyme que l'on retrouvait aussi en ancien français : *aller*. Par ailleurs, les dictionnaires ne mentionnent toujours pas le verbe

*plaire* comme synonyme de *seoir*. Or, au XIX<sup>e</sup> siècle, le verbe *seoir*, surtout chez la femme, est étroitement lié à cette notion. L'art du XIX<sup>e</sup> siècle, les romans comme la peinture, reflète une objectivation de la femme:

Les peintres de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle ont adopté le point de vue du *flâneur*, inauguré par Charles Baudelaire, c'est-à-dire, l'homme de loisirs, le mâle urbain qui se promène et observe; il a fait de la ville et des citoyens les objets de son regard désireux, et l'une des cibles principales était la femme de commodité par excellence, c'est-à-dire *la pute*<sup>13</sup>.

La femme, objet de désir aux yeux des hommes, doit donc *plaire* comme ce fut le cas au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais la femme du XIX<sup>e</sup> siècle se distingue de celle du XVIII<sup>e</sup> siècle par la description de ce qui *plaît*. Les usages de *seoir* soulignent une nouvelle façon de charmer et de séduire l'homme, par une sorte de "science mesurée" qui va bien au-delà de ce qui *plaît*. Juliette Frölich soutient que la femme et le salon parisien sont tous les deux "meublés" dans la mesure où ils hantent "le roman parisien comme une autre fantasmagorie<sup>14</sup>". La femme meublée est en quelque sorte objectivée comme un

brillant bijou s'exposant comme dans une vitrine, au milieu de ses précieux objets; la femme meublée : un autre objet de luxe ayant sa place dans son luxueux intérieur-étui, rempli - avec luxe - de choses. Il s'agit là de *topoi* exploités jusqu'à satiété dans le romanesque du XIX<sup>e</sup> siècle, car, sans se lasser, les romanciers brodent sur le thème de la «femme meublée» prise dans cette «coquille d'objets» qu'elle a comme secrétée autour d'elle<sup>15</sup>.

La femme en tant qu'objet doit se fier à la parure qui *sied*, car c'est ce qui la rend désirable. Mais elle ne doit pas pour autant laisser paraître cette science. Examinons à titre d'exemple cette occurrence de Jouy:

Si les femmes ne se paraient, comme jadis, que pour plaire aux hommes, je me chargerais bien de leur faire entendre, moi, qui ai le secret de ceux-ci, que tant de frais sont inutiles, que les hommes ne tiennent compte que de la parure qui sied; qu'ils savent ce qui plaît, et non ce qu'il faut admirer; qu'un peu plus de grâce, d'esprit ou d'amabilité, qui ne coûte rien, les charme bien davantage que les bijoux et les broderies qui ruinent. (Jouy (1814), *L'Hermitte de la Chaussée d'Antin*, Paris, Pillet, 1815-1817, p. 281)

Bien qu'on ne retrouve aucune amplification en collocation immédiate avec le verbe *seoir*, les éléments environnants créent une sorte de formule qui définit ce qui plaît:

**La parure qui sied = La parure qui plaît**

<i>Négatif</i>	<i>Positif</i>
frais inutiles	grâce, esprit, amabilité (qui ne coûtent rien)
ce qui est admiré	ce qui plaît
bijoux / broderies qui ruinent	charme

Cet usage souligne que les femmes qui s'habillent comme il *sied*, plairont en portant une parure gouvernée par la simplicité et l'absence de richesses. On laisse entendre que les femmes font, justement, l'inverse. De fait, c'est comme si tous les membres de la société (hommes et femmes) reconnaissaient qu'il y avait deux types de beautés: une beauté liée à la parure ostentatoire, une autre liée à un code implicite du bon goût. La première sorte de beauté ne peut qu'être admirée. Elle coûte cher et attire les gens. En revanche, la deuxième sorte de beauté est celle qui plaît aux hommes de bon goût; elle est simple et dépourvue de toute extravagance (ex.: bijoux et broderies). Cette occurrence offre également des informations supplémentaires sur ce code par la

comparaison qui est établie entre “ce qui *sied*” et l’argent: ce qui *sied* va plaire tandis que ce qui coûte cher ne peut qu’être admiré. Autrement dit, grâce, esprit et amabilité charment, tandis que *bijoux* et *broderies* ruinent. Cette façon d’envisager le rôle de la femme continue à dominer jusqu’au début du XX<sup>e</sup> siècle comme le démontre cette occurrence d’Adam<sup>16</sup> où l’auteur critique la parure ostentatoire des bourgeois:

- Il aime l'ostentation,- répondit Édouard qui reprenait difficilement haleine; et je n'approuve pas qu'une jeune fille porte de pareils bijoux. Denise revint enchantée - Vois, Édouard, combien cela me sied. Voilà qui va m'aider à tenir notre rang auprès du monde. (Adam (1902), *L'Enfant d'Austerlitz*, Paris, Ollendorff, 1902, p. 404.)

Denise se trouve alors dans une situation paradoxale: elle porte les bijoux pour se comporter comme ceux qui font déjà partie de l’élite sociale, mais cette même élite critique ceux qui portent de tels bijoux. Par cet usage de *seoir*, l’auteur souligne les efforts malavisés de la bourgeoisie qui tente maladroitement d’accéder à un rang supérieur.

Mais si la femme du XIX<sup>e</sup> siècle se pare pour *plaire*, elle doit le faire pour paraître belle:

Le but de la parure doit être, non de paraître riche, mais de paraître belle; la finesse, ou la rareté, ou le prix d'une étoffe ne doit donc entrer jamais en considération; la forme des vêtements et leur couleur seule ont de l'importance; adopte la couleur qui te sied le mieux, la forme de robe qui fait le mieux ressortir tes avantages: n'aie jamais la folie d'adopter ni une forme ni une couleur parce qu'elle est la mode, dût-elle te rendre laide et bossue.

Le blanc te sied parfaitement; les cheveux en bandeau sur le front donnent à ta figure la douce majesté, la naïve pureté des madones de Raphaël; de plus, cette manière d'arranger les cheveux ne les gêne en aucune façon et ne donne pas de maux de tête. (Karr (1832), *Sous les Tilleuls*, Paris, Calmann-Lévy, 1888, p. 115.)

Dans *Sous les Tilleuls*, Karr présente un personnage masculin qui résume sa déception face à la “nouvelle” femme du XIX<sup>e</sup> siècle qui, contrairement au passé, ne se consacre plus à l’amour. Écrivant à sa bien aimée Magdelaine, Stephen définit ce qui, selon lui, constitue le rôle des femmes, un rôle qui est avant tout lié au besoin de paraître belle:

La société a corrompu les femmes et leur a enlevé une grande partie de leurs charmes; toute la vie des femmes devrait appartenir à l'amour; on les a rendues savantes et spirituelles; leur vie se trouve divisée et partagée en une multitude de soins, d'affections et d'occupations; elles n'en ont qu'une partie à donner à l'amour, à qui elles appartiennent tout entières. Sans cela, elles ne voudraient paraître belles qu'aux hommes et à un seul homme, leur parure n'aurait pas pour but de froisser la vanité des autres femmes. (Karr (1832), *Sous les Tilleuls*, Paris, Calmann-Lévy, 1888, p. 115.)

La parure qui *sied* devient une science, les tournures telles que “être en sa beauté” soulignent en quoi se constitue cette science. Ces éléments interprétatifs mettent de nouveau le rapport entre ce qui *sied* et la science de ce qui plaît comme dans l’occurrence suivante :

-[M]adame est en beauté aujourd' hui, dit Jeanne d' une voix câline; elle est coiffée à son avantage, et sa robe lui sied on ne peut mieux.  
-Tu trouves? Répondit la marquise, traînant ses paroles avec une nonchalance distraite; il me semble au contraire que je suis laide à faire peur. J'ai les yeux cernés, et cette couleur me grossit.(Gautier (1863) *Le Capitaine Fracasse*. éd. A. Boschot. Paris, Garnier, 1961, P. 106.)

Lorsque Jeanne dit que “Madame est en beauté aujourd’hui”, elle sous-entend que la marquise n’a qu’une seule responsabilité: être en beauté. Autrement dit, elle doit se parer et s’occuper de la science de se mettre belle. Examinons aussi la protestation de celle-ci: “il me semble au contraire que je suis laide à faire peur”. Le fait de craindre autant la

laideur montre l'importance de bien paraître en société.

Il faut donc que la femme pratique sa beauté comme une science si bien qu'il y a une parure qui *sied* à chaque occasion<sup>17</sup>. Il existe même un "costume"<sup>18</sup> pour l'exercer. L'ajout et le retrait de différents éléments en collocation avec *seoir* montre de quelle façon la femme porte une attention démesurée à sa beauté, à un point tel qu'elle en fait une "science":

Elle [Cosette] sut tout de suite toute la science du chapeau, de la robe, du mantelet, du brodequin, de la manchette, de l'étoffe qui va, de la couleur qui *sied*, cette science qui fait de la femme parisienne quelque chose de si charmant, de si profond et de si dangereux. Le mot femme capiteuse a été inventé pour la parisienne. (Hugo (1862), *Les Misérables*, éd. M. F. Guyard, Paris, Garnier, 1957, p.90)

Le verbe "aller", qui se trouve au même niveau paradigmatique que le verbe *seoir*, constitue également un élément important dans cet usage ("l'étoffe qui *va*, la couleur qui *sied*"). L'usage du verbe *seoir* définit ce qui "va" et / ou convient au code de comportement qui correspond au goût social. Cosette maîtrise cette science et elle s'habille en fonction de la parure "scientifique", voire "aristocratique", qui sait lui garantir un certain pouvoir, aussi illusoire qu'il soit dans une société où la femme doit savoir *plaire* à l'homme de bon goût

Le pouvoir de la beauté est ce qui permet à la femme de séduire. Prenons à titre d'exemple cette occurrence de Maupassant:

On ne se figure pas combien les fillettes y sont à leur avantage. **Paris sied** aux femmes et la campagne aux jeunes filles. Les promenades à ânes, les bains du matin, les déjeuners sur l'herbe, autant de pièges à mariage. (Maupassant (1884), "Découverte, T.1", *Contes et nouvelles*, éd. A. M. Schmidt et G. Delaisement. Paris, A. Michel, 1959-1960, p. 958.)

L'usage de *seoir* dans cette occurrence reflète effectivement jusqu'à quel point la femme est un objet de beauté qui séduit l'homme. Les femmes à Paris ont un air séduisant si bien que l'homme en question a épousé, malgré lui, cette femme lorsqu'il l'a rencontrée à Paris, une ville qui *sied* aux femmes parce qu'elle les embellit<sup>19</sup>. Cette ville, comme la femme, est belle et dangereuse parce qu'elle peut prendre l'homme dans ses pièges (ici, le mariage).

Ainsi, les usages de *seoir* témoignent du fait que la femme du XIX<sup>e</sup> siècle s'occupe avant tout de sa beauté. Pour être remarquée, elle doit «jouer les coquettes<sup>20</sup>.» L'usage de *seoir* au XIX<sup>e</sup> siècle a pour fonction de mettre en valeur cette science. C'est pourquoi il *sied* de choisir la robe<sup>21</sup> qui convienne le mieux à la beauté de la femme tout comme il *sied* de choisir une coiffure<sup>22</sup> qui mette en valeur la beauté de la femme. Signalons toutefois que cette beauté doit être dépourvue d'ostentation ou d'affectation si bien que même un vêtement aussi peu important que le voile doit être propre et simple afin de *seoir*<sup>23</sup>. Pour la femme, la simplicité et le charme sont au XIX<sup>e</sup> siècle, comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, les qualités souhaitables de ce qui *sied*. En fonction des usages de *seoir*, on constate que la femme doit satisfaire aux exigences du code qui *plaît*, un code qui commande une beauté simple.

La montée du pouvoir économique de la bourgeoisie au XVIII<sup>e</sup> siècle a entraîné le besoin d'adopter une parure simple qui se distingue par son goût plutôt que par sa richesse. Dans l'occurrence suivante, teintée d'ironie, le personnage croit que l'argent lui permettra d'acquérir la bienveillance des gens:

Par l'argent, imagines-tu combien je serais belle? Lui seul peut me parer de la suprême élégance, de cette **bienveillance** qui sied aux jeunes femmes, de ces sourires hospitaliers, de cet art délicat qui est de flatter presque sincèrement, de tous ces charmes enfin qui flottent impalpables dans tes désirs.(Barrès (1888), *Sous l'oeil des barbares*, Paris, Plon, p. 201)

La définition de beauté est toujours intimement lié à la simplicité malgré la disparition progressive de l'élite qui a défini ce même standard. Cette occurrence montre en même temps que le standard de ce qui *plaît* et de ce qui est *beau* est étroitement lié à la jeunesse chez les femmes, une tendance systématique au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. À travers l'usage de *seoir*, on critique toute tentative démesurée de se parer ou de se faire belle.

Examinons l'exemple qui suit :

Crânerie vraiment digne de pitié! elle, qui n'était plus que touchante, osait ce qui ne sied qu'aux plus belles, tant l'amour auquel elle s'attachait avec la rage des âmes sacrifiées l'empêchait de se voir et de se juger! (Barbey d'Aurevilly, Jules-Amedee (1841), *L'amour impossible, Oeuvres Romanesques Complètes Tome I*, éd. Jacques Petit, Paris: Editions Gallimard, Collection de la Pleiade, 1964, p. 115.)

Dans cette occurrence, ce qui *sied* est une question de degré, de mesure et il faut savoir jusqu'où oser en fonction de sa beauté. Cette femme qui crâne semble chercher à séduire par son apparence mais elle va trop loin dans son comportement car elle n'est pas assez belle pour oser se comporter comme celles qui sont véritablement belles.

Dans cette occurrence de Leclercq, l'usage de *seoir* présente une critique de la femme<sup>24</sup>:

SCÈNE IV Adèle: (À part.) À tout hasard, je vais toujours mettre un peu plus d'ingénuité dans ma parure. (Haut.) Adieu, méchante. (Elle sort.)  
 SCÈNE V Rosalie: Notre ingénue ne perd pas la carte. Dame! Aussi, cinquante mille livres de rentes, cela sied bien à un homme. Avec cinquante mille livres de rentes, il peut être impunément vieux, triste et maussade... et celui-ci est jeune et beau! Il y a quelque chose là-dessous, c'est sûr. (Leclercq (1835), *Le Désœuvrement*, *Proverbes Dramatiques T.1*, Paris, Aimé-André et Ladrangé, 1835.)

À la première lecture, l'usage de *seoir* semble associer l'argent à cet homme de qualité. Mais à bien relire le passage teinté d'ironie, on y voit une critique assez sévère des femmes qui veulent se marier afin d'élever leur condition. Reprenons les paroles d'Adèle dans la scène 3 de cette pièce:

Adèle : Je suis aussi jeune qu' elle, tout aussi jolie, je puis fort bien lui couper l'herbe sous le pied, et je dois le faire. Ma conscience se refuse à laisser tromper un honnête homme qui a cinquante mille livres de rentes.

Adèle et Rosalie croient pouvoir gravir l'échelle sociale en épousant un homme qui possède cinquante mille livres de rentes. Toutefois, le jeune homme joue la comédie, vantant des richesses qui ne lui appartiennent pas. Le dénouement de la pièce met en scène le père du jeune homme qui le déshérite. Par l'usage de *seoir*, Leclercq se moque de ces deux femmes ainsi que de tous ceux qui croient pouvoir faire partie de l'élite par leurs seules richesses.

Dans les occurrences où *seoir* paraît en collocation avec un "air" de comportement, il s'agit de comportements réservés aux femmes. Voici deux occurrences qui mettent en évidence cet usage:

1. Je sais fort bien que sur moi l' on babille,  
Que soi- disant j' ai le ton trop plaisant;  
Mais cet air amusant sied si bien à Camille!  
Philosophe par goût, et toujours et de tout je ris,  
Je ris, tant je suis bonne fille.  
(Béranger (1829), *Chansons*, Paris, Perrotin-  
Guillaumin-Bigot, p. 39.)

2. [...] mais elle en avait déjà assez, et elle ne nous a pas fait languir.  
Elle a étendu ses bras, et, nous regardant d'un air d'abattement qui  
lui sied à ravir, elle a témoigné le désir de nous embrasser, ainsi que  
son mari, qui paraissait immobile comme une statue. (Leclercq  
(1835), *Une Révolution, Proverbes Dramatiques T.1*, Paris, Aimé-  
André et Ladrange, p. 201.)

Dans les deux occurrences, l'usage des adverbess positifs en collocation avec *seoir* indique que cette affectation des sentiments est bien perçue à cette époque. La nécessité de jouer un "rôle" interdit tout sentiment véritable comme en témoigne cet usage de *seoir*:

Isabelle, Sérafine ne se plaignaient pas, car la montre de voracité ne sied point aux jeunes dames, lesquelles sont censées se repaître de rosée et suc de fleurs comme aveltes. [...] (Gautier (1863), *Le Capitaine Fracasse*, éd. A. Boschot, Paris, Garnier, 1961, p. 63.)

Le fait de mettre la "montre de voracité" en collocation avec un adverbess négatif souligne que la femme doit éviter de montrer sa voracité; elle doit plutôt affecter un comportement théâtral, soit "se repaître de rosée et suc de fleurs" si elle veut *plaire*. Soulignons aussi la présence de l'amplification "jeunes". Pour charmer et *plaire*, la femme dans le texte littéraire doit être jeune, douce et belle.

L'occurrence suivante souligne de nouveau une restriction du "dire" de la femme:

[...]aussitôt que vous auriez obtenu une place dans l'ordre judiciaire, et celle que vous occupez est tellement élevée, que je ne doute pas que vous ne trouviez, dans votre union, un autre moyen de fortune. Si je vous tiens ce langage peu séant dans la bouche d'une demoiselle, en ce qu' il a de la fermeté et une assurance beaucoup trop grande, c'est que la bonté que mon bien- aimé père et ma tendre mère ont pour moi, m'ont fait croire que jamais ils ne disposeroient de moi contre mon gré. (Balzac (1824), *Annette et le Criminel*, Paris, les Bibliophiles de L'Originale, 1963, p. 208.)

L'ajout des éléments collocatifs "fermeté" et "assurance beaucoup trop grande" par rapport à l'expression de cette femme montrent comment *seoir* reflète la parole limitée de la femme du XIX<sup>e</sup> siècle, qui doit en tout temps éviter de dire ce qui risque de déplaire. Signalons aussi que la femme en question est une "demoiselle", renvoyant de nouveau à l'idée que le statut de la femme joue sur sa capacité de *plaire*: la demoiselle doit se taire et se faire belle.

Dans le même ordre d'idées, comme dans les siècles précédents, l'usage de *seoir* en collocation avec un sujet lié à l'amour sous-entend que la vieillesse ne va pas avec ce sentiment. Examinons cette occurrence de Dumas :

- Merci, Edmond.  
 - Mais vous, Mercédès?  
 - Moi, je n' ai besoin de rien, je vis entre deux tombes; l'une est celle d'Edmond Dantès, mort il y a bien longtemps; je l'aimais! Ce mot ne sied plus à ma lèvre flétrie, mais mon coeur se souvient encore, et pour rien au monde je ne voudrais perdre cette mémoire du coeur. (Dumas père (1846), *Le Comte de Monte-Cristo*. éd. J. H. Bornecque. Paris, Garnier, 1956, p. 704.)

Pour Mercédès, malgré son amour véritable pour son défunt amoureux, l'âge des passions que l'on peut exprimer est passé. C'est donc encore l'opposition entre le sentiment intérieur et le paraître, sa théâtralité. Dans les textes littéraires de cette époque,

la femme est en représentation. La tendance à pratiquer l'âgisme se manifeste de manière évidente au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce qui *déplaît*, c'est de passer pour une jeune quand on est vieux.

La "science" que la femme du XIX<sup>e</sup> siècle pratique a non seulement pour fonction de souligner sa beauté, mais elle doit aussi mettre en valeur sa vertu:

Pour préserver une institution dont elle est garante, elle soumet son comportement à une vigilance pointilleuse : ce n'est pas seulement de sa fierté, de celle de son mari et de sa famille qu'il est question, mais d'un destin de classe et de salut public. C'est pourquoi la pudeur et la modestie qu'elle préconise se répercutent jusqu'aux espèces ne relevant pas de son essence. À l'ouvrière, à la bonne, à la nécessiteuse, livrées à leurs instincts de bête, on impose, fût-ce par la force, les apparences de l'honnêteté, pour le temps où elles pénètrent dans l'orbite des gens estimables.

Ainsi n'est-il pas faux de dire que la femme du XIX<sup>e</sup> siècle porte sa vertu en bandoulière. La nouvelle société est stoïcienne sans le savoir: elle érige les «convenables» en règle impérative. À ceci près qu'en l'ancienne sagesse, ils résultent d'un compromis entre le particulier et l'universel. Plus prosaïquement les «convenances» se bornent à subordonner le désir à l'honorabilité<sup>25</sup>.

### **11.3.2 Seoir et les hommes au XIX<sup>e</sup> siècle**

L'usage de *seoir* au XIX<sup>e</sup> siècle définit également un code de comportement propre aux hommes au XIX<sup>e</sup> siècle. D'abord, *seoir* définit la parure qui *sied* aux hommes. Les usages de *seoir* reflètent comment ce qui *sied* aux hommes, comme c'est le cas pour la femme, est intimement lié à ce qui est beau. Une occurrence fait exception à cette règle générale:

Hernani : Vous vîtes avant moi le roi mis de la sorte.  
 Dona Sol : Je n'ai pas remarqué. Tout autre, que m'importe?  
 Puis, est-ce le velours ou le satin encor?  
 Non, mon duc, c' est ton cou qui sied au collier d' or. (Il veut l'entraîner).  
 (Hugo (1830), *Hernani*, Paris, Mame, Delaunay-Vallee, 1830, p. 134.)

Cette pièce met en scène des personnages qui sont définis selon des rapports hiérarchiques. Dans cette occurrence, la qualité d'Hernani fait en sorte que son *cou* *sied* au collier. Cela est un renversement de la formule traditionnelle avec *seoir*, où le sujet est inanimé et le complément d'objet indirect renvoie à un être animé. Dona Sol cherche à flatter Hernani en lui disant que l'individu noble correspond au collier d'or de qualité. L'usage de *seoir* associe donc une parure qui *sied* à la nature même d'Hernani.

L'usage de *seoir* illustre ailleurs dans cette pièce le comportement qui correspond au rang de l'individu, un usage que nous avons déjà identifié au Moyen Âge :

1. -Hernani,(La [Dona Sol] repoussant avec une douceur grave) .

Il vous sied, mon amie,  
 D'être dans mon malheur toujours plus raffermie,  
 De n'y point renoncer, et de vouloir toujours  
 Jusqu'au fond, jusqu'au bout, accompagner mes jours.  
 C'est un noble dessein, digne d'un coeur fidèle!  
 (Hugo (1830) *Hernani* ACTE 2 SCÈNE 4, Paris,  
 Mame, Delaunay-Vallée, 1830, p. 49.)

2. Hernani

Va, va! Je ne veux pas qu'un bras obscur te frappe,  
 Il ne sied pas qu'ainsi ma vengeance m'échappe.  
 Tu ne seras touché par un autre que moi.  
 Défends-toi donc. Il tire son épée."  
 (Hugo (1830), *Hernani*, Paris, Delaunay-Vallée,  
 1830, p. 44.)

Doña Sol agit comme il *sied* d'agir quand on est noble, un comportement mis en évidence par le complément "un noble dessein, digne d'un coeur fidèle". De même, dans la deuxième occurrence, même s'il hait Don Carlos, Hernani ne veut pas qu'un autre le

**tue car cela va contre la nature véritable du héros qui devrait lui-même venger son père:**

Écoutez : votre père a fait mourir le mien,  
 Je vous hais. Vous avez pris mon titre et mon bien,  
 Je vous hais. Nous aimons tous deux la même femme,  
 Je vous hais, je vous hais; oui, je te hais dans l'âme.  
 (Hugo (1830) *Hernani*, Paris, Mame, Delaunay-  
 Vallée, 1830, p. 44.)

Notons aussi le jeu sur le “vous” et le “tu”. Hernani veut exprimer sa colère en soulignant par le “tu” le manque de respect qu’il éprouve pour ce roi qui occupe un rang plus élevé que lui. Toute cette pièce met en scène des personnages qui se distinguent par leur rang. Il n’est donc pas surprenant de trouver des usages de *seoir* qui mettent en valeur le comportement qui *convient* selon le rang de l’individu.

Cet usage est d’ailleurs populaire chez Hugo qui l’exploite pour faire coïncider un comportement et la grandeur des héros<sup>26</sup> à la manière de ce que nous avons vu au Moyen-Âge<sup>27</sup> ou encore dans les pièces de théâtre qui traitent de sujets antiques. Howarth commente la poésie de Victor Hugo pour nous rappeler que ses oeuvres sont à la fois romantiques et lyriques, nous transportant vers le sublime et le grandiose à la quête de la beauté<sup>28</sup>. Il n’est donc pas étonnant que l’auteur ait employé *seoir* comme nous l’avons vu utilisé au Moyen Âge. Prenons à titre d’exemple l’occurrence suivante:

-Rodrigue répondit : Je n'étais alors que chez le roi.  
 Et le scheik s'écria : Mais, Cid, aujourd'hui, quoi,  
 Que s'est-il donc passé? Quel est cet équipage?  
 J'arrive, et je vous trouve en veste, comme un page,  
 Dehors, bras nus, nu- tête, et si petit garçon  
 Que vous avez en main l'auge et le caveçon!  
 Et faisant ce qu'il sied aux écuyers de faire!  
 (Hugo (1859) *La Légende des Siècles. 1. éd. P.*  
 Berret, T.1 et 2. Paris, Hachette, 1920, p. 210.)

*Seoir* paraît en collocation avec le complément d'objet indirect "aux écuyers", un métier qui est pratiqué selon sa condition de naissance afin de créer un effet archaïque. L'auteur marie l'oeuvre et le langage afin de mettre en évidence la noblesse des personnages. Par ailleurs, Hugo crée un effet d'ironie dans cette occurrence ("Et faisant ce qu'il sied aux écuyers de faire!") dans le but de souligner jusqu'à quel point le personnage de Rodrigue ne se comporte pas selon ce qui *sied* à son rang.

L'usage de *seoir* dans la poésie de Hugo associe le comportement à la conduite héroïque. Cela illustre que cet usage de *seoir* n'est pas disparu. De fait, d'autres auteurs se sont servis de cet usage afin de faire coïncider un comportement et un individu défini selon sa nature. Prenons à titre d'exemple cette occurrence de Madame de Staël qui décrit Napoléon:

Comme sa stature est petite, et cependant sa taille fort longue, il était beaucoup mieux à cheval qu'à pied; en tout, c'est la guerre, et seulement la guerre qui lui sied. Sa manière d'être dans la société est gênée sans timidité; il a quelque chose de dédaigneux quand il se contient, et de vulgaire quand il se met à l'aise; (Stael (1817), *Considér. Révol. Française*, éd. Par le Duc de Broglie et le Baron de Stael. Paris, Charpentier, 1862, p. 496.)

Les guerre et Napoléon *vont* ensemble, le verbe réservant ce comportement à l'empereur. On est en droit de croire que l'auteur emploie cet usage de manière ironique, car Mme de Staël a beaucoup souffert lorsqu'elle fut exilée par Napoléon<sup>29</sup>. L'auteure fait coïncider le comportement avec l'individu, mais elle ironise justement pour marquer ce qui *convient* selon le jugement social.

Certains auteurs emploient *seoir* pour décrire un code de comportement propre

au rang de l'individu, comme nous l'avons vu dans les circonstances où la thématique du texte ne traite pas de héros antiques ou célèbres. Mais l'usage de *seoir* définit également un code de comportement générique que tous peuvent adopter. On offre ainsi un commentaire sur le goût social qui *convient* à l'homme

Grace à Dieu je suis héritier!  
Le métier de rentier me sied et m'enchanté.  
 Travailler serait un abus; j'ai cinquante écus de rente.  
 Mes amis, la terre est à moi.  
 J'ai de quoi vivre en roi  
 Si l'éclat me tente.  
 (Béranger (1829), *Chansons*, Paris, Perrotin-Guillaumin-Bigot, 1829, p. 129)

Je n'ai aucune envie d' écrire aujourd'hui, j'aime mieux coudre.  
L'aiguille me sied mieux que la plume, je la reprends. Nous avons eu au lever ce matin une lettre de Marie et un cahier de la propagation de la foi, voilà pour le coeur et pour l'âme. (Delecluze (1828), *Journal*, Paris, Grasset, 1948, p. 46.)

Les deux sujets en collocation avec *seoir* traitent d'une profession et l'on y mesure jusqu'à quel point la profession *convient*. De fait, ces deux occurrences illustrent la relation que *seoir* entretient toujours avec ce qui *convient* ou ce qui *va*.

Mais la distinction sociale est toujours présente à cette époque. Dans l'exemple qui suit, on critique le notaire, non pas d'être notaire de profession, mais d'avoir exhibé ses richesses par une fête si luxueuse<sup>30</sup>.

*Deuxième Créancier.*

Du prix de cette fête on aurait une terre.

*Le vieux monsieur, assis, à côté du deuxième créancier.*

Ce luxe ne sied pas chez un simple notaire.

Les bourgeois, au vieux temps, n'avaient pas ce travers

De donner de grands bals, comme des ducs et pairs:

Les rangs étaient gardés;

(Ponsard (1853), *L'Honneur et L'Argent*, Paris, Levy, 1853, p. 91.)

Encore au XIX<sup>e</sup> siècle, les textes littéraires opposent la bourgeoisie, qui détient le pouvoir économique, à l'élite. Le bourgeois doit occuper un logement plus modeste, qui correspond à son rang, comme on le voit dans cette occurrence de Balzac :

Cette maison, d'un aspect assez sombre sur la rue où la façade est à l'exposition du nord, jouit de l'exposition du midi sur la cour, ensuite de laquelle se trouve un assez beau jardin. Le magistrat occupe tout le premier étage, qui, sous Louis XV, avait logé l'un des plus puissants financiers de ce temps. Le second étant loué à une riche et vieille dame, cette demeure présente un aspect tranquille et honorable qui sied à la magistrature. (Balzac (1847), *Le Cousin Pons*. éd. M. Allem. Paris, Garnier, 1962, p. 27.)

La demeure est convenable parce qu'elle paraît honorable. C'est donc d'abord son aspect extérieur, respectable, qui fait qu'elle correspond au magistrat. Le lien de cause (une dame *riche* et vieille y demeure) à effet est souligné par la juxtaposition des deux propositions. Parce que la demeure abrite des gens riches, elle est honorable, mais *seoir* n'est justement pas lié à la cause, mais à la conséquence (l'aspect). En disant que la demeure honorable *sied* à celui qui occupe le bureau de la magistrature, l'auteur associe la profession à ce qui est honorable et beau et qui présente un aspect qui *va* avec la profession<sup>31</sup>. L'homme est tenu de se présenter en public dans la mesure où il doit adopter une parure qui *sied* à sa place dans la société, une place définie par sa profession

et non pas nécessairement par sa condition de naissance. La bourgeoisie plaît parce qu'elle a atteint l'honorabilité, mais ses richesses ne doivent pas être étalées. L'usage de *seoir* illustre ainsi en quoi l'élite occupe une place importante dans cette société.

Les usages de *seoir* traitent aussi de la quête perpétuelle de ce qui est "beau". Signalons la présence du verbe "plaître" en cooccurrence avec "beauté" pour parler d'un individu avec un bras estropié qui s'auto-critique de peur de ne plus bien paraître en société:

Vous allez voir, avec un peu d'adresse, ce que rapportent les blessures honorables reçues pour plaître à la beauté. Considérez cette démarche pensive, et faites-moi la grâce de me dire si ce bras estropié ne me sied pas. Eh! Que voulez-vous? C'est qu'on est pâle; il n'y a au monde que cela: un jeune malade à pas lents...surtout, pas de bruit; voici l'instant critique; respectez la foi des serments. (A. Musset (1840), *Il ne faut jurer de rien*, Musset, p.124).

Le corps lui-même est une sorte de parure que l'on doit soigner et rendre "beau" afin de *plaître*. Le rapport étroit entre le concept de *plaître* et la beauté se présente ainsi chez les hommes tout comme chez les femmes.

Maupassant met également *seoir* en collocation avec la façon de marcher pour illustrer la quête du beau<sup>2</sup>:

Il marchait en tendant le jarret et en écartant les pieds et les bras, de ce pas un peu balancé des cavaliers, qui sied bien pour faire valoir les jambes et le torse, qui semble vainqueur sous l'uniforme, mais commun sous la redingote. Comme beaucoup d'officiers, le capitaine Épivent portait mal le costume civil. (Maupassant(1884), *Contes et Nouvelles--1884*, éd. A. M. Schmidt et G. Delaisement, Paris, A. Michel, 1959-1960, p. 254.)

Le "beau" est de première importance dans cette société. Mais pour se comporter selon

le code de conduite qui *sied*, l'homme du XIX<sup>e</sup> siècle doit agir selon le code du bon goût qui *convient* ou qui *va*. Cela inclut l'exhibition des sentiments en public, surtout à l'égard de la femme :

Il y a, ici, des maladies longues et dont on ne guérit pas, des maladies que les médecins renoncent à comprendre; nous expions pour les autres beaucoup ainsi. Mais si vous recensez la cérémonie de tout à l'heure, il ne *sied* pas de vous attendrir devant elle outre mesure et de la comparer au spectacle connu des funérailles; la postulante que vous avez vue n'a pas encore prononcé les vœux de sa profession; elle peut donc, si elle le désire, se retirer du couvent et rentrer chez elle. (Huysmans (1895), *En Route, Oeuvres Complètes, T.13*, Paris, Cres, 1930, p. 215.

Signalons la présence des éléments d'amplification "cérémonie" et "spectacle" qui mettent en lumière le besoin de paraître affecté. L'usage du verbe définit ainsi un code de comportement masculin qui demande que l'on affecte ses sentiments. Il y a donc dans la littérature, chez l'homme comme chez la femme, un besoin d'être "affecté" pour satisfaire au code de comportement. La présence des sujets liés à l'amour en collocation avec *seoir* reflète cette affectation des sentiments dans la société du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les deux occurrences qui suivent, ce sont des hommes qui affectent un comportement amoureux dans le but de plaire aux femmes:

1. Un homme gagne cent pour cent aux yeux de toutes les femmes quand il passe pour avoir cette rareté grande, une véritable passion dans le coeur. C'est une distinction inappréciable, une décoration qui *sied* à l'air du visage; cela fait bien, comme diraient des femmes de l'ordre de la Toison d'or sur une cravate de velours noir. (Barbey d'Aurevilly (1841), *L'amour impossible, Oeuvres Romanesques Complètes Tome I*, éd. Jacques Petit, Paris, éditions Gallimard, Collection de la Pléiade, 1964, p. 53.)

2. Cette mission lui plut. L'amour fait son profit de tout. Rien ne séduit plus un jeune homme que de jouer le rôle d'un bon génie auprès d'une femme. Il y a je ne sais quoi de romanesque dans cette entreprise, qui sied aux âmes exaltées. N'est-ce pas le dévouement le plus étendu sous la forme la plus élevée, la plus gracieuse? (Balzac (1830), *La Comédie Humaine: La Bourse, La Comédie Humaine vol. I*, éd. Marcel Bouteron, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1951, p. 439.)

Dans la première occurrence, on indique bien que l'homme gagne la faveur de la femme lorsqu'il porte la "décoration" de la passion. Signalons que la théâtralité du sentiment importe plus que la passion véritable car il suffit qu'il "passe" pour être amoureux, car cela embellit et *plait* aux femmes. Dans la deuxième occurrence, le complément d'objet indirect "âmes exaltées" laisse entendre que l'affectation d'être un bon génie auprès des femmes *sied* à ceux qui savent jouer la comédie sociale. Les éléments d'amplification qui lient la "mission" d'amour au "rôle" de bon génie accentuent cette théâtralité.

L'usage de *seoir* témoigne de la tendance vers la désinvolture et l'affectation, un phénomène qui rappelle le jeu du *dandy*<sup>33</sup>. Dans l'esprit de cette époque, la "théâtralité" du comportement, aux dépens des sentiments authentiques, a pour fonction de plaire. Cette façon de se comporter est souvent l'objet de reproches au cours du XIX<sup>e</sup> siècle :

Van Buck : Non, monsieur, je sais ce que je fais; si je suis le seul de la famille qui se soit mis dans le commerce, c' est grâce à moi, ne l'oubliez pas, que les débris d'une fortune détruite ont pu encore se relever. Il vous sied bien de sourire quand je parle; si je n' avais pas vendu du guingan à Anvers, vous seriez maintenant à l' hôpital avec votre robe de chambre à fleurs. Mais, Dieu merci, vos chiennes de bouillottes...

[...]

2. Van Buck : Sacrebleu! Tu [Valentin] te moques de moi? Je ne suis bon apparemment qu'à payer tes lettres de change? J'en ai reçu une ce matin: soixante louis! Te railles-tu des gens? Il te sied bien de faire le fashionable ( que le diable soit des mots anglais! ) quand tu ne peux pas payer ton tailleur! (Musset (1840), *Il ne faut jurer de rien, Comédies et Proverbes*, éd. F. Gastinel, T.3. Paris, les Belles-Lettres, 1957, p. 97.)

Dans cet extrait où *seoir* paraît deux fois, Van Buck reproche à Valentin son indifférence et son affectation. Un comportement *sied* ou non en fonction de certaines circonstances précises: “quand je parle”, dans la première occurrence; “quand tu ne peux pas payer ton tailleur”, dans la deuxième occurrence. Les deux usages de *seoir* sont ironiques, car Van Buck veut précisément illustrer jusqu'à quel point le comportement de Valentin ne *convient* pas à un homme respectable.

Le besoin de satisfaire à son devoir d'homme est de nouveau mis en évidence dans l'occurrence suivante :

Badine moins et ne te laisse pas traiter sans façon. Mesure ton droit et ton devoir, et maintiens les autres à leur place en affirmant nettement la tienne. Remplis ton rôle d'homme fait avec la dignité qui sied à ton âge et à ton caractère. Joue moins avec toi-même et fais moins bon marché des formes extérieures. Sois moins timide et moins défiant; prends de l'assurance et de la virilité. -Est-ce entendu? (Armiel (1866), *Journal de L'Année 1866*, éd. L. Bopp. Paris, Gallimard, 1959, p. 335.)

Le complément d'objet indirect “à ton âge et à ton caractère” en collocation avec *seoir* indique que le comportement *sied* à cet individu selon des conventions sociales liées à l'âge, conventions explicitées par la présence de l'impératif ‘remplis’. Plus importante est la présence de l'élément “ton rôle d'homme” qui souligne que la dignité est elle-même aussi un comportement affecté qui correspond non pas à la nature propre de l'individu,

mais au code de conduite sociale qui *va*. Ainsi, le code de comportement que définit *seoir* souligne l'importance des apparences pour l'homme dans cette société. Ce qui *sied* ne doit pas tout de même se limiter au badinage, car malgré la théâtralité des sentiments, l'homme est tenu de remplir son "rôle" masculin dans la société.

#### 11.4 *SEOIR* ET L'ÂGE

Dans l'analyse des occurrences de *seoir* en collocation avec un complément lié aux femmes, nous avons vu que l'usage de *seoir* définit des comportements en fonction de l'âge.

Dans son ensemble, la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle a envisagé la vieillesse d'une manière beaucoup plus réaliste. Elle décrit des vieillards appartenant aux classes supérieures : nobles, grands bourgeois, propriétaires terriens, industriels; et aussi elle s'intéresse à ceux des classes exploitées<sup>4</sup>.

Mais ce n'est pas dans toutes les occurrences que l'usage de *seoir* sert à critiquer l'amour chez les gens âgés. D'ailleurs, on critique souvent la jeunesse qui *se croit* supérieure, mais qui ne maîtrise pas le *je ne sais quoi* des gens plus âgés. Examinons à titre d'exemple cette occurrence de Leclercq :

Monsieur De Buatry	Vous me rassurez. Je sais bien que je ne suis pas taillé pour jouer les amoureux; mais il me semblait aussi que je n' avais pas absolument l' air d'un sot ; n'est-il pas vrai?
Madame De Buatry	Vous me faites rire avec votre bonhomie. Vous n'êtes pas taillé pour jouer les amoureux! Mais où voyez-vous des hommes qui aient meilleure mine que vous? Dites que vous n'avez aucune prétention, que votre caractère, quoique gai, ne manque pas d'une sorte <u>de gravité</u> qui vous <i>sied</i> fort bien. Je vous assure que beaucoup de nos jeunes gens, qui se croient charmants, n'ont pas l'air aussi agréable que vous.

**Monsieur De Buatry.** Ma bonne amie, vous me dites ce que vous pensez, et je suis fort heureux que vous le pensiez Vous m' avouerez cependant que j' aurais bien mauvaise grâce à vouloir lutter d' agréments contre Sainval, par exemple, qui n' a pourtant que deux ans moins que moi. Répondez à cela. (Leclercq (1835), *La Scène Double, Proverbes Dramatiques, T. I*, Paris, Aimé-André et Ladrange, 1835, p. 346.)

Madame de Buatry fait d'abord référence à la "mine" de Monsieur Buatry, qui est inextricablement lié au paraître. Elle cherche ensuite à flatter l'homme en soulignant son absence de prétention. Par ailleurs, elle estime que le fait d'avoir une sorte de "gravité", signe visible de sa vieillesse ("beaucoup de nos jeunes gens, qui se croient charmants, n'ont pas l'air aussi agréable que vous") est ce qui permet à Monsieur de Buatry de jouer le rôle d'un amoureux.

Dans l'occurrence qui suit, l'usage de *seoir* critique de nouveau la jeunesse. Le vieil hermite explique à Mme de Sésanne ce qui *sied* au "jeune". Mais de toute évidence, le "jeune" ne se comporte pas selon la volonté de ce personnage âgé :

[...]voilà d'abord, continuai-je, ce qu'on aurait fait autrefois, et ce qu'on ne fait plus assez souvent aujourd' hui: c'est de réprimer cette présomption, cette confiance intolérable des jeunes gens, qui leur donnent dans le monde une attitude d'autant plus fausse qu'elle contraste davantage avec cette sorte de timidité qui convient et qui sied à leur âge. Comment ne leur répète-t-on pas à tout moment qu'ils échantent une grâce contre un ridicule? (Jouy (1814), *L'Hermite de la Chaussée d'Antin--1814*, Paris, Pillet, 1815-1817, p. 134.)

On oppose la jeunesse d'autrefois à celle d'aujourd'hui qui se donne des airs et des privilèges auxquels elle n'a pas droit ("confiance intolérable des jeunes gens, qui leur donne dans le monde une attitude d'autant plus fausse"). Le fait d'ajouter le verbe *convenir* souligne en quoi la timidité devrait correspondre à ce groupe. D'ailleurs tout le passage qui suit a pour fonction de vanter la société d'autrefois, plus particulièrement

**la place des gens âgés :**

**Il est très-vrai que la société avait plus de charme, et je vous en dirai la cause si vous voulez me promettre de ne pas éclater de rire : c'est que les *vieilles femmes* nous manquent. - je ne rirai pas, parce que je crois vous entendre. - ce qui compose en tout pays la bonne société, des jeunes femmes charmantes, des jeunes gens polis et spirituels, des hommes distingués par leur nom, leur rang ou leurs talents, tout cela se trouve aussi communément aujourd'hui qu'autrefois; mais l'intérêt d'habitude qui rapproche ces éléments divers, le lien qui les tient unis, le ressort doux et caché qui les met en oeuvre; en un mot, les vieilles femmes aimables ne se trouvent qu'en France, qu'à Paris même, et bientôt ne s'y trouveront plus (Jouy (1814), *L'Hermite de la Chaussée d'Antin--1814*, Paris, Pillet, 1815-1817, p. 134.).**

Signalons que l'hermite choisit de souligner l'importance de la vieille femme puisqu'il s'adresse à Mme de Sésanne, une dame âgée. De plus, l'hermite idéalise une époque antérieure de la France où la vieillesse n'était pas aussi dépréciée. Or, comme nous l'avons vu dans les siècles précédents par l'usage de *seoir*, la vieillesse est dévalorisée sur certains plans, comme l'amour, dès le XVI<sup>e</sup> siècle et la critique qu'on en fait se poursuit avec le temps. Cet usage de *seoir* critique la valeur des gens âgés dans une société, mais le fait que les gens âgés éprouvent de la nostalgie pour une époque antérieure laisse entendre que ce même groupe de la société se sent exclu par la jeunesse "d'aujourd'hui".

Chateaubriand rejoint effectivement cette tendance à qualifier la jeunesse de naïve et d'ingrate :

-Te sauver, dit le vieillard d'une voix terrible, dompter tes passions et t'empêcher, blasphémateur, d'attirer sur toi la colère céleste! Il te sied bien, jeune homme, à peine entré dans la vie, de te plaindre de tes douleurs! Où sont les marques de tes souffrances? Où sont les injustices que tu as supportées? (Chateaubriand (1801) *Atala*, Paris : Flammarion, 1964, p.118)

L'usage facétieux de *seoir* a pour fonction d'opposer le prêtre âgé au jeune homme qui se plaint sans rien connaître de la souffrance.

L'occurrence suivante illustre le sentiment d'impuissance que vivent les gens âgés face à la jeunesse :

À propos, il y avait chez l'abbé Volland un de nos jeunes voisins, M De Seigneulles; le connaissez-vous?

-Fort peu, mais assez pour ne pas l'aimer.

-Pourquoi? Il a une figure expressive, le regard fier, la barbe noire, et avec cela il rougit comme une pensionnaire. La timidité sied aux bruns comme les fleurs aux grands arbres.

-Gérard De Seigneulles, poursuit dédaigneusement Finoël, est un de ces jolis garçons qui sont venus au monde avec des gants... cerveaux bornés et vaniteux, plantes de luxe brillantes et inutiles...

Hélène lui coupa la parole. - J'aime les fleurs qui ne servent à rien, s'écria-t-elle d'un petit ton décidé, j'aime tout ce qui est coloré et lumineux!

La soirée était chaude, et des papillons venus du jardin tournoyaient autour des bougies.

-Eux aussi! Répliqua ironiquement le petit bossu en montrant les insectes qui se grillaient à la flamme. (Theuriet (1875), *Le Mariage de Gérard*, Paris, Charpentier et Fasquelle, 1895, p. 49.)

Le verbe *seoir* est en collocation avec le complément d'objet indirect "aux bruns", mis pour "ceux qui ont les cheveux bruns". Hélène trouve que la timidité, c'est-à-dire le fait de rougir, correspond à la couleur de cheveux de Gérard de Seigneulles, ce qui met en valeur la beauté. Ce qui *sied*, selon cette jeune dame, c'est ce qui rend "beau", car l'homme doit bien paraître afin d'attirer et de séduire la femme. C'est d'ailleurs la laideur de Finoël qui explique le dédain de celui-ci pour la beauté de Gérard qui a déjà

gagné la faveur d'Hélène. Ainsi, il tente de le dénigrer en critiquant sa jeunesse et sa beauté ("cerveau borné", "vaniteux", "plantes de luxe brillantes et inutiles").

Le jeune est vaniteux et affecté, le vieux, au contraire est digne d'admiration. C'est pourquoi lorsqu'on veut présenter un jeune de façon positive, la description qu'on fait de lui met en évidence des traits que l'on associe normalement aux vieux, comme dans l'exemple qui suit:

- Je reviendrai vous voir demain, dit-il en s'en allant. Sir Williams était à peine parti que le médecin entra. Le médecin était un homme jeune, intelligent, au front grave cependant, comme il sied à ceux qui ont pâli durant de longues nuits sur des livres et ont interrogé les arcanes de la science. (Ponson (1859) *Rocamboles T. 1*, éd. C. A. Ciccione. Monaco, éd. Du Rocher, 1963-1965, p. 474.)

Dans le même ordre d'idées, on présente une image positive de la vieillesse :

C'est la perspective d'un âge où l'on se flatte d'arriver; on aime à voir que cet âge a de la beauté. Les vieillards sont la majesté du peuple. Les vieillards robustes ont seuls la dignité de la vieillesse, et il ne sied qu'à eux de parler de leur âge. La vieillesse est en eux dans sa beauté; on l'y aime. (Joubert (1824), *Pensées et Correspondances*, éd. M. P. Raynal. Paris, le Normant, 1850, p. 221.)

Cet usage de *seoir* idéalise l'image du vieillard. Dans cette société, seul le vieillard désincarné, près de Dieu, non soumis aux circonstances sociales, est digne de respect. Il *sied* de l'aimer parce qu'il *plaît* - on remarque d'ailleurs l'importance du terme 'beauté', employé à deux reprises, qui entoure le verbe *seoir*.

### 11.5 **SEOIR ET UN SYSTÈME CODÉ DE SENTIMENTS**

Comme pour les occurrences déjà examinées pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'usage de *seoir* en collocation avec un sujet inanimé et un complément d'objet indirect inanimé témoigne du rapport entre ce qui *sied* et le comportement social. Par cet usage, le verbe *seoir* lie deux comportements qui *vont* ensemble, créant ainsi un réseau de liens qui explicite les sentiments que l'on peut manifester. Cela établit une sorte de formule de vérité où les éléments "sujet" et "complément d'objet indirect" sont interchangeables. L'usage de *seoir* sert à mettre ces deux éléments sur un pied d'égalité. De là naît une sorte de maxime (ou loi) qui gouverne la conduite sociale de tous. Prenons à titre d'exemple l'occurrence qui suit:

Enfin, l'attitude de Gaston ne pouvait raisonnablement prétendre à tourner la tête au grand industriel. Grave et silencieux, froid et sévère, Gaston avait le fier maintien qui *sied* à la pauvreté vis-à-vis de la richesse. M. Levrault lui trouvait l'air impertinent. (Sandeau, (1851), *Sacs et Parchemins*, Paris, M. Lévy, 1855, p. 18.)

Gaston est fier et cette attitude convient à toute personne lorsqu'elle est en présence d'un homme riche. Il respecte ainsi le code "social", même si M. Levrault lui trouve l'air impertinent.

Résumons les occurrences qui présentent ce code à l'aide d'un tableau:

élément inanimé	SEOIR	élément inanimé
le pouvoir <sup>35</sup>	<i>sied à</i>	la condescendance
la modestie <sup>36</sup>	<i>sied à</i>	la dignité
la douceur <sup>37</sup>	<i>sied à</i>	la vertu
le rire <sup>38</sup>	<i>sied aux</i>	poitrines robustes

On pourrait très bien dire que les deux sentiments qu'on lie par l'usage de *seoir* "vont de pair". Cet usage de *seoir* est dépourvu de complément d'objet indirect. Par ce fait, *seoir* décrit un code qui ne s'applique pas à un individu défini selon son rang, son sexe ou son âge. Plutôt, cet usage décrit tout simplement une conduite acceptable, soit une conduite qui *va* ou qui *convient* à tous de manière égale.

Le "code" de comportement est d'autant mieux mis en évidence par l'usage de *seoir* dans une structure figée "comme il *sied* / ainsi qu'il *sied*". Cette structure paraît dès la deuxième moitié du siècle. Que cet usage paraisse en collocation avec un complément d'objet indirect, ou sans complément d'objet indirect mais avec un complément circonstanciel, l'expression figée tombe comme un commandement en ce qui a trait aux comportements sociaux, comme dans l'exemple qui suit :

[...] la moitié de la figure couverte jusqu'aux pommettes d'une barbe noire, courte et frisée, des yeux francs et hardis, éclairés de regards droits et fermes, un teint hâlé, l'air grave et prudent comme il *sied* à un homme accoutumé à se sentir responsable. (Gobineau (1876), *Nouvelles Asiatiques*, éd. J. Gaulmier, Paris, Garnier, 1965, p. 304.)

Cette occurrence montre que les éléments d'amplification apportent des informations supplémentaires quant aux circonstances où cette conduite *va*: lorsque l'homme se sent

responsable. Le tableau suivant montre les relations établies avec *comme il sied* :

État / description du comportement	<i>comme il sied</i>	Individu / Groupe de gens
baiser les mains <sup>39</sup>	<i>comme il sied</i>	à la belle dame (que vous êtes)
être en lambeaux <sup>40</sup>	<i>comme il sied</i>	à ce genre de symbole (drapeau)
les épouses qui concluent <sup>41</sup>	<i>comme il sied</i>	aux gens qui se devinent

Cet usage montre encore une fois qu'il y a des conduites qui *vont* ensemble au XIX<sup>e</sup> siècle.

D'autres occurrences de ce genre ont en commun de paraître dans cette structure figée sans complément d'objet indirect. Prenons à titre d'exemple l'occurrence suivante:

Je chasse la joie agile.  
 Je profite du matin  
 Pour regarder dans Virgile  
 Un paysage en latin.  
**Je lis Lactance, Il defonse,**  
**Saint Ambroise, comme il sied,**  
 Et Juste Lipse, où j' enfonce  
 Souvent, jusqu' à perdre pied.  
 Je me dis: vis dans les sages.  
 Toujours l'honnête homme  
 Ouvrit la fenêtre des vieux âges  
 Pour aérer son esprit.  
 (Hugo (1865), *Les Chansons des rues et des bois*, Paris, Ollendorff,  
 1933, p. 100.)

Lorsqu'on impose un commandement à l'ensemble de la société, on ne doit pas préciser à qui *sied* le commandement, mais plutôt dans quelles circonstances cela est apte à *convenir* : il s'agit d'une véritable formulation de lois qui *conviennent* à tous dans des

circonstances précises.

Le tableau suivant résume d'autres occurrences du même genre où l'usage de *seoir* définit un comportement qui *convient*, parfois selon les circonstances, parfois selon une convention tacite du bon goût:

État / description du comportement	<i>comme il sied</i>	Circonstances
ramener des vassaux au devoir <sup>42</sup>	<i>comme il sied</i>	
tout ensevelir dans l'oubli <sup>43</sup>	<i>comme il sied</i>	d'un souvenir funeste
l'aïeul qui obéit <sup>44</sup>	<i>comme il sied</i>	
jouir partout <sup>45</sup>	<i>ainsi qu'il sied</i>	quand on juge l'art
rendre l'âme au milieu des hommes <sup>46</sup>	<i>comme il sied</i>	de sorte que le front soit haut et le cœur tout entier
emplir la cour de sa magnificence <sup>47</sup>	<i>comme il sied</i>	quand on est celui d'où vient le jour
attitude humble et suppliante <sup>48</sup>	<i>comme il sied</i>	au repentir

Ce tableau montre que *seoir* est un verbe qui définit le comportement social de tous au XIX<sup>e</sup> siècle. Cet usage fréquent au XIX<sup>e</sup> siècle présente une série de règles tacites qui non seulement plaisent aux conventions sociales, mais qui sont exigées et, par conséquent, définies par un code de comportement.

Ce code de conduite qui *convient* est également présenté par l'usage de *seoir* en collocation avec un complément infinitif introduit par "de". Dans ces occurrences, on ne retrouve aucun complément d'objet indirect qui indiquerait que cette conduite est limitée à un individu ou à un groupe plutôt qu'à tous. Prenons à titre d'exemple l'occurrence qui suit:

Franchement, quand on n'est pas impératrice de Russie et qu'on n'a pas empoisonné son mari, il ne *sied* pas en Europe d'avoir un genre de beauté comme celui-là. (Barbey d'Aurevilly, Jules-Amédée (1841), *L'amour impossible, Oeuvres Romanesques Complètes Tome I*, éd. Jacques Petit, Paris: Editions Gallimard, Collection de la Pléiade, 1964, p. 58.)

À compter de la deuxième moitié du siècle, on retrouve une plus grande fréquence de cet usage sans complément d'objet indirect (*était-il séant* de venir s'y mêler<sup>49</sup>, il ne *sied* pas d'embarrasser un prince<sup>50</sup>, il *sied* de compter les ennemis par terre<sup>51</sup>, il *sied* d'avoir du mépris pour les agitations politiques<sup>52</sup> ) créant une sorte de maxime de ce qui *sied* et de ce qui *convient* de façon générale. Cela rejoint ce que j'ai dit au sujet du code de comportement générique qui se développe par l'usage de *seoir* dans les phrases personnelles au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce code est également mis en évidence par l'usage de *seoir* en collocation avec une complétive introduite par "que". Prenons à titre d'exemple l'occurrence suivante :

Enfin, il existe deux redoutables questions sur lesquelles je ne me suis jamais appesanti, parce qu'il m'était pénible d'y songer, mais maintenant qu'elles se dressent devant moi, qu'elles me barrent la route, il *sied* que je les envisage: ce sont les questions de la confession et de la sainte table. (Huysmans (1895), *En Route, Oeuvres Complètes, T.13.* , Paris, Ceres, 1930, p. 233.)

J'ai commenté les usages de *seoir* dans cette structure au XVI<sup>e</sup> siècle, en montrant qu'à cette époque le verbe connote déjà l'idée de "plaire" dans la littérature de cette société. Toutefois, ce qui *plaît* au XVI<sup>e</sup> siècle est intimement lié à un groupe restreint de la noblesse. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'usage de *seoir* reflète principalement la notion de *convenir* avec la différence importante que l'on parle de ce qui *convient* à la société en général.

Signalons que *seoir* en collocation avec une complétive introduite par “que” ne paraît que dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cela coïncide avec l’élaboration du “code de comportement” générique, car on décrit d’abord le comportement qui *sied* et ensuite on dit que l’individu adopte le comportement qui *convient* (il *sied* que le destin nous rassemble<sup>53</sup>, il *sied* que cela soit raconté<sup>54</sup>)

Cette structure ne renvoie plus à ce qui *convient* à l’individu défini selon son rang, mais illustre plutôt comment l’individu sait adopter le comportement qui *sied* de manière générale. L’usage de *seoir* reflète une tendance à employer le verbe pour décrire un code de comportement proprement “social”, même si certaines de ces occurrences mettent en scène des sujets antiques.

## 11.6 SEOIR ET L’EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE

Le “code” de comportement qui *sied* à tous est amplifié par les usages de *seoir* sans complément d’objet indirect. Plusieurs occurrences de ce genre traitent de l’expression écrite, ce qui ne surprend pas au XIX<sup>e</sup> siècle. «La réforme de la langue au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la naissance et le développement de la linguistique, l’évolution de la langue poétique, l’imagination d’un espace littéraire où tout dépend des mots, en résultent<sup>55</sup>.»

Mallarmé insiste<sup>56</sup> sur ce besoin de suivre un code de comportement qui *convient*

lorsqu'il dit dans sa correspondance que "l'audace" ne *sied* qu'à un premier volume. Sainte-Beuve<sup>57</sup> emploie également *seoir* de cette façon lorsqu'il explique que la *défiance* est la qualité poétique qui *sied* lorsqu'on tente de s'aventurer si loin dans la poétique du passé. Il rappelle aussi qu'il ne nous *sied* pas de prédire l'avenir dans la poésie<sup>58</sup>. En somme, c'est le besoin de satisfaire au code de comportement, un code qui s'applique autant à l'écrit qu'au comportement social, qui incite les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle à employer ainsi *seoir*<sup>59</sup>.

Ce besoin de dire ce qui *sied* ou ce qui *convient* oblige Hugo à se taire face à ses critiques :

[...] Je tiens à vous renseigner, vous coeur noble et sympathique; dans l'occasion, vous vous souviendrez de cette lettre et, quand vous me verrez calomnié, vous saurez la vérité. Cela me suffit. Publiquement, sur de telles matières, le silence me *sied*. Un dernier mot. Votre correspondant a raison s'il a voulu dire que j'avais 78000 francs de rentes (et même davantage) par le produit de mon répertoire au théâtre; sans doute, seulement on ne joue pas mon théâtre. (Hugo (1873), *Correspondance (1867-1873)*, Paris, Ollendorff, 1952, p. 145.)

L'ajout du complément circonstanciel "sur de telles matières" laisse entendre que le silence *sied* à Hugo non pas en raison de son rang, mais plutôt en raison des convenances sociales: on ne doit pas discuter de ce sujet en public. Le besoin de se comporter avec affectation s'impose même au niveau de ce que l'on peut dire dans cette société. Si la société impose ce silence dans des circonstances précises, c'est qu'il y a toujours des vestiges d'une élite qui impose le silence. La présence du terme "noble" au début de l'occurrence vient appuyer cette hypothèse.

Comme pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, il y a une norme “sociale” à respecter et les usages de *seoir* reflètent le besoin de le suivre. Mais les occurrences du XIX<sup>e</sup> siècle soulignent davantage l’affectation de ce comportement. Examinons les occurrences suivantes:

1. “Messieurs”, leur dit-il avec ce ton paternel qui sied si bien à sa haute taille et à son grand âge, il est probable que je ne resterai pas avec vous assez de temps pour vous faire du bien; mais du moins soyez assurés que je ne vous ferai pas de mal. (Brillat-Savarin (1825), *Physiologie du Gout*, Paris, Charpentier, 1847, p. 389.)
2. - “Tenez, maître”, dit-il respectueusement au colon, “voici le tilleul et le tamarin qu'on vous a ordonnés.” Wil fit signe qu' il n'avait pas soif.  
- “C'est égal, maître”, dit le noir avec cette intonation grondeuse qui sied si bien aux serviteurs dévoués, “c' est égal... ça vous fera du bien...n'est-il pas vrai, monsieur le docteur?” (E. Sue [1831], *Atar-Gull, Oeuvres Illustrées*, T.1, Paris, Impr. Schneider, S.D., p. 30.)

Dans les deux occurrences, l'intérêt vient moins des mots prononcés que de la façon de les prononcer. Le “ton paternel” correspond aux gens âgés comme “l'intonation grondeuse” correspond aux serviteurs dévoués. Cet usage de *seoir* met donc de nouveau en évidence l'affectation du XIX<sup>e</sup> siècle face au code de comportement social.

## 11.7 CONCLUSION : XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

L'usage de *seoir* décrit ainsi plusieurs codes de comportements au cours du XIX<sup>e</sup> siècle: des femmes dont l'image est liée à la beauté, des hommes, où l'image idéale est construite sur un détachement des richesses. Nous remarquons aussi que *seoir* continue à s'associer à la notion de *plaire* lorsque les usages du verbe traitent de la beauté. Par

ailleurs, *seoir* s'associe de façon marquée au code d'expression écrite. Au cours de ce siècle, les écrivains élaborent des règles qui gouvernent l'art d'écrire et le verbe *seoir* leur sert d'outil. Nous avons relevé une association entre le verbe *convenir* et *aller*, une relation qui existait en ancien français et qui réapparaît au cours de ce siècle pour définir le code de comportement qui *convient* à tous. Les usages du verbe dans les expressions figées telles *comme il sied* soulignent cette codification qui devient en quelque sorte un guide de maximes qui dépasse les hiérarchies sociales pour définir ce qui *sied* à tous.

**Notes : Chapitre 11**

1.P. Marot, *Histoire de la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 8.

2.J.-Y. Tadié, *Introduction à la vie littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Dunod, 1996, p. 11.

3.*Loc. cit.*

4.*Ibid.*, "Introduction"

5.Le vicomte de Bonald cité dans P. Marot, *op. cit.*, p. 11.

6.J. McMillan, *France and Women 1789-1914, Gender, Society and Politics*, London, Routledge, p. 36.

7. "The subordination of women written into the Civil Code was, in some regards, more complete than that prescribed by the woman-inspired laws of the Ancien Régime which had, at least to some degree, acknowledged the existence of wives as legal persons in their own right.", *Ibid.*, p.38.

8.M. Sarde, *op. cit.*, p. 454.

9.*Loc. cit.*

10.*Ibid.*, p. 464

11.J. McMillan, *op. cit.*, p. 38

12.*Ibid.*, p. 200.

13."The painters of the later nineteenth century adopted the point of view of the *flâneur*, inaugurated by Charles Baudelaire, namely, that of the leisured male urban stroller and spectator, who made the city and its inhabitants the object of his lustful, aesthetic gaze, and one of whose principal targets was the commodified woman *par excellence*, the whore." J. Forbes & M. Kelly, *French Cultural Studies*, London, Oxford University press, 1995, p. 45.

14.J. Frölich, *Des Hommes, des femmes et des choses - Langage de l'Objet dans le roman de Balzac à Proust*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 1997, p. 27.

15.*Ibid.*, p. 32.

16. J'ai choisi d'inclure cette occurrence parmi celles du XIX<sup>e</sup> siècle puisque la carrière d'écrivain de Paul Adam (1862-1920) couvre une bonne partie des deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

17. "Enfin elle arriva. Son retard s'expliquait par l'importance de sa toilette: un cachemire, un chapeau, des gants glacés, la tenue qui sied aux occasions sérieuses. Après beaucoup d'ambages, elle demanda si mille écus ne seraient pas suffisants?" (Flaubert (1880), *Bouvard et Pécuchet*, Paris, Belles Lettres, p. 20.)

18. - Vous avez là une belle maîtresse, vicomte, dit Monte-Cristo d'une voix parfaitement calme; et ce costume, costume de bal sans doute, lui sied vraiment à ravir.

- Ah! Monsieur, dit Albert, voilà une méprise que je ne vous pardonnerais pas, si à côté de ce portrait vous en eussiez vu quelque autre. (Dumas Père (1846), *Le Comte de Monte-Cristo*, éd. J. H. Bornecque, Paris, Garnier, 1956, p. 603.)

19. La ville de Paris est également idéalisée dans cette occurrence de Hugo :

Berthe a l'air vierge; on la vénère;  
 Dans l'azur du rêve elle a lu  
 Que parfois un millionnaire, lourd,  
 Vient se prendre à cette glu.  
 Pour soulager un peu les riches  
 De leur argent, pesant amas,  
 Il sied que Paris ait les biches  
 Et Londres les anonymats. (Hugo (1865), *Les Chansons des Rues*, Paris, Ollendorff, 1933, p. 63.)

20.A. Martin-Fugier, *La Bourgeoise - femme au temps de Paul Bourget*, Paris, Bernard Grasset, 1983, p. 22.

21.- Eh! Non, fit Musette: si Marcel était riche, je ne l'aurais jamais quitté.

- Allez donc, fit le jeune homme en lui serrant la main. Vous avez mis votre nouvelle robe, ajouta-t-il, elle vous sied à merveille.

-Au fait, c' est vrai, dit Musette; c' est comme un pressentiment que j' ai eu ce matin. Marcel en aura l'éternelle. Adieu! Fit-elle, je m'en vais manger un peu du pain béni de la gaieté. (Murger (1851), *Scènes de la vie bohème*, p. 234)

22. - À midi, Victoire est entrée dans ma chambre; nous avons essayé les nouveaux madras que m' a envoyés Versepuy. Cette coiffure me sied à ravir.

- Je ne suis pas du tout contente des canezous de Mme Rhaimbaud; je m'en tiendrai, je crois, aux peignoirs à l'espagnole de Mme Germon. (Jouy (1814), *L'Hermitte de la Ch. d'Antin*, p. 33)

23. "Dans son expression on lisait à la fois l'orgueil, l'inquiétude et la tristesse. Sur la tête, elle portait ce voile de soie noire nommé mezzaro, que les génois ont introduit en Corse, et qui sied si bien aux femmes. De longues nattes de cheveux châtain lui formaient comme un turban autour de la tête. Son costume était propre, mais de la plus grande simplicité." (Mérimée (1840), *Colomba*, éd. P. Jourda. Paris, Droz, 1947, p. 33)

24. Rosalie et Adèle parlent de Jenny qui est amoureuse de Monsieur Floricour. Rosalie accuse Adèle d'être amoureuse de ce dernier. Adèle se dit à part qu'elle pourra le séduire en portant plus d'attention à sa parure.

25. J.-P. Aron, «Préface», *Misérable et glorieuse la femme du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, p.18.

26." Il traverse l'Apocalypse; pâle,  
Il a la mort sur son dos.  
Sa grande aile brumeuse éclipse  
La lune devant Ténédos.  
Le cri d' Amos, l'humeur d'Achille  
Gonfle sa narine et lui sied;  
La mesure du vers d'Eschyle,  
C'est le battement de son pied.  
Sur le fruit mort il penche l'arbre,  
Les mères sur l'enfant tombé;  
Lugubre, il fait Rachel de marbre,  
Il fait de pierre Niobé."  
(Hugo (1865), *Les Chansons de rues*, Paris, Ollendorff, 1933, p. 8.)

27. Voici deux occurrences où l'usage de *seoir* associe un comportement au rang de l'individu. Soulignons aussi que l'on met en scène des personnages du Moyen-Age et du XVI<sup>e</sup> siècle:

Le sire de Coucy y brillait entre tous par la grandeur et la courtoisie de ses manières. Le roi de France l'y avait exprès envoyé, comme le chevalier qui était le mieux séant dans une fête. Mais le duc Philippe avait été si magnifique, avait agi si généreusement, que quatre jours après son mariage, il n' avait plus d' argent pour son retour; (Barante (1824), *Histoire des Ducs de Bourgogne*. Paris, le Normant-Garnier, 1854, p. 127.)

-Henri III déteste le sexe, il lui faut des mignons! Vite, tout le monde comme il faut veut aussi des mignons, cela sied bien; tous jusqu' au porte- faux qui, le dimanche, a le sien et crie contre les filles; mais Henri III, c' est déjà loin et vieux. La calomnie contre les femmes, comme le madrigal, est passée de mode, cela sent la province, [...] (Borel (1833), *Champavert dans Contes moraux*, Paris, Montbrun, 1947, p. 169.)

28. "Romantic they [volumes of poetry], in so far as they are passionate, personal, anguished by all the questions asked by a religious sensibility which came near to identifying itself with the divine. Lyrical they are also, through the exaltation of their impassioned tone, the musical riches of the verse and the prominence of the poet's personality questioning the cosmos in order to unravel the secrets of life and death [...] in the gradiose epic fragments of *La Légende des siècles*, reaching its mots gradiose and wildest beauty in 'Le Satyre'". W. Howarth *et al.*, *op. cit.*, p. 68.

29. *Ibid.*, p. 60.

30. Cet usage est emprunté une deuxième fois par Ponsard dans le même texte :

- J' étais au ministère, où l'on parla de vous:  
 Pourquoi, me disait-on, ne vient-il pas à nous?  
 Il ne sied pas aux fils des grands propriétaires  
 De vivre, comme il fait, en dehors des affaires.  
 Voyez-le; dites-lui que nous lui trouverons  
 Un poste convenable, où nous le pousserons.  
 (Ponsard (1853), *L'Honneur et L'Argent*, Paris, Levy, 1853, p. 4.)

31. Ici, on présente ce qui va avec la profession de chansonnier:

Hélas Français, vous l'allez oublier.  
 À vos enfants, pour indiquer sa tombe,  
 prêtez secours au pauvre chansonnier.  
 Je quête ici pour honorer les restes  
 d'un citoyen votre plus ferme appui.  
 J'eus le secret de ses vertus modestes:  
 bras, tête et coeur, tout était peuple en lui.  
L'humble tombeau qui sied à sa dépouille  
 est par nous tous un tribut à payer.  
 (Béranger (1829), "Le tombeau de Manuel".  
*Chansons*, Paris, Perrotin-Guillaumin-Bigot, p.  
 253.)

32. Aussi, un homme qui fait beaucoup de mouvement est-il comme un grand parleur; on le fuit. La mobilité extérieure ne sied à personne; il n'y a que les mères qui puissent supporter l'agitation de leurs enfants. Le mouvement humain est comme le style du corps: il faut le corriger beaucoup pour l'amener à être simple. (Balzac (1833), *Théorie de la démarche, Oeuvres Complètes, T.39*, Paris, Conard, 1938. p. 640.)

33. Cf. Michel Lemaire, *Le Dandysme de Baudelaire à Mallarmé*, Montréal, PUM, 1978. «Le dandysme en effet, est une réaction pour établir la personne humaine - et j'emploie cette expression dans son sens le plus riche - dans ce qu'elle a de beau, d'unique, face à une société qui tend à uniformiser, à réduire les êtres. Cette réaction est individuelle, elle est une création personnelle. Au-delà de l'habit ou du trait d'esprit, elle se compose de mille riens dans la manière, les attitudes, les

accessoires, les circonstances, qui en font un comportement global.», p. 10.

34. S. de Beauvoir, *op. cit.*, p. 221.

35. Ne serait-ce pas bien plutôt lui qui s'abuserait et méconnaîtrait sa situation! Ignorerait-il que c'est au pouvoir que sied la condescendance; qu'elle le relève et l'honore? Ne verrait-il pas qu'ici sa gloire n'est pas de nous soumettre, mais bien plutôt de nous satisfaire; qu'il va se priver d' une belle page dans l'histoire? (Las Cases (1823), *Le Mémorial de Saint-Hélène*, Ed. G. Walter. Paris, Gallimard, 1956-1957, p. 464.)

36. On pourrait leur dire: ne doutez jamais de votre doctrine, mais doutez quelquefois de vos démonstrations. La modestie sied bien à la dignité; elle sied à la majesté même. Il faut porter la défiance de soi jusque dans l'exposition des vérités les plus sacrées et les plus indubitables. (Joubert (1824), *Pensées et Correspondances*, éd. M. P. Raynal, Paris, le Normant, 1850, p. 129.)

37. Le Roi. Elle est chère à ton maître.

Le plus sincère amour, je ne le nierai pas,  
semble de Médicis causer tous les éclats;  
et sans doute, aux plaisirs trop souvent accessible,  
j' ai trop peu ménagé ce coeur fier et sensible;  
mais de plus de remords je serais combattu  
Si, gardant la douceur qui sied à la vertu,  
son chagrin se livrait à moins de violence,  
et sur moi des pleurs seuls employait l' éloquence.  
Combien près d'un époux ils la serviraient mieux!  
(Legouvé (1806), *La Mort de Henri IV, Oeuvres Complètes T.1*, Paris, L. Janet, 1826, p. 346.)

38. Faites entendre au vulgaire profane  
L' hymne de l' idéal au fond du rire amer,  
Du grand rire où, pareil au cliquetis du fer,  
Sonne le choc rapide et franc des pensers justes,  
Du beau rire qui sied aux poitrines robustes,  
Vengeur de la sagesse, héroïque moqueur,  
Où vibre la jeunesse immortelle du coeur!  
(Sully Prudhomme (1869), *Les Solitudes, Oeuvres. Poésies, T.2*, Paris, Lemerre, 1884, p. 69)

39. Charpentier se passera parfaitement de ce vieux truc, soyez- en sûre. Ai-je mon pardon? Maintenant que je vous ai traitée en homme, je vous baise les mains comme il sied à la belle dame que vous êtes. (Flaubert (1878), *Correspondance--1878*, Paris, L. Conard, 1926-1954, p. 70.)
40. À quoi bon, quand tu parles du drapeau rouge, l'appeler "une loque, un haillon", c'était un drapeau rouge, tout bonnement, et qui n'avait même pas le mérite d'être en lambeaux, comme il sied à ce genre de symboles. Pourquoi, à propos des gueuses dansant sur la place de la concorde, faire précéder "débauche" de "hideuse" (ou d'" horrible"). (Flaubert (1880), *Correspondance--1880*, Paris, L. Conard, 1926-1954, p. 204.)
41. -Tu n' iras pas! ... concluait chaque épouse, comme il sied entre gens qui se devinent.  
-Voyons, mon enfant, voyons... prévoyant tes angoisses et pour te rassurer, nous sommes convenus de partir tous ensemble, avec nos fusils de chasse, dans une grande carriole louée à cet effet. (Villiers (1883), *Contes Cruels*, Paris, Mercure de France, 1922, p. 249.)
42. L' affront du père, ô bois, je vous prends à témoin,  
Suffit pour faire entrer le fils en rêverie.  
Quoi! Pour avoir senti gronder ma seigneurie  
Dans mon âme, devant des manants, pour avoir  
Ramené comme il sied des vassaux au devoir,  
Pour quelques vils bourgeois brûlés dans leurs masures [...]  
(Hugo (1877), *La Légende des Siècles T.2*, éd. P. Berret, Paris, Hachette, 1925, p. 685.)
43. -Que veux- tu? Va! Mon coeur est de pierre:  
Je ne crains rien, j' ai fait pour le mieux.  
C'est assez! Ne me regarde pas de tes yeux convulsés!  
Je t'ensevelirai, toi, mes maux, et le reste,  
Dans l'oubli, comme il sied d'un souvenir funeste.  
À quoi bon épier mes gestes et mes pas?  
Regarde dans l'Hadès, ne me regarde pas!  
(Leconte (1886), *Poèmes Tragiques*, Paris, Lemerre, S. D., p. 232.)
44. C' est charmant d'être heureux!  
Avec l'autorité profonde de la joie  
Paul régnait; son grand- père était sa douce proie;  
L'aïeul obéissait, comme il sied.  
- Père, attends.  
Il attendait. Non. Viens.  
-Il venait. Le printemps  
A sur le vieil hiver tous les droits du jeune âge.

(Hugo (1877), *La Légende des Siècles T.2*, éd. P. Berret, Paris, Hachette, 1925, p. 1141.)

45. Quant à moi, qui admire une affiche, dessinée et coloriée comme plus d'une, à l'égal d'un plafond ou d'une apothéose, je ne connais pas un point de vue en art qui soit inférieur à un autre; et je jouis partout ainsi qu'il sied. Que notre ami Manet peigne la toile de parade destinée à la baraque, qui ferait un cadre excellent aux héritiers: toute la presse irait les applaudir et les y découvrir. (Mallarmé (1879), *Correspondance--1879*, éd. H. Mondor et J. P. Richard, T.2. Paris, Gallimard, 1965, p. 51.)
46. Père, père! Entends-moi dans l'argile trempée  
De larmes. Tu n'as point, par la lance et l'épée,  
Rendu l'âme au milieu des hommes, ô guerrier!  
Comme il sied, le front haut et le cœur tout entier.  
Un bûcher glorieux de grands pins et d'érables  
N'a point brûlé ta chair et tes os vénérables;  
Et ta cendre héroïque, aux longs bruits de la mer,  
Ne dort point sous un tertre immense et noir [...]  
(Lecote (1886), *Poèmes Tragiques*, Paris, Lemerre, S. D., p. 213.)
47. Vous teniez à la main la Tizona célèbre;  
Votre magnificence emplissait cette cour,  
Comme il sied quand on est celui d'où vient le jour;  
Cid, vous étiez vraiment un Bivar très- superbe;  
(Hugo (1859), *La Légende des Siècles T.1*, éd. P. Berret, Paris, Hachette, 1920, p. 208.)
48. Une femme marchait derrière lui, une femme vêtue de noir, le front courbé, l'attitude humble et suppliante, comme il sied au repentir. C'était Baccarat. Fernand alla droit à M. De Beaupré au, et le regarda face à face. (Ponson (1859), *Rocambole T. 1*, éd. C. A. Ciccione. Monaco, éd. Du Rocher, 1963-1965, p. 719.)
49. Si vos ministres avaient accordé douze domestiques qu'on ne leur demandait pas, c'était là, sans doute, la maison privée qu'on avait prétendu lui faire. Était-il séant de venir s'y mêler, mettre pour ainsi dire le doigt entre l'empereur et son valet de chambre? (De Las Cases (1823), *Le Mémorial de Ste Hélène*, éd. G. Walter. Paris, Gallimard, 1956-1957, p. 463.)
50. Il a voulu seulement me recevoir, ainsi qu'il me l'a fait dire, comme un des hommes éminents de son pays. Il ne sied pas d'embarrasser un prince. Si j'avais parlé le premier de M. Molé au roi, je l'aurais mis dans la nécessité de le blâmer devant moi, et il est possible qu'il veuille l'employer à un ministère. (Vigny (1863), *Le Journal d'Un Poète, Oeuvres. Complètes*, éd. F. Baldensperger, T.2. Paris, Gallimard, 1948, p. 1245.)

51. Gérard: "Je n'ai fait que mon devoir, mon père. "Il sied de ne compter ses ennemis qu'à terre", m'avez-vous dit souvent. J'ai suivi vos leçons. Mais je dois m'accuser aussi." (Henri de Bornier (1875), *La Fille de Roland*, Paris, Dentu, 1905, p. 20.)

52. Avant d'admirer le livre, j'admire la publication. Quel homme pratique tu fais! C'est bien! On ne peut pas témoigner d'une façon plus grandiose le mépris qu'il sied d'avoir pour les agitations de la politique. (Flaubert (1878), *Correspondance--1878*, Paris, L. Conard, 1926-1954, p. 45.)

53. Cette occurrence suit le même modèle :

Mon père s'exilait; nous partirons ensemble;  
Il sied que le destin jusqu'au bout nous rassemble.  
-Que mon malheur du moins serve à tous de leçon:  
Pour mieux vaincre à jamais l'esprit de trahison,  
Songez à vos enfants!  
(Bornier (1875), *La Fille de Roland*, Paris, Dentu, 1905, p. 103.)

54.[...] ces petits frissons de froid et de pudeur, cet effarouchement exquis de tous les mouvements, cette inquiétude presque ailée là où rien n'est à craindre, les phases successives du vêtement aussi charmantes que les nuages de l'aurore, il ne sied point que tout cela soit raconté, et c'est déjà trop de l'indiquer. (Hugo (1862), *Les Misérables*, éd. M. F. Guyard, Paris, Garnier, 1957, p. 447.)

55.J.-Y, Tadié, *op. cit.*, p. 103.

56. Voici deux occurrences qui suivent le même modèle :

Vous vous êtes fait maintenant des armes, que vous serez libre d'approfondir (elles ont parfois un peu cet air d'audace qui ne sied si bien qu'à un premier volume). Mais votre livre est, dans toute sa beauté et l'acception romantique, un premier volume et qui m'a fait, bien des soirées, regretter ma vanité de ne livrer mon oeuvre[...] (Mallarmé (1871), *Correspondance--1871*, éd. H. Mondor et J. P. Richard, T. I, Paris, Gallimard, 1959, p. 236.)

[...] nous voulons entretenir nos lectrices d'objets utiles à l'achever [une toilette]: les bijoux. Paradoxe? Non: n'y a-t-il pas, dans les bijoux, quelque chose de permanent, et dont il sied de parler dans un courrier de modes, destiné à attendre les modes de juillet à septembre. Cherchons le bijou, isolé, en lui-même. (Mallarmé (1874), *La Derrière Mode, Oeuvres Complètes*, éd. H. Mondor, G. J. Aubry. Paris, Gallimard, 1965, p. 711.)

57. Peut-être aussi pourra-t-il de là jaillir quelque clarté inattendue sur notre âge poétique actuel et sur l'avenir probable qui lui est réservé. Nous-même, en terminant, nous hasarderons, à ce sujet, quelques façons de voir, quelques conjectures générales, avec la défiance qui sied lorsqu'on s'aventure si loin. À envisager les choses de haut, il est aisé de discerner dans l'histoire d'Europe, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, deux grands ordres sociaux, savoir, l'antiquité grecque et romaine, d'une part, et le moyen-âge, de l'autre. (Sainte-Beuve Ch (1828), *Tableau Poésie Théâtre 16 S*, Paris, Charpentier, 1843, p. 282.)

58. L'enthousiasme qui a pour objet les contemporains importune ou fait sourire, et ressemble toujours à une illusion ou à une flatterie. D'ailleurs, faible et peu clairvoyant que nous sommes, il nous sied moins qu'à tout autre d'oser prédire. Notre foi en l'avenir a trop souvent ses éclipses et ses défaillances: l'exemple de Joachim Du Bellay semble fait exprès pour nous guérir des beaux songes. (Sainte-Beuve (1828), *Tableau Poésie Théâtre 16 S.*, Paris, Charpentier, 1843, p. 289.)

59. Une dernière occurrence suit ce modèle et définit le code de comportement qui *sied* à l'écrit : Voulez-vous être assez bon pour retrancher ( 2 e paragraphe ) la phrase qui commence par d'ailleurs et finit par lumière . Il sied de terminer le paragraphe à: envers sa pensée. (Hugo (1873), *Correspondance (1867-1873)*, Paris, Ollendorff, 1952, p. 347.)

## Chapitre 12 Le XX<sup>e</sup> siècle

Dans cette thèse, j'ai insisté sur le fait que les usages de *seoir* coïncident avec un élargissement de l'élite sociale en France. Par ailleurs, j'ai évoqué à plusieurs reprises la relation entre *seoir* et les synonymes *plaire*, *aller* et *convenir*. Dans tous les cas, ce sont les éléments qui paraissent avec *seoir* qui mettent en évidence jusqu'à quel point les codes de comportements changent selon les transformations idéologiques et sociales qui touchent la société. À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, il s'effectue une sorte de "démocratisation" de la société :

Si l'on excepte l'intermède de Vichy, le XX<sup>e</sup> siècle est le premier de l'histoire de France qui ait été vécu entièrement en régime démocratique. Cela n'est pas sans incidence sur la façon particulière d'y poser le problème de valeurs: on a moins recherché des maximes de conduite individuelles, et on s'est davantage préoccupé de règles propres à orienter le devenir collectif, le projet individuel s'intégrant sans hiatus à un projet plus vaste qui l'accomplit et le justifie<sup>1</sup>.

Les usages de *seoir* en témoignent. Ce glissement coïncide avec l'absence fréquente d'adverbes appréciatifs: il *sied* ou il ne *sied* pas. Par ailleurs, au XX<sup>e</sup> siècle, on constate qu'une grande majorité d'occurrences du verbe paraissent dans une structure impersonnelle, construction syntaxique qui souligne le caractère "prescriptif" du verbe. Ainsi, le code de comportement défini par *seoir* vise à décrire ce qui *sied* à tous les membres de la société. Cet usage de *seoir* s'emploie également dans une structure avec une complétive introduite par "que", le sujet de la proposition subordonnée est interprété comme l'élément qui porte sur la convenance sociale. Comme pour les siècles



Si l'auteur emploie *seoir* pour parler d'un "ton" qui *sied* aux dieux, c'est que cette pièce met en scène des personnages qui sont définis par leur rang, une condition qui les met au-delà de tout être humain. Pour mettre en valeur cet ordre supérieur, il convient de faire coïncider le comportement et le rang. Le roi des dieux doit s'exprimer d'une manière particulière et Oreste lui reproche d'avoir heurté les lois de la conduite sociale qui gouvernent le dire des dieux.

Dans cette occurrence, *seoir* paraît à côté du verbe *convenir*. La présence de ce verbe suggère que *convenir* et *seoir* sont toujours à cette époque intimement liés, relation que les dictionnaires étymologiques et spécialisés soulignent également. *Seoir* associe un comportement et la nature propre d'un dieu, *convenir* renvoie à la culpabilité d'un individu, les deux verbes lient ce qui *convient* et ce qui *sied* à ce qui satisfait au code de comportement de l'individu défini selon son rang.

C'est le cas aussi dans cette occurrence de Giraudoux :

Judith : J'accepte.

Paul : Alors gloire à Judith et hâtons-nous. Tout peut être sauvé encore! ... attends...  
laisse- moi te recouvrir de ce manteau. Il est noir. Il sied mieux à l'épouse de Dieu... (Giraudoux, *Judith*, Paris, Grasset, p. 253.)

Puisque la pièce *Judith* oppose le paganisme au monde chrétien, l'emprunt de cet usage archaïque de *seoir* fait le lien entre la parure et le rang de l'individu, l'auteur voulant ainsi recréer un monde où le comportement *va* avec la nature du héros<sup>2</sup>.

Giraudoux exploite les tragédies classiques pour se prononcer sur la nature de l'homme. Son oeuvre est teintée d'ironie et de piquant, mais Giraudoux se préoccupe,

souvent de manière tragique, des qualités de l'Homme. De telles préoccupations viennent principalement de sources mythologiques, classiques et bibliques<sup>3</sup>.

Voici un usage de *seoir* qui illustre cette mise en scène :

(Zelten): Et comment était-il, Siegfried, après son triomphe? Calme et modeste, comme il sied à une âme aussi grande?. (Giraudoux (1928), *Siegfried*, Paris, Grasset, 1928, p.112.)

Ici, le verbe reprend son usage de *convenir* au rang de l'individu de façon à ce que contenu de l'oeuvre et langue se répondent. C'est le cas aussi dans cette occurrence de Claudel:

[...] le crime familial, le sang frais qui nous fascine, nous fait, de haut, fondre sur la tête assassine! Cette passion est la nôtre, ce soin nous l'épargnons à d'autres! Aux dieux, selon qu'il sied, ce droit, de nous le confirmer. Zeus a privé de lui-même cette race de blasphème! Le meurtre filial, le crime familial, le sang frais qui nous fascine, nous fait de haut fondre sur la tête assassine! (Claudel (1920), *Les Euménides Traditionnelles d'Eschyle, Théâtre, T.1*, Paris, Gallimard, 1960, p. 961.)

Cet usage "classique" de *seoir* s'explique par le choix de l'oeuvre<sup>4</sup>. L'oeuvre de Claudel, comme celui de Pesquidoux<sup>5</sup>, joint la langue parlée avec les formes de rhétorique dans la tradition de Corneille<sup>6</sup>.

## 12.2 *SEOIR* ET LES GROUPES SOCIAUX

Mis à part cet usage de *seoir* peu fréquent qui cherche à marier la langue et l'oeuvre, au XX<sup>e</sup> siècle la plupart des occurrences de *seoir* avec complément d'objet indirect décrivent des comportements qui correspondent à des groupes sociaux, définis par des critères qui ne relèvent pas du rang social. Prenons l'occurrence suivante de

Huysmans où ce sont les circonstances qui déterminent ce qui *sied* ou le comportement qui *convient* <sup>7</sup>:

[...] et le découragement le prenait à l' idée que lorsqu' il commencerait d' être en train, il faudrait quitter sa cellule et regagner la chapelle pour un autre office et il concluait: le cloître est utile pour préparer un ouvrage, mais il *sied* de l' exécuter dehors! Puis qu' est-ce que l' on entend par l' oblature? Jamais il n' avait pu obtenir une réponse claire. (Huysmans (1903), *L'Oblat, Oeuvres Complètes, T.17.* Paris, Cres, 1934, p. 14.)

En tout, neuf occurrences de *seoir* du même type ont été tirées de cette même oeuvre de Huysmans. Le tableau ci-dessous présente un bilan des occurrences qui adoptent ce même usage :

Il <i>sied</i>	Comportement	Circonstances
Il <i>sied</i>	-de ne pas oublier ce point de vue; d' enter sur la joie du nouveau-né, la crainte du juge <sup>8</sup>	
Il <i>sied</i>	de connaître le sens des instructions du pape <sup>9</sup>	avant d'adopter une résolution
Il <i>sied</i>	de lui emprunter son système <sup>10</sup>	
Il <i>sied</i>	de les considérer [ les breviaires] tous et alors une vue d'ensemble se forme <sup>11</sup>	
Il ne <i>sied</i> pas	de s' en prendre aux cloîtres qui s' acquittent plus ou moins bien de leur mission <sup>12</sup>	de l' état de décomposition où nous sommes
il <i>sied</i>	d' être équitable <sup>13</sup>	
il <i>sied</i>	d' avouer tout de même que la vie est singulière <sup>14</sup> .	

Dans *L'Oblat*, Huysmans fait état du comportement qui correspond à l' ordre des oblats.

Mais l' oeuvre de Huysmans reflète en même temps l' idéologie au tournant du siècle.

Cette oeuvre est

représentative des obsessions diverses de la fin du siècle, d'une recherche constante de la saveur du style dans une forme romanesque en crise, possède une unité : quête du refuge, désir paradoxal de totalisation, méthode énumérative des expériences, inquiétude renouvelée de «d'être-là». Elle y prend une véhémence existentielle qui, du naturalisme à la conversion, est demeurée aussi vive<sup>15</sup>."

On sait que Huysmans s'est converti au catholicisme vers la fin de sa vie. Avec ces occurrences, on voit se dessiner un portrait du code de comportement des oblats avec un usage qui rappelle celui que nous avons identifié pour la période du Moyen Âge : *seoir* partage une relation intime avec le code qui *va* et *sied* selon les lois divines<sup>16</sup>.

Les tendances du XIX<sup>e</sup> siècle se poursuivent : ce qui *sied* et *convient* n'est plus restreint à un individu de par sa naissance ou à une élite sociale, mais à des groupes sociaux :

1. - leurs toques polonaises, leurs écharpes écossaises laissées au dortoir, elles étaient mises avec autant de simplicité qu' il *sied* à des solitaires. Et les voilà, leur pain rond sous le bras, qui prennent la montagne. (Pourrat (1925), *L'Auberge de la belle bergère.*, Paris, A. Michel, 1925, p. 113.)
2. Jacques ( 29 septembre ) : "Je ne puis vous exprimer à quel point le tableau de votre union avec ces quatre amis me touche. Saint-Lambert, Grimm, Diderot et vous, ah! Vous devez être tous amis; il vous *sied* trop bien de l'être pour que vous puissiez rester séparés. J'avoue que cette idée répand quelque chose de doux dans mon âme". (Guéhenno (1950), *Jean-Jacques T. 2*, Paris, Grasset, 1950, p. 224.)

La première occurrence de Pourrat montre en quoi son oeuvre reflète la tendance vers le roman rural.

Se situant ainsi à mi-chemin entre une oeuvre littéraire et une activité de conservateur du patrimoine, Pourrat n'échappe pas au risque, qui guette tous les chantres du terroir, d'être récupéré, plus ou moins consentant, par les idéologies conservatrices<sup>17</sup>.

Dans cette première occurrence, la description qu'il fait des gens solitaires reflète cette tendance à mettre en vedette les valeurs des patriotes : la simplicité va de pair avec les solitaires. L'usage de *seoir* sert à faire coïncider le comportement qui *sied* et l'individu défini selon des critères autre que le rang<sup>18</sup>.

La deuxième occurrence, celle de Guéhenno, introduit de nouveau l'idée d'un comportement qui *sied* ou qui *convient* selon les circonstances. Dans *Caliban parle*, l'auteur

plaide pour une démocratisation de la culture et de la littérature, au nom de Caliban, le héros souterrain et fruste de Shakespeare. Cependant, il ne penchera jamais pour une littérature prolétarienne mais réclamera une littérature universelle, sans dire clairement ce qu'elle est pour lui<sup>19</sup>.

Dans cette occurrence où paraît *seoir*, Guéhenno plaide encore une fois pour une démocratisation de la littérature lorsqu'il dit qu'il *sied* d'être amis avec tous ces grands auteurs. Autrement dit, *seoir* sert à souligner que le comportement qui *convient* est une harmonie entre les écrivains, soit une démocratisation de la littérature.

*Seoir* paraît aussi XX<sup>e</sup> siècle dans une expression figée pour décrire ce qui *convient* à la profession de l'individu, comme dans l'occurrence suivante où l'on décrit ce qui *convient* au major :

Du premier coup, comme il *sied* à un major, devant Ricarda qui n'en croyait pas à ses yeux, il choisit pour lui la plus grosse énigme: Catherine, je veux dire la plus voyante. (Abellio (1946), *Heureux les Pacifiques*, Paris, le Portulan, 1947, p. 127.)

Dans cet autre exemple, Giraudoux met en scène un parlementaire qui parle au pied de

**son propre monument :**

**Il n'avait le sentiment de sa puissance, dans toute discussion, qu'en construisant autour de lui ce ring d'or. Il s'assit. Il boxait assis... Rebendart, lui, restait debout, car ce n'était pas du centre de sa circonscription, comme il sied à un parlementaire, qu'il paraissait parler, mais du pied d'un monument. De quel monument? On ne pouvait hésiter longtemps à le deviner; c'était au pied de son monument propre. (Giraudoux (1926), *Bella*, Paris, Grasset, 1949, p. 88.)**

Dans son oeuvre poétique, l'effet "d'humour est considérable, la subtilité virtuose de la composition et de la langue fait de Giraudoux un écrivain précieux, au meilleurs sens du terme<sup>20</sup>." L'usage du verbe met en évidence jusqu'à quel point le fait de parler au pied d'un "monument" (au sens figuré) est anormal : la circonscription et non le pied de son propre monument *sied* ou *va* avec le discours du politicien. Autrement dit, il *sied* à un politicien de s'occuper des gens qui l'ont élu et non de sa propre gloire, représentée symboliquement par "son monument propre".

### **12.3 SEOIR ET L'ÂGE**

Au XX<sup>e</sup> siècle, André Gide est parmi ceux qui explore les stéréotypes du comportement propre au jeune :

**J'admirais tout, à peu près indifféremment, comme il sied à cet âge, sans choix presque, et par urgent besoin d'admirer: la symphonie en ut mineur et la symphonie écossaise, la suite de concertos de Mozart que Ritter (ou Risler) débitait chez Padeloup [...] (Gide (1924), *Si le Grain Ne Meurt*, *Journal*, T.2, Paris, Gallimard, 1960, p. 464.)**

Gide décrit la jeunesse comme spontanée, montrant de nouveau le rapport entre *seoir* et ce qui “va” ou “convient” à la jeunesse<sup>21</sup>. Colette exploite *seoir* de la même façon :

Mais c'est une vieille histoire. Bertrand a maintenant dix-huit ans, et projette de réformer, comme il sied à son âge, le régime financier de l'Europe; Renaud, qui passe quatorze ans, ne songe qu'à monter et démonter des moteurs, et Bel-gazou me pose cette année des questions d'une banalité désolante.” (Colette (1922), *La Maison de Claudine*, Paris, Ferenczi et Fils, 1922, p. 251.)

À propos du regard que porte Colette sur les hommes, Jean-Pierre Duquette soutient que l'on pourrait aller “jusqu'à affirmer que Colette invente une vision-cliché de l'homme, «un éternel masculin», à travers toute une série de sentences, de jugements sur sa vanité, sa dissimulation, son absence de subtilité, son inconstance<sup>22</sup>.” Dans cette occurrence, le jeune homme se comporte selon ce qui *sied* à son âge. Signalons toutefois le ton ironique dans cette occurrence. Colette offre dans ce passage narratif un regard négatif sur le comportement du jeune homme.

À cette image s'oppose celle de la vieillesse dans un texte comme *L'Amoureuse initiation* où le personnage âgé déplaît :

1. - Vous êtes vieux, monsieur de Pinamonte, insistait la mélancolique espièglerie de mon coeur. Eh oui, par la fourche et la queue du Diavolo! J'étais vieux, je le savais; quel besoin était-il de m'en ressasser les oreilles?  
- Ah! Ah! Accoudez-vous au garde-fou du pont Ca' DiDio; regardez au plus loin de la nuit! Il vous sied bien, à la vérité, de jouer l'indifférent... C'est cela, une main à la garde de l'épée, l'autre à la hanche; cela vous va à ravir.(Milosz (1910), *L'Amoureuse Initiation*, Paris, Silvaire, 1958, p. 98.)

2. Vieux crâne vide de cervelle, coquille d' une noix pourrie, trou plein de nuit et de nécrophores, quand donc cesseras- tu de te nourrir de mirages? Folie, réveille-toi à ton infortune; vieillesse, reconnais ta laideur; cadavre, flaire ta puanteur. Il te sied bien, en vérité, de faire l'Adam d'avant le mensonge! (Milosz (1910), *L'Amoureuse Initiation*, Paris, Silvaire, 1958, p. 150.)

Ces deux occurrences mettent en évidence sur un ton badin réseau de commentaires négatifs sur la vieillesse. Dans la première occurrence de Milosz, le personnage emploie *seoir* de façon ironique; il ne *sied* pas au vieillard de jouer l'indifférent. Par ailleurs, dans la phrase suivante l'ironie fait place à la moquerie: cette fausse attitude lui "va" à ravir. La deuxième occurrence de Milosz critique la vieillesse de manière plus violente en juxtaposant une série d'insultes à l'égard du vieil homme ("vieux crâne", "coquille d'une noix pourrie", "trou", "laideur", "cadavre...puanteur").

La vieillesse *déplaît* et fait l'objet de maintes critiques par l'usage de *seoir*, surtout en amour, comme dans l'occurrence suivante de Pesquidoux:

[...] on jette sur les bêtes des " linceuls " piqués de fleurs. Par une coutume étrange, c'est un vieil homme qui mène les bêtes, ce sont de vieilles femmes qui escortent le char. Il sied qu'arrivés à l' âge où l'on monte à sa couche pour dormir ou mourir, les anciens entourent de leur gravité ce lit joyeux de deux jeunes époux". (Pesquidoux (1921), *Chez Nous T.1*, Paris, Plon, 1921, p. 68.)

De nouveau, l'amour est interdit aux gens âgés. Dans leur lit, ils dorment ou meurent, mais ils ne font pas l'amour. Les sujets de la proposition subordonnée, lorsqu'ils sont inanimés, mettent d'autant plus en évidence le rapport entre *seoir* et *plaire*.

Mais on décrit aussi l'homme âgé comme un être machiavélique qui emprunte diverses stratégies pour séduire les jeunes. C'est ce que laisse entendre l'occurrence

suivante, tirée des *Caves du Vatican*, où le jeune<sup>23</sup> naïf est apte à se laisser séduire par les propos du vieux manipulateur.

Son pardessus, son plastron, son chapeau cronstadt même, présentaient je ne sais quoi de décent, de restreint et de distingué... mais peut-être, après tout, valait-il mieux que sa mise n'invitât pas à trop brusque familiarité le jeune homme. C'est par les propos, pensait-il, qu'il sied de l'amener à confiance. (Gide (1914) *Les Caves du Vatican, Romans*, éd. Y. Davet et J. J. Thierry, Paris, Gallimard, 1961, p. 712.)

Ces usages de *seoir* montrent que le comportement de l'homme âgé est sévèrement critiqué : il est manipulateur et répugnant et l'amour lui est interdit.

#### 12.4 *SEOIR* ET L'HOMME ET LA FEMME

*Seoir* continue à décrire le code de comportement des femmes:

les dames de la " société " sont restées aux portes de la ville, assises qui sur l'herbe, qui sur des pliants, toutes sous des ombrelles. Elles attendront là, c' est plus distingué; il ne sied pas de montrer trop d' empressement. Là-bas flottent des drapeaux sur les toits rouges de la gare, vers où court la foule; et son tumulte s'éloigne. (Colette (1900), *Claudine à l'école*, Paris, A. Michel, 1929, p. 291.)

Cette occurrence montre en quoi les usages de *seoir* suivent de près celles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en ce qui a trait à la femme. La femme doit attendre que l'homme vienne lui parler. Afin de *plaire*, elle demeure muette et passive. Colette crée des personnages féminins qui aspirent - "à des degrés divers - à la soumission dans et par l'amour<sup>24</sup>".

Dans cette deuxième occurrence de Colette, le terme *mélancolie* paraît en collocation avec *seoir*, remettant en évidence la relation entre le comportement et

l'importance du paraître. Cependant, son usage au début du XX<sup>e</sup> siècle suggère que la mélancolie embellit :

Claire me rejoint et s'assied, douce et languissante, attendrie ce soir,  
d'une mélancolie qui lui sied. Je l'interroge:  
-Dis donc, on parle beaucoup de toi, à propos des assiduités du beau sous-maître?  
-Oh! Tu crois? ... on ne peut rien dire, puisqu' il n' y a rien.  
(Colette (1900), *Claudine à l'école*, Paris, A. Michel, 1929, p. 312.)

L'occurrence de Colette ajoute à *seoir* l'élément "attendrie ce soir" montrant que cette mélancolie est un sentiment qui *convient* selon les circonstances. Les éléments d'amplification en cooccurrence avec le terme mélancolie mettent également en évidence l'aspect positif de la beauté (douce, languissante, attendrie).

Pour les personnages féminins chez Colette, l'amour est d'abord vécu comme une fatalité; puis il connaît des épanouissements inquiets, rongé surtout par la jalousie; le «bonheur» amoureux prend des formes multiples, et d'abord celles de la sensualité, de toutes les voluptés. On en vient le plus souvent à envisager l'amour comme un piège, un combat, un affrontement entre les partenaires. Mais ce combat est inégal du fait du passage du temps: la femme amoureuse vieillit tandis que l'amant semble jouir d'une jeunesse perpétuelle, à mesure que progresse l'oeuvre romanesque. Peu à peu se dessine l'équation beauté / jeunesse / désir<sup>25</sup>."

Ce qui *sied* et *convient*, c'est l'art de bien paraître, de faire correspondre le paraître et la beauté afin de *plaire*. Dans l'occurrence suivante, l'auteur emploie *seoir* pour marquer le degré de compatibilité entre l'ajustement qui *sied* et la beauté de la femme, car chaque femme peut s'embellir en s'ajustant correctement :

[O]n trouve dans ces campagnes autant d'habillements différents qu'il y a de femmes; rien n'est plus varié que la toilette des paysannes, elles choisissent à leur gré l'ajustement qui sied le mieux à leur beauté: chacune d'elles est un artiste dont le costume est un chef-d'oeuvre. (Barrès (1911), *Greco ou le Secret de Tolède*. Paris, Plon, 1927, p. 186.)

Par ailleurs, la femme est limitée par son âge en ce qui concerne l'amour, ainsi qu'on peut le lire dans dans cette occurrence de Boylesve:

On croit, sans doute, que l'accident va tourner à la confusion de la grosse maman amoureuse? Elle l'eût mérité, certes! Car, franchement, à l'âge qu'elle a et que je ne veux dire, il sied d'avoir quelque continence." (Boylesve (1902), *La Leçon d'Amour Dans Un Parc*, Paris, Calmann-Lévy, 1920, p. 238.)

À la différence du XIX<sup>e</sup> siècle, les usages de *seoir* liés au code de comportement de la femme sont peu fréquents, comme si le sens même du verbe, celui de *convenir*, se dissociait de la femme. Ce n'est donc pas un hasard si toutes les occurrences de ce genre datent du début du siècle. Il est important de rappeler que la femme dans la société à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> s'épanouissait par rapport à son rôle traditionnel:

À la fin du dix-neuvième siècle, l'éducation de la femme était acceptée et encouragée par l'état, promouvant ainsi l'entrée en grand nombre des femmes qui cherchent à travailler à l'extérieur des industries traditionnelles<sup>26</sup>.

L'épanouissement de la femme au cours de cette période de temps lui a permis de s'écarter du code de comportement que l'on lui avait prescrit dans les siècles précédents.

La femme revendique son identité et, par ce fait, elle privilégie un comportement qui n'est plus exclusivement associé au besoin de *plaire* ou d'être un objet de beauté. Ainsi, on pourrait croire que lorsqu'on valorise un peu moins un comportement féminin qui réduit la femme à un objet, les usages de *seoir* qui décrivent ce type de code disparaissent aussi. Effectivement, dans les textes littéraires publiés après la Première Guerre Mondiale, les usages que nous avons de *seoir* cessent de décrire le comportement propre

aux femmes.

Tandis que le comportement de la femme défini par *seoir* disparaît progressivement au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'usage de *seoir* pour décrire le comportement propre aux hommes continue à paraître au cours du siècle :

Sur le lit de José, des branches de mimosa que celui-ci froisse de ses mains exsangues; son veston de velours sied à son excessive pâleur. (Gide (1939), *Journal 1889-1939*, *Journal, T.1*, Paris, Gallimard, 1960, p. 232.)

L'usage de *seoir* en collocation avec une synecdoque dans le complément d'objet indirect lié à un groupe d'hommes montre aussi le besoin de bien paraître dans le but de *plaire*. Dans cette occurrence de Gide, le veston est avantageux et *va* avec la pâleur parce que cela traduit le "beau".

Dans ce deuxième exemple, cet usage du verbe lie aussi ce qui est *beau* à ce qui *plaît* de manière générale. Plus important encore, ce qui *beau* est intimement lié à ce qui est *jeune* ("cela donne un air jeune et mutin") :

On n'y pensera point; on sera amené à dire, comme on dit déjà et sans savoir pourquoi, que cela [moustache] ne sied pas si mal, et donne un air jeune et mutin. Et surtout, quand après l'avoir mis on l'enlèvera, il manquera quelque chose; le petit museau sera trop nu, trop dur, trop marqué. (Alain (1936), *Propos*, éd. M. Savin, Paris, Gallimard, 1962, p.162.)

## 12.5 *SEOIR* ET L'EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE

Cette préoccupation pour ce qui *sied* dans l'art explique le grand nombre d'occurrences de *seoir* en collocation avec un sujet lié à l'expression écrite. Plusieurs

auteurs de cette époque emploient *seoir* pour définir ce qui *convient* en matière de critique littéraire. La “démocratisation” de la société française par laquelle les couches sociales inférieures pouvaient accéder à l’art de l’élite fut de courte durée (si jamais elle a eu vraiment lieu), car il se dessine au XX<sup>e</sup> siècle une nouvelle élite, celle des écrivains. En mettant l’accent sur une esthétique complexe, l’élite artistique a limité davantage l’accès à l’art (dont l’écriture), créant ainsi un clivage entre la culture de l’élite et celle du peuple<sup>27</sup>. L’élite littéraire se crée une sorte de code de l’écrit, un code qui est décrit par l’usage de *seoir*.

L’usage de *seoir* au XX<sup>e</sup> siècle sert à caractériser ce qui plaît en vertu du code social; il précise ce que la société estime acceptable dans l’oeuvre littéraire. Cet usage est mis en évidence par l’ajout de compléments circonstanciels et par l’absence marquée de compléments d’objet indirect animés comme dans l’occurrence suivante:

Je m’impatiente un peu contre ce travail qu’ il me faut achever tout d’abord. Lu avec satisfaction la préface au whitman de Valery Larbaud. 13 octobre. C’ est du point de vue de l’ art qu’ il sied de juger ce que j’ écris, point de vue où ne se place jamais, ou presque jamais, le critique- et que celui qui, par miracle, s’ y place, éprouve le plus grand mal à faire admettre par ses lecteurs. (Gide (1939), *Journal 1889-1939, Journal, T.1*, Paris, Gallimard, 1960., p. 658.)

Le code de l’écrit qui *plaît* ou qui *va* explique pourquoi Gide soutient qu’il *sied* de juger son écriture, “du point de vue de l’art”. Ce même code justifie pourquoi l’auteur se demande comment il “*sied* d’écrire la suite<sup>28</sup>” de son oeuvre.

Les auteurs féminins telles Nathalie Sarraute participent aussi à définir le code de conduite propre à l’écrit en condamnant le ton dogmatique de certains critiques

**littéraires:** [...] les critiques ont beau préférer, en bons pédagogues, faire semblant de ne rien remarquer, et par contre ne jamais manquer une occasion de proclamer sur le ton qui sied aux vérités premières que le roman, que je sache, est et restera toujours, avant tout, " une histoire où l' on voit agir et vivre des personnages ", qu' un romancier n' est digne de ce nom que s' il est capable de "croire" à ses personnages [...] (Sarraute (1956), *L'Ère du Soupçon*, Paris, Gallimard, 1956, p. 55.)

Le complément d'objet indirect est inanimé et, à la manière de certaines occurrences du XIX<sup>e</sup> siècle, l'usage de *seoir* en collocation avec un sujet lié à l'expression écrite connote le sens de "convenir selon les circonstances".

Dans les deux occurrences qui suivent, tirée de l'oeuvre de Gide, *seoir* opère comme un commandement objectif de ce qui *convient* ou *va* en fonction du code de l'écrivain :

1. L'on me dit qu'on ne peut triompher d'un adversaire que sur même terrain, que par ses armes mêmes, qu'il sied d'opposer l'épée à l'épée ( ce dont je ne suis du reste nullement convaincu ). Il sied d'abord et surtout d'opposer l'esprit à l'esprit, et c'est ce qui ne se fait plus guère. Les historiens de demain examineront comment et pourquoi, la fin s'effaçant devant les moyens, l'esprit communiste a cessé de s'opposer à l'esprit [...]" (Gide (1939), *Journal 1889-1939, Journal, T.1*, Paris, Gallimard, 1960, p. 1268.)
2. [...] le phonographe nettoiera sans doute demain le roman de ses dialogues rapportés, dont le réaliste souvent se fait gloire. Les événements extérieurs, les accidents, les traumatismes, appartiennent au cinéma; il sied que le roman les lui laisse. Même la description des personnages ne me paraît point appartenir proprement au genre. (Gide (1925), *Les Faux-Monnayeurs, Romans*, éd. Y. Davet et J. J. Thierry, Paris, Gallimard, 1961, p. 990.)

L'absence d'agent animé exprimé laisse entendre un agent indéfini. Comme *seoir* renvoie à des convenances, cet agent ne peut être que la société tout entière, sans partage,

comme une seule voix<sup>29</sup>.

## 12.6 *SEOIR* ET LES MAXIMES DU COMPORTEMENT

Le XX<sup>e</sup> siècle voit plusieurs usages de *seoir* qui décrivent le code de comportement qui *sied* à tous de manière égale. Comme nous l'avons vu pour le XIX<sup>e</sup> siècle, l'usage de *seoir* dans une expression telle *comme il sied*, décrit un comportement qui *va* de façon objective. Cet usage tombe comme un commandement pour définir ce qui *sied* dans la société. À la différence du XIX<sup>e</sup> siècle, ces expressions figées sont plus fréquentes au XX<sup>e</sup> siècle. Prenons à titre d'exemple cette occurrence de Gide :

C'est elle [Geneviève] qui, sans cesse et à propos de tout demandant des explications, accoutuma sa mère à en chercher, à en fournir, au lieu de répondre à ses "pourquoi?" ainsi qu'il sied, ainsi que je faisais moi-même: "parce que je te le dis." J'ajoute aussitôt que Gustave, par contre, manifesta dès son plus jeune âge la soumission la plus respectueuse, acceptant tout ce que je lui disais, sans jamais mettre en doute [...] (Gide (1930), *Robert, Romans*, éd. Y. Davet et J. J. Thierry, Paris, Gallimard, 1961, p. 1332.)

Lorsqu'on dit que la mère cherche à répondre "aux 'pourquoi' de sa fille *ainsi qu'il sied*", on définit le comportement qui *sied* lorsqu'une fille parle à sa mère. La fille a "l'audace" d'exiger de sa mère des explications et elle la pousse ainsi à ne pas suivre le code et à ne pas se cantonner dans une réponse figée "parce que je le dis". Le sens de *seoir* évoque ce qui *convient* selon un code de comportement tacite que tous savent respecter<sup>30</sup>, qu'il s'agisse de "s'étonner de la religiosité de l'homme<sup>31</sup>", ou encore "être

professeur dans un poste non lucratif - à l'université catholique<sup>32</sup>”.

Le code de comportement qui va selon des critères définis par la société se trouve figé dans l'expression “comme il *sied*” où l'usage du verbe définit le code de comportement que tous devraient adopter. Examinons l'occurrence suivante où l'usage de *seoir* a pour fonction d'associer ce qui va de pair :

PARIS AU TEMPS DES VALSES. Il est commun de s'attendrir sur Montmartre et sur Montparnasse. Ces deux quartiers complètent Paris comme un coup de peigne achève le fini d'un type vêtu comme il lui sied. Supprimez-les, et vous aurez l'impression d'avoir sous les yeux quelque chose d'aussi neuf et d'aussi inconnu qu'un homme sans cravate. Il n'est pas un vieux Parisien qui n'y ait au moins un souvenir charmant rattaché au cœur par quelque inscription [...] (Fargue (1939), *Le Piéton de Paris*, Paris, Gallimard, 1950, p. 166.)

Nous sommes donc bien loin de l'usage de *seoir* qui associe un comportement ou une parure au rang de l'individu. L'usage du verbe précise plutôt ce que la société estime acceptable. Voici un exemple de *seoir* qui suit ce modèle<sup>33</sup> :

Elles s'affaiblissent sans remède, et non point d'abord dans leur substance même, car elle est faite d'un langage qui demeure intelligible encore et encore usité. Mais comme il sied dans l'ordre de l'esprit, elles voient s'évanouir l'une après l'autre toutes leurs chances de plaire et choir tous les supports de leur existence. Peu à peu ceux qui les aimaient, ceux qui les goûtaient, ceux qui les pouvaient entendre disparaissent. (Valéry (1929), *Variété II*, Paris, Gallimard, 1930, p. 50.)

Signalons la présence du verbe *plaire* dans cette occurrence qui met de nouveau en évidence le rapport intime entre *seoir* et *plaire* même si les dictionnaires modernes cessent de les associer. Essentiellement, les usages de *seoir* sont les mêmes au XX<sup>e</sup>

siècle qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais la haute fréquence d'occurrences de *seoir* dans une expression figée souligne en quoi son usage s'apparente de plus en plus au sens de "aller" ou de "convenir" au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Même lorsque *seoir* paraît en collocation avec un complément d'objet indirect, les éléments collocatifs sont présents pour définir le comportement d'un individu non pas en fonction de sa nature divine, mais plutôt en fonction des circonstances déterminées par le code social qui convient à tous.

Nous avons expliqué que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le verbe *seoir* paraît également sans complément d'objet indirect, une structure tout à fait prévisible car l'absence d'un complément d'objet indirect laisse entendre que le comportement que l'on évoque par l'usage de *seoir* est un comportement que tous devraient adopter.

Lorsque *seoir* paraît en collocation avec un complément introduit par "de" ou dans une structure figée telle *comme il sied* (sans complément d'objet indirect), la phrase impersonnelle souligne le comportement qui *va* ou qui *convient* selon les circonstances comme dans l'exemple suivant :

Cédant, peut-être, à l'influence de son éducation, de son milieu, du souci de paraître un philosophe aussi complet qu'il sied de l'être, et qui se doit de donner réponse à tout, sa volonté se serait, selon moi, employée à donner satisfaction à ces sollicitations secondes, qui semblent assez extérieures ou étrangères à sa vraie nature. (Valéry (1938), *Variété IV*, Paris, Gallimard, 1938, p. 227.)

Lorsque l'usage de *seoir* associe deux sentiments, les occurrences soulignent la tendance de vouloir codifier les comportements souhaitables, comme dans cette occurrence de Barrès:

Certains êtres voient clair dans les âmes, lisent couramment les pensées de leurs voisins et même à de longues distances. Rien ne sert de secouer la tête avec de grands airs méprisants. Un peu de modestie sied à notre profonde ignorance. On cite des faits que je ne vois pas le moyen de nier. Reste à comprendre, ou plutôt, car qu'est-ce que nous comprenons? (Barrès (1922), *Mes Cahiers T. 13 1920-1922*, Paris, Plon, 1929-1957, p. 124.)

Le rapport de correspondance entre la modestie et l'ignorance montre qu'il s'agit d'un comportement qui plaît selon le code générique qui s'applique à tous car il n'y a pas de complément d'objet indirect lié à un individu ou à un groupe d'individus<sup>34</sup>. Il en est de même dans cette occurrence de Jules Romains où *seoir*, en collocation avec un complément d'objet indirect inanimé, connote ce qui "va":

la ville nouvelle qui me plaît par sa richesse bien avouée, point honteuse d'elle-même, sa facilité, son absence de morgue, par la dose de mauvais goût qui sied à la surabondance, par le résumé et le témoignage qu'elle est d'une longue époque heureuse, celle qui s'étend de la fin du cauchemar napoléonien au début du cauchemar de ce cher XIX<sup>e</sup> siècle [...] (Romains (1939), *La Douceur de la vie*, Paris, Flammarion, 1939, p. 249.)

## 12.7 CONCLUSION : XX<sup>e</sup> SIÈCLE

L'usage de *seoir* durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle perd son pouvoir de description propre à un groupe en particulier, et s'élargit à l'ensemble de la société pour offrir un commentaire sur la conduite sociale. Ainsi, l'usage de *seoir* en collocation avec un sujet lié à la femme est peu fréquent. De même, l'usage de *seoir* dans les textes littéraires décrit un comportement masculin qui est défini par des critères qui se dissocient du rang. L'homme adopte des comportements qui *conviennent*, mais ces

mêmes comportements *vont* pour tous. C'est ce qui explique une grande fréquence d'occurrences de *seoir* dans les expressions figées (ex.: comme il *sied*) et sans complément d'objet indirect. Le seul usage de *seoir* qui demeure constant est celui lié à l'expression écrite, où l'usage du verbe décrit le comportement littéraire qui *convient* selon des critères sociaux.

## **Notes: Chapitre 12**

1. R. Favre, *op. cit.*, p. 210.

2. L'occurrence suivante suit le même modèle : Mais au milieu des plus flatteuses attentions le vieux soldat ne put retenir ses larmes. Le sultan s'en étonna: "Pourquoi pleures-tu? Il ne sied pas à un roi de pleurer." - Je puis pleurer, répondit Brienne, quand je vois là-bas tous ces pauvres gens que Dieu m'avait confiés, mourir de faim." (Grousset (1939), *L'Épopée des Croisades*, Paris, Plon, 1945, p. 303.)

3. "Beneath a brilliant surface created by irony and wit, verbal subtlety and delicate, luminous speech, there exist a preoccupation with fundamental human qualities and what is often a tragic vision. Such concerns are fed by the subject-matter which Giraudoux mostly derived from mythological, classical and biblical sources." W. Howarth *et. al.*, *op. cit.*, p. 126.

4. Voici deux occurrences tirées d'un texte dont l'action est située au Moyen Âge :

"De fait, à l'exemple de beaucoup de cadets, il avait été dans sa jeunesse destiné à l'état ecclésiastique. "Il apprit suffisamment de lettres, comme il sied à un jeune clerc, et fut inscrit aux chapitres de Reims, de Cambrai et de Liège"." (Grousset (1939), *L'Épopée des Croisades*, Paris, Plon, 1945, p. 55.)

"Les chroniqueurs nous décrivent avec complaisance les fêtes qui, pendant quinze jours, accompagnèrent la cérémonie, les rues pavoisées aux armes de Jérusalem et de Souabe, avec joutes, tournois, danses et représentations de romans de chevalerie, "comme il sied quand si haute dame que la reine de Jérusalem épouse si haut homme que l'empereur". (Grousset (1939), *L'Épopée des Croisades*, Paris, Plon, 1945, p. 308.)

5. "Car l'homme s'y présenta avec toutes ses ressources, réunissant en lui la force et la souplesse, la résistance et l'adresse, la ruse et jusqu'à l'instinct disséminés chez les autres êtres: comme il sied à leur roi." (Pesquidoux (1921), *Chez Nous T.1*, Paris, Plon, 1921, p. 178.)

6. W. Howarth *et. al.*, *op. cit.*, p. 117.

7. Les autres occurrences de ce genre sont présentées dans l'annexe A "Occurrences de *seoir* en collocation avec un complément introduit par "de" dans une phrase impersonnelle : XX<sup>e</sup> siècle".

8. "[...] car l'Avent se réfère non seulement à la nativité du Christ, mais aussi à son dernier avènement, c'est-à-dire à cette fin du monde où il viendra, selon le credo, juger les vivants et les morts. Il sied, par conséquent, de ne point oublier ce point de vue et d'entrer sur la joie rassurante du nouveau-né, la crainte salutaire du juge." (Huysmans (1903), *L'Oblat, Oeuvres Complètes, T.17*. Paris, Cres, 1934, p. 243.)

9. "Je ne puis rien décider encore; il faut d'abord attendre que la loi soit votée par le sénat; c'est une affaire de quelques mois; puis il sied aussi de connaître, avant d'adopter une résolution, le sens des instructions que le pape nous adressera." (Huysmans (1903) *L'Oblat, Oeuvres Complètes*, T.17, Paris, Cres, 1934, p. 78.)

10.[...] et beaucoup trop absorbante pour des laïques qui n'ont pas à observer le maigre perpétuel, les levers dans la nuit, et dont le but n'est point de demeurer en clôture. Son esprit même n'a rien à voir avec le nôtre. Il sied simplement de lui emprunter son système, mitigé et encore détendu de solitude, et de suivre pour tout le reste la règle de saint Benoît, prise dans son acception la plus large. (*L'Oblat, Oeuvres Complètes*, T.17, Paris, Cres, 1934, p. 142)

11. Il ne faut point, du reste, en de semblables questions se contenter de la vision d'un seul bréviaire; il sied, au contraire, de les considérer tous et alors une vue d'ensemble se forme; avec les monastiques et les propres des divers diocèses, tout s'équilibre. Celui qui n'a pas découvert de place à un endroit, en trouve dans un autre; (Huysmans (1903) *L'Oblat, Oeuvres Complètes*, T.17. Paris, Cres, 1934., p. 173)

12.- le fait est que c'est une triste aventure que cette fuite des carmels! Et, en effet, en supposant même que les ordres durs aient autant besoin que les autres de réformes, ils n'en étaient pas moins d'utiles parafoudres; mais il ne sied pas de s'en prendre aux cloîtres qui s'acquittent plus ou moins bien de leur mission, de l'état de décomposition où nous sommes; (Huysmans (1903) *L'Oblat, Oeuvres Complètes*, T.17. Paris, Cres, 1934, p. 200.)

13. Celui-ci se mit aussitôt à geindre sur la situation politique et à déplorer le bannissement des moines. Il parlait, intarissable. Mon Dieu, pensa Durtal, lorsqu'il fut débarrassé de cet importun, il sied d'être équitable. Je pardonnerai difficilement à ce prêtre d'avoir aboli le plain-chant et embrené nos oreilles de ses fredons, [...] (Huysmans (1903) *L'Oblat, Oeuvres Complètes*, T.17. Paris, Cres, 1934, p. 224.)

14. C'est à cela que s'est borné mon rôle d'oblat; il est fini maintenant car il n'a plus, aujourd'hui que je suis arraché de mon cloître, de raison d'être. Il sied d'avouer tout de même que la vie est singulière! La providence m'a fait passer deux ans, ici, pour me renvoyer ensuite gros-jean comme devant, à Paris. Pourquoi? Je l'ignore, mais je le saurai sans doute, un jour. (Huysmans (1903), *L'Oblat, Oeuvres Complètes*, T.17, Paris, Cres, 1934, p. 274.)

15. M.-C. Bancquart et P. Cahné, *Littérature française du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 35.

16. L'occurrence suivante emploie *soir* de la même manière : "La famille doit être la figure de l'état qui en est sorti; destinée par Dieu à en manifester toutes les forces et facultés dans un cercle moindre, il lui sied de les reproduire au total par le total de ses individus: car, si l'état vient à péricliter, c'est dans la famille qu'il puisera les vigueurs de sa renaissance;" (Adam (1902) *L'Enfant d'Austerlitz*, Paris, Ollendorff, 1902, p.379.)

17. M. Touret, *Histoire de la littérature française du XX<sup>e</sup> siècle - Tome I (1898-1940)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, p. 278.

18. Voici un deuxième exemple qui souligne en quoi *seoir* associe le comportement qui *va*, non pas en fonction du rang, mais plutôt à tous les individus d'une même nation : "M Carazoff est un courtois personnage, tout vêtu de noir et coiffé d'astrakan, comme il sied aux gens de sa nation. La politesse de M Carazoff est à la fois raffinée et noble. Les juifs sont obséquieux; les grecs sont familiers; ce qui ne les empêche, ni les uns ni les autres, d'être des marchands [...]" (Farre (1907), *L'Homme qui Assassina*, Paris, Flammarion, 1924, p. 165.)

19. M. Touret, *op. cit.*, p. 309.

20. *Ibid.*, p. 275.

21. L'occurrence suivante *va* dans le même sens puisqu'il s'agit d'un enfant qui accuse son père. "Mon père, m'a-t-il dit, il ne sied pas que je vous accuse; mais c'est l'exemple de votre erreur qui m'a guidé. Après que Jacques fut reparti, je me suis agenouillé près d' Amélie, lui demandant de prier pour moi, car j'avais besoin d'aide. (Gide (1919), *La Symphonie Pastorale, Romans*, éd. Y. Davet et J. J. Thierry, Paris, Gallimard, 1961, p. 930.)

22. J.-P. Duquette, *Colette - L'amour de l'amour*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1984, p. 35.

23. Gide définit également ce qui *va* ou *correspond* à la jeunesse dans l'occurrence suivante :

Les autres tentations, que l' on nommerait plus proprement des désirs, et qui ne nous viennent pas de Dieu, mais, au contraire, quand nous regardons Dieu, viennent nous assaillir par derrière et nous détournent de sa contemplation, celles- là, je ne les crois pas toutes supprimables, et je ne comprends pas en quoi il peut être bon de chercher trop et trop longtemps à les étouffer toutes; du moins à le chercher plus longtemps qu' il ne sied pour une certaine gymnastique de la volonté; et cela seulement durant la jeunesse; car, sinon, elles nous occuperaient trop et prendraient trop d' importance. (Gide (1939), *Journal 1889-1939, Journal, T.1*, Paris, Gallimard, 1960, p. 53.)

24. J.-P. Duquette, *op. cit.* , p. 21.

25. *Ibid.*, p. 14.

26. In the late nineteenth century, women's education was accepted and promoted by the state, precipitating the entry of women in growing numbers into employment outside the traditional industries of domestic maintenance. J. Forbes & M. Kelly, *op. cit.*, p. 5.

27. If the image of French culture in the 1920s as one delighting in experimenting and the modern masks a more complex pattern of continuity, nostalgia, and uncertainty, it also conceals two further crucial divisions: between high and low culture, and between Paris and the regions. The emphasis upon formal experimentation and aesthetic complexity tended to limit still further the accessibility of high culture and to increase the divide between it and a popular culture growing in organization and technical sophistication. *Ibid.*, p. 62.

28. Les expressions parfois heureuses ont l'air cherchées. Il me semble que je vois mieux à présent, comment il sied d'écrire la suite. À Paris j'ai relu à Jean-Paul Allégret quelques pages de Proust-émervillé. (Gide (1939), *Journal 1889-1939, Journal, T.1*, Paris, Gallimard, 1960., p. 644.)

29. C'est le cas aussi dans cette occurrence où Gide critique la façon de peindre des personnages dans un roman:

Courteline se laisse trop facilement aller à une truculence facile qu'il prête indifféremment à tous ses personnages. Mais, sans doute, plus l'humanité qu'il peint est vulgaire, moins il sied que ses représentants soient différenciés. Dans les gaités de l'escadron, une vraiment certaine générosité, qui me plaît, perce à travers son cynisme. (Gide (1939), *Journal 1889-1939, Journal, T.1*, Paris, Gallimard, 1960, p. 765.)

30. Les autres occurrences de ce genre se trouvent dans l'annexe B "Expressions figées de *soir* au XX<sup>e</sup> siècle, sans compléments".

31. [...] vous ne faites pas, Dieu merci, de l'inquiétude religieuse (comme on fait de la rougeole) mais vous vous étonnez, comme il sied, de la religiosité de l'homme, vous avez été "bien élevée". (Vailland (1945), *Drôle de Jeu*, Paris, Correa, 1945, p. 71.)

32. Sachez seulement qu'en 1913 Jacques Rezeau, mon père, docteur en droit, professeur à l'université catholique (situation non lucrative, comme il sied), avait épousé la fort riche demoiselle Paule Pluvignec, petite-fille du banquier de ce nom, fille du sénateur du même nom, soeur du lieutenant de cuirassiers du même nom, (Bazin (1948), *Vipère Au Poing*, Paris, Grasset, 1948, p. 20.)

33. Il faut travailler avec acharnement, d'un coup, et sans que rien vous distraie; c'est le vrai moyen de l'unité de l'oeuvre. Puis, une fois faite, et quand l'écriture repose, il faut lire avec acharnement, voracement, comme il sied après un tel jeûne, et jusqu'au bout, car il faut tout connaître. Et les idées de nouveau s'agiteront; il faut les laisser faire; une dominera bientôt; alors se remettre à écrire. (Gide (1939) *Journal 1889-1939, Journal, T.1*, Paris, Gallimard, 1960, p. 16.)

[...] et l'on avait eu à peine le temps de souffler et de se remettre comme on dit, et d'allumer une cigarette, et de reprendre la partie de s'examiner, comme il sied entre partners dont chacun sait de l'autre qu'il n'est pas particulièrement honnête, que voilà de

nouveau qu'entre Rhin et Vistule ça recommence!(Claudel (1945)  
*Poèmes et paroles pendant la guerre de 30 ans, Oeuvre Poétique,*  
 Paris, Gallimard, 1957, p. 576.)

Je m'étonne avec toi que tu me comprennes si bien, et te  
 surprenant dans la digestion comme il sied faire aux boas (qui ont  
 avalé un âne, cf. Robinson Suisse ) je hurle: "Eh bien! Parle-m'en  
 donc!" (Gide (1942) *Correspondance*, éd. R. Mallet. Paris,  
 Gallimard, 1955, p. 245.)

34. Voici une autre occurrence qui suit le même modèle: "Car s'il parlait souvent d'une façon vague de ce que l'on appelle les grands de la terre, c'était avec la modestie qui sied lorsqu'on parle de soi. Il lui arrivait de dépendre en deux mots irrespectueux une souveraine, et de s'étendre une heure, minutieusement, passionnément, comme on décrit des mœurs d'insectes, sur les gens d'une autre caste [...]" (Radiguet (1923), *Le Bal du Comte d'Orgel*, Paris, Grasset, 1924, p. 30.)

## **Conclusion**

### **Les usages de *seoir***

L'analyse de *seoir* a révélé que "ce qui *sied*" change selon les époques et, par ce fait, les mots en collocation avec *seoir* reflètent différentes façons de concevoir le monde. Dans cette thèse, il a été suggéré que l'usage d'un mot dans un texte littéraire reflète bien les comportements valorisés par la société. Effectivement, les usages de *seoir* dans les textes provenant de différentes périodes reflètent l'idéologie de la société d'où ils émanent. Le résultat de cet examen a révélé qu'il existe non seulement un rapport entre l'usage de *seoir* et l'idéologie de la société française, mais aussi que ce rapport est intimement lié à la désacralisation de la France. Cette conclusion présente dans un premier temps une récapitulation de l'analyse et de l'évolution des usages de *seoir* afin de montrer comment ces usages de *seoir* au cours de siècles reflètent différentes idéologies. La suite de la conclusion reviendra sur les questions qui ont été soulevées par rapport à l'usage contemporain de *seoir* au XX<sup>e</sup> siècle et proposera quelques pistes de recherche sur le vocabulaire de la conduite sociale.

#### **RÉSUMÉ DE L'ANALYSE**

Au Moyen Âge, *seoir* est employé pour traiter de ce qui *convient*, *va* ou *plait* selon les lois de Dieu. À cette époque le concept de *plaire* et celui de *seoir* se recourent, comme l'attestent les occurrences que nous avons relevées. Il faut se comporter selon

ce qui *sied*, c'est-à-dire selon son rang. Mais le rang est défini par une hiérarchie sociale qui, à cette époque, se fonde sur l'ordre divin. Ainsi, l'usage du verbe, surtout durant la première période du Moyen Âge, décrit le comportement ou la parure qui *va* ou qui *convient* bien à l'individu.

Que ce soit dans les textes d'amour courtois, religieux ou dans la chanson de geste, l'usage de *seoir* décrit le code de comportement qui *sied* à l'individu selon la place que lui a désigné l'ordre divin. Mais c'est aussi durant la même période du Moyen Âge, que *seoir* cesse d'être rattaché exclusivement à la religion. Bien qu'il définisse encore ce qui *sied* selon le rang, il s'effectue au XV<sup>e</sup> siècle une transition dans l'usage du verbe, car le code de comportement qui *sied* est également défini par ce que la société estime acceptable. La "société" est toujours dominée par l'élite restreinte, mais le "goût" social prend son essor à compter de cette période. Les usages de *seoir* continuent à définir l'étiquette ou le *goût* qui change au cours des siècles, en grande partie à cause de l'élargissement de l'élite.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'ajout de différents éléments collocatifs (compléments circonstanciels, adverbes, compléments d'objet indirect liés au groupe) modifie de nouveau l'usage de *seoir*, étant donné que le verbe définit des codes propres à des groupes socialement définis. L'usage de *seoir* souligne, par exemple, que la femme doit suivre un code de comportement qui est propre à son sexe, qui l'oblige à être douce et à se taire. Ainsi, le pouvoir qui lui est accordé par son rang social passe après le besoin

d'agir comme il *convient* lorsqu'on est femme. Outre ces codes propres aux sexes, au cours de ce siècle, deux autres codes de comportement se dessinent par l'usage de *seoir*: un code défini selon l'âge (les jeunes, comme les vieux, sont limités dans leur comportement à cause de leur âge) et un deuxième lié à l'expression écrite qui se définit selon ce qui satisfait au goût social (un code défini par l'élite et non le grand public).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, bien que l'élite définisse toujours ce qui *sied*, l'usage de *seoir* décrit plus que jamais le goût social de ce qui *convient* plutôt que de faire coïncider le rang et la conduite sociale. Le verbe est en relation étroite avec le concept de *plaire*, malgré l'absence de ce synonyme dans les dictionnaires. Cela explique également le rapport entre ce qui *sied* et l'honnêteté au XVII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, *seoir* paraît encore avec un complément d'objet indirect lié au rang de l'individu dont le comportement est étroitement lié aux concepts héroïques: le stoïcisme, le refoulement des passions et la maîtrise de la passion. L'affectation d'un comportement ou la rupture avec le comportement héroïque ne *sied* pas. Enfin, au cours de ce siècle, nous avons remarqué que *seoir* s'emploie aussi sans complément d'objet indirect, ce qui laisse entendre que l'usage du verbe définit des comportement qui *conviennent* à tous.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le plus grand changement quant à l'usage de *seoir* s'effectue au niveau de la codification du comportement de la femme qui charme et qui *plait* dans la mesure où son comportement l'embellit. La beauté telle que définie par *seoir*, c'est celle qui écarte les richesses, embellit, affecte un comportement *plaisant*. L'association

entre la notion de *plaire* et *seoir* est étroitement liée à la beauté. Quant aux hommes, l'usage de *seoir* définit un comportement qui *convient* selon les circonstances, mais il s'agit néanmoins d'un comportement qui est dépourvu d'affectation (sincérité, simplicité, modestie). Un dernier changement important vient dans l'usage de *seoir* sans complément d'objet indirect. Si un plus grand nombre de gens sont en mesure de se comporter selon ce qui *sied*, c'est que la société du XVIII<sup>e</sup> siècle se laïcise, un mouvement étroitement lié au mouvement philosophique qui incite l'homme à remettre en cause sa place sociale.

Comme pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'usage de *seoir* définit le comportement qui *sied* à la femme du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un code qui fait d'elle un objet que l'on veut posséder : le comportement féminin qui *sied* est celui qui embellit. Mis à part cet usage, on remarque un assez grand nombre d'occurrences qui traitent de l'expression orale et écrite. Le verbe *seoir* devient une sorte d'outil qui définit ce qui *convient* ou *va* à l'écrit et à l'oral. D'ailleurs, on retrouve de nouveau les éléments collocatifs *aller* et *convenir* en cooccurrence avec *seoir*. Enfin, on constate un changement important quant à l'usage du verbe dans la deuxième moitié du siècle : *seoir* est employé pour créer un code de comportement qui *sied* et qui *convient* pour tous. Les usages du verbe dans les expressions figées tel *comme il sied* soulignent cette codification qui devient en quelque sorte un guide de maximes qui dépasse les hiérarchies sociales pour définir ce qui *sied* à tous.

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'usage de *seoir* souligne une sorte d'aboutissement quant à la place de ce verbe dans la langue française. D'abord, il devient défectif dans la mesure où il ne s'emploie qu'à l'indicatif présent. De plus, il semble se figer dans la structure impersonnelle. Enfin, il perd son pouvoir de description propre à un groupe en particulier. Cela résulte de l'éclatement de la société qui, dans les textes littéraires, définit de moins en moins ce qui *sied* à un groupe d'individus comme ce fut le cas autrefois. L'homme, comme la femme, adopte des comportements qui *conviennent* à tous. C'est ce qui explique une grande fréquence d'occurrences de *seoir* dans les expressions figées (ex.: comme il *sied*) et sans complément d'objet indirect. Le seul usage de *seoir* qui demeure constant est celui lié à l'expression écrite où l'usage du verbe décrit le comportement littéraire qui *va* ou qui *convient* selon des critères sociaux.

### **L'USAGE DE *SEOIR***

L'analyse de *seoir* nous a montré que l'usage du verbe dans la littérature correspond à plusieurs tendances sociales au cours des siècles. Avec le déclin de la religion, l'importance du rang fondé sur l'ordre divin diminue avec le temps. Mais il y a à tout moment de l'histoire une autorité qui détermine ce qui *sied* dans la société. La disparition progressive du pouvoir économique de l'élite sociale et la montée d'autres groupes sociaux, tels la bourgeoisie économique ou l'élite artistique, entraîne des conséquences importantes quant à ce qui *sied*. Le code de comportement change lorsque

le pouvoir social se transforme ce qui donne lieu à des changements quant à l'usage de *seoir*.

Il pourrait être intéressant d'appliquer la même étude aux verbes gravitant dans le champ lexical de *seoir*. Parmi ces verbes, il faudrait très certainement porter une attention particulière au verbe *plaire*, car il semble que le sens "satisfaire à un individu" de *plaire* se soit fondu dans celui de *seoir* puisqu'on cesse d'associer *seoir* avec ce verbe dans les dictionnaires. Cela dit, *seoir* continue à s'associer au concept de *plaire*, surtout en ce qui a trait à la "beauté" qui *sied*. Ce qui *plaît* dans l'usage moderne ne refléterait pas ce qui correspond au code de comportement social mais s'apparenterait plutôt au jugement purement esthétique, c'est-à-dire une affaire de mode qui suit le consensus social. Si tel était le cas, les éléments sémantiques et syntaxiques devraient refléter ce changement d'usage. Une analyse des usages de *plaire* nous permettrait d'identifier si *plaire* se "démocratise" avant *seoir*. De cette façon le verbe *plaire* connoterait avant *seoir* l'idée d'un code esthétique qui n'est plus limité par une élite avant *seoir*.

Un autre verbe qui demanderait une étude approfondie est *convenir*. Depuis toujours, l'usage de *seoir* s'associe au sens de ce verbe. Une analyse des usages de *convenir* nous permettrait de déterminer si les éléments syntaxiques et sémantiques sont semblables à ceux de *seoir*. Existe-t-il, par exemple, des structures figées tel *comme il sied* avec ce verbe? Par ailleurs, il faudrait déterminer si l'évolution des usages de *convenir* reflète les mêmes transformations idéologiques que celles de *seoir* à toutes les

périodes historiques. Est-ce que *convenir* définit aussi le code de comportement de la femme, par exemple?

L'analyse de *seoir* a montré qu'il existe non seulement un travail de recherche à faire au niveau lexicologique, mais aussi que d'autres travaux pourront emprunter une approche historique. Selon les usages que nous avons relevés de *seoir*, le phénomène de l'âgisme, qui commence à compter du XVI<sup>e</sup> siècle et prend de l'ampleur à compter du XIX<sup>e</sup> siècle, mérite une attention particulière. Ainsi, est-ce que les verbes *convenir* et *plaire* s'associent aussi à l'âgisme? Est-ce qu'on parle, par exemple, d'un comportement ou d'une parure qui *convient* à la jeunesse? Si oui, en parle-t-on avant *seoir* au XVI<sup>e</sup> siècle? Le rôle de la "belle" femme est aussi une question particulièrement intéressante car, par sa parure, la femme se donne une voix dans une société qui se donne pour but de la faire taire. Les travaux futurs pourraient reprendre les textes littéraires d'où proviennent les occurrences de *seoir* pour trouver quels autres indices linguistiques reflètent le bâillonnement qu'impose la société. De même, à quel moment la femme revendique-t-elle réellement le pouvoir et la liberté d'action qui la libère de son obligation de paraître belle dans le but de *plaire* à l'homme?

Pour conclure, nous avons pu étudier les usages de *seoir* grâce aux bases de données d'où nous avons dépouillé les occurrences de *seoir*. Celles-ci sont pour les chercheurs modernes un outil précieux pour ceux qui veulent étudier l'évolution de la langue française. Au moment d'aborder cette étude, la question a été soulevée s'il était

possible d'effectuer un travail d'analyse sur un seul mot. La réponse est évidente lorsqu'on parle du verbe *seoir*, un mot qui, dans la littérature, offre une nouvelle perspective sur les comportements valorisés par de la société à différents moments, de la sacralisation à la démocratisation de la société française.

**Annexe A - Occurrences de *seoir* en collocation avec un complément introduit par “de” dans une phrase impersonnelle : XX<sup>e</sup> siècle**

1. Les trois nouveaux arrivants avaient trop sobrement dîné pour se sentir au diapason de l'assemblée. Dans ces sortes de réunions, les retardataires s'expliquent mal ou trop bien l'excitation des autres. Ils jugent, alors qu'il ne sied pas de juger, et exercent, fût-ce involontairement, une critique sans indulgence; du moins c'était le cas d'Édouard et de Bernard. (Gide (1925), *Les Faux-Monnayeurs, Romans*, éd. Y. Davet et J. J. Thierry, Paris, Gallimard, 1961, p. 1167.)
2. La lettre était adressée à sa mère; une lettre d'amour vieille de dix-sept ans; non signée. - que signifie cette initiale? Un V, qui peut aussi bien être un N... sied-il d'interroger ma mère? ... faisons crédit à son bon goût. Libre à moi d'imaginer que c'est un prince. La belle avance si j'apprends que je suis le fils d'un croquant!(Gide (1925), *Les Faux-Monnayeurs, Romans*, éd. Y. Davet et J. J. Thierry. Paris, Gallimard, 1961, p. 933.)
3. Depuis mon aventure de Sousse, plus ne restait au malin grande victoire à remporter sur moi sans doute; mais ceci, Wilde ne le savait point, ni que j'étais vaincu d'avance- ou si l'on préfère ( car sied-il de parler de défaite quand le front est si redressé? ), que j'avais, en imagination, en pensée, triomphé de tous mes scrupules. A vrai dire, je ne le savais pas moi-même; (Gide (1924), *Si le Grain Ne Meurt, Journal, T.2*, Paris, Gallimard, 1960, p. 591.)
4. Nous nous contenterons ici de donner quelques indications très générales et de marquer notre sentiment personnel. Il sied d'abord de noter que tous les savants contemporains, quelle que soit leur pente philosophique, s'accordent sur la fécondité de l'attitude mécaniste. Elle est la seule qui convienne au chercheur [...], (Rostand (1939), *La Vie et Ses Problèmes*, Paris, Flammarion, 1939, p. 154.)
5. Que l'on prélève l'organiseur d'un embryon pour l'implanter dans la région ventrale d'un autre embryon, et des centres nerveux se formeront en surnombre sur le ventre de cet embryon. Il sied de noter que les organes surnuméraires se développent, non pas aux dépens de l'organiseur greffé, mais aux dépens des tissus de l'embryon porte-greffe, sous l'influence inductrice du greffon étranger [...] (Rostand (1939) *La Vie et Ses Problèmes*, Paris, Flammarion, 1939., p. 41.)
6. Ne laissons pas croire que nous nous sommes ainsi trouvés, puis perdus. Je cherche, autour de nous, avec qui échanger encore, si possible, un signe d'intelligence, mais non: rien. Peut-être sied-il, tout au plus, de faire observer à Daumal, qui ouvre dans le grand jeu une intéressante enquête sur le diable, que rien ne nous retiendrait d'approuver une grande partie des déclarations qu'il signe seul ou avec Lecomte, si nous ne restions sur l'impression passablement désastreuse de sa faiblesse en une circonstance donnée? (Breton (1942), *Les Manifestes du Surréalisme*, Paris, éd. du Sagittaire, 1947, p. 162.)
7. Il revient encore sur les mains coupées des petits enfants, alors qu'en vain nous avons cherché de toutes parts à remonter jusqu'à un fait prouvé, alors que toutes les enquêtes que nous avons menées au foyer, en vue d'obtenir l'énorme prime promise par l'Amérique à qui apporterait confirmation de ces atrocités, n'ont abouti qu'à des démentis. C'est ici et à ce propos qu'il sied de consigner la curieuse et pathétique histoire que Mme Théo rapporte du foyer; (Gide (1939), *Journal 1889-1939, Journal, T.1*. Paris, Gallimard, 1960., p. 525.)
8. Tout est cousu, et pour peu que l'on tire sur le fil, le fil cède et la pièce tombe; leurs sentiments sont motivés et plus ils protestent de leur amitié, moins il sied d'y croire. J'aime ceux qui ne savent pas trop pourquoi ils aiment, c'est qu'alors ils aiment vraiment. Les premiers font d'assez bons héros de mauvais romans. Car il n'est jamais malaisé, pour un romancier, de façonner un personnage (Gide (1951), *Ainsi Soit-Il, Journal, T.2*. Paris, Gallimard, 1960, p. 1218.)
9. Ce serait triste, n'est-ce pas, que, pas, que, de Braque à Dufy, aucun peintre français vraiment compétent ne soit appelé à décorer aucun palais et que seuls, les éternels Detaille et Rochegrosse, qui exposent aujourd'

hui dans les salons d'avant-garde, sous des pseudonymes chers aux critiques d'art conformistes, soient priés de réaliser pour les générations futures les témoignages authentiques du grand désordre des esprits au début du XX<sup>e</sup> siècle? Mais il sied de ne pas terminer une aride causerie sur des accents pessimistes. Aussi bien nous reste-t-il un sujet d'agréable rêverie. (Lhote (1942) *Peinture d'Abord*, Paris, Denoel, 1942., p. 51.)

10. [...]encore, parmi ces derniers, en compte-t-on trop qui demandent devant une oeuvre d'une technique inattendue. " qu'est-ce que cela représente? " c'est à cette question sempiternelle qu'il sied de répondre si l'on veut que l'art pénètre dans la sensibilité d'un public qui donne chaque jour - la mode exceptée- les témoignages les plus alarmants de son manque de goût. (L'hote (1942) *Peinture d'Abord* , Paris, Denoel, 1942, p. 138.)
11. Les constructions philippardes ou Napoléon III qui subsistent, semblent, par contraste, distinguées! Si l'on veut sauver ce public, il sied donc de le catéchiser. On a tenté de le faire, trop littérairement à mon gré, dans plusieurs palais de l'exposition 1937. (L'hote (1942) *Peinture d'Abord*, Paris, Denoel, 1942, p. 139.)
12. Cédant, peut-être, à l'influence de son éducation, de son milieu, du souci de paraître un philosophe aussi complet qu'il sied de l'être et qui se doit de donner réponse à tout, sa volonté se serait, selon moi, employée à donner satisfaction à ces sollicitations secondes, qui semblent assez extérieures ou étrangères à sa (Valéry (1944), *Variété V*, Paris, Gallimard, 1944, p. 248.)
13. Elle n'a pas tort de se presser. Dans cette sacrée maison, on renverse plus souvent la vapeur que sur les locomotives. Par ailleurs, B VII doit revenir dans la semaine, et il sied de lui éviter un voyage, qu'il faudrait rembourser. Enfin les classes vont rouvrir leurs portes le premier octobre, et nul proviseur n'est encore prévenu de l'honneur que nous allons lui faire. Nous n'assisterons pas aux débats, certainement (Bazin (1948), *Vipère Au Poing* , Paris, Grasset, 1948., p. 269.)
14. Pierre Herbart, qui est venu passer deux jours près de moi, en est autant ému que moi. Nous en avons parlé tout aussitôt, et longuement. Sied-il de déplorer qu'un tel miracle d'unanimité de tout un peuple ne puisse être obtenu, ni même cherché, par un peuple de race latine ou saxonne? Sujet de discussion infinie. Mais l'admirable, c'est que cette unanimité se produise en (Gide (1949) *Journal 1939-1949*, *Journal*, T.2. Paris, Gallimard, 1960., p. 323.)
15. Pendant que cette assemblée se constitue il sied de se taire et de s'instruire de mes ordonnances que j'établis à tout jamais pour être de tous obéie. (Entre Apollon.) Oui, et celui-ci même s'il vient à être condamné suivant de justes formes. (Claudel (1920) *Les Eumenides Trad. d'Eschyle*, *Theatre*, T.1, Paris, Gallimard, 1960., p. 967.)
16. Le Jabiru voyage avec son fils. Tandis que notre ami Eugène Rouart se découvre avec le Jabiru d'intéressantes relations communes, nous convenons, Iehl et moi, qu'il sied de voir en lui le représentant bien caractérisé d'une espèce;" (Gide (1939), *Journal 1889-1939*, *Journal*, T.1, Paris, Gallimard, 1960, p. 318.)
17. "Il ajoute: " je ne connais pas. " ( or il connaît tout ce qu'il sied de connaître. ) " où est-ce? " - elle donne dans la rue Michel- ange, lui dis- je, sitôt après le viaduc d'Auteuil." (Gide (1939), *Journal 1889-1939*, *Journal*, T.1, Paris, Gallimard, 1960, p. 566.)

## Annexe B - Expressions figées de *soir* au XX<sup>e</sup> siècle, sans compléments:

1. C'est un brave pauvre homme, aveugle **ainsi qu'il sied**, accompagné de celle qui est devenue sa femme. Je sens qu'il a grand plaisir à causer. Il me demande de lui présenter un thème de quelques notes, sur lequel il improvise aussitôt de brillantes fioritures, assez étoffées ma foi; (Gide (1939), *Journal 1889-1939, Journal, T.1*, Paris, Gallimard, 1960, p. 999.)
2. Cela se passe à la suite d'une projection en petit comité d'un nouveau film inspiré par une cruelle pièce de Strindberg ( la danse de mort ) . Stroheim s' y montrait excellent. À la sortie, **ainsi qu'il sied**, l' on me demande mon avis: " cela vous a intéressé? " je réponds simplement: " longtemps "; mot qui court aussitôt de bouche en bouche. (Gide (1951) *Ainsi Soit-Il, Journal, T.2*. Paris, Gallimard, 1960, p. 1239.)
3. Si là-bas je recommence à écrire, ce sera sur un autre carnet. C' est de Turquie qu' il est bon de venir, et non de France ou d' Italie, pour admirer **autant qu' il sied** le miracle que fut la Grèce- avoir été " sur ces terres désespérées longtemps coutumier d' errer, le défait et le las voyageur " [...] (Gide (1939) *Journal 1889-1939, Journal, T.1*, Paris, Gallimard, 1960, p. 416.)
4. Ce qui m' inquiète, c' est de sentir la vie ( ma vie ) se séparer ici de mon oeuvre, mon oeuvre s' écarte de ma vie. Mais, ceci, je n' ai pas pu le lui dire. Jusqu' à présent, **comme il sied**, mes goûts, mes sentiments, mes expériences personnelles alimentaient tous mes écrits; dans mes phrases les mieux construites, encore sentais-je battre mon coeur. (Gide (1925), *Les Faux-Monnayeurs, Romans*, éd. Y. Davet et J. J. Thierry. Paris, Gallimard, 1961., p. 1003.)
5. Ce jour de rentrée était pour le vieil Azaïs l' occasion d' un discours. Il se tenait au pied de la chaire, debout, face aux élèves, **comme il sied**. Dans la chaire, le vieux La Pérouse siégeait. Il s' était levé à l' entrée des élèves; (Gide (1925), *Les Faux-Monnayeurs, Romans*, éd. Y. Davet et J. J. Thierry. Paris, Gallimard, 1961, p. 1135.)
6. [...] enfin, à droite toujours, mais en arrière, le Pic Du Midi, à l' écart dans le ciel **comme il sied**, dominant tout... ces sommets, sauf le Pic et les Dents Des Véziaux, sont arrondis, en forme de calotte, et couverts d' une toison de bruyères grenat en ce moment, où l' on s' enfonce comme dans des tapis de haute laine. (Pesquidoux (1928) *Le Livre de Raison T. 2*, Paris, Plon, 1928, p. 25.)
7. Y écrivant très rarement [dans mon carnet], je crois n' y devoir déposer que de l' important. Si j' y écrivais chaque jour, j' oserais y écrire n' importe quoi, **comme il sied**. Ce qui doit figurer ici, c' est précisément le trop menu pour avoir été retenu par le crible d' aucune oeuvre. J' y dois écrire, et sans apprêt aucun, du détail. (Gide (1939) *Journal 1889-1939, Journal, T.1*, Paris, Gallimard, 1960, p. 933.)
8. Il y a de ravissants parisiens dans toutes les couches de la société. Je suis de ceux qui croient que ménilmuche et la chapouelle, pour prononcer **comme il sied**, constituent quelque chose comme l' avenue du bois des boulevards extérieurs. (Fargue (1939) *Le Piéton de Paris*, Paris, Gallimard, 1950, p. 176.)
9. (Iphigénie) Ne formerons- nous pas des choeurs devant l' autel?  
Agamemnon(à part)  
Bienheureuse ignorance, que je t' envie! ( a Iphigénie. ) aux yeux du peuple et des soldats, **comme il sied**, maintenant dérobe ta présence: retire- toi. Mais non, arrête un peu tes pas: elle sera cruelle et longue cette absence qui va nous séparer. (Moreas (1900), *Iphigénie*, Paris, Mercure de France, 1921, p. 68)

10. Je ne saurais croire à la fermeté de ta résolution. Notre pauvre mère est bien malade. Voudras-tu l'affliger en te faisant soldat, en un temps où sa majesté le roi Louis XVIII réserve les faveurs, comme il sied, aux personnes de naissance, dans les régiments? Nous préférons penser que tu cèdes à un entraînement passager dont tu montreras bientôt un vif repentir. (Adam (1902) *L'Enfant d'Austerlitz*, Paris, Ollendorff, 1902., p. 305.)
11. Car la muse de Désir Maisonneuve est, comme il sied, vengeresse et patriotique; elle évoque volontiers Napoléon et Carnot, pour chanter, à travers les matières les plus rares, les louanges des hommes politiques de tous les temps. (L'hôte (1942) *Peinture d'Abord*, Paris, Denoel, 1942., p. 29.)
12. Il me paraît, à en juger par ses dispositions subséquentes, qu'il y a comme épuisé toutes ses réserves d'anarchie, qui sans doute se fussent trouvées entretenues s'il avait continué de végéter, ainsi qu'il sied, dans l'oppression de sa famille. À partir de quoi il a vécu en réaction et comme en protestation de ce geste. L'habitude qu'il a prise de la révolte et de l'opposition, le pousse à se révolter contre sa révolte même. (Gide (1925), *Les Faux-Monnayeurs, Romans*, éd. Y. Davet et J. J. Thierry. Paris, Gallimard, 1961., p. 1009.)

## BIBLIOGRAPHIE

- ANGENOT, Marc. «Que peut la littérature? - Sociocritique littéraire et critique du discours social», *La Politique du texte - enjeux sociocritiques*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1992, p. 9-29.
- ATKINS, B.T.S., B. LEVIN et A. ZAMPOLLI. «Computational Approaches to the Lexicon : An Overview», *Computational Approaches to the Lexicon*, B.T.S Atkins et A. Zampolli (éditeurs), New York, Oxford University Press, 1994, 479 p.
- ATKINS, B.T.S., B. LEVIN et G. SONG. «Making Sense of Corpus Data : a Case Study», *Euralex '96 proceedings I-II (Papers submitted to the Seventh EURALEX International Congress on Lexicography in Göteborg, Sweden.)*, Göteborg, Göteborg University, 1996, p. 345-354.
- ARON, Jean-Paul. «Préface», *Misérable et glorieuse la femme du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, p. 7-23.
- BADEL, Pierre-Yves. *Introduction à la vie littéraire du Moyen Âge*, Paris, Bordas, 1969, 242 p.
- BAGOT, Françoise, Sylvie CADINOT, Marie-Anne LADRANGE, Dominique LORENCEAU et Jean MAURICE. *Chronologie commentée de la littérature française*, Paris, Nathan, 1993, 296 p.
- BAIDER, Fabienne. «Sexism and Language: What Can the Web Teach Us?», *Text Technology* (2001), p. 1-18.
- BALDINGER, Kurt. *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, Série Bibliothèque française et romane, Série D, Initiation, textes et documents n° 8, Paris, Klincksieck, 1974, 184 p.
- BANCQUART, Marie-Claire et Pierre Cahné, *Littérature française du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, 564 p.
- BARTSCH, Karl. *Chrestomathie de l'ancien français*, Londres : Hafner Publishing Company, 1969, 545 p.

- BEAUNE, Colette. *Naissance de la nation France*, Collection "Folio/histoire", Paris, Gallimard, 1993 [1985], 574 p.
- BEAUVOIR, Simone de. "La vieillesse dans les sociétés historiques", *La Vieillesse*, Paris, Gallimard, 1970, p. 97-229.
- BERTHELOT, Anne. *Histoire de la littérature française du Moyen Âge*, Paris, Nathan, 1989, 319 p.
- BLAISDELL, Charmarie. «Religion, Gender and Class : Nuns and Authority in Early Modern France», dans *Changing Identities in Early Modern France*, Michael Wolfe (éd.), Durham, Duke University Press, 1997, p. 147-168.
- BOUTET, Dominique et Armand Strubel. *Littérature, politique et société dans la France du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, série «Littératures modernes - 18», 1979, 248 p.
- BOUWSMA, William. «Montaigne and the Discovery of the ordinary», dans *Changing Identities in Early Modern France*, Michael Wolfe (éd.), Durham, Duke University Press, 1997, p. 294-306.
- BRAGINA, Natalia. «Restricted Collocations : Cultural Boundness», *Euralex '96 proceedings I-II (Papers submitted to the Seventh EURALEX International Congress on Lexicography in Göteborg, Sweden.)*, Göteborg, Göteborg University, 1996, p. 199-207.
- BRAUN, Lucien. «Polysémie du concept de héros», *Héroïsme et création littéraire sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII - Colloque organisé par le centre de philologie et de littératures romanes de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg et la société d'étude du XVII<sup>e</sup> siècle : le 5 et le 6 mai 1972*, Paris, Éditions Klincksieck, 1974, p.19-28.
- BRAY, René. *La formation de la doctrine classique en France*, Paris, Nizet, 1957, 389 p.
- BRUCKER, Charles. «Sage» et son réseau lexical en ancien français - des origines au XIII<sup>e</sup> siècle (Étude historique, sémantique, stylistique et comparative du vocabulaire intellectuel et moral, Lille, atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III, thèse soutenue en 1976, Paris, Honoré Champion, 1979, 2 v. 1422 p.

- BRYANT, Lawrence M. «Making History in the Sixteenth Century» dans dans *Changing Identities in Early Modern France*, Michael Wolfe (éd.), Durham, Duke University Press, 1997, p. 47-70.
- BUZON, C., J.-L. DESCAMPS et B. Lamizet. «Un exercice dictionnaire (I) - Les données du problème», *Cahiers de lexicologie*, Paris, CNRS, n° 36 (1980), p. 111-118.
- BUZON, C., J.-L. DESCAMPS et B. Lamizet. «Un exercice dictionnaire (II) - Solutions et discussions», *Cahiers de lexicologie*, Paris, CNRS, n° 38 (1981), p. 60-100.
- CALVET, Louis Jean. *La sociolinguistique*, Collection "Que sais-je?", n° 2731, Paris, Presses, universitaires de France, 1993, 127 p.
- CHAURAND, J. *Introduction à l'histoire du vocabulaire français*, Paris, Bordas, 1977, 210 p.
- CLARK, G. Aileen. «Essai de désambiguïsation : le terme "bienséance" au XVII<sup>e</sup> siècle. Mise en pratique de la méthode collocative», Thèse de maîtrise, Université Queen's (Kingston), 1996, 194 f.
- CLARK, Priscilla P. *The Battle of the Bourgeois - The Novel in France : 1789-1848*, Paris, Didier, 1973, 219 p.
- CLEAR, Jeremy. «From Firthian Principles - Computational Tools for the Study of Collocation», *Text and technology : in honour of John Sinclair*, Mona Baker, Gill Francis et Elena Tognini-Bonelli (éditeurs), Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 1993, p. 271-292.
- CRESCENZO, Richard. *Histoire de la littérature du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001, 240 p.
- CROUZET, Michel. «Polémique et politesse ou Stendhal pamphlétaire», *Stendhal Club*, Grenoble, CNRS, n° 89 (octobre 1980), p. 53-65.
- DEANE, Paul D. «Polysemy and cognition», *Lingua*, n° 75 (1988), p. 325-361.

- DENS, Jean-Pierre. *L'honnête homme et la critique du goût: Esthétique et société au XVIII<sup>e</sup> siècle*, French Forum Publishers n° 28, Lexington (Kentucky), French Forum Publishers, 1981, 157 p.
- DESCIMON, Robert (1997). «The Birth of the Nobility of the Robe : Dignity versus Privilege in the Parlement of Paris, 1500-1700», dans *Changing Identities in Early Modern France*, Michael Wolfe (éd.), Durham, Duke University Press, 1997, p. 95-123.
- DEWALD, Jonathan. *Aristocratic Experience and the Origins of Modern Culture - France, 1570-1715*, Oxford, University of California Press, 1993, 232 p.
- DOSTIE, Gaétane et Jean-Marcel LÉARD. «Les marqueurs discursifs en lexicographie. Le cas de TIENS», dans *Les formes du sens*, G. Kleiber et M. Riegel (éditeurs), Louvain-la Neuve et Paris, Duculot, 1997, p. 85-104.
- DUBOIS, Jacques. *L'institution de la littérature*, Paris, Nathan, 1978, 187 p.
- DUBOIS, Jean. *Le vocabulaire politique et social en France de 1868 à 1872 à travers les oeuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Paris, Larousse, 1963, 460 p.
- DUBOIS, Jean et Françoise DUBOIS-CHARLIER. *Éléments de linguistique française - syntaxe*, Paris, Librarie Larousse, 1970, 296 p.
- DUCOURTIEUX, Christine. «Une base textuelle : FRANTEXT», *Le Médiéviste*, n° 37 1996, p. 12-21.
- DUQUETTE, Jean-Pierre. *Colette - L'amour de l'amour*, Québec, Éditions Hurtubise HMH, 1984, 223 p.
- EMELINA, Jean. «La Bourgeoisie dans la comédie de moeurs du XIX<sup>e</sup> siècle : exécution et exaltation», *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, CNRS, n° 3 (mai-juin 1984), p. 414-431.
- FAVRE, Robert. *La Littérature française - Histoire et perspectives*, sous la direction de Robert Favre, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1990, 276 p.

- FIRTH, J. R. «3 - The Technique of Semantics», p. 7 - 33; «14 - Personality and Language in Society», p. 177 - 189; «15 - Modes of Meaning», p. 190 - 215, dans *Papers in Linguistics 1934 - 1951*, Londres, Oxford University Press, 1957 [1934-1951], 233 p.
- FIRTH, J.R. *The Tongues of Men and Speech*, préface de Peter Strevens, Londres, Oxford University Press, 1964, [1937/1930]. (*The Tongues of Men* - «Context of situation» p. 100-114; «Flesh and Blood», p. 89-99); «The elements of utterance», p. 27-39. *Speech* - «The problem of meaning», p. 173-179).
- FOURNIER, Nathalie. *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 1998, 446 p.
- FORBES, Jill et Michael Kelly. *French Cultural Studies*, London, Oxford University Press, 1995, 332 p.
- FORTASSIER, Rose. *Les écrivains français et la mode : de Balzac à nos jours*, Paris, PUF, 1988, 228 p.
- FRÖLICH, Juliette. *Des Hommes, des femmes et des choses - Langage de l'Objet dans le roman de Balzac à Proust*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 1997, 167 p.
- FUMAROLI, Marc. «L'héroïsme cornélien et l'idéal de la Magnanimité». *Héroïsme et création littéraire sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII - Colloque organisé par le centre de philologie et de littératures romanes de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg et la société d'étude du XVII<sup>e</sup> siècle : le 5 et le 6 mai 1972*, Paris, Éditions Klincksieck, 1974, p. 53-76.
- GARDES-TAMINE, Joëlle. *La stylistique*, Série "Collection Cursus", Paris, A. Colin, 1992.
- GARDES-TAMINE, Joëlle et Marie-Antoinette PELLIZA. *La construction du texte : de la grammaire au style*, Collection Cursus, série "Lettres", Paris, Armand Colin, 1998, 184 p.
- GARDES-TAMINE, Joëlle. *La Grammaire* (2 vol.), Paris, Armand-Colin, 1990 [1988], 146 p.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle. *De la grammaire à la linguistique : l'étude de la phrase*, Paris, Armand Colin, 1985, 165 p.

- GORDON, Daniel. *Citizens Without Sovereignty - Equality and Sociability in French Thought, 1670-1789*, Princeton, Princeton University Press, 1994, 270 p.
- GOSSMAN, L. *French Society and Culture - Background for 18th Century Literature*, New Jersey, Prentice-Hall, Inc., 1972, 149 p.
- GOUGENHEIM, Georges. *Les Mots français dans l'histoire et dans la vie*, Paris, A. et J. Picard et Cie, [1966] 1968 (2 vol.).
- GOUGENHEIM, Georges. «“Orgueil” et “Fierté” dans la *Chanson de Roland*», *Mélanges de langue et de littérature du moyen âge et de la renaissance offerts à Jean Frappier*, Genève, Librairie Droz, 1970, p. 365-373.
- GREEN, Mary Jean. *Fiction in the Historical Present : French Writers and the Thirties*, London, University Press of New England, 1986, 320 p.
- GUIBERT-SLEDZIEWSKI, Elisabeth. «Du Citoyen au Moi social : évolution du civisme bourgeois en France d'après la thématique du rapport Société/Individu (1830-1850)», *Romantisme : revue du dix-neuvième siècle*, n° 11 (31) Paris, Flammarion, p. 67-88.
- GUNNEL, Engwall. «Not Chance but Choice: Criteria in Corpus Creation », *Computational Approaches to the Lexicon*, B.T.S. Atkins and A. Zampolli (éditeurs), Londres, Oxford University Press, 1994, p. 49-82.
- GUY, Gregory. *Variation and Change in Language and Society - Papers in Honor of William Labov*, Gregory Guy (édit.), Amsterdam, J. Benjamins, 1996, 436 p.
- HALLIDAY, Michael A.K. *Language as a social semiotic : the social interpretation of language and meaning*, Baltimore, University Park Press, 1978, 256 p.
- HANLEY, Sarah. «Identity, Politics and Rulership in France : Female Political Place and the Fraudulent Salic Law in Christine de Pizan and Jean de Montreuil» dans *Changing Identities in Early Modern France*, Michael Wolfe (éd.), Durham, Duke University Press, 1997, p.78-94.
- HARRIS, Z. «Distributional Structure» dans *The Philosophy of Linguistics*, Jerrold J. Katz (édit.), New York, Oxford University Press, 1985, p. 26-47.

- HARTH, Erica. (1983). «Preliminary Considerations» dans *Ideology and Culture in Seventeenth-Century France*, Londres, Cornell University Press, 1983, p. 17-33.
- HASSE, A.. *Syntaxe française du XVII<sup>e</sup> siècle*, quatrième édition, nouvelle édition traduite et remaniée par M. Obert, Paris, Librairie Delagrave, 1964 ([1935], 448 p.
- HEWITT, Nicholas. «Mort à crédit et la crise de la petite-bourgeoisie», *Australian Journal of French Studies*, Melbourne, Monash University, vol. XIII, n°1-2 (janv.-août, 1976), p. 110-117.
- HOWARTH, W. D., Henri M. Peyre et John Cruickshank, *French Literature from 1600 to the present*, London, Methuen & Company, 1974 [1972], 161 p.
- HUIZINGA, Johan. *Le déclin du Moyen Âge*, traduit du hollandais par Julia Bastin, préface de G. Hanotaux, Paris, Payot, 1967, 352 p.
- HUCHON, Mireille. *Le français de la Renaissance*, collection "Que sais-je" n° 2389, Paris, PUF, 1988, 127 p.
- IDE, Nancy et Jean VÉRONIS. «Introduction to the Special Issue on Word Sense Disambiguation : The State of the Art», *Computational Linguistics*, n° 24 (mars 1998), p. 1-40.
- JEFFREY, C. D. «How to analyse Polysemous Words Using Firthian Principles» dans *Systemic Perspectives on Discourse*, James Benson (édit.), Norwood (NJ), Ablex Pub. Corp., 1985, p. 343-353.
- KACHRU, Braj B. «Socially realistic linguistics : the Firthian tradition», *International Journal of the Sociology of Language*, Le Havre, Mouton, vol. 31 (1984), p. 65-89.
- KATZ, Jerrold J. «Introduction» dans *The Philosophy of Linguistics*, J.J. Katz (édit.), New York, Oxford University Press, 1985, p. 1-25.
- KLEIBER, Georges. *Le mot "ire" en ancien Français (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles): essai d'analyse sémantique*, série "Bibliothèque française et romane", série A, Manuels Paris et études linguistiques n° 41, 1978, 488 p.

- KOENIG, Frederic V., "Introduction", *Les Miracles de Notre-Dame*, Genève, Droz, 1955, IV vol.
- KUNSTMANN, Pierre. *Vierge et merveille - Les miracles de Notre-Dame narratifs au Moyen Âge*, textes établis, traduits et présentés par P. Kunstmann, série «Bibliothèque médiévale» dirigée par Paul Zumthor, Union Générale d'Éditions, 1981, 242 p.
- LABOV, William. *Sociolinguistic patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1973 [1972], 344 p.
- LABOV, William. "The Study of Language in its Social Context", *Language and Social Context*, Paolo Giglioli éditeur, New York, Penguin Books, 1977 [1972], pp. 283-307, extrait de W. Labov, "The Study of Language in its Social Context", *Studium Generale*, vol. 23, 1970, pp. 66-84.
- LANGENDOEN, D. Terence. *The London school of linguistics; a study of the linguistic theories of B. Malinowski and J. R Firth*, Série "M.I.T. research monograph" n° 46, Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1968, 123 p.
- LAZARD, Madeleine. *Images littéraires de la femme à la Renaissance*, collection "Littératures modernes", Paris, PUF, 1985, 239 p.
- LECLERC, Jacques. "La variation linguistique dans les sociétés monolingues", *Langue et société*, Laval, Mondia Éditeurs, 1986, 346-381p.
- LEGRAND-GELBER, Régine (1980). "Spécificité sociale du langage humain", *Linguistique*, sous la direction de Frédéric François, avec la collaboration de Vera Carvalho...[et al.], Paris, Presses universitaires de France, 1980, p. 38-53.
- LEJEUNE, Rita. «Le vocabulaire juridique de Pathelin et la personnalité de l'auteur» dans *Mélanges Guiette*, 1961, p.185-194.
- LEMAIRE, Michel. «Introduction» dans *Le Dandysme de Baudelaire à Mallarmé*, Montréal, Les Presses de L'Université de Montréal, 1978, p. 9-20.
- LERNER, R. E., S. MEACHAM et E. M. BURNS. *Western Civilizations : Their History and Their Culture*, New York, W.W. Norton & Company, 1988 [1941] (11ème éd.), 1097 p.

- LORD, Robert. *Words : a hermeneutical approach to the study of language*, Lanham (Md), University Press of America., 1996, 346 p.
- LOVE, Nigel. «The Semiotics of J.R. Firth», *Recent Developments in Theory and History - The Semiotic Web 1990*, Thomas A. Sebeok, Jean Umiker Sebeok (éditeurs), Berlin, Mouton de Gruyter, 1991.
- LOVE, Nigel. «The linguistic thought of J.R. Firth», *Stellenbosch Papers in Linguistics*, vol.5, (1986), p. 31-61. Republié sous le titre «La pensée linguistique de J.R. Firth», *Modèles linguistiques*, Lille, vol 9, n°2 (1987), p. 119-138.
- MAROT, Patrick. *Histoire de la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001, 185 p.
- MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle. “Introduction, choix de variantes et notes”, *L'Heptaméron* (M. de Navarre, 1512), Paris, Librairie Générale Française, collection «Livre de Poche», 1999, p.7-74.
- MARTIN-FUGIER, Anne. *La Bourgeoise - femme au temps de Paul Bourget*, Paris, Bernard Grasset, 1983, 315p.
- MARY, André. *Le Chevalier au Lion précédé de Érec et Énide*, Paris, Gallimard, 1944, 236 p.
- MATORÉ, Georges. *Le Vocabulaire et la société du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1988, 379 p.
- MATORÉ, Georges. «Le Temps au XVI<sup>e</sup> siècle», *L'Information grammaticale*, n° 32 (janv. 1987), p. 3-8.
- MATORÉ, Georges. «Gargantua : Remarques sur le Vocabulaire du Temps». *L'Information grammaticale*, n° 40 (janv. 1989), p. 16-17.
- MATORÉ, Georges. «Étude lexicologique d'un texte français», *L'Information grammaticale*, n° 4, (1980), p. 3-5.
- McGOWAN, Margaret. «Clusterings : Positive and Negative Values in “De la Vanité”», *Montaigne Studies : An Interdisciplinary Forum*, Amherst (Mass), Hestia Press, vol. 1 (nov. 1989), p. 107-119.

- McMILLAN, James F. *France and Women 1789-1914 - Gender, Society and Politics*, London, Routledge, 2000, 286 p.
- MEL'CHUK, Igor. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain : recherches lexico-sémantiques*, Igor Mel'cuk avec Nadia Arbatchewsky-Jumarie... [et al.], rédaction André Clas, Montréal, PUM, vols 1-4, 1984-1992.
- MEL'CHUK, Igor' A. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Igor A. Mel'cuk, André Clas et Alain Polguère (éditeurs), Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, 256 p.
- MICHA, Alexandre. "Chronologie et introduction", *Essais Livre I* (M. de Montaigne), Paris, Garnier-Flammarion, 1969, p. 5-27.
- MONAGHAN, James. *The Neo-Firthian Tradition and its Contribution to General Linguistics*, série "Linguistische Arbeiten" n° 73, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1979, 223 p.
- MONTEMAGNI, Simonetta. «Example-based Word Sense Disambiguation : a Paradigm-driven Approach», *Euralex '96 proceedings I-II (Papers submitted to the Seventh EURALEX International Congress on Lexicography in Göteborg, Sweden)*, Göteborg, Göteborg University, 1996, p.151-159.
- MOUNIN, Georges. *Clefs pour la sémantique*, collection "Clefs" no. 16, Paris, Seghers, 1972, 268 p.
- MORIARTY, Michael. *Taste and Ideology in Seventeenth - Century France*, Cambridge: Cambridge University Press, 1988, 232 p.
- MUCHEMBLED, Robert. *Société et mentalités dans la France moderne - XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1990, 187 p.
- PAGES, Alain. «Linguistique et pédagogie», *L'Information grammaticale*, 1985, p. 11-14.
- PALMER, F. R. *Selected Papers of J. R. Firth 1952 -1959*, «Introduction» par F. Palmer (éditeur), p. 1-11.«Linguistic analysis as a study of meaning», p. 12-26; «Ethnographic Analysis and Language with Reference to Malinowski's views», p. 137 -167; Londres, Longmans, Green and Co. Ltd, 1968, 209 p.

- PELLEN, René. «Comment, où chercher des textes sur la Toile?», *Le Médiéviste*, no 37, 1996, p. 2-4.
- PICOCHÉ, J. *Le vocabulaire psychologique dans les Chroniques de Froissart*, Paris, Klincksieck, (1976(t.1)/1984(t.2)).
- POIRION, Daniel. *Oeuvres complètes de Chrétien de Troyes*, publiée sous la direction de Daniel Poirion avec la collaboration d'Anne Berthelot, Peter F. Dembowski ...[et al.], Paris, Gallimard, 1994, 1531 p.
- POIRION, Daniel. «Roman & merveilles» dans *Précis de la littérature française du Moyen Age*, Paris, PUF, 1983, p. 214-235.
- POSNER, Rebecca. *Linguistic Change in French*, Oxford, Clarendon Press, 1997, 509 p.
- RICHET, Denis, «Autour des origines idéologiques lointaines de la Révolution Française : élites et despotisme», *De la réforme à la révolution - études sur la France moderne*, préface de Pierre Goubert, Paris, Aubier, 1991, p. 390-416.
- RIEGEL, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul. *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF, 1994, 646 p.
- SALMON, J.H.M. «The French Romantics and the Renaissance» dans *Changing Identities in Early Modern France*, Michael Wolfe (édit.), Durham, Duke University Press, 1997, p. 25-45.
- SARDE, Michèle. *Regard sur les Françaises X<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Stock, 1983, 591 p.
- SAUSSURE, Ferdinand de. *Cours de linguistique générale*. Paris, Payot, 1972 [1964], 510 p.
- SCHERER, Jacques. *La dramaturgie classique en France*, Paris, Nizet, 1968 [1950], 488 p.
- SCLIPPA, Norbert. *Texte et idéologie : Images de la noblesse et de la bourgeoisie dans le roman français, des années 1750 à 1830*, collection «Reading Plus», New York, Peter Lang, 1987, 299 p.

- SEGUIN, J.-P. «Le mot "libertin" dans le dictionnaire de l'Académie, ou comment une société manipule son lexique», *Le français moderne : revue de linguistique française*, Paris, CNRS, no 3 (juillet 1981), p. 193-205.
- SÈVE, Bernard. «Chateaubriand, la vanité du monde et la mélancolie», *Romantisme : revue du dix-neuvième siècle* (1979), p. 31-42.
- STANTON, Domna. *The Aristocrat as Art: a study of the Honnête Homme and the Dandy in the Seventeenth and Nineteenth Century French Literature*, New York, Columbia University Press, 1980.
- STEGMANN, André. «L'ambiguïté du concept héroïque dans la littérature morale en France sous Louis XIII», *Héroïsme et création littéraire sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII - Colloque organisé par le centre de philologie et de littératures romanes de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg et la société d'étude du XVII<sup>e</sup> siècle : le 5 et le 6 mai 1972*, Paris, Éditions Klincksieck, 1974, p. 29-52.
- STUBBS, Michael. «British Tradition in Text Analysis - From Firth to Sinclair» dans *Text and technology : in honour of John Sinclair*, Mona Baker, Gill Francis et Elena Tognini-Bonelli (éditeurs), Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 1993, p. 1-37.
- TADIÉ, Jean-Yves. *Introduction à la vie littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Dunod, 1996, 146 p.
- TOURNAND, Jean-Claude. *Introduction à la vie littéraire du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bordas, 1984 [1970], 190 p.
- TOURET, Michèle. *Histoire de la littérature française du XX<sup>e</sup> siècle - Tome I (1898-1940)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, 347 p.
- TROYANSKY, David. *Old Age in the Old Regime - Image and Experience in Eighteenth Century France*, Ithaca, Cornell University Press, 1989, 260 p.
- TROYES, Chrétien de, *Chevalier au Lion (Yvain)*. Traduction en prose moderne tirée des *Oeuvres complètes de Chrétien de Troyes*, publiée sous la direction de Daniel Poirion avec la collaboration d'Anne Berthelot, Peter F. Dembowski ...[et al.], Paris, Gallimard, 1994.

- VERNET, Max. *Côté jardin, côté cour*, Paris, Nizet, 1991, 381 p.
- WIERZBICKA, Anna. *Cross-cultural Pragmatics. The Semantics of Human Interaction*, collection «Trends in linguistics. Studies and monographs» no 53, Berlin et New York, Mouton de Gruyter, 1991, 502 p.
- WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette, 1997. 670 p.
- WOLF, George. «Firth's Two Theories of Meaning», *Quaderni di Semantica*, Bologna, Italy, vol. 8, no 1 (1987), p. 95-101.
- YAGUELLO, Marina. *Les Mots et les femmes*, Paris, Payot, 1978, 202 p.
- YAROWSKI, David. «One sense per collocation», *Proceedings of ARPA Human Language Technology Workshop*, Princeton, 1993, p. 266-271.
- ZUMTHOR, P. «Note sur les champs sémantiques dans le vocabulaire des idées». *Néophilologie*, t.39, 1955, p.175-183; 241-249.
- ZUMTHOR, Paul. *Histoire littéraire de la France médiévale VIe -XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 344 p.

### **Dictionnaires étymologiques**

- BALDINGER, Kurt. *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, avec la collaboration de Jean-Denis Gendron et Georges Straka, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974--.
- BEAUMGARTNER, Emmanuèle Philippe Ménard, *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*, Paris : Le Livre de poche : Librairie générale française, 1996.
- BLOCH, Oscar et W. von WARTBURG. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, préface de O. Bloch, 3<sup>e</sup> édition refondue par W. von Wartburg, Paris, Presses universitaires de France, 1960, 674 p.

DAUZAT, Albert, Jean DUBOIS et Henri MITTÉRAND. *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Librairie Larousse, 1964, 1971, 1976 (3<sup>e</sup> édition). 804 p.

DENDIEN, Jacques. *Le Trésor de la langue française informatisé*. Conception et réalisations Jacques Dendien. <http://zeus.inalf.fr/tlf.htm>.

PARTINGTON, Angela. *The Oxford Dictionary of Quotations*, quatrième édition, Angela Partington (édit.), Oxford, Oxford University Press, 1992, 1061 p.

PICOCHÉ Jacqueline. *Dictionnaire étymologique du français*, série "Les Usuels du Robert", Paris, Le Robert, 1983, 827 p.

REY, Alain. *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction de Alain Rey (*Le Robert*), Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992, 2 volumes.

WARTBURG, Walther von. *Französisches etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn, F. Klopp, 1957 [1928].

## LES DICTIONNAIRES SPÉCIALISÉS

### Dictionnaires du latin

ERNOUT A. et A. MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine - histoire des mots*. Quatrième édition. Deuxième tirage augmenté de corrections nouvelles, Paris, Klincksieck, 1967.

NIERMEYER, J. F. *Mediae Latinitatis Lexicon Minus - Lexique latin médiéval Français / Anglais - A Medieval Latin - French / English Dictionary*. Prefeciendum curavit C. Vandekerft. Leiden (Netherlands), E.J. Brill, 1976.

PRIOR, Richard E. et Joseph Wohlberg, *501 Latin Verbs fully conjugated in all the tenses in a new easy-to-learn format*, Hauppauge, NY : Barron's Educational Series, 1995.

L'Ancien français (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)

GODEFROY, Frédéric Eugène. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vieweg-Bouillon, 1880-1902, 10 vol., (réimp.) New York, Kraus Reprint Corp, 1961.

GREIMAS, Algirdas Julien. *Dictionnaire de l'ancien français : le Moyen Âge*, Paris, Larousse, 1992 [1969], 630 p.

TOBLER, Adolf et Erhard LOMMATZSCH. *Alfranzösisches Wörterbuch*, Stuttgart : F. Steiner Verlag wiesbaden, 1925 [i.e. 1915]-<1989 >, 11 volumes (parus (A-Vonjement)).

VAN DAELE, Hilare, *Petit dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Garnier frères (1940).

Dictionnaires du XVI<sup>e</sup> siècle

ESTIENNE, Robert. *Dictionnaire françois-latin ou Dictionnaire francoislatin autrement dict les mots françois, avec les manieres duser*, Réimpression Slatkine Reprints, Genève, 1972 [1549], 675 p.

GREIMAS, Algirdas Julien et Teresa Mary Keane. *Dictionnaire du moyen français : la Renaissance*, Paris, Larousse, 1992, 668 p.

HUGUET, Edmond. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Honoré-Champion, 1863-1948.

Dictionnaires et outils - XVII<sup>e</sup> siècle

CAYROU, Gaston. *Le français classique : lexique de la langue du dix-septième siècle expliqué d'après les dictionnaires du temps*, série "La littérature française illustrée. Histoire illustrée de la littérature française", Paris, H. Didier, 1948, 884p.

COTGRAVE, Randle. *A Dictionarie of the French and English Tongues*, série "Les dictionnaires bilingues de la Renaissance", Columbia, University of South Carolina Press, 1950 [1634].

DUBOIS, Jean (éd.), R. LAGANE et A. LEROND. *Dictionnaire du français classique*, Paris, Librairie Larousse, 1989, 564 p.

FURETIÈRE, Antoine. *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 [1688], 3 volumes, «Réimpression de l'édition de La Haye et Rotterdam 1690».

HUGUET, Edmond. *Petit glossaire des classiques français du dix-septième siècle, contenant les mots et les locutions qui ont vieilli*, Paris, Hachette et cie, 1907, 409 p.

RICHELET, Pierre. *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 [1694], 2 volumes.

Dictionnaires du XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle

DUBOIS, Jean. *Larousse de la langue française : Lexis*, sous la direction de Jean Dubois, Paris, Larousse, 1979, 2109 p.

IMBS, Paul. *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*, sous la direction de Paul Imbs, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971-1994, 16 volumes.

**LITTRÉ, Émile.** *Dictionnaire de la langue française, édition intégrale*, Paris, Gallimard, (1961-1962) [1863-1872, 4 volumes + supplément, 1877].

**SÉGUIN, Jean Pierre.** *La langue française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bordas, 1972, 270 p.

## **Table des matières**

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	2
<b>RÉSUMÉ</b> .....	3
<b>SUMMARY</b> .....	4
<b>Introduction</b> .....	5
<b>L'INDIVIDU ET LA SOCIÉTÉ</b> .....	5
<b>LE VOCABULAIRE DE LA CONDUITE SOCIALE</b> .....	6
<b>La notion de bienséance</b> .....	6
<b>Seoir : Usages multiples</b> .....	8
<b>Dieu et la hiérarchie divine</b> .....	10
<b>Dieu : un parent en retrait</b> .....	12
<b>Objectif du doctorat</b> .....	14
<b>ORGANISATION DE LA THÈSE</b> .....	15
<b>Chapitre 1 Le champ lexical de la conduite sociale</b> .....	20
<b>1.1 L'ÉLABORATION DU CHAMP LEXICAL DE LA CONDUITE SOCIALE: THÉORIE</b> .....	22
<b>1.1.1 Délimitation temporelle: synchronie &amp; diachronie</b> .....	22
<b>1.1.2 Détermination lexicologique: Le choix des termes.</b> .....	24
<b>1.1.2.1 Méthode de choix conceptuelle</b> .....	24
<b>1.1.2.2 Méthode de choix logique ou "noématique"</b> .....	25
<b>1.1.2.3 Méthode de choix paradigmatique</b> .....	26
<b>1.1.2.4 Méthode de choix distributionnelle</b> .....	27
<b>1.2.1 Détermination des distributions probables</b> .....	29

1.2.2	Classement des distributions .....	29
1.2.3	Dépouillement des substituts paradigmatiques de <i>soir</i> dans une phrase impersonnelle .....	30
<b>Chapitre 2</b>	<b>Les dictionnaires .....</b>	<b>38</b>
2.1	EXAMEN DES DICTIONNAIRES COMME OUTILS DE DÉLIMITATION .....	38
2.2	LES DICTIONNAIRES ÉTYMOLOGIQUES .....	38
2.2.1	La souche latine de <i>soir</i> .....	39
2.2.2	La famille étymologique française de <i>soir</i> .....	39
2.3	LES DICTIONNAIRES SPÉCIALISÉS .....	46
2.3.1	Les dictionnaires spécialisés : l'ancien français .....	46
2.3.2	Les dictionnaires spécialisés : la Renaissance et le XVI <sup>e</sup> siècle. ....	49
2.3.3	Les dictionnaires spécialisés: le XVII <sup>e</sup> siècle .....	51
2.3.4	Les dictionnaires modernes .....	55
2.4	RÉSUMÉ : L'UTILITÉ DES DICTIONNAIRES .....	56
<b>Chapitre 3</b>	<b>Langue et société .....</b>	<b>60</b>
3.1	L'ANALYSE DES USAGES DE <i>SEOIR</i> DANS LE COURANT ACTUEL DES RECHERCHES .....	60
3.2	INFLUENCES SOCIOLINGUISTIQUES .....	62
3.2.1	Saussure, Meillet et Labov .....	62
3.2.2	Wierzbicka et les différences culturelles .....	65
3.3	LA LANGUE: PALIMPSESTE D'UNE SOCIÉTÉ .....	66
3.4	LES MÉCANISMES DU CHANGEMENT LINGUISTIQUE ....	70
3.5	LANGUE, LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ .....	72
3.6	CONCLUSION: LANGUE, LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ .....	77

<b>Chapitre 4</b>	<b>Le contexte comme outil d'analyse</b>	<b>84</b>
4.1	LE MOT ET SON CONTEXTE	84
4.2	STRUCTURE DE LA LANGUE ET CONTEXTE	84
4.2.1	Malinowski/Firth - le contexte de situation	85
4.3	DÉSAMBIGUÏSATION DE SEOIR	86
4.3.1	Le principe de collocation	87
4.3.2	L'évolution de la notion de collocation	89
4.4	CONCLUSION: COLLOCATIONS TYPIQUES ET LES CORPUS LARGES	89
<b>Chapitre 5</b>	<b>Le corpus et les outils informatisés</b>	<b>93</b>
5.1	TRAVAUX LINGUISTIQUES À BASE DE CORPUS	93
5.1.1	Étude à base de corpus à l'aide outils informatisés	93
5.1.1.1	La "Toile" et les bases de données virtuelles	94
5.1.2	Choisir un corpus: les textes informatisés de la FRANTEXT, ARTFL, TFA	94
5.1.2.1	TACT et TACTWEB	97
5.1.3	Organisation des données	99
<b>Chapitre 6</b>	<b>Introduction générale à l'analyse de <i>soir</i></b>	<b>103</b>
6.1	OBJECTIFS DE L'ANALYSE	103
6.2	ORGANISATION DE L'ANALYSE	105
6.2.1	Valence du verbe.	106
6.2.2	Éléments d'amplification	108
6.2.3	Éléments interprétatifs	110
6.2.4	L'analyse à trois niveaux	111

<b>Chapitre 7</b>	<b>Le Moyen Âge</b> .....	114
7.1	LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ .....	118
7.2	LE MOYEN ÂGE : ANCIEN FRANÇAIS (1080-1279) .....	121
7.2.1	Le roman courtois .....	121
7.2.2	Le roman hagiographique .....	129
7.2.3	La chanson de geste : Ami et Amile .....	136
	LE MOYEN ÂGE : MOYEN FRANÇAIS (1280-1499) .....	138
7.4	CONCLUSION : MOYEN ÂGE .....	144
<b>Chapitre 8</b>	<b>Le XVI<sup>e</sup> siècle</b> .....	151
8.1	USAGES DE SEOIR : XVI <sup>e</sup> SIÈCLE .....	157
8.2	SEOIR ET LE RANG .....	157
8.3	SEOIR ET L'ÂGE .....	162
8.4	SEOIR ET LE CODE DE COMPORTEMENT DE L'HOMME ET DE LA FEMME AU XVI <sup>e</sup> SIÈCLE .....	165
8.4.1	Seoir et la femme au XVI <sup>e</sup> siècle .....	165
8.4.2	Seoir et l'homme au XVI <sup>e</sup> siècle .....	170
8.5	SEOIR ET L'EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE .....	180
8.6	CONCLUSION : XVI <sup>e</sup> SIÈCLE .....	184
<b>Chapitre 9</b>	<b>Le XVII<sup>e</sup> siècle</b> .....	192
9.1	SEOIR ET LE RANG .....	194
9.2	SEOIR ET LES HOMMES ET LES FEMMES AU XVII <sup>e</sup> SIÈCLE .....	204
9.3	SEOIR ET L'HONNÉTÉTÉ .....	207
9.3.1	L'honnêteté et la parure .....	209
9.3.2	Seoir et la conduite de l'honnête homme .....	210

		397
	9.3.3 Résumé : seoir et l'honnêteté .....	221
9.4	SEOIR ET L'EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE .....	221
9.5	SEOIR ET L'ÂGE .....	223
9.6	CONCLUSION : XVII <sup>e</sup> SIÈCLE .....	229
<b>Chapitre 10</b>	<b>Le XVIII<sup>e</sup> siècle .....</b>	<b>239</b>
10.1	SEOIR ET LE XVIII <sup>e</sup> siècle .....	244
10.2	SEOIR ET LE RANG .....	245
10.3	SEOIR ET L'HOMME ET LA FEMME .....	251
	10.3.1 Seoir et la femme .....	251
	10.3.2 SEOIR et l'homme .....	266
10.4	SEOIR ET L'EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE .....	280
10.5	SEOIR ET L'ÂGE .....	281
10.6	CONCLUSION : XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE .....	283
<b>Chapitre 11</b>	<b>Le XIX<sup>e</sup> siècle .....</b>	<b>292</b>
11.1	L'APRÈS-RÉVOLUTION ET LA SOCIÉTÉ DU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE .	292
11.2	LES USAGES DE SEOIR .....	294
	11.3 SEOIR ET L'HOMME ET LA FEMME .....	294
	11.3.1 L'usage de seoir et la femme au XIX <sup>e</sup> siècle .....	294
	11.3.2 Seoir et les hommes au XIX <sup>e</sup> siècle .....	305
11.4	SEOIR ET L'ÂGE .....	315
11.5	SEOIR ET UN SYSTÈME CODÉ DE SENTIMENTS .....	320
11.6	SEOIR ET L'EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE .....	325
11.7	CONCLUSION : XIX <sup>e</sup> SIÈCLE .....	327
<b>Chapitre 12</b>	<b>Le XX<sup>e</sup> siècle .....</b>	<b>338</b>
12.1	SEOIR ET LE RANG .....	339

	398
12.2 SEOIR ET LES GROUPES SOCIAUX .....	341
12.3 SEOIR ET L'ÂGE .....	345
12.4 SEOIR ET L'HOMME ET LA FEMME .....	348
12.5 SEOIR ET L'EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE .....	351
12.6 SEOIR ET LES MAXIMES DU COMPORTEMENT .....	354
12.7 CONCLUSION : XX <sup>e</sup> SIÈCLE .....	357
RÉSUMÉ DE L'ANALYSE .....	364
L'USAGE DE SEOIR .....	368
<b>Annexe A - Occurrences de seoir en collocation avec un complément introduit par “de” dans une phrase impersonnelle : XX<sup>e</sup> siècle</b> .....	372
<b>Annexe B - Expressions figées de seoir au XX<sup>e</sup> siècle, sans compléments</b> .....	374
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	376